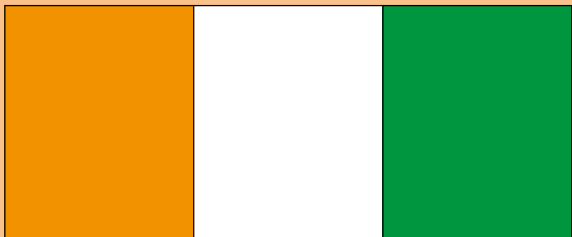


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



LOI DE FINANCES N° 2023-1000 DU 18 DECEMBRE 2023 PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2024

**ANNEXE 9 : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE
DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
RAPPORT AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 - 2023
CONCOURS FINANCIERS ACCORDES PAR L'ETAT 2023 - 2024**

**LOI DE FINANCES N° 2023-1000 DU 18 DECEMBRE 2023
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2024**

**ANNEXE 9 : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE
DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
RAPPORT AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 - 2023
CONCOURS FINANCIERS ACCORDES PAR L'ETAT 2023 - 2024**



Situation Economique et Financière des Sociétés du Portefeuille de l'Etat

Rapport au titre de l'exercice 2022-2023



Loi de finances portant budget de
l'Etat pour l'année **2024**

Le présent rapport a pour objet de présenter la situation économique et financière des sociétés du portefeuille de l'Etat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, conformément aux Lois n°2020-626 du 14 août 2020 et n°2020-886 du 21 octobre 2020 se rapportant respectivement aux Sociétés d'Etat (SODE) et aux Sociétés à Participation Financière Publique (SPFP).

En effet, ces Lois font obligation au Ministère assurant la tutelle financière desdites sociétés, de soumettre la situation des entreprises du portefeuille de l'Etat au contrôle parlementaire.

A ce titre, il est communiqué au Parlement, en annexe à la Loi de Finances, un rapport sur la situation économique et financière desdites sociétés correspondant à l'exercice comptable n-1.

Ce rapport, qui répond à cette exigence, présente successivement :

1. la liste exhaustive de toutes les entreprises du portefeuille de l'Etat visées par les lois précitées ;
2. la situation des résultats par entreprise du portefeuille de l'Etat pour l'exercice 2022 comparée à celle de l'exercice 2021 ;
3. les opérations de privatisation ;
4. les variations de capital ;
5. les engagements financiers des entreprises publiques vis-à-vis de l'Etat ;
6. les subventions et aides accordées par l'Etat à ces entreprises.

Préface

L'année 2022 a débuté dans un contexte relativement maîtrisé des effets de la pandémie à coronavirus (covid-19), qui pour rappel avait induit un dérèglement des modèles économiques usuels et entraîné un ralentissement de l'économie mondiale sur l'exercice 2021. Toutefois, les conséquences négatives de la guerre en Ukraine, survenue dans le courant du mois de février 2022, ont altéré les perspectives de reprise économique qui se profilaient au premier trimestre de l'année 2022.

En effet, l'économie mondiale¹ avait connu un regain de croissance estimé à 6,3% en 2021, après la contraction à 3,1% enregistrée en 2020 due à la crise sanitaire. En 2022, la croissance mondiale a connu une décélération pour s'établir à 3,5% du fait principalement des effets de la crise en Ukraine et son corolaire d'inflation mondiale estimée à 8,7% en 2022 contre 4,7% en 2021.

En dépit du contexte marqué par la crise ukrainienne, l'économie ivoirienne² a affiché un taux de croissance de 6,7% de son PIB réel en 2022, en léger repli par rapport à la croissance de 7,4% enregistrée en 2021. Toutefois, à l'instar de la hausse généralisée des prix enregistrée au niveau mondial, l'inflation en Côte d'Ivoire a atteint 5,2%, son niveau le plus élevé de la décennie, avec une hausse des prix en particulier au niveau des denrées alimentaires et des coûts liés aux transports et à l'énergie.

L'effet de la crise ukrainienne aurait été plus prononcé n'eussent été les mesures de sauvegarde prises pour réduire l'impact qu'aurait eu la pleine application de l'inflation des produits pétroliers sur les ménages en Côte d'Ivoire. En effet, le Gouvernement a adopté des mesures de sauvegarde, notamment (i) la suspension de la Taxe Spécifique Unique sur les produits pétroliers (TSU) dont bénéficie le FER pour les travaux d'entretien routier, (ii) le blocage de prix des produits pétroliers à partir du mois d'avril 2022 et (iii) des appuis en trésorerie aux entreprises publiques particulièrement impactées.

Dans ce contexte, les entreprises du portefeuille de l'Etat ont consolidé leurs performances au cours de l'exercice 2022. A périmètre constant, elles ont

enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 38% par rapport à 2021, pour atteindre 7 498 milliards FCFA. Le résultat net consolidé du portefeuille de l'Etat a également connu une hausse de 52% par rapport à l'exercice précédent pour se fixer à 793 milliards FCFA.

Les recettes fiscales dues à l'Etat par les sociétés du portefeuille de l'Etat, à savoir, les impôts et taxes liés à l'exploitation et l'impôt BIC, enregistrent aussi une hausse de 20% pour s'établir à 420 milliards FCFA en 2022.

Par ailleurs, le montant des subventions accordées par l'Etat aux entreprises publiques pour assurer leur mission d'intérêt général est en hausse de 97% pour se fixer à 238 milliards FCFA, tandis que les dividendes collectés ont connu une légère amélioration de 4% pour se fixer à 35 milliards FCFA, malgré la cession de 9,95 % de la participation détenue par l'Etat dans le capital de Orange CI, qui représentait, en 2021, près de la moitié (47%) des dividendes perçus par l'Etat actionnaire. La hausse importante de la subvention a été opérée en compensation de la suspension de la TSU allouée au FER en lien avec les mesures de sauvegarde adoptées par le Gouvernement pour modérer les effets de la crise ukrainienne.

L'année 2022 représente également la deuxième année de mise en œuvre du nouveau Plan National de Développement (PND) 2021-2025, promulgué par la Loi n°2021-895 du 21 décembre 2021. Ce PND a pour ambition de contribuer à lever les obstacles résiduels à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, et les entreprises publiques demeurent l'un des instruments privilégiés pour atteindre ces objectifs. Les projets réalisés par les entreprises publiques à travers la mise en œuvre du PND ont permis notamment d'améliorer l'accès à l'électricité, d'accroître les capacités et la compétitivité portuaires et le renforcement des infrastructures du réseau routier.

A ce titre, leurs actions en 2022 ont permis, entre autres, de renforcer la couverture nationale en électricité avec la mise sous tension de 460 nouvelles localités. Dans le secteur portuaire, il a été procédé à la mise en

¹ FMI juillet 2023

² MEF/DGE août 2023

service du deuxième terminal à conteneurs en novembre 2022, en sus de l'achèvement des travaux d'élargissement du canal de Vridi pour permettre l'accueil de navires de plus grandes capacités. En outre, l'année 2022 a été marquée par l'achèvement de six (6) projets routiers réalisés par l'AGEROUTE, pour un linéaire supplémentaire de 57,5 km.

Par ailleurs, les entreprises du portefeuille de l'Etat ont, en dehors du cadre des projets définis par le PND, également mis en œuvre des actions à fort impact sur le bien-être des populations en vertu des missions de responsabilité sociétale ou obligations spécifiques inscrites dans la réglementation de leurs secteurs d'activités.

En effet, au cours de l'exercice 2022, la LONACI a mis à la disposition de sa fondation, la « Fondation LONACI », un budget de **3,6** milliards FCFA pour la réalisation des œuvres sociales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique en milieu villageois (installation de pompes), ainsi que des programmes ciblés au profit des populations vulnérables. De même, les entreprises du portefeuille minier ont contribué à hauteur de 6,17 milliards FCFA au financement des Fonds de Développement Locaux Miniers (FDLM) conformément à la réglementation minière.

En somme, tout comme sur les récents exercices, les sociétés du portefeuille de l'Etat ont consolidé leurs performances et accentué leurs efforts dans la conduite d'actions impactant les populations.

Cette tendance positive de l'impact des sociétés du portefeuille de l'Etat a été favorisée par les réformes engagées par le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat (MBPE) pour améliorer la gouvernance et la performance des entreprises publiques. Le MBPE a notamment finalisé la réforme du cadre juridique des sociétés du portefeuille de l'Etat avec l'adoption des lois et divers décrets d'application fixant le nouveau cadre

juridique. Le MBPE a, par ailleurs, entrepris plusieurs chantiers pour renforcer les capacités internes de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE) afin de renforcer le suivi de la gestion des entreprises publiques.

A ce titre, le présent rapport a pour objet de présenter la situation économique et financière, au 31 décembre 2022, des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique, leur impact sur le développement et le quotidien des citoyens, ainsi que les actions menées pour améliorer leur gouvernance.

En plus de la performance globale du portefeuille, le rapport présente la situation du portefeuille par segment, par secteur, par niveau de participation de l'Etat et par société.

Pour rappel, le portefeuille de l'Etat est subdivisé en cinq (5) grands segments, avec des objectifs et des principes de prise de participation et de gestion différenciés. Ces segments sont les suivants : « *Structures à caractère non commercial* », « *Opérateurs publics de services publics* », « *Opportunités de délégation de service public (DSP)* », « *Gestion patrimoniale* » et « *Champions nationaux* ».

Les sociétés du portefeuille de l'Etat ont également été regroupées en sept (7) grands secteurs, subdivisés en douze (12) sous-secteurs. Ces sous-secteurs sont : « *Agriculture et Agro-industrie* », « *Mines* », « *Eau et Assainissement* », « *Electricité* », « *Hydrocarbures* », « *Médias* », « *Autres Services* », « *Finance* », « *Technologie, Télécommunication et Poste* », « *Bâtiment et Infrastructures* », « *Transports* » et « *Tourisme et Hôtellerie* »

Sommaire

11

CHIFFRES CLES

12

FAITS MARQUANTS

16

PANORAMA GLOBAL

- 17 Présentation générale du portefeuille de l'Etat
- 21 Opérations en capital

22

PERFORMANCE GLOBALE

- 23 Impact des entreprises publiques sur le développement et les conditions de vie des populations
- 27 Situation financière des sociétés du portefeuille de l'Etat
- 32 Classement des sociétés du portefeuille de l'Etat
- 36 Performance prévisionnelle des entreprises publiques en 2022

38

ENJEUX LIES AUX FINANCES PUBLIQUES

- 39 Recettes fiscales par secteur d'activités
- 42 Recettes fiscales par niveau de participation
- 43 Recettes fiscales par segment

44

GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

- 45 Actions menées pour l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques
- 47 Perspectives

49

PANORAMA ET FICHES ENTREPRISES

144

ANNEXES

Sigles et abréviations

ADCI	AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES DE CÔTE D'IVOIRE
ADM	ADMINISTRATEUR
AERIA	AÉROPORT INTERNATIONAL D'ABIDJAN
AGBAOU	AGBAOU GOLD OPERATIONS SA
AGEDI	AGENCE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES
AGEF	AGENCE DE GESTION FONCIÈRE
AGEROUTE	AGENCE DE GESTION DES ROUTES
AGO	AGBAOU GOLD OPERATIONS SA
AIGF	AGENCE IVOIRIENNE DE GESTION DES FRÉQUENCES RADIO ÉLECTRIQUES
AIR CI	AIRC ÔTE D'IVOIRE
ANADER	AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL
ANAH	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT
ANSUT	AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC
APS	AVANT PROJET SOMMAIRE
BHCI	BANQUE DE L'HABITAT DE CÔTE D'IVOIRE
BM SA	BONDOUKOU MANGANÈSE SA
BNETD	BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT
BNI	BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT
BPCI	BANQUE POPULAIRE DE CÔTE D'IVOIRE
BRVM	BOURSE RÉGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES
CDLM	COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT MINIER LOCAL
CIDT	COMPAGNIE IVOIRIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TEXTILES
CIE	COMPAGNIE IVOIRIENNE ELECTRICITÉ
CI-ENERGIES	CÔTE D'IVOIRE ENERGIES
CI-ENGINEERING	CÔTE D'IVOIRE ENGINEERING
CIPREL	COMPAGNIE IVOIRIENNE DE PRODUCTION D'ELECTRICITÉ
CMB	COMPAGNIE MINIÈRE DU BAFING
CML	COMPAGNIE MINIÈRE DU LITTORAL
CNRA	CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE
DCBR	DÉPOSITAIRE CENTRALE BANQUE DE RÈGLEMENT

DE	DIRECTEUR EXÉCUTIF
DG	DIRECTEUR GÉNÉRAL
EDIPRESSE	EDIPRESSE SARL
FBO	FIXED-BASE OPERATOR
FDLM	FONDS DE DEVELOPPEMENT MINIER LOCAL
FER	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER
FNAD	FONDS NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE
FODI	FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES
FOREMI	SOCIÉTÉ DE FORAGE MINIER
GESTOCI	SOCIÉTÉ DE GESTION DES STOCKS PÉTROLIERS
GUCE CI	GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE CÔTE D'IVOIRE
HFO	HYDROFLUORO-OLEFINES (COMBUSTIBLE)
HGM	HIRE GOLD MINE
HVO	HYDROTREATED VEGETABLE OIL (COMBUSTIBLE)
I2T	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE TROPICALE
INIE	INSTITUT IVOIRIEN DE L'ENTREPRISE
INS	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
IPS (WA)	INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES (WEST AFRICA)
IVOIRE MANGANÈSE	IVOIRE MANGANÈSE
LBTP	LABORATOIRE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
LEB	LAGUNE EXPLOITATION BONGOUANOU
LONACI	LOTÉRIE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE
MEMINADER	MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
MBPE	MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
MICEN	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE
MCI	MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
MCLU	MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME
MEER	MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
MEF	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
MEFO	MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS
MESRS	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
MMPE	MINISTÈRE DES MINES, DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE

MPD	MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT
MRAH	MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES
MT	MINISTÈRE DES TRANSPORTS
MTO	MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS
OIC	OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS
ONAD	OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE
ONEP	OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE
ORANGE CI	ORANGE CÔTE D'IVOIRE
PAA	PORT AUTONOME D'ABIDJAN
PASP	PORT AUTONOME DE SAN-PEDRO
PCI	POSTE DE CÔTE D'IVOIRE
PETROCI HOLDING	SOCIÉTÉ NATIONALE D'OPÉRATIONS PÉTROLIÈRES DE CÔTE D'IVOIRE
PMCI	PERSEUS MINING CÔTE D'IVOIRE
PMY	PERSEUS MINING YAOURÉ
PND	PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT
PR	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PROSER	PROJET DE RENFORCEMENT DES OUVRAGES DU SYSTÈME ELECTRIQUE ET D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ
PMF	PERSUS MINING FIMBIASSO
RER	REDEVANCE D'ELECTRIFICATION RURALE
RTI	RADIO DIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE
seMGB	MARCHÉ DE GROS DE BOUAKÉ
SGMT	SOCIÉTÉ DE GESTION DU GRAND MARCHÉ DE TREICHVILLE
SGPME	SOCIÉTÉ DE GARANTIE DES CREDITS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
SIB	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE BANQUE
SICOGI	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
sIDT	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TÉLÉDIFFUSION
SIFAL	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE FABRICATION DE LUBRIFIANT
SIPF	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE GESTION DU PATRIMOINE FERROVIAIRE
SIR	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE RAFFINAGE
SITARAIL	SOCIÉTÉ INTERNATIONAL DE TRANSPORT AFRICAIN PAR RAIL
SIVAC	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE D'ABATTAGE ET DE CHARCUTERIE
SM SA	SHILOH MANGANÈSE SA

SMD	SOCIÉTÉ DES MINES DE DAAPLEU
SMI	SOCIÉTÉ DES MINES D'ITY
SM LAFIGUE	SOCIÉTÉ DES MINES LAFIGUE
SM LOBO	SOCIÉTÉ DES MINES LOBO
SNDI	SOCIÉTÉ NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE
SNPECI	SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE ET D'EDITION DE CÔTE D'IVOIRE
SOCITA	SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSFORMATION AGRICOLTE
SOCOPRIM	SOCIÉTÉ CONCESSIONNAIRE DU PONT RIVIÉRA - MARCORY
SODE	SOCIÉTÉ D'ÉTAT
SODECI	SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CÔTE D'IVOIRE
SODEFOR	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES FORÊTS
SODEMI	SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT MINIER DE LA CÔTE D'IVOIRE
SODERTOUR-LACS	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA RÉGION DES LACS
SODEXAM	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET DE DÉVELOPPEMENT AÉROPORTUAIRE, AÉRONAUTIQUE ET MÉTÉOROLOGIQUE
SOGEPIC	SOCIÉTÉ DE GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ETAT
SONAPIE	SOCIÉTÉ NATIONALE DE GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ETAT
SONITRA	SOCIÉTÉ NATIONALE IVOIRIENNE DE TRAVAUX
SOTRA	SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS ABIDJANAIS
SPDC	SOCIÉTÉ DES PALACES DE COCODY
SPFP	SOCIÉTÉ À PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE
TIC	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
TIPSP	TERMINAL INDUSTRIEL POLYVALENT DE SAN PEDRO
TONGON SA	SOCIÉTÉ DES MINES DE TONGON SA
TPC	TERMINAL POLYVALENT COMMERCIAL
TRCI	TROPICAL RUBBER CÔTE D'IVOIRE
TSU	TAXE SPÉCIFIQUE UNIQUE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS
TVA	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
VECI	VIVO ENERGY-CI
VITIB SA	VILLAGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA BIOTECHNOLOGIE

Chiffres clés

08

nouvelles prises de participation

34,7

milliards FCFA de Dividendes à recevoir par l'Etat (Vs 33,7 milliards FCFA en 2021 - en hausse de 4%)

87

entreprises à capitaux publics (SODE & SPFP)

760,3

milliards FCFA de capital social avec 75% de participations publiques (Vs 775,6 milliards FCFA en 2021 - en baisse de 2%)

247,8

milliards FCFA de Subvention-Etat (Vs 121,3 milliards FCFA en 2021- en hausse de 104%)

7 498

milliards FCFA de Chiffres d'affaires cumulés (Vs 5445 milliards FCFA en 2021 - en hausse de 38%)

793

milliards FCFA de Résultats nets cumulés (Vs 523 milliards FCFA en 2021 - en hausse de 52%)

52

entreprises publiques en 2022 (SODE, SPFP majoritaire et SPFP minoritaire contrôlées)

Faits marquants

12 janvier

Suivi post-programme du FMI

Le Conseil des Ministres (le Conseil) a adopté une communication relative à une mission du Fonds Monétaire International (FMI) à Abidjan. Cette mission qui s'est tenue du 26 janvier au 3 février 2022 s'inscrit dans le cadre du suivi post-programme. Elle a globalement pour objectif de collecter les données économiques récentes, d'analyser les perspectives de croissance et de développement, et de définir les appuis techniques et financiers requis pour la mise en œuvre de la stratégie de développement socioéconomique à moyen terme planifiée par le Gouvernement de Côte d'Ivoire.

26 janvier

Nomination du Directeur General de l'ARJH

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de Monsieur OKOU KOUAKOU Hyacinthe, en qualité de Directeur Général du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH).

1^{er} Semestre 2022

23 février

Restructuration du portefeuille de l'Etat par la dissolution de la SOGEPIE, de la SPDC et de SODERTOUR-LACS et la création de la SONAPIE, société unique de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

Le Conseil des Ministres a adopté un décret portant dissolution de l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial dénommé Société de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SOGEPIE).

Deux (2) décrets ont également été pris portant dissolution de la Société des Palaces de Cocody (SDPC) et de la Société de Développement Touristique de la Région des Lacs (SODERTOUR-LACS).

Cette réforme a pour objet de fédérer la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat par une société unique.

A ce titre, le Conseil a adopté un décret portant création de la Société Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SONAPIE).

Ainsi la nouvelle société d'Etat (SONAPIE) est destinée à prendre en charge les attributions des entités dissoutes (SOGEPIE, SPDC et SODERTOUR-LACS).

23 février

Fixation du seuil d'acquisition ou de cession de biens immeubles par les entreprises publiques

Le Conseil a adopté un (1) décret portant fixation du seuil d'acquisition et des conditions d'aliénation des biens immeubles par les sociétés d'Etat, les sociétés à participation financière publique majoritaire et les sociétés contrôlées par l'Etat. Ce décret intervient en application des dispositions prévues par les Lois n°2020-626 du 14 août 2020 portant définition et organisation des sociétés d'Etat et n° 2020- 886 du 21 octobre 2020 relative aux sociétés à participation financière publique.

Il fixe à 500 millions FCFA, le seuil au-delà duquel une autorisation des ministères de tutelle (Ministre chargé du Portefeuille de l'Etat et Ministre de tutelle technique) est requise en vue de l'acquisition ou de la cession de biens immeubles par les entreprises publiques. Par ailleurs, il soumet à une autorisation préalable du Conseil des Ministres, tout acte portant aliénation d'un bien immeuble initié par ces entreprises publiques.

09 mars

Souscription de l'Etat aux actions d'« Africa Finance Corporation »

Le Conseil a adopté une communication relative à la souscription de l'Etat de Côte d'Ivoire aux actions d'« Arica Finance Corporation » (AFC). Créée en 2007, l'AFC est une institution multilatérale financière panafricaine ayant pour mission de stimuler le développement du secteur privé en Afrique. Le Conseil a donné son accord pour l'entrée de la Côte d'Ivoire dans le capital de cette institution financière. Cette opération devrait permettre la mobilisation davantage de financements auprès de cette institution pour la réalisation de projets structurants.

1^{er} Semestre 2022

30 mars

Restructuration du portefeuille par la dissolution du FODI et de l'AGEDI et la création de la SOGEDI

Le Conseil des Ministres a adopté un projet d'ordonnance portant dissolution du Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles (FODI), ainsi que son projet de Loi de ratification.

Il a également adopté un décret portant dissolution de l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial dénommé Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (AGEDI).

A ce titre le Conseil a adopté un décret portant création d'une nouvelle société combinant à la fois les missions de planification, de promotion, de financement, de réalisation, de réhabilitation et de gestion des infrastructures, à savoir : la Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (SOGEDI).

30 mars

Convention de concession d'exploitation des jeux hasard

Le Conseil a adopté un décret portant approbation de l'Avenant n° 1 à la Convention de concession d'exploitation des jeux de hasard entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI). L'avenant n°1 à la convention susmentionnée modifie l'assiette de la redevance due à l'Etat, en vue d'atteindre le Taux de Retour aux Joueurs (TRJ) standard de 85%, de façon à lutter efficacement contre la concurrence déloyale et à préserver l'activité.

13 avril

Création des sociétés SGPME et Côte d'Ivoire PME, et mise en place d'une structure unique pour l'accompagnement et la garantie des entreprises

Le Conseil a adopté un décret portant dissolution de l'Agence en charge de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, l'ex- « Agence Côte d'Ivoire PME » et adopté deux (2) décrets portant, d'une part, création de la Société d'Etat « Côte d'Ivoire PME » et d'autre part, création de la Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises Ivoiriennes (SGPME).

Ces décrets marquent la volonté du Gouvernement de transformer structurellement l'économie avec la mise en place d'une structure unique dotée de deux filiales dont l'une pour l'accompagnement et l'autre pour la Garantie, de façon à accélérer la croissance du secteur privé. Ainsi, la Société d'Etat Côte d'Ivoire PME a pour missions de réaliser directement ou indirectement pour le compte de l'Etat, la promotion des PME ivoiriennes et de contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement des PME.

Ce nouveau cadre devrait également favoriser la création des PME, améliorer leur accès aux financements et aux marchés, et favoriser l'émission des garanties sur les crédits consentis par les établissements bancaires aux très petites entreprises, petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire ivoiriennes.

1^{er} Semestre 2022

06 juillet

Modification des statuts du Port Autonome d'Abidjan (PAA)

Le Conseil a adopté un décret portant autorisation de modification de l'article 4 des statuts de la société d'Etat dénommée Port Autonome d'Abidjan (PAA). Cette modification confie au PAA la réalisation des opérations d'exploitation rattachées aux activités portuaires de sa zone de compétence, notamment la gestion de la main-d'œuvre dockers et son utilisation par les entreprises de manutention ou de transit, conformément au décret n°2019-102 du 30 janvier 2019 portant statut particulier des dockers de Côte d'Ivoire.

13 juillet

Recensement Général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire

Le Conseil a adopté un décret portant institution et organisation du Recensement Général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire. Ce recensement porte sur l'ensemble des unités économiques des secteurs formel et informel exerçant sur l'ensemble du territoire national. Il vise à doter le pays d'une banque de données économiques et financières exhaustives et actualisées sur les entreprises et établissements opérant dans les différents secteurs d'activités, de façon à répondre efficacement à la forte demande de statistiques économiques et sociales fiables, et à améliorer le suivi des politiques nationales de développement économique.

2^e Semestre 2022

03 août

Cession des actions détenues par l'Etat dans le capital de la société « Orange Côte d'Ivoire »

Le Conseil a adopté un décret autorisant la cession d'une participation de 9,95% détenue par l'Etat dans le capital de la Société « Orange Côte d'Ivoire » (OCI), à travers la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). Ce décret autorise la cession au public de 14 990 207 actions, à travers la BRVM, au prix de 9 500 francs CFA l'action.

Cette mesure vise à favoriser l'accès des investisseurs nationaux à l'épargne par des placements à la BRVM. A cet effet, 80% des parts à céder est réservée à des nationaux, personnes physiques ou morales.

La cotation effective sur la BRVM a eu lieu le 30 décembre 2022 pour un coût de 9500 FCFA l'action.

06 septembre

Modification des statuts du Port Autonome de San Pedro (PASP)

Le Conseil a adopté un décret portant autorisation de modification des statuts de la société d'Etat dénommée Port Autonome de San Pedro (PASP). La modification confère au PASP la réalisation des opérations d'exploitation rattachées aux activités portuaires de sa zone de compétence, notamment la gestion de la main d'œuvre dockers et son utilisation par les entreprises de manutention et de transit.



Panorama Global

Présentation générale du portefeuille de l'Etat

Un portefeuille composé de 87 sociétés, dont 28 sociétés d'Etat et 59 sociétés à participation financière publique

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de l'Etat était constitué de 87 sociétés contre 82 en 2021. L'année 2022 a vu la création de :

- quatre (4) sociétés d'exploitation minière : la Société des Mines de la Lobo (SM Lobo), la Société des Mines de Lafigué (SM Lafigué), Persus Mining Fimbiasso (PMF) et Roxgold Sango ;
- une (1) société financière : la Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (SGPME) ;
- une (1) société de service : Côte d'Ivoire PME (CI-PME).

Par ailleurs, les sociétés SODERTOUR-LACS et SPDC, et l'EPN SOGEPIE, ont été dissous pour donner naissance à la Société Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SONAPIE).

De même, la société FODI et l'EPN AGEDI ont été dissous pour donner naissance à la Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (SOGEDI).

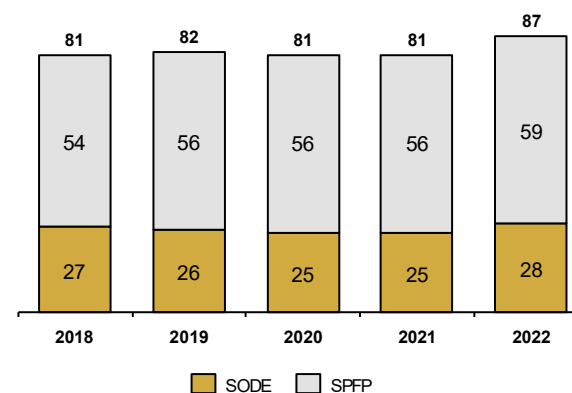
Aussi, la SICOI a été transformée en une société d'Etat dénommée Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Sur la période 2018-2022, l'effectif des sociétés du portefeuille de l'Etat a connu une évolution dynamique au regard des entrées et sorties.

- Sortie de l'Etat de Côte d'Ivoire du capital social de huit (8) entités, à savoir :
 - o 2018 : Palmafrrique ;
 - o 2019 : Yaouré Mining ;
 - o 2020 : WFCI et NDCI ;
 - o 2022 : SODERTOUR-LACS, SPDC, FODI et SICOI ;

- Entrée de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital social de treize (13) entités, à savoir :
 - o 2019 : SMD et PMY ;
 - o 2020 : GUCE-CI ;
 - o 2021 : SMF ;
 - o 2022 : SM Lobo, SM Lafigué, PMF, Roxgold Sango, SGPME, CI-PME, SONAPIE, SOGEDI et ANAH.

Graphique 1 : Evolution du portefeuille de 2018 à 2022



*SODE : société d'Etat **SPFP : société à participation financière publique

Un niveau de participation financière publique moyen de 75% dans un capital social cumulé d'environ 760,3 milliards FCFA

Le montant total du capital social cumulé des sociétés du portefeuille de l'Etat s'élève à 760,3 milliards FCFA³ contre 775,6 milliards FCFA en 2021.

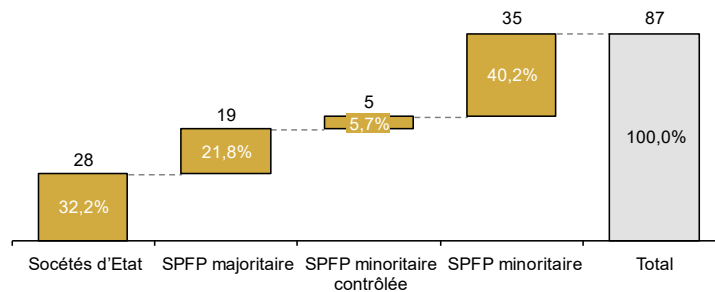
La quote-part publique dans ce capital s'élève à 567,4 milliards FCFA, soit un niveau de participation moyen de 75%, contre 584,9 milliards FCFA en 2021.

Un portefeuille constitué de vingt-huit (28) sociétés d'Etat

Le portefeuille de l'Etat est constitué de vingt-huit (28) sociétés d'Etat (SODE) et cinquante-neuf (59) sociétés à participation financière publique (SPFP), dont dix-neuf (19) majoritairement détenues, cinq (5) participations minoritaires contrôlées par l'Etat et trente-cinq (35) participations minoritaires simples.

Ensemble, les SODE, SPFP majoritaire et SPFP minoritaire contrôlées sont au nombre de cinquante-deux (52) et regroupées sous le vocable d'« entreprises publiques ».

Graphique 2 : Répartition des sociétés selon le niveau de participation de l'Etat, en 2022



*SPFP : société à participation financière publique

Le nombre de SODE est passé de 26 sociétés en 2021 à 28 sociétés en 2022. Le capital social de ces SODE est entièrement détenu par l'Etat, qui

en est l'unique actionnaire conformément à la Loi n°2020-626 du 14 août 2020, portant définition et organisation des sociétés d'Etat.

Le nombre de SPFP est passé de cinquante-six (56) sociétés en 2021 à cinquante-neuf (59) sociétés en 2022.

Les SPFP sont régies par la Loi n°2020-886 du 21 octobre 2020, portant définition et organisation desdites sociétés. Elles revêtent trois (3) formes selon le niveau de la participation financière publique :

- Les SPFP majoritaire – participation supérieure à 50% du capital social et inférieure à 100% – au nombre de dix-neuf (19) en 2022 ;
- les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat, sans lien obligatoire avec le niveau de participation financière publique – au nombre de cinq (5) en 2022 ;
- les SPFP minoritaire – participation financière publique autres que les SODE, SPFP majoritaire et sociétés contrôlées par l'Etat – au nombre de trente-cinq (35) en 2022.

La participation financière publique se répartit comme suit :

- SODE : 352,15 milliards FCFA ;
- SPFP majoritaire : 180 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat : 19,18 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire : 16,06 milliards FCFA.

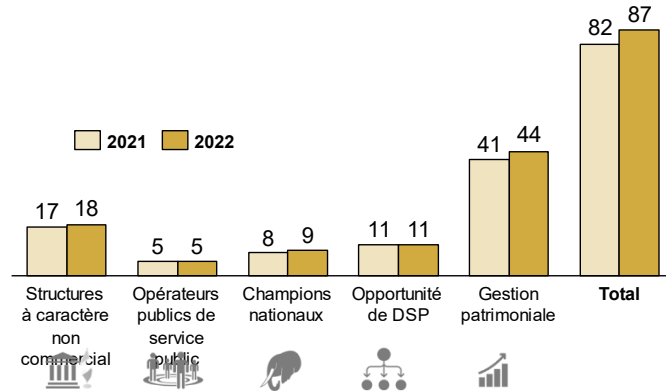
Des montants de participations financières publiques distribués équitablement entre les différents segments...

³ Hors capital social des sociétés SONAPIE, CI -PME et SGPME dont les formalités de constitution n'étaient pas totalement achevées à la date d'élaboration du rapport

Pour rappel, les sociétés du portefeuille de l'Etat sont classées en cinq (5) segments. Il s'agit des segments « *Champions nationaux* », « *Gestion patrimoniale* », « *Opérateurs publics de service public* », « *Opportunités de délégation de service public (DSP)* » et « *Structures à caractère non commercial* ».

Comme présenté dans le graphique, ci-après, le nombre de sociétés dans le segment « *Gestion patrimoniale* » a augmenté de 3, suite à l'entrée dans le portefeuille de cinq (5) nouvelles sociétés : SM Lobo, SM Lafigué, PMF, Roxgold Sango et SONAPIE, et la sortie de SODERTOUR-LACS et SPDC. En outre le nombre de sociétés dans le segment « *Structures à caractère non commercial* » est passé de 17 en 2021 à 18 en 2022, suite à l'entrée de la société CI-PME. Par ailleurs, la création de la société SGPME a fait passer le nombre d'entreprises dans le segment « *Champions nationaux* » de 8 à 9, entre 2021 et 2022. En ce qui concerne, les deux autres segments, le nombre de sociétés dans chacun d'entre eux reste inchangé entre 2021 et 2022.

Graphique 3 : Evolution du portefeuille de 2021 à 2022 selon les segments



Malgré leur nombre relativement peu élevé [neuf (9)], les sociétés du segment « *Champions nationaux* » détiennent la plus grande part (27%) de la participation financière publique. En effet, la participation financière publique par segment, par ordre décroissant, se répartit comme suit :

1. Champions nationaux : 162,56 milliards FCFA ;
2. Opportunité de délégation de SP : 152,98 milliards FCFA ;
3. Structures non commerciales : 129,66 milliards FCFA ;
4. Gestion Patrimoniale : 128,74 milliards FCFA ;
5. Opérateurs publics de service public : 23,66 milliards FCFA.

...mais concentrés dans les sous-secteurs « *Transports* », « *Finances* » et « *Technologie, Telecom et Poste* »

Le portefeuille de l'Etat est subdivisé en sept (7) secteurs, à savoir les secteurs « *Agriculture* », « *BTP et Autres Infrastructures* », « *Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement* », « *Média et Autres Services* », « *Mines* », « *Technologie, Télécom, Poste et Finance* » et « *Transports* ». Ces sept (7) secteurs se subdivisent à leur tour en douze (12) sous-secteurs présentés dans le tableau ci-dessous. Comme indiqué dans ce tableau, la majeure partie des sociétés du portefeuille de l'Etat évolue dans le sous-secteur « *Mines* » (21). Viennent ensuite les sous-secteurs « *Transports* » (12), « *Agriculture et agro-industrie* » (9), « *Finances* » (8), « *Technologies, Telecom et Poste* » (8), « *Bâtiments & Infrastructures* » (7), « *Autres services* » (6), « *Hydrocarbures* » (5), « *Média* » (4), « *Eau et assainissement* » (3), « *Electricité* » (3) et « *Tourisme et Hôtellerie* » (1).

Tableau 1 : Evolution du portefeuille de 2021 à 2022 selon les secteurs d'activités

Secteurs /Sous-secteurs	2021	2022
Agriculture	9	9
Agriculture et agro-industrie	9	9
BTP et autres infrastructures	7	7
Bâtiment & Infrastructures	7	7
Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement	11	11
Eau et assainissement	3	3
Electricité	3	3
Hydrocarbures	5	5
Média, Tourisme et Hôtellerie et Autres Services	11	11
Autres services	5	6
Média	4	4
Tourisme et Hôtellerie	2	1
Mines	17	21
Mines	17	21
Technologie, Télécom, Poste et Finance	15	16
Finance	7	8
Technologie, Télécom et Poste	8	8
Transports	12	12
Transports	12	12
Total général	82	87

La participation financière publique⁴ est dominée par le sous-secteur « *Transports* », qui contribue un peu plus du tiers (41%) à la formation du capital public qui se répartit comme suit :

- Transports : 198,65 milliards FCFA ;
- Finance : 138,32 milliards FCFA ;
- Technologie, Télécom et Poste : 115,81 milliards FCFA
- Hydrocarbures : 51,91 milliards FCFA ;
- Electricité : 26,39 milliards FCFA ;
- Média : 10,77 milliards FCFA ;
- Bâtiments et Infrastructures : 10,05 milliards FCFA ;

⁴ Hors capital social des sociétés SONAPIE, CI -PME et SGPME dont les formalités de constitution n'étaient pas totalement achevées à la date d'élaboration du rapport

- Agriculture et Agro-Industrie : 7,64 milliards FCFA ;
- Autres Services : 4,48 milliards FCFA ;
- Mines : 2,07 milliards FCFA ;
- Eau et assainissement : 1,30 milliard FCFA.

Le nombre total de sociétés retenues pour évaluer la performance du portefeuille de l'Etat est de quatre-vingt-un (81) dont quinze (15) ayant transmis des données provisoires : AGEF, AGBAOU, ANADER, BGM, CI-ENGINEERING, FOREMI, LEB, HGM, PCI, ROXGOLD, SIFAL, SITARAIL, SNPECI, SODEFOR, VIVO ENERGY CI.

La situation financière des six (6) sociétés n'a pu être prise en compte dans l'élaboration du présent rapport. Il s'agit de :

- **SOGEDI, SONAPIE, SGPME et CI-PME** : Sociétés nouvellement créées, dont le fonctionnement effectif n'atteignait pas un exercice comptable à fin 2022 ;
- **EDIPRESSE SARL et SONITRA** : en raison des difficultés structurelles qu'elles connaissent qui n'ont pas permis d'élaborer, à temps, leurs comptes.

Opérations en capital

Cession des parts de l'Etat dans une société

L'Etat de Côte d'Ivoire a procédé à la cession de 14 990 207 de ses actions « *Orange Côte d'Ivoire* » à travers une offre publique de vente du 05 au 19 décembre 2022. Ainsi, l'actionnariat de l'Etat au capital de cette société est passé de 14,95% à 5%.

huit (8) prises de participation

En 2022, quatre (4) sociétés d'exploitation minière ont fait leur entrée dans le portefeuille de l'Etat. Ces sociétés sont :

- SM Lobo, SM Lafigué et Roxgold Sango, avec chacune un capital social de 600 millions FCFA, dont 10% détenu par l'Etat ;
- PM Fimbiasso, avec un capital social de 100 millions FCFA, dont 10% détenu par l'Etat.

Par ailleurs, l'Etat a procédé à la création de deux (2) sociétés pour favoriser le développement des PME, à savoir, SGPME et CI-PME.

En outre l'Etat a procédé à la création de deux (2) autres sociétés : la SONAPIE en vue de centraliser et améliorer la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et la SOGEDI dont les missions combinent à la fois la planification, la promotion, le financement, la réalisation, la réhabilitation et la gestion des infrastructures.

Performance Globale

Impact des entreprises du portefeuille de l'Etat sur le développement et les conditions de vie des populations

Conformément à leurs missions, les entreprises publiques contribuent significativement au développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Elles œuvrent pour le développement des secteurs clés tels que l'agriculture, la mobilité urbaine, le logement et les PME, ainsi que pour assurer la disponibilité des infrastructures de qualité dans les secteurs des routes, de l'électricité, de l'eau potable, de l'assainissement, des TIC et des industries.

Ainsi, en 2022, les entreprises publiques ont intensifié leurs actions en faveur du développement et de l'amélioration des conditions de vie.

Dans le secteur de l'agriculture, l'**ANADER** a poursuivi ses efforts relatifs à la vulgarisation des innovations technologiques issues des activités de recherche du **CNRA**. Ainsi, au cours de l'exercice 2022, environ 600 000 exploitants agricoles ont bénéficié de conseil agricole. Ainsi, les rendements des principales agricoles, notamment le cacao, le palmier à huile, le manioc, l'ananas et l'igname s'élèvent respectivement à 0,5 tonnes/ha, 6 tonnes/ha, 6,5 tonnes/ha, 40 tonnes/ha et 12 tonnes/ha. Les revenus générés par ces cultures contribuent à favoriser l'accès aux soins de santé, à des habitations décentes et aux infrastructures socio-économiques de base.

Dans la filière spécifique du coton, la **CIDT** a assuré, pour la campagne 2022-2023, l'encadrement de 23 004 producteurs, pour une superficie emblavée de 75 184 hectares. La production totale de coton graine s'est élevée à 31 749 tonnes ; ce qui a généré, pour les producteurs, des revenus estimés à 10 milliards FCFA.

La **TRCI** a également mené des activités de conseil agricole en faveur de 22 547 producteurs villageois cultivant une superficie de 50 634 hectares, avec pour objectif d'améliorer les revenus de ces derniers par la promotion des bonnes pratiques agricoles.

Sur le plan environnemental, la **SODEFOR** a procédé au reboisement de 15 605 hectares de forêt (+58%) et mené des actions de protection des

forêts (réalisation de 1 916 missions d'identification, lutte contre les feux de brousse, exfiltration d'agriculteurs, etc.) contribuant ainsi à l'atténuation des effets du changement climatique.

Concernant les infrastructures routières, le portefeuille de projets de l'**AGEROUTE** a connu un taux d'avancement physique de 64,08% grâce notamment à la poursuite (i) des travaux d'ouvrages d'arts réalisés à 52,86%, (ii) des travaux de routes neuves réalisés à 45,13%, (iii) des travaux de voiries réalisés à 83,62% et (iv) des travaux de routes renforcées, exécutés à 65,55%. Le **FER** a, quant à lui, mobilisé des ressources d'un montant de 401,15 milliards FCFA, à travers la collecte de la Taxe Spécifique Unique (TSU), des patentes et vignettes ainsi que des appuis exceptionnels de l'Etat pour un montant total de 219,07 milliards FCFA, la commercialisation de la route (péage et pesage) pour un montant de 31,56 milliards FCFA, les emprunts et facilités pour un montant de 150 milliards FCFA. Ces ressources ont permis, entre autres, à financer le Programme d'Entretien Routier (PER).

Au niveau du secteur de l'électricité, les travaux d'investissement réalisés par **CI-ENERGIES** se chiffrent à 356 milliards FCFA en 2022. Ces travaux se répartissent dans les différents segments de la chaîne de valeur du système électrique national, notamment le transport, la distribution urbaine et l'électrification rurale. Ainsi, au niveau du transport et de la distribution urbaine, les capacités ont augmenté respectivement de 467 MVA et 268 MVA. En ce qui concerne l'électrification rurale, 460 localités supplémentaires ont été électrifiées en 2022, portant le nombre total des localités électrifiées à 7 020 en 2022. A cet effet, le taux de couverture nationale s'est établi à 82,4% contre 77% en 2021. Quant au taux d'accès à l'électricité, il est passé de 92% en 2021 à 95% en 2022.

Dans le secteur de l'eau potable, l'**ONEP** a achevé quatre (4) projets majeurs inscrits au PND 2021-2025, pour un montant de 60 milliards FCFA. Les projets les plus significatifs sont (i) le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan à partir de la rivière de la Mé, (ii) le renforcement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain pour les villes de Bingerville, Agboville, Tiassalé et Béoumi, (iii) le renforcement en eau potable dans la région de l'Est et (iv) l'amélioration des performances techniques et financières du secteur de l'eau potable (APTF).

Les différents projets portés par l'Office ont permis notamment (i) d'améliorer la desserte en eau potable de façon durable à près de 3,5

millions de personnes aussi bien dans le district d'Abidjan qu'à l'intérieur du pays, (ii) de réaliser la pose de plus de 700 km de conduites, (iii) d'effectuer plus de 100 000 branchements subventionnés, et (iv) de réduire en milieu rural le taux de panne des pompes à motricité humaine (PMH) de 44% en 2019 à 10% en 2022, impactant plus de 11 millions de personnes. Ainsi, lesdits projets ont contribué à atteindre un taux de couverture de 75% pour l'hydraulique urbaine et 60% pour l'hydraulique rurale.

Dans le domaine de l'assainissement, l'**ONAD** a conduit quatorze (14) projets dont neuf (9) entièrement achevés pour un montant total engagé d'environ 20 milliards FCFA. Les projets non achevés présentent un taux d'exécution moyen de 43% à fin 2022. Il s'agit, entre autres, de (i) la mise en place et l'opérationnalisation d'un groupe sectoriel Eau-Hygiène-Assainissement, (ii) les travaux d'adaptation de la station de prétraitement de Koumassi Digue, (iii) l'achèvement de la construction du barrage écrêteur de Génie 2000 et son ouvrage aval et (iv) l'aménagement de la cuvette de la commune d'Abobo Baoulé. Par ailleurs, dans le cadre des travaux de construction des canaux d'eaux pluviales dans la commune de Cocody et de la mise en œuvre du Programme PADSAD (Programme d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage), plus de 10 km de réseaux d'eaux usées et pluviales ont été posés dans le District d'Abidjan.

Concernant les autres travaux d'envergure, le **BNETD** a contribué à la réalisation de plusieurs projets dont les plus significatifs sont : (i) l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage du suivi et contrôle de l'exécution des travaux de construction, d'équipement et de mise en service des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) de Bouaké, Boundiali, Katiola et Minignan et des Hôpitaux Généraux de Kouto et Ouangolo, (ii) le renforcement du réseau routier interurbain (Duékoué-Daloa : 107 Km, Man-Duékoué : 93 Km et Man-Danané : 73 Km, Touba-Odienné : 160 Km et Man-Touba : 117 Km), (iii) la maîtrise d'œuvre pour le suivi et le contrôle des travaux de construction des logements sociaux et (iv) la maîtrise d'œuvre relative au suivi et au contrôle des travaux de construction, de réhabilitation et d'équipement de seize (16) structures de formation professionnelle et d'exécution des travaux d'achèvement de 114 établissements secondaires dans 28 régions de la Côte d'Ivoire.

Au niveau du transport terrestre, la **SOTRA** a vu ses capacités opérationnelles augmentées avec la réception de 373 autobus neufs et la

construction de deux (2) centres-bus (Anyama et Port-Bouët) pour faciliter la mobilité des populations. En outre, elle a étendu son réseau d'exploitation à Grand-Bassam, Yamoussoukro et Bouaké. Ainsi, le nombre de passagers transportés a connu une hausse de 14%, passant de 259 millions à 296 millions de passagers.

S'agissant de la **SIPF**, elle a suivi et réceptionné les travaux de substitution des tabliers métalliques du pont d'Agboville. La société a également participé au projet de réhabilitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou-Kaya, ainsi qu'aux activités liées à la Ligne 1 du Metro d'Abidjan, à travers l'indemnisation de 70% des personnes impactées par ce projet. Dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, organisée par la Côte d'Ivoire, la société assure le suivi de la réhabilitation complète du RANHOTEL de Bouaké.

Au titre du secteur aérien, nonobstant la fermeture de l'escale de Bamako pendant six (6) mois à la suite des sanctions de la CEDEAO et des difficultés d'approvisionnement en carburant sur certaines escales liées à la guerre en Ukraine, la Compagnie **AIR CI** a pu consolider sa position d'acteur majeur de la sous-région avec l'ouverture de deux (2) nouvelles lignes, notamment Abidjan-Bissau et Abidjan-Johannesburg pour faciliter le déplacement des populations. S'agissant de la **SOEXAM**, les travaux de réhabilitation des aéroports de Korhogo, Bouaké, Man, Odienné et Yamoussoukro ont été réalisés ainsi que le démarrage effectif des travaux de construction de l'aéroport de Kong. Par ailleurs, le Projet VIGICLIM visant à améliorer les services météorologiques est à sa phase de préparation administrative. Les sites devant accueillir les stations météo ont déjà été identifiés et feront l'objet de lancement à très court terme.

Au niveau du secteur portuaire, les actions en lien avec le PND sont inscrites principalement dans le cadre de la modernisation des infrastructures et de l'investissement. En effet, en vue d'améliorer la qualité de leurs services et accroître leur compétitivité, les **ports d'Abidjan et de San Pedro** mènent depuis plusieurs années, un vaste chantier d'extension et de modernisation de leurs infrastructures. Ainsi, le **PAA** a mis en service son 2^{ème} terminal à conteneurs en novembre 2022, et a réalisé le terminal céréalier à 72%. Au niveau du **PASP**, les travaux de construction du terminal industriel polyvalent sont finalisés et livrés. Par ailleurs, des actions ont été mises en œuvre, en accord avec les différents concessionnaires, pour renforcer l'outillage de manutention.

Dans le secteur des hydrocarbures, les entreprises ont poursuivi leurs projets suivant les différents maillons de la chaîne pétrolière. Au niveau de l'amont, **PETROCI** a participé avec les différents opérateurs pétroliers à la réalisation de neuf (9) forages, dont quatre (4) sur le nouveau champ « Baleine », favorisant ainsi, une augmentation de la production nationale de 6% pour s'établir à 9,3 millions de barils en 2022. Au niveau du raffinage, la **SIR** a initié un projet de construction d'un complexe d'hydrodésulfuration (HDS) pour un coût total de 295 milliards FCFA dans le but de réduire significativement la teneur en soufre dans les produits pétroliers à l'horizon 2025 et d'améliorer la qualité de l'air et de la santé publique. En ce qui concerne le stockage, la **GESTOCI** poursuit son projet de construction d'un réservoir de 20 000 M³ de super au dépôt de Yamoussoukro dont le taux de réalisation est de 25%. Quant au projet d'automatisation du système de chargement du gaz butane GPL pour les camions et wagons réservoirs, il a été réalisé à 54%. Ces investissements visent à renforcer la couverture nationale et de l'hinterland en produits pétroliers raffinés.

L'action des entreprises publiques s'est également ressentie dans le secteur de l'économie numérique et de la poste. En effet, la **SNDI** a poursuivi son initiative de répandre l'alphabétisation numérique à travers l'administration ivoirienne par le renforcement des capacités des fonctionnaires et agents de l'Etat à l'usage adéquat des outils informatiques ou des technologies de l'information et de la communication (TIC).

S'agissant du projet d'aménagement de la zone franche de Grand Bassam (**VITIB**), les travaux de la première tranche de 180 hectares (terrassements généraux, voiries et réseaux divers) dédiée aux entreprises de biotechnologie et de TIC ont été achevés. Le bâtiment de l'hôtel des entreprises a été construit et abrite une dizaine d'entreprises. La clôture sécurisant l'espace du VITIB a été réhabilitée et des équipements de biotechnologie et des infrastructures TIC ont été installés sur le site.

En ce qui concerne le secteur des médias, la couverture d'évènements sociaux par la **RTI** tels que le Concert UNICEF avec pour thème « *une Ci sans violence faite aux enfants* », la couverture de 96% du territoire national ainsi que la poursuite des campagnes de communication de proximité à l'intérieur du pays par **IDT** ont permis, d'une part, d'informer et d'éduquer la population, et d'autre part, d'accroître la couverture télévisuelle de qualité pour celle-ci.

En outre, il convient de souligner qu'en dehors du cadre des projets définis par le PND, les entreprises du portefeuille de l'Etat ont également mis en œuvre des actions à fort impact sur le bien-être des populations en vertu des missions de responsabilité sociale ou obligations spécifiques inscrites dans la réglementation de leurs secteurs d'activités.

C'est le cas, notamment de la **LONACI** qui, sur l'exercice 2022, a transféré un montant de 3,6 milliards FCFA à sa « Fondation LONACI » pour la réalisation des œuvres sociales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique en milieu villageois (installation de pompes), et de programmes ciblés au profit des populations vulnérables.

De même, les entreprises du secteur minier ont participé activement à la réalisation d'œuvres sociales en faveur des populations.

En effet, conformément à l'article 7 de l'ordonnance n°2014-148 du 26 mars 2014 fixant les redevances superficielles et les taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le Code Minier, 0,5% du chiffre d'affaires des sociétés d'exploitation minière (diminué des frais d'affinage et de transport) doit être alloué au financement des actions de développement socio-économique local.

Ainsi, en 2022, quatorze (14) sociétés minières en exploitation ont abondé les Fonds de Développement Locaux Miniers (FDLM) à hauteur de 6,17 milliards FCFA, contre 4,1 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 50%. Les trois (3) plus importants contributeurs sont la **SMI** (1,52 milliard FCFA ; 29%), **PMY** (1,2 milliard FCFA ; 23%) et **Tongon SA** (667 millions FCFA ; 13%) subséquentement à leur chiffre d'affaires de la période.

Ces ressources ont permis de financer un ensemble de projets dans des secteurs clés, entre autres :

- **le secteur de l'éducation**, à travers notamment (i) la construction d'une (1) école primaire dans le village de Doudougou et d'une école maternelle dans les localités de Kanakoro et Kouepleu et de huit (8) salles de classes et bureaux au lycée de Zouan-Hounien, (ii) la construction de cinq (5) logements pour les instituteurs dans les localités de Dola, Singosso 1, Zouandesso, Gaole et Kokialo, (iii) l'équipement de onze (11) villages en tables bancs, etc.
- **le secteur de la santé**, à travers notamment (i) l'achèvement et l'inauguration du Centre de Santé Communautaire de Lagnonkaha et

diverses actions de sensibilisation sur le cancer du sein, (ii) l'équipement du Centre de Santé Rural de Tiongoli, (iii) la construction du logement de la sage-femme à Sissingué, etc.

- **l'accès à l'eau potable**, à travers (i) la construction d'un château d'eau hybride (solaire et électrique) de 20 m³ dans la localité de Basso-Nafana, (ii) le renforcement par forage du château d'eau de Zouan-Hounien, (iii) l'installation de cinq (5) pompes hydrauliques dans les localités de l'est Cavally, (iv) la réalisation de forage positif pour l'extension de l'adduction en eau potable de Bloléquin-village et (v) la réalisation d'un forage d'eau à l'école primaire de Singosso 1, etc.
- **le secteur de l'agriculture**, à travers (i) le financement de dizaines d'activités génératrices de revenus (AGR) dans différentes localités dont Ngamonso, (ii) des lotissements réalisés dans plusieurs villages dont Gbatongui, Yamayoulo et Douasso et (iii) l'aménagement de plusieurs hectares de terres agricoles, etc.
- **les infrastructures routières**, à travers notamment le financement des travaux de reprofilage de la voie Ity-Zouan-Hounien ;
- **les infrastructures électriques**, à travers notamment le financement des travaux d'extension du réseau électrique dans les localités de Méantouo et de Bloléquin village, etc.

Les principales régions ayant bénéficié des financements FDLM abondés par les entreprises du secteur minier sont au nombre de sept (7). Il s'agit du TONPKI (2,37 milliards FCFA ; 38,3%), de la MARAHOUE (1,2 milliard FCFA ; 10,8%), du LOH-DJIBOUA (728,9 millions FCFA ; 11,8%) du PORO (703,3 millions FCFA ; 8,04%), du KABADOUGOU (343,5 millions FCFA ; 3,58%), et du BAFING (213,2 millions FCFA ; 3,12%).

Situation financière des entreprises du portefeuille de l'Etat

Situation financière globale

Une hausse du chiffre d'affaires et du résultat net global en lien avec les performances des sous-secteurs « Hydrocarbures » et « Mines »

A périmètre identique, le chiffre d'affaires global réalisé par les sociétés du portefeuille de l'Etat s'est établi à 7 498 milliards FCFA en 2022, contre 5 445 milliards FCFA en 2021, 4 913 milliards FCFA en 2020 et 5 084 milliards FCFA en 2019. La plupart des sous-secteurs ont vu leur chiffre d'affaires évoluer positivement : « Hydrocarbures » (+75%), « Mines » (+21%), « Transports » (+19%), « Eau et assainissement » (+16,5%), « Autres services » (+16%), « Finance » (+14%), « Electricité » (+6%) et « Technologie, Télécom et Poste » (+3%). Cependant, comparativement à l'exercice 2021, les chiffres d'affaires des sous-secteurs « Agriculture et agro-industrie », « Bâtiment et Infrastructures » et « Média » ont connu des baisses respectives de 0,4%, 7% et 7,4%.

Les sociétés qui enregistrent les taux de croissance les plus significatifs (supérieur à 50%) de leur chiffre d'affaires entre 2021 et 2022 sont : SMF (+5947%), SIR (+93%), BM (+93%), PMY (+61%), AGEF (+57%), PETROCI HOLDING (+56%), CMB (+55%), SODEMI (+54%) et QUIPUX (+52%).

En termes de contribution individuelle, les sociétés SIR, ORANGE CI, PETROCI, VECI et LONACI enregistrent les chiffres d'affaires les plus importants, cumulant 4 660 milliards FCFA, soit près de deux tiers (62%) du chiffre d'affaires global réalisé par le portefeuille de l'Etat en 2022.

Par ailleurs, la quote-part publique dans le chiffre d'affaires global a augmenté de 40% pour se fixer à 3 138 milliards FCFA.

Les entreprises du portefeuille de l'Etat ont maintenu la bonne dynamique observée ces dernières années, avec un résultat net cumulé qui se chiffre à 793 milliards FCFA en 2022, contre 523 milliards FCFA en 2021, 478 milliards FCFA en 2020 et 400 milliards FCFA en 2019 à périmètre constant.

Cette performance du portefeuille au sens du résultat net a été particulièrement portée par les sous-secteurs « Mines » et

« Hydrocarbures » dont les résultats nets ont respectivement progressé de 102,43 milliards FCFA (+338%) et de 101,27 milliards FCFA (+42%), comparativement à 2021. Le sous-secteur « Mines » a bénéficié de la montée en puissance des mines d'or de YAOURE et FLOLEU tandis que les entreprises du sous-secteur « Hydrocarbures » ont tiré profit de la hausse des cours pétroliers sur le marché international, ayant induit des marges importantes parallèlement à la hausse des volumes de produits pétroliers commercialisés.

En termes d'amélioration du résultat net du portefeuille, deux (2) sociétés ont enregistré une contribution significative, cumulant 200,69 milliards FCFA d'augmentation de leur résultat net par rapport à 2021. Il s'agit des sociétés SIR (+100,43 milliards FCFA) et PMY (+100,26 milliards FCFA).

Par ailleurs, la quote-part publique dans ce résultat net s'établit à 206,76 milliards FCFA, en hausse de 64% par rapport à 2021.

Contributions par niveau de participation

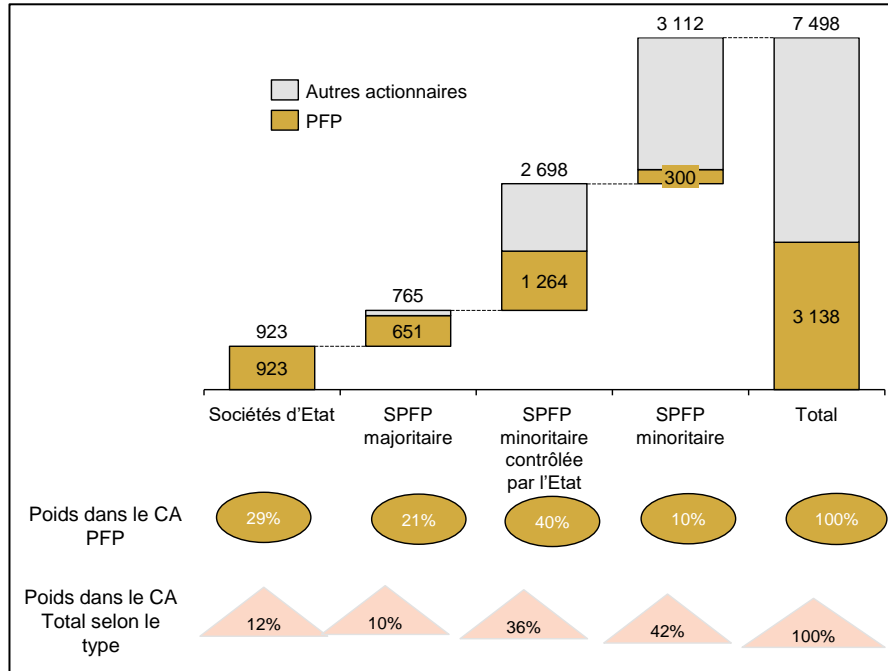
Les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat contribuent le plus à la formation de la quote-part publique dans le chiffre d'affaires...

Comme illustré par le graphique 4 ci-après, les SPFP minoritaire et les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat comptent pour environ 78% du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat. Ces deux (2) types de sociétés ont réalisé respectivement des chiffres d'affaires de 3 112 milliards FCFA et 2 698 milliards FCFA en 2022. Cette situation s'explique par le fait que la plupart de ces sociétés évoluent dans des secteurs marchands, contrairement aux SODE et aux SPFP majoritaire qui évoluent généralement dans des secteurs non marchands.

La quote-part publique dans le chiffre d'affaires par niveau de participation se répartit comme suit :

- **SODE :** 923,02 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire :** 650,95 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat :** 1 263,60 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire :** 300,45 milliards FCFA.

Graphique 4 : Situation du chiffre d'affaires rapporté à la participation financière publique vs autres actionnaires, en 2022 (en milliards FCFA)



... en outre les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat contribuent le plus à la quote-part publique dans le résultat net

Les participations minoritaires contribuent à environ 72% (573,9 milliards FCFA) du résultat net global dégagé par le portefeuille de l'Etat sur l'exercice 2022, suivies des SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat avec une contribution de 16%, pour les mêmes raisons énoncées ci-dessus, pendant que les SODE et les SPFP majoritaire contribuent, respectivement, à hauteur de 7% et 5% (voir graphique 5).

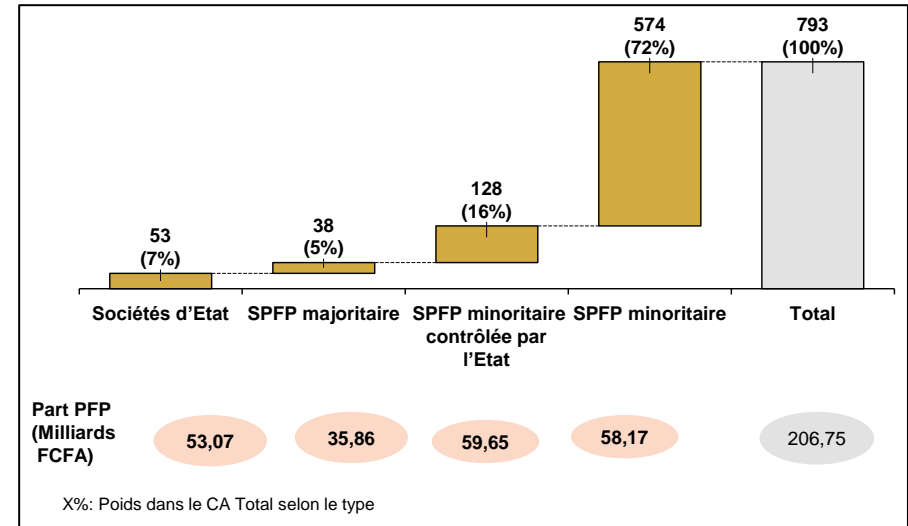
Par type de sociétés, le résultat net enregistre une amélioration avec une croissance plus prononcée pour les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat (+394%), les SODE (+131%) et les SPFP minoritaire (+30%).

La quote-part publique dans le résultat net est portée par les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat qui cumulent 29% de ce résultat, comme illustré dans le graphique ci-dessus.

Plus spécifiquement, la quote-part publique dans le résultat net, par niveau de participation de l'Etat, a évolué de la manière suivante :

- **SODE** : d'un bénéfice de 23,65 milliards FCFA en 2021 à un bénéfice de 53,07 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire** : d'un bénéfice de 34,78 milliards FCFA en 2021 à un bénéfice de 35,86 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat** : d'un bénéfice de 11,97 milliards FCFA en 2021 à un bénéfice de 59,65 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire** : d'un bénéfice de 55,39 milliards FCFA en 2021 à un bénéfice de 58,17 milliards FCFA.

Graphique 5 : Situation du résultat net par niveau de participation, en 2022 (en milliards FCFA)



Contributions par segments

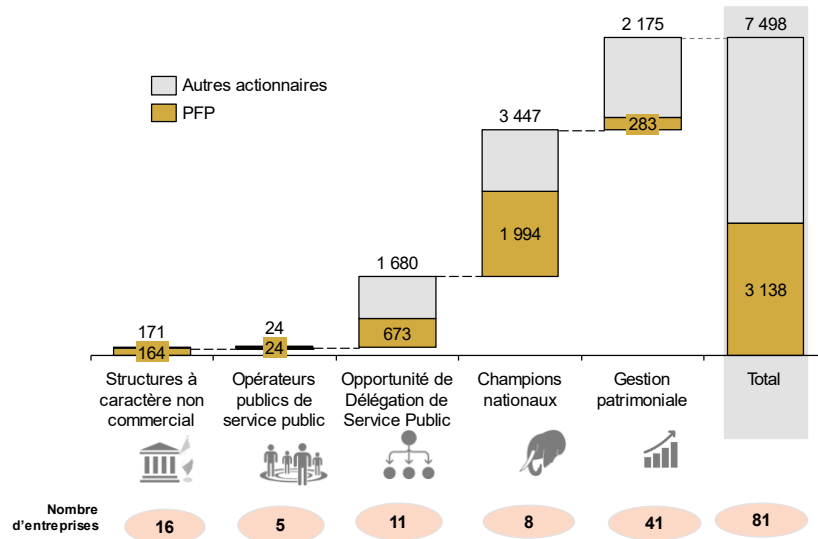
Le segment « *Champions nationaux* » représente près de la moitié (46%) de la quote-part publique dans le chiffre d'affaires...

Les sociétés du segment « *Champions Nationaux* » cumulent 46% du chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat au 31 décembre 2022. La performance de ce segment est portée par les sociétés SIR (2 661,1 milliards FCFA) et PETROCI HOLDING (518,64 milliards FCFA).

Le segment « *Gestion patrimoniale* » se classe en deuxième position (29%) en lien avec les performances des sociétés VECI (488,90 milliards FCFA) et PMY (298,81 milliards FCFA).

A contrario, le segment « *Opérateurs publics de service public* » enregistre la plus faible contribution au chiffre d'affaires global du portefeuille de l'Etat en 2022 (0,3%) nonobstant le chiffre d'affaires réalisé par la RTI (8,6 milliards FCFA).

Graphique 6 : Situation du chiffre d'affaires par segment, rapporté à la participation financière publique vs autres actionnaires, en 2022 (en milliards FCFA)



...tandis que le résultat net du portefeuille est dominé par le segment « *Gestion patrimoniale* »

Le résultat net des sociétés du segment « *Gestion patrimoniale* » représente un peu plus de la moitié (53%) du résultat net global du portefeuille de l'Etat en 2022. Cette réalisation est soutenue par la forte présence des sociétés minières.

La contribution des sociétés du segment « *Opportunité de Délégation de Service Public* » se situe à 24% (187,05 milliards FCFA) du résultat net global, pendant que celle des sociétés du segment « *Structures non commerciales* » représente 4% (29,22 milliards FCFA).

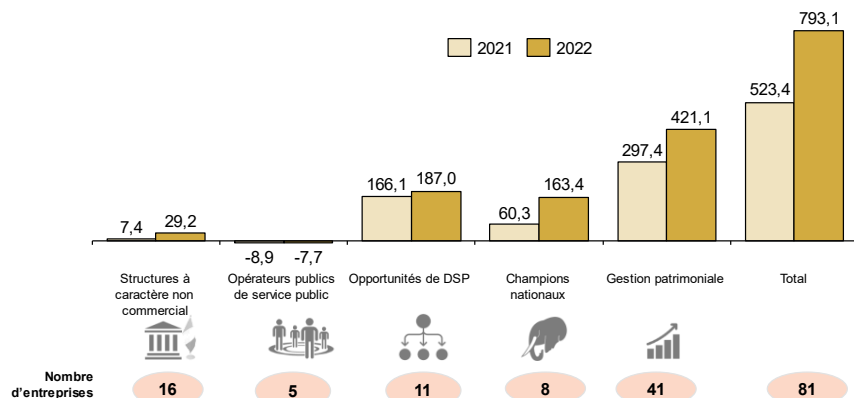
En outre, seul le segment « *Opérateurs Publics de Service Public* » affiche un résultat net déficitaire au titre de l'exercice 2022, qui se situe à 7,73 milliards FCFA.

De 2021 à 2022, les résultats nets cumulés par segment ont évolué de la manière suivante :

- **hausse de 1,16 milliard FCFA pour le segment « *Opérateurs publics de service public* »**, imputable, à l'effet combiné de la hausse cumulée de 2,81 milliards FCFA des résultats nets des sociétés IDT, AGEF, SNPECI et RTI, et de la baisse de 1,65 milliard FCFA du résultat net de Poste CI ;
- **hausse de 21,81 milliards FCFA pour le segment « *Structures non commerciales* »**, résultant de la hausse cumulée de 27,35 milliards des résultats nets de CI-ENERGIES, ANSUT, ONEP et CNRA, et de la baisse cumulée de 5,54 milliards FCFA des résultats nets de SODEMI, SODEFOR, ANADER, ONAD et I2T ;
- **hausse de 20,92 milliards FCFA pour le segment « *Opportunité de Délégation de Service Public* »**, attribuable à la hausse cumulée de 32,44 milliards FCFA des résultats nets des sociétés ORANGE CI, PAA, SOCOPRIM, CIE, LONACI-SEM, SODECI, AERIA, PASP et SODEXAM en dépit de la baisse cumulée de 11,52 milliards FCFA des résultats nets de la SOTRA et de la SITARAIL ;
- **hausse de 103,15 milliards FCFA pour le segment « *Champions nationaux* »**, imputable, principalement, à l'effet combiné de la hausse cumulée de 115,29 milliards FCFA des résultats nets des sociétés SIR, AIR CI et BNETD ;

- hausse de 122,60 milliards FCFA pour le segment « Gestion patrimoniale », imputable, principalement, à la hausse cumulée de 200,79 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PMY, SMF, SMI, BGM et CMB, nonobstant la baisse cumulée de 96,15 milliards FCFA des résultats nets de TONGON SA, SMD, PMCI et HGM.

Graphique 7 : Situation du résultat net par segment en 2021 et 2022 (en milliards FCFA)

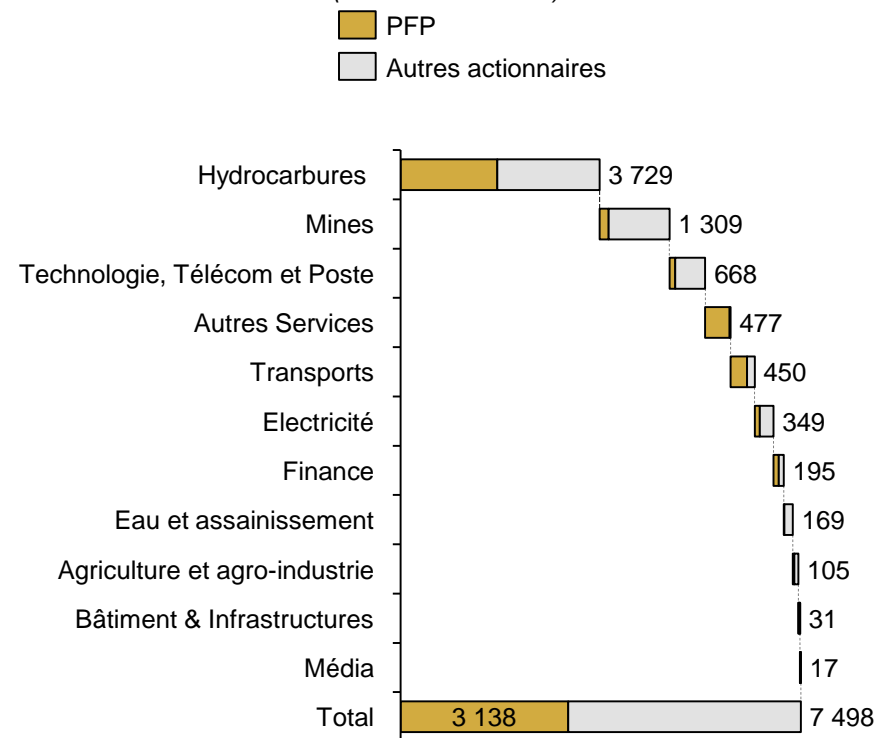


Contributions par secteur

Un chiffre d'affaires dominé par le sous-secteur « Hydrocarbures »

Le sous-secteur « Hydrocarbures », avec un chiffre d'affaires de 3 728,54 milliards FCFA, représente 50% du chiffre d'affaires global des onze (11) sous-secteurs que compte le portefeuille de l'Etat. Il est suivi des sous-secteurs « Mines » et « Technologie, Télécom et Poste » dont les chiffres d'affaires sont respectivement de 1 308,70 milliards FCFA (17% du chiffre d'affaires global) et 668,08 milliards FCFA (9% du chiffre d'affaires global) (voir graphique 8).

Graphique 8 : Situation du chiffre d'affaires par sous-secteur, en 2022 (en milliards FCFA)



Le résultat net global du portefeuille de l'Etat est porté par les entreprises du sous-secteur « Mines »

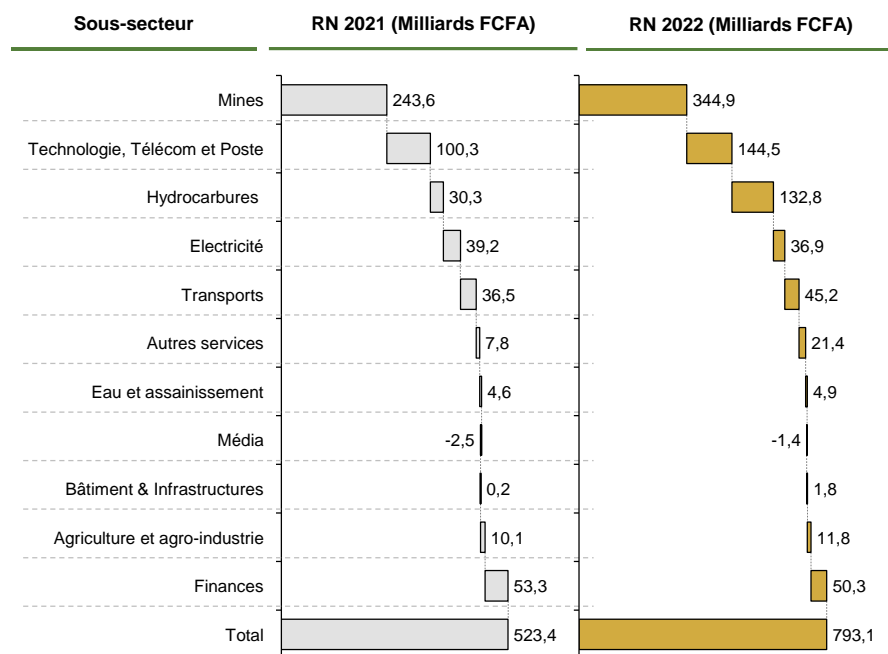
Le résultat net varie selon le sous-secteur d'activité, dominé par le sous-secteur « Mines » qui cumule près de la moitié (344,90 milliards FCFA) du résultat net global du portefeuille de l'Etat à fin 2022. Les autres sous-secteurs qui contribuent le plus à la formation du résultat net global sont les suivants : « Technologie, Télécom et Poste » (144,52 milliards FCFA), « Hydrocarbures » (132,75 milliards FCFA), « Finance » (50,28 milliards FCFA) et « Transports » (45,18 milliards FCFA).

L'évolution du résultat net par sous-secteur d'activités en 2022, comparativement à 2021, se présente comme suit :

- **Hydrocarbures – une hausse de 102,43 milliards FCFA** occasionnée principalement par la hausse cumulée de 102,98 milliards FCFA des résultats nets des sociétés SIR, VECI et GESTOCI amortie par la baisse cumulée de 544 millions FCFA des résultats nets de PETROCI HOLDING et SIFAL ;
- **Mines – une hausse de 101,27 milliards FCFA**, due essentiellement à la hausse cumulée de 200,79 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PMY, SMF, BGM, CMB et SMI en dépit de la baisse cumulée de 96,16 milliards FCFA des résultats nets de SMD, TONGON SA, SODEMI, SMI, HGM et PMCI ;
- **Technologie, Télécom et Poste – une hausse de 44,18 milliards FCFA**, grâce à la hausse cumulée de 45,82 milliards FCFA des résultats nets des sociétés ORANGE CI, ANSUT, GUCE CI et QUIPUX-AFRIQUE, malgré la baisse de 1,65 milliard FCFA du résultat net de PCI ;
- **Autres services – une hausse de 13,63 milliards FCFA**, imputable à la hausse cumulée de 13,66 milliards FCFA des résultats nets des sociétés BNETD, LONACI et INS, nonobstant la baisse de 34 millions FCFA du résultat net de ADCI ;
- **Transports – une hausse de 8,67 milliards FCFA**, due à la hausse cumulée de 20,20 milliards FCFA des résultats nets des sociétés PAA, SOCOPRIM, AERIA, PASP, AGEROUTE, SODEXAM, OIC et AIR CI, malgré la baisse cumulée de 11,54 milliards FCFA des résultats nets de SOTRA, SITARAIL et SIPF ;

- **Agriculture et agro-industrie – une hausse de 1,73 milliard FCFA**, occasionnée par la hausse cumulée de 9,21 milliards FCFA des résultats nets des sociétés TRCI, CNRA et CI-ENGINEERING et de la baisse cumulée de 7,48 milliards FCFA des résultats nets des sociétés CIDT, IPS (WA), SODEFOR, SIVAC, ANADER et I2T ;
- **Bâtiment et Infrastructures – une hausse de 1,69 milliard FCFA**, due principalement à la hausse cumulée de 6,59 milliards FCFA des résultats nets de LBTP et AGEF, en dépit de la baisse cumulée de 771,2 millions FCFA des résultats nets des sociétés SGMT, MGB et ANAH ;
- **Média – une hausse de 1,03 milliard FCFA**, résultant de la hausse cumulée des résultats nets des trois (3) sociétés évoluant dans le secteur : IDT, SNPECI et RTI ;
- **Eau et assainissement – une amélioration de 315,4 millions FCFA**, due à l'effet combiné de la hausse cumulée de 591,2 millions FCFA des résultats nets des sociétés ONEP et SODECLI, et de la baisse de 275,7 millions FCFA du résultat net de l'ONAD ;
- **Electricité – une baisse de 2,30 milliards FCFA**, due principalement à l'effet combiné de la baisse de 6,01 milliards FCFA du résultat net de CIPREL, en dépit de la hausse de 3,65 milliards FCFA du résultat net de CI-ENERGIES ;
- **Finance – une baisse de 3,01 milliards FCFA**, imputable en grande partie à l'effet combiné de la baisse cumulée de 18,50 milliards FCFA des résultats nets des sociétés BNI, DC/BR et VERSUS BANK et BPCI, et de la hausse cumulée de 15,49 milliards FCFA des résultats nets des sociétés SIB, BRVM et BHCI.

Graphique 9 : Situation du résultat net par sous-secteur d'activités, en 2022 (en milliards FCFA)



Classement des entreprises du portefeuille de l'Etat en 2022

Un top-10 du résultat net dominé par les sociétés d'exploitation minière, la SIR et Orange CI

Au 31 décembre 2022, les meilleures performances individuelles en termes de résultat net ont été réalisées principalement par PMY, suivie des sociétés SIR et ORANGE CI (voir tableau 2).

Tableau 2 : Les 10 meilleures performances de 2022 en termes de résultat net (en millions FCFA)

SOCIÉTÉS	CAPITAL	PFP ⁵	RN 2021	RN 2022
PMY	606	10,00%	71 519	171 776
SIR	39 000	47,28%	24 673	125 105
ORANGE CI	6 026	5,00%	104 279	123 371
SMF	600	10,00%	-4 760	51 173
SMI	600	15,00%	36 763	48 601
SIB	10 000	5,00%	34 031	40 090
PAA	100 000	100,00%	26 926	31 853
TONGON SA	10	10,00%	48 388	27 550
SMD	600	15,00%	59 060	26 552
BNI	25 359	100,00%	35 583	23 444

Les dix (10) meilleures performances, en termes de résultats nets, se répartissent comme suit :

- **par type de société** : sept (7) SPFP minoritaire (PMY, ORANGE CI, SMF, SMI, SIB, TONGON SA et SMD), une (1) société d'Etat (PAA), une (1) SPFP majoritaire (BNI) et une (1) SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat (SIR) ;
- **par segment** : six (6) sociétés du segment « *Gestion patrimoniale* » (PMY, SMF, SMI, SIB, TONGON SA et SMD), deux (2) sociétés du

⁵ Participation Financière Publique

segment « *Champions nationaux* » (SIR et BNI) et deux (2) sociétés du segment « *Opportunités de DSP* » (PAA et ORANGE CI).

Au niveau des performances individuelles et indépendamment du niveau de participation de l'Etat, les sociétés PMY, SIR, ORANGE CI, SMF et SMI ont généré les meilleurs résultats nets, avec une contribution cumulée de 66% à la formation du résultat net du portefeuille de l'Etat (voir tableau 2).

Les dix (10) sociétés présentant les déficits les plus importants cumulent une perte de 58,54 milliards FCFA

Les sociétés HGM, BPCI, ROXGOLD SANGO, PCI et BHCI ont enregistré les plus importantes pertes pour un total de 44,8 milliards FCFA voir tableau 3).

Tableau 3 : Les dix (10) déficits les plus importants de 2021 (en millions FCFA)

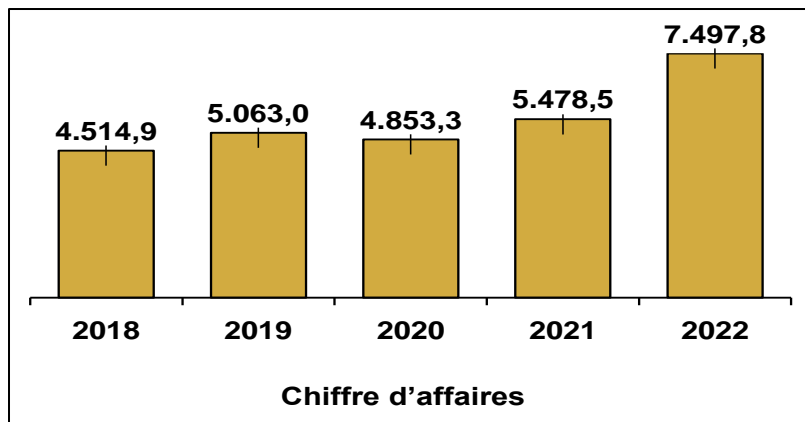
SOCIÉTÉS	CAPITAL	PFP	RN 2021	RN 2022
HGM	600	10,00%	6 609	-12 975
BPCI	53 000	100,00%	-9 071	-12 279
ROXGOLD SANGO	600	10,00%	-1 049	-8 067
PCI	12 664	100,00%	-4 704	-6 358
BHCI	53 176	92,86%	-13 530	-5 125
ANAH (EX-SICOGI)	6 777	100,00%	-4 077	-4 512
PMCI	100	10,00%	19 103	-4 122
SM LAFIGUÉ	600	10,00%	0	-3 832
SITARAIL	5 000	15,00%	-330	-2 757
SOTRA	17 038	60,17%	6 495	-2 594

Par niveau de participation, les dix (10) sociétés les moins performantes du portefeuille de l'Etat, au sens du résultat net en 2022, se répartissent comme suit :

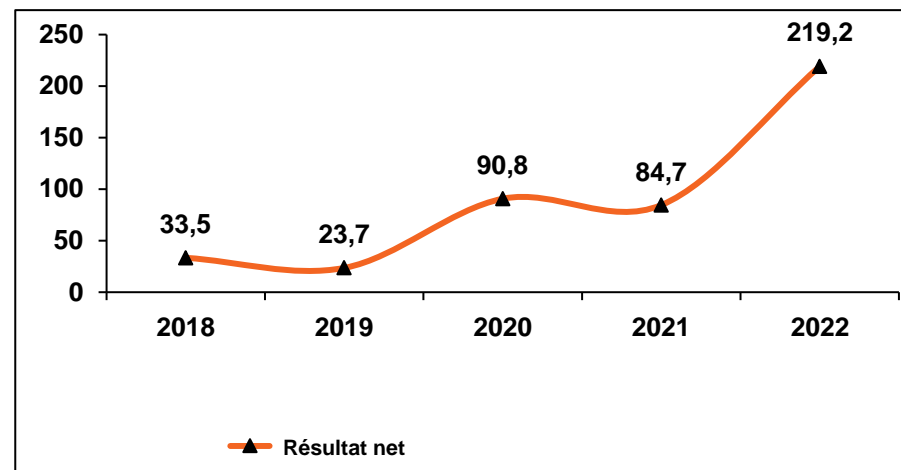
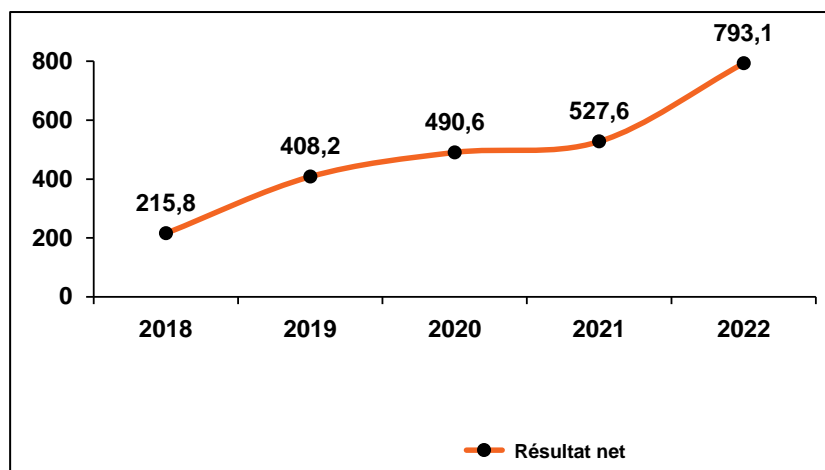
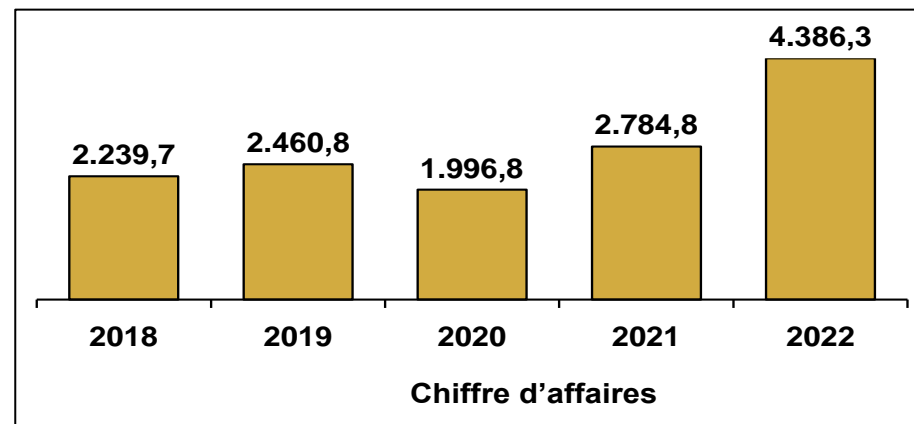
- **par type de société** : cinq (5) SPFP minoritaire (HGM, ROXGOLD SANGO, PMCI, SM Lafigué et SITARAIL), trois (3) sociétés d'Etat (BPCI, PCI et ANAH) et deux (2) SPFP majoritaire (BHCI et SOTRA) ;
- **par segment** : six (6) sociétés du segment « *Gestion patrimoniale* » (HGM, BPCI, ROXGOLD SANGO, BHCI, PMCI et SM Lafigué), deux (2) sociétés du segment « *Opportunité de Délégation de Service Public* » (SOTRA et SITARAIL), une (1) société du segment « *Opérateurs publics de services publics* » (PCI) et une (1) société du segment « *Champions nationaux* » (ANAH).

Les graphiques ci-après résument l'évolution des performances du portefeuille de l'Etat à périmètre non constant.

Graphique 10 : Performance globale du **portefeuille de l'Etat**
à périmètre non constant (en milliards FCFA)

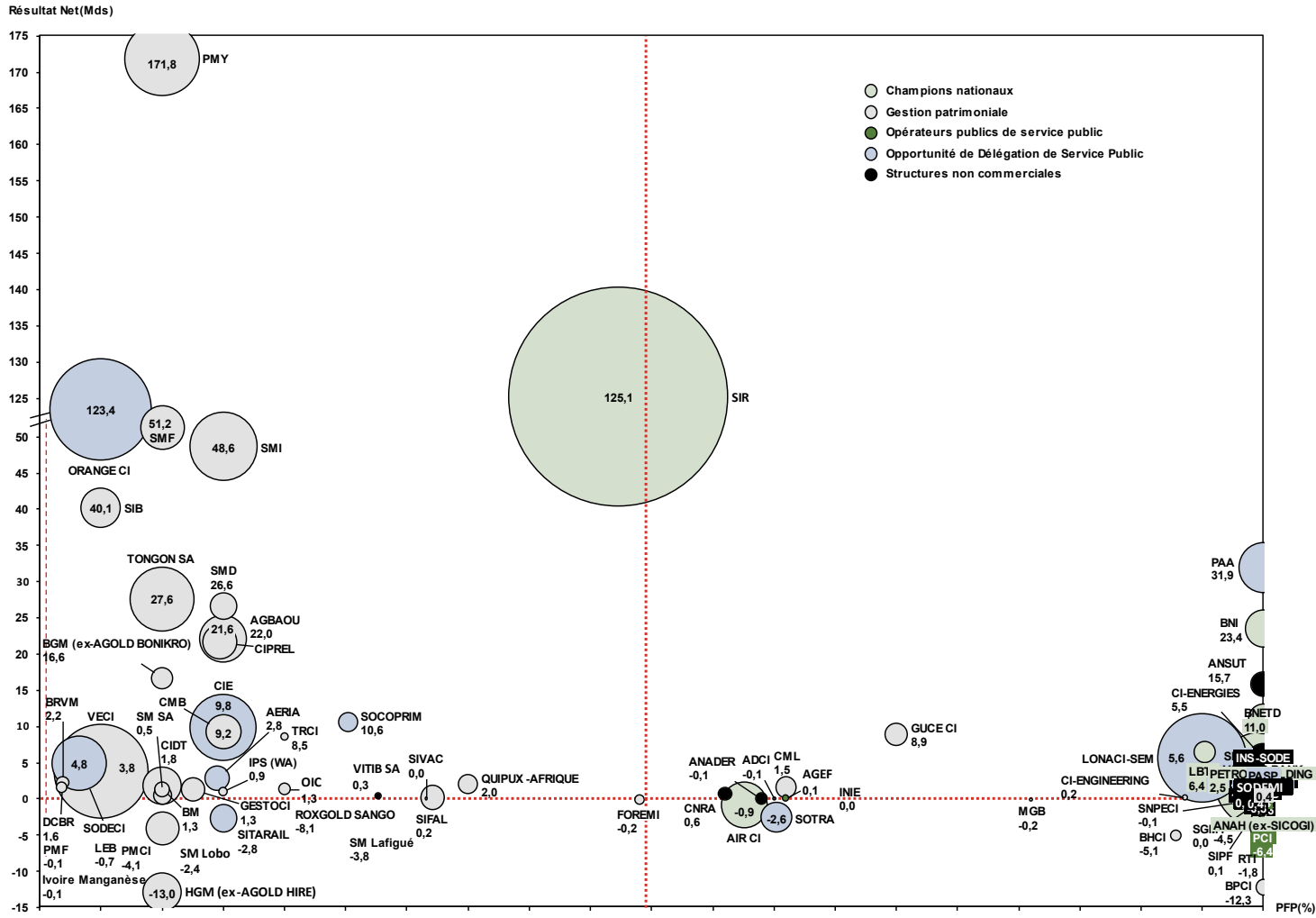


Graphique 11 : Performance des **entreprises publiques**
à périmètre non constant (en milliards FCFA)



Graphique 12 : Performance du portefeuille de l'Etat en 2022

Taille du cercle : représente le Chiffre d'affaires de l'entreprise

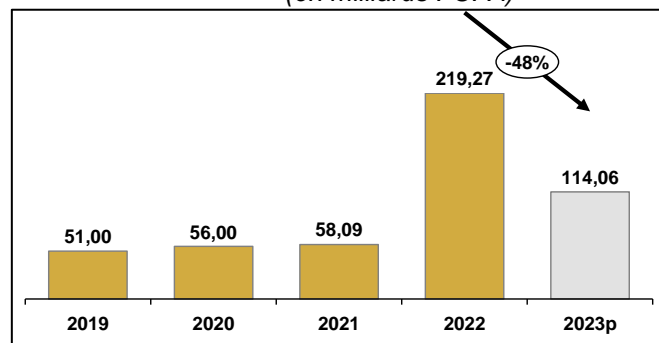


Performance prévisionnelle des entreprises publiques en 2023

Situation globale

La présente section porte sur un périmètre de quarante-sept (47) entreprises publiques dont les budgets de l'exercice 2023 ont été soumis à l'approbation du Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, sur une cible de cinquante-trois (53) entreprises publiques en tenant compte de la SOCITA créée en mars 2023. L'effectif des sociétés ayant transmis⁶ les données requises se compose de vingt-cinq (25) sociétés d'Etat, dix-sept (17) SPFP majoritaire et cinq (5) SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat.

Graphique 13 : Evolution du résultat net des entreprises publiques (en milliards FCFA)



Le résultat net prévisionnel des entreprises publiques ressortirait excédentaire de 114,06 milliards FCFA en 2023, toutefois en baisse par rapport au bénéfice de 219,27 milliards FCFA enregistré en 2022. Ce repli résulterait, en grande partie, de la baisse anticipée par la SIR (-89% par rapport aux réalisations 2022) avec un retour à une situation plus stable sur le marché international des hydrocarbures au cours de l'exercice 2023.

⁶ Hors ADICI, SONITRA pour des difficultés de fonctionnement de leur administration financière et hors SONAPIE, CI-PME, SGPME et SOCITA en raison du non-achèvement de leur constitution à la période du processus budgétaire.

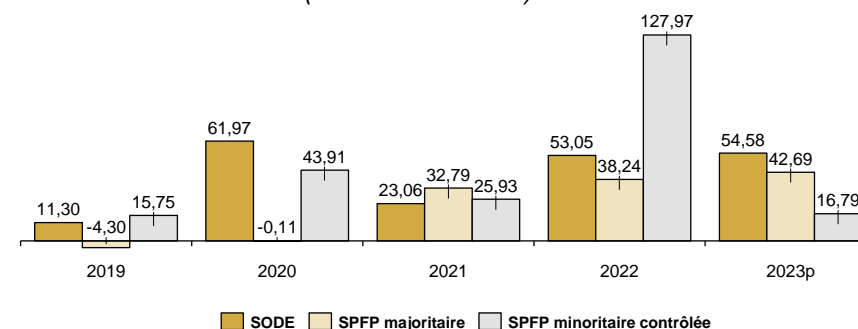
Contributions par niveau de participation

Les SODE prévoient solder l'année 2023 avec un résultat net bénéficiaire de 54,58 milliards FCFA, contre 53,05 milliards FCFA en 2022, notamment du fait des performances attendues du PAA et de PETROCI HOLDING, qui cumulent plus de la moitié (81%) du résultat net projeté pour les SODE.

Les SPFP majoritaire annoncent un résultat net prévisionnel excédentaire de 42,69 milliards FCFA, en amélioration par rapport à l'excédent de 38,24 milliards FCFA réalisé en 2022. Ce résultat net devrait être porté par la BNI qui projette un résultat net excédentaire de 22,68 milliards FCFA, soit un peu plus de la moitié du résultat net consolidé attendu pour les SPFP majoritaire.

Les SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat, quant-à-elles, annoncent un résultat net prévisionnel de 16,79 milliards FCFA, contre une réalisation de 127,97 milliards FCFA en 2022. Cette baisse serait due principalement aux projections en baisse de la SIR (13,57 milliards FCFA contre 125,11 milliards FCFA en réalisation à fin 2022).

Graphique 14 : Evolution du résultat net des entreprises publiques (en milliards FCFA)



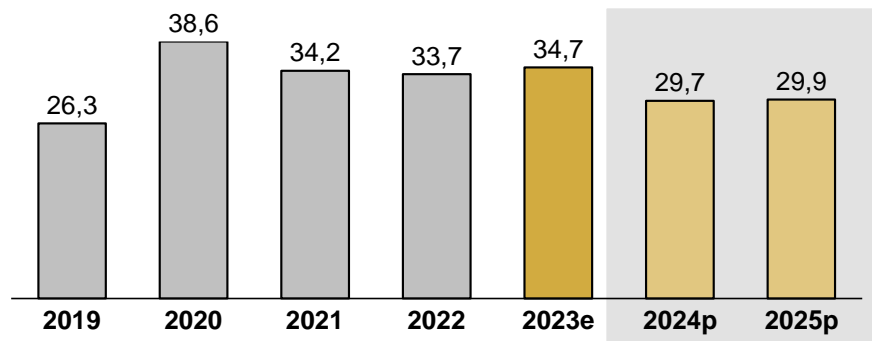
Dividendes nets Etat et prévisions 2024-2025

Les dividendes nets d'IRVM à percevoir en 2023, au titre de l'exercice 2022, sont estimés à 34,7 milliards FCFA (hors compléments à recevoir), contre un montant de 33,7 milliards FCFA perçu au titre de l'exercice 2021 (voir graphique 15).

Les sociétés ORANGE CI (5,67 milliards FCFA), PETROCI (4,25 milliards FCFA), PMY (3,83 milliards FCFA), SMF (3,05 milliards FCFA) et GUCE CI (2,55 milliards FCFA) constituent les cinq (5) premiers pourvoyeurs de dividendes Etat, cumulant 19,34 milliards FCFA, soit 56% du montant net d'IRVM à recouvrer au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022. La baisse, en 2023, des dividendes recouverts sur la société Orange CI au titre de l'exercice 2022, du fait de la cession partielle des actions Orange CI détenues par l'Etat, a été compensée par la hausse des montants à recouvrer auprès des sociétés minières compte tenu de leurs bonnes performances sur l'exercice 2022.

Toutefois, pour les exercices futurs, les dividendes à percevoir pourraient connaître une baisse en 2024 pour se situer à 29,7 milliards FCFA imputable en partie à la baisse de l'actionnariat détenu par l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la société Orange Côte d'Ivoire, principal pourvoyeur de dividendes sur la période 2019-2021.

Graphique 15 : Historique des dividendes perçus et projection des dividendes à percevoir (en milliards FCFA)



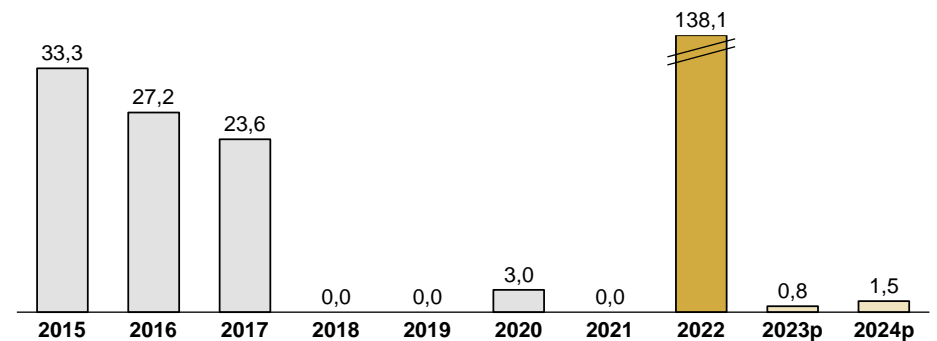
Recettes de privatisation et prévisions 2023-2024

Au cours de la période 2015 à 2022, l'Etat a collecté des recettes de privatisation d'un montant total de 225,31 milliards FCFA, réparti comme suit : SIB (45,60 milliards FCFA) ; NEI-CEDA (236,1 millions FCFA) ; les Villas attenantes à l'Hôtel Indénié d'Abengourou (43 millions FCFA) ; SUCRIVOIRE (14,65 milliards FCFA) ; NSIA (18 milliards FCFA) ; CIDT (5,50 milliards FCFA) ; SN SOSUCO (169,7 millions FCFA) ; PALMAFRIQUE (3,04 milliards FCFA) ; ORANGE CI (138,15 milliards FCFA).

Les cessions des parts de l'Etat dans la société ORANGE CI a été entièrement finalisée via la BRVM à la date du 30 décembre 2022. Concernant CI-ENGINEERING, le processus envisagé pour 2023 n'a pas encore abouti, en raison du désistement d'un premier repreneur. Le processus devrait suivre son cours en dépit de la situation financière délicate (capitaux propres déficitaires) de la société.

En outre, il est envisagé la cession des parts résiduelles de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le capital de la société CIDT (10%) pour une recette projetée à 1,5 milliard FCFA en 2024.

Graphique 16 : Historique et projection des recettes de privatisation (en milliards FCFA)





***Enjeux liés aux
Finances Publiques***

Comme toute entité exerçant une activité économique, les sociétés du portefeuille de l'Etat participent au financement du budget de l'Etat. La contribution de celles-ci s'opère à travers des ressources fiscales et non fiscales (dividendes notamment).

Recettes fiscales

Les ressources fiscales dues à l'Etat par les sociétés du portefeuille de l'Etat proviennent :

1. des impôts et taxes ;
2. des impôts sur le résultat (BIC).

En 2022, les impôts dus par les sociétés du portefeuille de l'Etat se sont établis à 420,17 milliards FCFA contre 349,83 milliards FCFA en 2021. Ce montant est réparti comme suit :

1. au titre des impôts et taxes, 199,44 milliards FCFA, contre 172,95 milliards FCFA en 2021 ;
2. au titre des impôts sur le résultat, 220,73 milliards FCFA, contre 176,87 milliards FCFA en 2021.

Situation fiscale par secteur d'activités

Agriculture et agro-industrie

En 2022, le montant des impôts dus par le sous-secteur « *Agriculture et agro-industrie* » s'est établi à 1,61 milliards FCFA contre 3,78 milliards FCFA en 2021.

Cette baisse est imputable principalement à la réduction des impôts de TRCI et du CNRA pour un montant cumulé de 2,63 milliards FCFA, atténuée par une augmentation de 729,4 millions FCFA des impôts cumulés dus par les sociétés CIDT, IPS et SODEFOR.

La contribution de ce sous-secteur à la formation des impôts dus à l'Etat est passée de 1,08% en 2021 à 0,38% en 2022.

Autres Services

Les impôts dus par le sous-secteur « *Autres Services* » ont considérablement augmenté, passant de 11,2 milliards FCFA en 2021 à 18,62 milliards FCFA en 2022.

Cette hausse résulte principalement de la hausse des impôts dus par la LONACI-SEM, le BNETD et l'INS pour un montant cumulé de 7,41 milliards FCFA.

La contribution de ce sous-secteur aux impôts dus à l'Etat est passée de 3,20% en 2021 à 4,43% en 2022.

Bâtiment & Infrastructures

En 2022, les impôts dus par le sous-secteur d'activités « *Bâtiment & Infrastructures* » se sont établis à 4,21 milliards FCFA, contre 3,11 milliards FCFA enregistré en 2021, occasionné par l'effet combiné de la hausse de 1,10 milliard FCFA des impôts dus par l'AGEF, le LBTP, l'ANAH et la SGMT.

La contribution de ce sous-secteur à la formation des impôts dus à l'Etat est passé de 0,89% en 2021 à 1% en 2022.

Eau et Assainissement

Les impôts dus à l'Etat par les entreprises du sous-secteur « *Eau et Assainissement* » se sont fixés à 6,93 milliards FCFA en 2022, contre 4,50 milliards FCFA enregistrés en 2021, en raison principalement de la hausse de 2,44 milliards FCFA des impôts cumulés des sociétés SODECI et ONEP, malgré la baisse de 11,4 millions des impôts dus par l'ONAD.

La contribution de ce sous-secteur à la formation des impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2022, s'établit à 1,65% contre 1,29% en 2021.

Electricité

Au titre de l'exercice 2022, les impôts dus à l'Etat par ce sous-secteur se sont établis à 20,81 milliards FCFA, contre 15,94 milliards FCFA en 2021, imputable en grande partie à la hausse cumulée de 4,87 milliards FCFA des impôts dus par les trois (3) sociétés qui constituent ce portefeuille (CIPREL, CI ENERGIE, CIE).

La contribution de ce sous-secteur à la formation des impôts dus est passée de 4,56% en 2021 à 4,95% en 2022.

Finance

En 2022, le montant des impôts dus par les sociétés du sous-secteur « *Finance* » s'est situé à 11,48 milliards FCFA, contre 21,42 milliards FCFA enregistré en 2021. Cette baisse résulte essentiellement de la diminution de 9,92 milliards FCFA des impôts dus par les sociétés BHCI, Versus Bank et la SIB.

La contribution de ce sous-secteur à la formation des impôts dus à l'Etat s'élève à 2,73% en 2022, contre de 6,12% en 2021.

Hydrocarbures

Les impôts dus par le sous-secteur « *Hydrocarbures* » sur l'exercice 2022 se sont fixés à 84,15 milliards FCFA contre 43,66 milliards FCFA en 2021, en raison de l'augmentation cumulé de 40,28 milliards FCFA des impôts dus par la SIR, PETROCI HOLDING et GESTOCI combiné malgré la réduction de 90,7 millions FCFA au niveau des impôts dus par la société SIFAL.

La contribution de ce sous-secteur à la formation des impôts dus à l'Etat est ressortie à 20,03% en 2022 contre 12,48% en 2021.

Médias

Les impôts dus par le sous-secteur « *Médias* » sont passés de 1,32 milliard FCFA en 2021 à 1,30 milliard FCFA en 2022. Le montant est resté

quasiment stable avec un recul des impôts dus par la RTI et la SNPECI d'un montant cumulé de 273,2 millions FCFA, compensé par la hausse des impôts dus par l'IDT de 254 millions FCFA.

La contribution de ce sous-secteur à la formation des impôts dus à l'Etat est de 0,31% en 2022, contre 0,38% en 2021.

Mines

Le sous-secteur « *Mines* » a enregistré, en 2022, des impôts évalués à 134,50 milliards FCFA, contre 110 milliards FCFA en 2021. Cette augmentation est imputable en grande partie à la hausse cumulée de 38,56 milliards FCFA des impôts dus par les sociétés SMF, PMY, AGBAOU, BGM et CMB, atténuée par la baisse cumulée de 12,99 milliards FCFA des impôts TONGON SA, SMD, PMCI et HGM.

La contribution de ce sous-secteur aux impôts dus à l'Etat s'est fixée à 32,01% contre 31,45% en 2021.

Technologie, Télécom et Poste

Les impôts dus à l'Etat par le sous-secteur « *Technologie, Télécom et Poste* » sont passés de 120,76 milliards FCFA en 2021 à 118,73 milliards FCFA en 2022, en raison, de la régression de 6 milliards FCFA des impôts dus par ORANGE CI, couplé à la hausse cumulée de 4,1 milliards FCFA des impôts de l'ANSUT, GUCE CI, QUIPUX AFRIQUE, SNDI et VITIB.

La contribution de ce sous-secteur aux impôts dus à l'Etat est passée de 34,52% en 2021 à 28,26% en 2022.

Transports

En 2022, les impôts dus par le sous-secteur « *Transports* » se sont établis à 17,84 milliards FCFA, contre 14,13 milliards FCFA en 2021, en raison de la hausse cumulée 3,71 milliards FCFA des impôts dus par le PAA, AIR CI, AGEROUTE, AERIA et SODEXAM, assemblée à la baisse cumulée de 543,4 millions FCFA des impôts dus par le PASP et SITARAIL.

La contribution de ce sous-secteur aux impôts dus à l'Etat se fixe à 4,25% en 2022 contre 4,04% en 2021.

Tableau 4 : Impôts par sous-secteur d'activités (en millions FCFA)

Année	Impôts et taxes			Impôt BIC			Total Impôt dus		
	2 021	2 022	Var	2 021	2 022	Var	2 021	2 022	Var
Agriculture et agro-industrie	3 548	2 967	-16,37%	232	- 1 360	-685,41%	3 780	1 607	-57,50%
Proportion (%)	2%	1%		0,13%	NA		1,08%	0,38%	
Bâtiment & Infrastructures	1 121	1 967	75,55%	1 989	2 245	12,84%	3 110	4 212	35,44%
Proportion (%)	1%	1%		1,12%	1,02%		0,89%	1,00%	
Eau et assainissement	2 384	4 148	73,97%	2 114	2 783	31,65%	4 498	6 930	54,08%
Proportion (%)	1%	2%		1,20%	1,26%		1,29%	1,65%	
Electricité	8 499	11 230	32,14%	7 445	9 583	28,73%	15 944	20 814	30,55%
Proportion (%)	5%	6%		4,21%	4,34%		4,56%	4,95%	
Finance	24	-	-100,00%	21 401	11 479	-46,36%	21 425	11 479	-46,42%
Proportion (%)	0%	0%		12,10%	5,20%		6,12%	2,73%	
Hydrocarbures	15 013	16 839	12,16%	28 644	67 307	134,98%	43 657	84 145	92,74%
Proportion (%)	9%	8%		16,19%	30,49%		12,48%	20,03%	
Média	1 252	1 066	-14,90%	70	237	240,69%	1 322	1 303	-1,45%
Proportion (%)	1%	1%		0,04%	0,11%		0,38%	0,31%	
Technologie, Télécom et Poste	62 712	64 179	2,34%	58 045	54 550	-6,02%	120 758	118 728	-1,68%
Proportion (%)	36%	32%		32,82%	24,71%		34,52%	28,26%	
Mines	62 561	78 937	26,18%	47 442	55 561	17,11%	110 003	134 499	22,27%
Proportion (%)	36%	40%		26,82%	25,17%		31,45%	32,01%	
Autres services	7 783	10 879	39,77%	3 420	7 738	126,28%	11 203	18 617	66,18%
Proportion (%)	5%	5%		1,93%	3,51%		3,20%	4,43%	
Transports	8 055	7 231	-10,23%	6 072	10 610	74,73%	14 127	17 840	26,29%
Proportion (%)	5%	4%		3,43%	4,81%		4,04%	4,25%	
Total général	172 952	199 442	15,32%	176 874	220 732	24,80%	349 826	420 175	20,11%

Situation fiscale en fonction du niveau de participation financière publique

En 2022, les impôts dus à l'Etat, en fonction du niveau de participation se présentent de la manière suivante :

- **Sociétés d'Etat** : 72,31 milliards FCFA, contre 52,57 milliards FCFA en 2021. Ces impôts représentent 17,21% du total des impôts dus contre 15,03% en 2021. Le plus important contributeur est PETROCI HOLDING avec 40,26 milliards FCFA d'impôts ;
- **SPFP majoritaire** : 31,46 milliards FCFA en 2022, contre 35,98 milliards FCFA en 2021. La LONACI-SEM a été la plus importante société contributrice avec 12,41 milliards FCFA d'impôts. Les participations majoritaires ont contribué à hauteur de 7,49 % du total des impôts dus à l'Etat en 2022, contre 10,29% en 2021 ;
- **SPFP minoritaire contrôlées par l'Etat** : 40,57 milliards FCFA en 2022 contre 9,17 milliards FCFA en 2021. Ces impôts représentent 9,66% du total des impôts dus en 2022, contre 2,62% en 2021. Le plus important contributeur au niveau de ce type de sociétés est la SIR avec un montant de 34,52 milliards FCFA d'impôts ;
- **SPFP minoritaire** : 275,82 milliards FCFA en 2022, contre 252,1 milliards FCFA en 2021. Ces impôts représentent 65,65% du total des impôts dus en 2022, contre 72,06% en 2021. Le plus important contributeur est ORANGE CI avec 103,21 milliards FCFA d'impôts.

Tableau 5 : Impôts par niveau de participation (en millions FCFA)

*Année	Impôts et taxes			Impôt BIC			Total Impôt dus		
	2 021	2 022	Var	2 021	2 022	Var	2 021	2 022	Var
Sociétés d'Etat	17 555	16 304	-7,12%	35 017	56 005	59,94%	52 572	72 309	37,54%
Proportion (%)	10,15%	8,17%		19,80%	25,37%		15,03%	17,21%	
SPFP majoritaire	11 483	15 170	32,11%	24 502	16 293	-33,50%	35 985	31 463	-12,56%
Proportion (%)	6,64%	7,61%		13,85%	7,38%		10,29%	7,49%	
SPFP minoritaire	135 881	155 140	14,17%	116 215	120 684	3,85%	252 096	275 824	9,41%
Proportion (%)	78,57%	77,79%		65,71%	54,67%		72,06%	65,65%	
SPFP minoritaire contrôlée par l'Etat	8 034	12 828	59,68%	1 140	27 750	2334,83%	9 174	40 578	342,33%
Proportion (%)	4,65%	6,43%		0,64%	12,57%		2,62%	9,66%	
Total général	172 952	199 442	15,32%	176 874	220 732	24,80%	349 826	420 175	20,11%

Situation fiscale en fonction du segment

En 2022, les impôts dus, en fonction des segments d'activités, se présentent de la manière suivante :

- **Champions Nationaux** : 83,76 milliards FCFA en 2022, contre 42,26 milliards FCFA en 2021. Ces impôts représentent 19,94% du total des impôts dus en 2022, contre 12,08% en 2021. Le plus important contributeur est PETROCI HOLDING avec 40,26 milliards FCFA ;
- **Gestion Patrimoniale** : de 152,19 milliards FCFA en 2021 à 171,97 milliards FCFA en 2022. La SMI a été la plus importante société contributrice avec 31,97 milliards FCFA. Le segment « Gestion Patrimoniale » a contribué à hauteur de 40,93% du total des impôts dus en 2022, contre 43,50% en 2021 ;
- **Opérateurs Publics de Service Public** : 3,18 milliards FCFA en 2022, contre 2,34 milliards FCFA en 2021. Ces impôts représentent 0,76% du total des impôts dus en 2022, contre 0,67% en 2021. Le plus important contributeur au niveau de ce type de société est l'AGEF avec un montant de 1,51 milliards FCFA ;
- **Opportunités de Délégation de Service Public** : 145,88 milliards FCFA en 2022, contre 143,29 milliards FCFA en 2021. Ces impôts représentent 34,72% du total des impôts dus en 2022, contre 40,96% en 2021. Le plus important contributeur au niveau de ce type de société est ORANGE CI avec un montant de 103,21 milliards FCFA ;
- **Structures à caractère non Commercial** : 15,39 milliards FCFA en 2022, contre 9,74 milliards FCFA en 2021. Ces sociétés ont contribué à hauteur de 3,66% au total des impôts dus en 2022, contre 2,78% en 2021. Le plus important contributeur est la société ANSUT, avec 7,36 milliards FCFA.

Tableau 6 : Impôts par segments d'activités en (millions FCFA)

*Année	Impôts et taxes								
	2 021	2 022	Var	2 021	2 022	Var	2 021	2 022	Var
Champions nationaux	11 468	13 373	16,61%	30 787	70 392	128,64%	42 255	83 764	98,23%
Proportion (%)	6,63%	6,71%		17,41%	31,89%		12,08%	19,94%	
Gestion patrimoniale	73 025	90 525	23,96%	79 166	81 442	2,87%	152 191	171 967	4,52%
Proportion (%)	42,22%	45,39%		44,76%	36,90%		43,50%	40,93%	
Opérateurs publics de service public	2 240	2 812	25,54%	105	363	247,26%	2 344	3 175	35,43%
Proportion (%)	1,30%	1,41%		0,06%	0,16%		0,67%	0,76%	
Opportunité de Délégation de Service Public	77 824	82 586	6,12%	65 470	63 289	-3,33%	143 294	145 876	1,80%
Proportion (%)	45,00%	41,41%		37,01%	28,67%		40,96%	34,72%	
Structures non commerciales	8 395	10 146	20,86%	1 346	5 246	289,68%	9 741	15 392	57,20%
Proportion (%)	4,85%	5,09%		0,76%	2,38%		2,78%	3,66%	
Total général	172 952	199 442	15,32%	176 874	220 732	24,80%	349 826	420 175	#DIV/0!

43



Gouvernance des entreprises

Actions menées pour l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques

L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité des actions visant le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques. Ainsi, outre les processus usuels liés au suivi des performances et de l'encadrement des risques budgétaires liés aux entreprises publiques, la DGPE s'est attelée à assurer la bonne mise en œuvre de la deuxième édition du programme de Certification des Administrateurs de Sociétés Publiques (CASP), la généralisation du processus de contractualisation et la mise en œuvre du plan d'actions adossé à la nouvelle stratégie de gestion du portefeuille.

Mise en place d'outils de Gouvernance

Afin de faciliter l'application du nouveau cadre juridique du portefeuille de l'Etat, il est apparu opportun de mettre sur pied des mécanismes et outils à l'attention des parties prenantes de la vie des entreprises publiques, notamment les Dirigeants sociaux, Avocats-conseils, Commissaires aux Comptes et le Grand Public.

Il s'agit, entre autres, (i) de la signature des **Lettres de mission des Conseils d'Administration aux Directeurs Généraux**, (ii) de l'élaboration du **Guide de gouvernance** et (iii) de l'élaboration des **Livrets de la « DGPE »**.

Les Lettres de mission ont pour but de fixer les objectifs et actions à réaliser en vue d'atteindre les performances techniques, économiques et financières attendues dans le cadre des missions confiées au Directeur Général. Le processus des lettres de mission signée par le Conseil d'Administration et la Direction Générale a été généralisé à l'ensemble des entreprises publiques.

Le Guide de gouvernance, quant à lui, est une innovation introduite par le nouveau cadre juridique du portefeuille de l'Etat. Il s'agit d'un document édictant des principes de bonne gouvernance issus de la législation en vigueur et des meilleures pratiques. Il a pour finalité de consolider la qualité de la gouvernance des entreprises publiques.

Les Livrets de la « DGPE » sont un ensemble de cinq (5) livrets explicatifs des missions et du fonctionnement des différentes parties prenantes de la

gouvernance et la gestion d'une entreprise publique. Ils viennent en appui au Guide de gouvernance et se rapportent au Conseil d'Administration, à l'Administrateur, au Président du Conseil d'Administration, au Directeur Général, et aux Assemblées d'Actionnaires.

Encadré 1 : Deuxième édition du Certificat des Administrateurs des Sociétés Publiques (CASP II)

Conformément aux dispositions du nouveau cadre juridique des entreprises publiques et de l'arrêté n°0038/MBPE/DGPE du 25 février 2022 portant modalités de mise en œuvre du programme de certification des administrateurs et représentants permanents de l'Etat dans les conseils d'administration des entreprises publiques, il s'est tenu la deuxième édition du programme dénommé Certificat des Administrateurs des Sociétés Publiques, en abrégé CASP.

Pour cette deuxième édition, ce sont cent-soixante-dix (170) administrateurs qui ont été invités à prendre part aux formations coorganisées avec l'Institut National des Administrateurs de Côte d'Ivoire (INAD-CI). Cette édition a rencontré un fort engouement avec la participation effective de 147 administrateurs sur les 170 attendus, soit un taux de participation de 86,5%.

Cette deuxième édition du CASP, à l'instar de la précédente, était structurée en trois (3) modules traitant des aspects liés à la gouvernance et à la gestion des sociétés, à savoir :

- i. gouvernance d'entreprise : principes fondamentaux et pratiques ;
- ii. finance, audit et gestion des risques ;
- iii. mandataires sociaux face à la stratégie et la politique RSE de l'entreprise.

Afin de permettre aux Administrateurs d'avoir une approche complète de leur mission, ces modules ont été renforcés par des sessions de sensibilisation et d'information sur la passation des marchés publics, le nouvel environnement juridique des sociétés publiques, la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que le Pôle Pénal Economique et Financier.

Les participants à cette deuxième édition du CASP ont reçu leurs certificats des mains de Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat au cours de la cérémonie de clôture qui s'est tenue le mercredi 19 juillet 2023 à la salle des fêtes du Sofitel Hôtel Ivoire.

Renforcement du dispositif de suivi et d'anticipation des risques liés à l'endettement des entreprises publiques

Le suivi de l'endettement des entreprises publiques constitue un axe majeur des attributions du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État. Un arrêté fixant le seuil d'emprunt et de garanties des sociétés d'État (Cf. arrêté N°399/MPMB/DPP du 1er juin 2015) a été pris à cet effet. Avec l'opérationnalisation du nouveau cadre juridique, l'encadrement du seuil d'emprunt a été étendu aux sociétés à participation financière publique majoritaire par arrêté n°0037/MBPE/DGPE du 25 février 2022, permettant ainsi d'améliorer le suivi trimestriel effectué par la DGPE.

Dans le but de renforcer davantage le dispositif de suivi de l'endettement, le MBPE a entrepris une étude sur la viabilité de la dette des entreprises publiques, tenant compte de la situation actuelle et au regard des enjeux de développement. Ainsi, six (6) sociétés ont été identifiées comme prioritaires dans la mesure où celles-ci cumulent 96% du stock de la dette des entreprises publiques au 31 décembre 2022.

L'analyse des points de vulnérabilité a nécessité une série de rencontres avec les entreprises concernées, les ministères de tutelle technique et les services en charge du suivi de la dette publique.

Généralisation du processus de contractualisation entre l'Etat et les entreprises publiques

Pour rappel, les contrats de performance (COP) permettent de définir des objectifs de performance opérationnels, techniques, économiques et financiers à atteindre par les entreprises publiques sous la forme d'un programme d'actions de 3 à 5 ans. La conduite de ce processus a fait l'objet d'une CCM en date du 15 juin 2016 pour sa première phase et une CCM en date du 9 janvier 2019 se rapportant à leur généralisation.

Les contrats de performances concernent prioritairement les entreprises publiques, à savoir les sociétés d'Etat, les sociétés à participation financière publique majoritaire et les sociétés à participation financière publique minoritaire contrôlées par l'Etat.

Encadré 2 : Déploiement du dispositif de suivi des agences d'exécution

Par ordonnance n°2016-541 du 20 juillet 2016, le Gouvernement a autorisé la création des Agences d'Exécution en fixant les règles générales de fonctionnement de celles-ci.

Leur création répond au traitement des problématiques stratégiques et de développement sectoriel, notamment celles non couvertes ou insuffisamment couvertes par les services publics, les Etablissements Publics Nationaux et les entreprises publiques. Il s'agit, entre autres, de la gestion du foncier rural, de la mise en œuvre des orientations du Gouvernement en matière de développement rizicole, de la fluidification des transactions financières et opérations d'exportation des entreprises nationales et enfin de la gestion de l'état civil et de l'identification.

Ainsi, cinq (5) Agences d'Exécution ont été créées, à savoir :

1. l'Agence Foncière Rurale (AFOR) avec pour mission la mise en œuvre de la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural ;
2. l'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) en lieu et place de l'Office National de Développement de la Riziculture (ONDR) ;
3. l'Agence pour l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF CI) ;
4. l'Agence Côte d'Ivoire Export (ACI-Exp), en remplacement de l'Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire ;
5. l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI), en remplacement de l'Office National de l'Identification (ONI).

Conformément à l'article 69 du décret 2020-800 du 8 décembre 2021 portant organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat (MBPE), le suivi des Agences d'Exécution incombe à la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE). A cet égard, la DGPE a organisé le 12 mai 2022 à l'hôtel PALM CLUB, un séminaire de présentation du dispositif de suivi et de pilotage des performances des Agences d'Exécution. Il convient de préciser que le suivi effectué par la DGPE ne concerne que les agences d'exécution qui appliquent la comptabilité privée (exclusion de l'APIF au suivi de la DGPE)

Au terme de ce séminaire, les canevas de budget annuel (versions comptabilité privée), du rapport trimestriel d'exécution budgétaire, ainsi que le canevas de bilan annuel de gouvernance ont été validés par les séminaristes puis transmis aux Agences d'Exécution.

A terme, les interactions entre la DGPE et lesdites agences permettront une parfaite appropriation par celles-ci du mécanisme de suivi de la DGPE.

Sur un périmètre cible de quarante-sept (47)⁷ entreprises, trente-six (36) COP ont fait l'objet de signature, soit un taux de réalisation de 77%.

Les entreprises ayant déjà signé des contrats de performance avec l'Etat sont : ONEP, SODEFOR, ONAD, CI-ENERGIES, SODEXAM, PAA, ANSUT, RTI, BNETD, AGEROUTE, SOTRA, I2T, PETROCI, SIR, LBTP, BNI, VERSUS BANK, AIGF, PASP, BPCI, LONACI, ANADER, INIE, SIPF, CI-ENGINEERING, SOGEDI (Ex FODI), SNDI, OIC, CNRA, POSTE CI, IDT, FER, SNPECI GUCE-CI, SODEMI, CML et BHCI.

A la faveur du nouveau cadre juridique, le processus de contractualisation a fait l'objet d'améliorations, notamment au niveau des parties signataires et des dispositions générales relatives au fonctionnement des comités chargés du suivi de leur exécution. Ces innovations visent à fluidifier le processus de contractualisation et à lever les obstacles rencontrés avec les COP de première génération.

A date, six (6) contrats de nouvelle génération (COP 2.0) ont fait l'objet de signature, avec les sociétés : CML, BNI, BHCI, SNPECI, SODEXAM et LBTP. En outre, **quatre (4) COP 2.0 sont en cours de signature** (GESTOCI, BNETD, PAA et ONAD) et **deux (2) autres en cours d'élaboration** par les parties prenantes (ONEP et LONACI).

Optimisation de l'action de la DGPE par la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion du portefeuille de l'Etat (2021-2025)

La stratégie 2021-2025 de gestion du portefeuille de l'Etat a pour but de positionner la DGPE comme un accélérateur de développement, à travers trois (3) objectifs clés, à savoir : (i) accélérer la performance du portefeuille ; (ii) amplifier l'impact sur les secteurs productifs ; catalyser leur développement ; et (iii) renforcer la diffusion des principes de bonne gouvernance et de bonne gestion.

Pour favoriser l'atteinte des objectifs fixés, la stratégie 2021-2025 a été déclinée en vingt-quatre (24) projets à mettre en œuvre à travers de cinq (5) principaux programmes.

En 2022, la DGPE a mis en œuvre 83% des actions inscrites au plan d'opérationnalisation y afférent. Outre ces résultats, la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025 a permis l'atteinte des résultats ci-après :

- l'adoption de trois (3) autres textes d'application du nouveau cadre juridique (seuil d'acquisition et conditions d'aliénation des biens immeubles, seuils d'emprunts, mise en œuvre du programme de certification des administrateurs) ;
- le renforcement du dispositif de formations ciblées des administrateurs et la conduite d'un sondage (administrateurs MBPE) pour affiner les besoins en formation ;
- le lancement de l'auto-évaluation des Conseils d'Administration ; les résultats devraient être complétés par une évaluation par des cabinets indépendants dans le courant de l'année 2023 ;
- la réalisation d'études en vue de la transformation de la forme juridique de trois (3) entités, à savoir le FDFP, CI Tourisme et CEPICI ;
- le lancement de la deuxième édition du Graduate Program ;
- la spécialisation et la professionnalisation des agents de la DGPE, marquée par une mise à jour de l'organigramme, la montée en compétences des équipes de la DGPE.

Par ailleurs, la DGPE entend finaliser le chantier relatif à la « Gestion des Hauts Potentiels » et instaurer des mesures d'incitation sur la base du mérite.

Perspectives

Au titre des perspectives pour l'exercice 2023, divers chantiers engagés devraient connaître un dénouement et contribuer ainsi à améliorer la gouvernance et optimiser les performances des entreprises du portefeuille de l'Etat.

Entre autres, les travaux en perspectives sont :

- l'évaluation des Conseils d'Administration des entreprises publiques par des cabinets indépendants et le suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en découleront ;

⁷ Les nouvelles sociétés ne sont pas prises en compte dans ce premier périmètre.

- la mise en œuvre du programme de formation et de renforcement des capacités des membres des comités d'audit et de gestion des risques ;
- la diffusion du guide de gouvernance et des livrets de la « DGPE » ;
- la diffusion des Lois annotées et commentées à l'ensemble des entreprises publiques.

Panorama et fiches entreprises

Agriculture

Agriculture et Agro-industrie

ANADER	52	PMF	73
CIDT	53	PMY	74
CI-ENGINEERING	54	ROXGOLD SANGO	75
CNRA	55	SHILOH MANGANESE	76
I2T	56	SMD	77
IPS (WA)	57	SM Floleu	78
SIVAC	58	SMI	79
SODEFOR	59	SM Lafigué	80
TRCI	60	SM Lobo	81
	61	SODEMI	82
		TONGON	83

Mines

Mines

AGBAOU	62	Hydrocarbures,	
BONIKRO GOLD MINE	63	Electricité, Eau et Assainissement	
BONDOUKOU MANGANESE	64	Eau et Assainissement	84
CMB	65	ONAD	85
CML	66	ONEP	86
FOREMI	67	SODECI	87
HIRE GOLD MINE	68	Electricité	88
IMMSA	69	CIE	89
LEB	70	CI-ENERGIES	90
PMCI	71	CIPREL	91
	72	Hydrocarbures	92
		GESTOCI	93

PETROCI	94
SIFAL	95
SIR	96
VECI	97

Média, Tourisme et Autres Services

Média	98
RTI	99
IDT	100
SNPECI	101
Autres Services	102
ADCI	103
BNETD	104
INIE	105
INS-SODE	106
LONACI	107

Technologie, Télécom, Poste et Finances

Technologie, Télécom et Poste	108
AIGF	109
ANSUT	110
GUCE-CI	111
ORANGE CI	112
POSTE CI	113
QUIPUX	114
SNDI	115

VITIB	116
Finance	117
BHCI	.118
BNI	.119
BPCI	120
BRVM	121
DCBR	122
SIB	123
VERSUS BANK	124

Transports

Transports	125
ACI	126
AERIA	127
AGERROUTE	128
FER	129
OIC	130
PAA	131
PASP	132
SIPF	133
SITARAIL	134
SOCOPRIM	135
SODEXAM	136
SOTRA	137

BTP et Autres Infrastructures

BTP et Autres Infrastructures	138
AGEF	139
ANAH	140
LBTP	141
SEMGB	142
SGMT	143

Agriculture

Agriculture et Agro-Industrie

Amélioration des performances financières du secteur portées par le résultat exceptionnel réalisé par la TRCI grâce à la cession d'actifs.

La mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) et du Programme d'Urgence Agricole (PURGA 2), a induit une légère hausse d'environ 2,4% du PIB du secteur agricole, par rapport à 2021. Cette évolution est en lien avec la hausse des productions de café (52%), et de caoutchouc (20%), du cacao (6%), des noix de cajou (6%), de céréale (Sorgho, Fonio, Maïs et Mil ; 5%), de coton (4%), de riz local (3%), ainsi que de la baisse des productions d'huile de palme (-14%), de Gombo (-59%) et d'Aubergine (-18%), (Rapport FMI-MEMINADER, 2023).

Cependant, **le chiffre d'affaires des neuf (9) entreprises publiques opérant dans ce secteur a plutôt stagné en s'établissant à 104,9 milliards FCFA.** En outre, les subventions directes d'exploitation et les ressources fiscales affectées ont enregistré une baisse de 7,49% en s'établissant à 24,96 milliards FCFA. Le montant des reprises de provisions s'élève quant à lui à 9,52 milliards FCFA, soit une baisse de 6,7%. Il en résulte des produits d'exploitation cumulés 2022 de 139,2 milliards FCFA, en baisse de 3,67%.

De même, les charges d'exploitation ont quasiment stagné, se fixant à 135,8 milliards FCFA. Ainsi, le résultat d'exploitation en est ressorti bénéficiaire de 3,35 milliards FCFA, contre un excédent de 7,18 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 53,23%.

Quant au résultat financier, malgré un repli de 44,9%, il est ressorti excédentaire de 1,04 milliard FCFA, alors que le résultat hors activités ordinaires a connu une hausse de 700,9%, en s'établissant à 10,25 milliards FCFA. Ce résultat, essentiellement porté par la TRCI pour un montant de 11,3 milliards FCFA, s'explique par la cession d'actifs fonciers (terrains).

En conséquence, le **résultat net ressort excédentaire de 11,84 milliards FCFA, en hausse de 17,11% par rapport à l'exercice 2021.** Ce résultat est principalement le fait de deux (2) sociétés, à savoir :

- CNRA : **596,4 millions FCFA** contre un déficit de **1,41 milliard FCFA** en 2021 ;
- TRCI : **8,49 milliards FCFA** contre un excédent de **1,60 milliard FCFA** en 2021.

Par ailleurs, sept (7) entreprises du secteur enregistrent une baisse de leur résultat net. Il s'agit des sociétés I2T (-268%), ANADER (-110%), SIVAC (-94%), CIDT (-66%), d'IPS (-63%), SODEFOR (-51%) et CI-ENGINEERING (-8%).

Au demeurant, le secteur agro-industriel a généré en 2022 au titre des impôts, un montant de 5,7 milliards FCFA dont 2,9 milliards FCFA d'impôts et taxes et 2,8 milliards FCFA d'impôt BIC, contre 3,5 milliards FCFA en 2021.

Enfin, **deux (2) sociétés ont distribué des dividendes bruts d'un montant global de 9,948 milliards FCFA, dont 1,89 milliard FCFA revenant à l'Etat de Côte d'Ivoire au regard de son niveau de participation.** Il s'agit de TRCI (8 milliards FCFA de dividende brut) et IPS (1,9 milliard FCFA de dividende brut).



DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : 768,9 millions FCFA (-40%)

Participation Financière Publique : 56% (dont 35% d'actionariat direct Etat)

PCA : COULIBALY Adama

DG : SIDIKI Cissé

Adm MBPE : TRAORE Seydou

Adm MEMINADER : YAO N'Guettia René

Effectif : 2 365 (-2,95%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	35,00
CONSEIL CAFE-CACAO	14,00
CNRA	8,00
URECOS-CI	8,00
OCAB	5,00
ATLANTIQUE ASSURANCES	15,73
AUTRES	14,27

FAITS MARQUANTS

- Révision du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH 2021-2023) qui ne concerne que quatre (4) spéculations contre six (6) initialement ;
- Signature d'un accord-cadre entre l'ANADER, SCANIA et Total Énergies portant sur la création prochaine d'une société de production de biocarburant.

A propos de l'ANADER

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). A cet effet, elle conçoit et met en œuvre des outils et programmes appropriés pour l'accomplissement de sa mission.

En 2022, c'est :

☞ **49 programmes exécutés au profit des populations agricoles, conformément au plan d'actions de l'exercice 2022 ;**

☞ **environ 600 000 exploitants agricoles encadrés.**

Au cours de l'exercice 2022, quarante-neuf (49) programmes ont été exécutés dont ceux portant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'intensification de l'arrachage des vergers de cacaoyers infestés par la maladie du « Swollen Shoot » et les activités de conseil agricole dédié aux producteurs de noix de cajou.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de l'ANADER a connu une baisse de 20% pour s'établir à 6,48 milliards FCFA en 2022. Cette baisse est due principalement à la signature tardive de certains contrats et conventions de conseil agricole avec les partenaires techniques et financiers, induisant ainsi la baisse du montant du poste « travaux et services vendus », passant de 7,09 milliards FCFA en 2021 à 4,25 milliards FCFA en 2022.

Dans l'exécution de sa mission de service public, l'ANADER a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 11,3 milliards FCFA en 2022 en hausse de 21,5% par rapport à 2021. Les autres produits ont également connu une hausse (+70%) pour s'établir à 2,3 milliards FCFA. Les reprises de provisions ont, quant à elles, enregistré une baisse de 23% pour se fixer à 3,7 milliards FCFA.

En somme, les produits d'exploitation se sont établis à 24,79 milliards FCFA, en hausse de 4,3% par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont connu une baisse de 4,4%, pour se fixer à 24,85 milliards FCFA. Cette réduction des charges s'explique par la forte baisse des postes « autres charges » et « dotations aux amortissements » respectivement de 41% et 10%, représentant une baisse de 2,23 milliards FCFA pour ces deux postes de charges.

Ainsi, l'activité d'exploitation s'est soldée par un résultat déficitaire de 63,2 millions FCFA, moins prononcé que le déficit de 2,23 milliards FCFA de 2021.

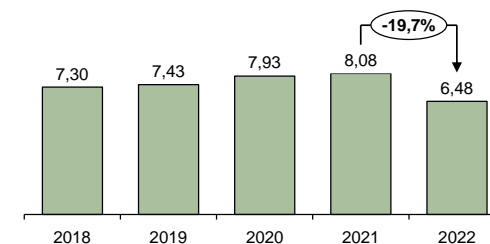
Le résultat financier affiche un déficit de 13,23 millions FCFA, quasi identique à celui de 2021.

En définitive, l'ANADER a enregistré un résultat net déficitaire de 76,49 millions FCFA contre un bénéfice de 734,5 millions FCFA en 2021 et 3,19 milliards FCFA en 2020, qui pour rappel, intégraient des produits exceptionnels liés à l'abandon par l'Etat de dettes fiscales en 2021 ainsi qu'au rachat d'une partie de la dette sociale de la société au cours de l'exercice 2020.

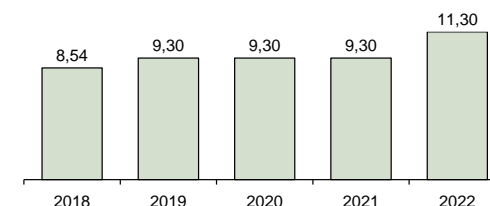
Perspectives 2023

En perspectives, l'ANADER prévoit en 2023 la poursuite de la mise en œuvre de son plan stratégique de développement (2019-2024) en continuant l'exécution des programmes entamés sur l'exercice 2022.

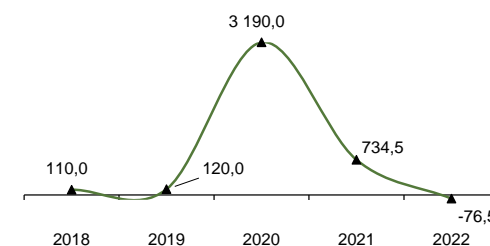
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 20 juin 1974

Capital social : 7,2 milliards FCFA

Capitaux propres : 13,2 milliards FCFA (+16%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : KONE Daouda Soukpafo

DG : SILUE Navigué René

Adm MBPE : FANNY Ibrahima

Effectif : 416 (+4,5%)

Filiales & participations : OIC (1,66%), ANADER (1,00%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
COIC SA	90,00

FAITS MARQUANTS

- Attaque des cultures de coton par les insectes appelés « Jassides », ce qui a induit l'effondrement de la production nationale de coton graine dont celle de la CIDT à hauteur de 71% ;
- Obtention d'un prêt de 4 milliards FCFA auprès de CORIS BANK.

A propos de la CIDT

La **Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile (CIDT)** est une société agro-industrielle exerçant dans la filière coton en Côte d'Ivoire. Elle a pour principale activité l'égrenage du coton graine ainsi que la commercialisation de la fibre et de la graine de coton. La CIDT a aussi la charge de l'encadrement des exploitants agricoles.

En 2022 c'est, entre autres :

📄 **23 004 exploitants agricoles encadrés ;**

📄 **31 749 tonnes de coton-graines produits.**

L'exercice 2022 a été marqué par la chute de 71% de la production de coton graine pour s'établir à 31 749 tonnes. Cet effondrement de la production est le résultat de la destruction des cultures du fait de l'invasion de « Jassides », et des effets non maîtrisés de la pluviométrie. Ainsi, le niveau du rendement moyen des parcelles a baissé de 62%, passant de 1 107 kg/ha au titre de la campagne agricole 2021/2022 à 422 kg/ha au terme de la campagne 2022/2023.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires s'est en revanche amélioré de 5% pour se fixer à 75,87 milliards FCFA. Cette progression est due à l'amélioration du prix moyen de vente de la fibre de 905 FCFA/KG en 2021 à 1 033 FCFA/KG en 2022, ainsi qu'à un déstockage de 10,2 milliards FCFA.

La subvention d'exploitation, quant à elle, a connu une baisse de 47% pour se fixer à 4,4 milliards FCFA en 2022, en raison de la baisse de la production, tandis que le poste « reprises de provisions » a enregistré une hausse de 66,7% pour s'établir à 1,49 milliard FCFA. D'une manière générale, les produits d'exploitation se sont fixés à 73,5 milliards FCFA, en baisse de 6% par rapport à 2021.

Les charges d'exploitation ont, de leur côté, enregistré une baisse de 3,7% pour se fixer à 70,3 milliards FCFA. Cette régression s'explique principalement par la baisse enregistrée au niveau des postes « achats de matières premières et fournitures liées » (29,7 milliards FCFA, -19,7%), « autres achats » (3,5 milliards FCFA, -20,4%) et « transports » (2,5 milliards FCFA, -16,7%).

Il en ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de 3,13 milliards FCFA, en baisse de 45,6% par rapport à l'exercice 2021.

En outre, le résultat financier est ressorti déficitaire de 876,7 millions FCFA.

En définitive, le résultat net au terme de l'exercice 2022 ressort excédentaire de 1,77 milliard FCFA, contre un bénéfice de 5,21 milliards FCFA en 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 ont connu une hausse de 31% pour se fixer à 2,32 milliards FCFA (dont 1,84 milliard FCFA d'impôts et taxes et 488 millions FCFA d'impôts BIC), contre 1,77 milliard en 2021.

Perspectives 2023

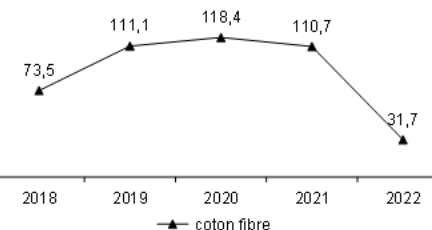
Au titre des perspectives pour l'année 2023, la CIDT prévoit l'intégration verticale de la filière textile avec sa participation projetée au projet du groupe Aryan United, basée au Kenya qui envisage un investissement évalué à 310 millions d'euros dans la filière textile/habillement.

Par ailleurs la CIDT entend :

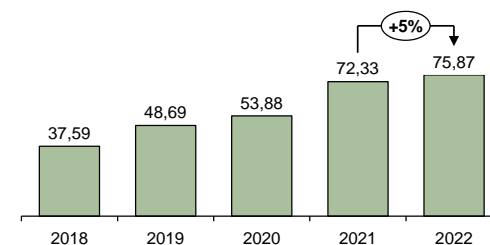
- ❖ construire l'usine d'égrenage de Tiéningboué ;
- ❖ envisager la production et l'usinage de riz.

54

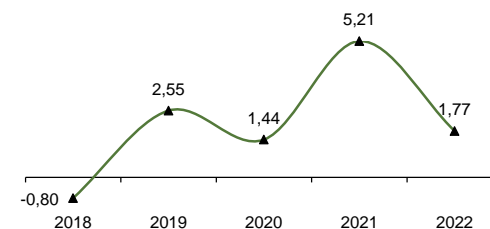
Production de coton-graine (milliers de tonnes)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 1997

Capital social : 5,9 milliards FCFA

Capitaux propres : 2,46 milliards FCFA (+8,1%)

Participation Financière Publique : 93,6%

PCA : KOUATELAY Albert

DG: Mme TRAORE Koko Carine

Adm. MBPE : DJOHAN GERARD

Adm MCIPPME : KOUATELAY Albert & ESSE Rodrigue

Effectif : 66 (+3%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	93,6
SILUE N.	2,2
CAGOM	1,8
ELITE	1,8
Personnel de CI Engineering	0,6

FAITS MARQUANTS

- Réalisation de prestations dans le cadre du projet pilote d'électrification de la zone industrielle de Yopougon dont le coût s'élève à 127 millions FCFA HT ;
- Reprise du processus de privatisation de CI-ENGINEERING à la suite de l'autorisation du Gouvernement par courrier n° 305/PM-CAB/DC/C-KK du 14 février 2022 ;
- Réalisation par le cabinet DELOITTE Côte d'Ivoire de l'étude de valorisation de CI-ENGINEERING et démarrage d'échanges préliminaires avec le Consortium formé par AFRICA-ENGINEERING et EKDS Nouvelle, potentiel repreneur.

A propos de de la CI ENGINEERING

Côte d'Ivoire Engineering (CI-ENGINEERING) est une société spécialisée dans la construction métallurgique et la fabrication de pièces mécaniques pour le secteur industriel en Côte d'Ivoire

En 2022 c'est, entre autres :

- Une (1) unité d'huilerie construite à Divo ;
- 28% de hausse du chiffre d'affaires
- un résultat net excédentaire de 153,57 millions FCFA.

En 2022, CI-ENGINEERING a réalisé diverses prestations liées notamment au projet pilote d'électrification de la zone industrielle de Yopougon et à la construction d'une huilerie à Divo. En outre, la société a procédé à l'installation et la maintenance d'équipements en faveur de certains acteurs des secteurs agroindustriel, minier et hydrocarbures.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de CI-ENGINEERING a augmenté de 28% en se fixant à 937 millions FCFA. Cette progression s'explique principalement par la hausse des revenus tirés de la vente de produits fabriqués, qui est passé de 50,29 millions FCFA en 2021 à 712,70 millions FCFA en 2022, soit une progression de 1317%.

Les produits d'exploitation enregistrent également une hausse de 38,9% en passant de 747,8 millions FCFA en 2021 à 1 038,7 millions FCFA en 2022.

Les charges d'exploitation se sont, quant à elles, établies à 1,51 milliard FCFA, soit une hausse de 7,8%. Cette tendance se justifie principalement par la progression des postes « achat de matières premières et fourniture liées » (+483%), « autre achats » (+118%) et « autres charges » (+7,2%).

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 473,46 millions FCFA contre un déficit de 654,65 millions FCFA enregistré en 2021.

S'agissant du résultat hors activités ordinaires, il s'élève à 678,4 millions FCFA contre 492,5 millions FCFA en 2021, en raison de la progression de 38% du poste « autres produits HAO », essentiellement constitué de la subvention d'équilibre.

En définitive, l'exercice 2022 se solde par un résultat net excédentaire de 153,6 millions FCFA, contre un déficit de 166,3 millions FCFA en 2021.

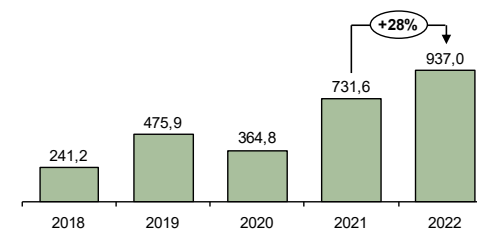
Par ailleurs, les impôts dus à l'État au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 105,3 millions FCFA (53,9 millions FCFA d'impôts et taxes et 51,4 millions FCFA d'impôt BIC) contre 50 millions FCFA en 2021.

Perspectives 2023

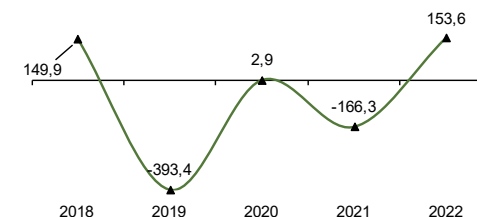
CI-ENGINEERING prévoit en 2023 :

- la poursuite des actions destinées à l'accroissement de son portefeuille client, notamment la reprise de part de marchés sur le segment agro-industriel ;
- la diversification de ses activités par la réalisation de prestations dans les secteurs des mines et des hydrocarbures.

Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 14 avril 1998

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : -1,96 milliards FCFA (+21%)

Participation Financière Publique : 56% (dont 40% d'actionariat direct Etat)

PCA : COULIBALY Nandoh

DG : SANGARE Abdourahmane

Adm MBPE : AHMED KONET Hussein

Adm MEMINADER : KOFFI Adjoumani

Effectif : 1 448 (-8%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	40,00
URECOSCI	16,00
CONSEIL CAFE-CACAO	8,00
ANADER	8,00
ADAM AFRIQUE	6,00
AUTRES PRIVES	22,00

FAITS MARQUANTS

- Adoption par le Gouvernement à l'occasion du Conseil des Ministres du 03 août 2022 d'une CCM relative à l'état de mise en œuvre du plan de restructuration du CNRA ;
- Nomination de Monsieur Abdourahmane SANGARE, anciennement DGA, en qualité de DG du CNRA, en remplacement de Monsieur YTE Wongbé, le 08 septembre 2022 ;
- Réalisation de l'audit stratégique, opérationnel, financier et de gestion couvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020 ;
- Par Décret n°2022-758 du 28 Septembre 2022, le MEMINADER est devenu la tutelle technique du CNRA, en remplacement du MESRS.

A propos du CNRA

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a pour mission l'accroissement durable de la production et de la productivité agricole et agro-industrielle par la conduite de recherches sur les productions végétales, animales et forestières ainsi que l'adaptation des innovations technologiques en milieu rural.

En 2022 c'est :

☞ **20 programmes de recherche mis en œuvre sur la base du plan triennal 2020-2023.**

Conformément à son plan triennal 2020-2023, le CNRA a poursuivi la mise en œuvre des projets et conventions articulés autour de vingt (20) programmes de recherche que sont : cultures d'exportation (8), cultures vivrières (5), productions animales (2), systèmes agraires et gestion des ressources naturelles (3), biotechnologies et technologies post-récoltes (2).

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2022 a enregistré une hausse de 4% pour s'établir à 8,11 milliards FCFA, en raison principalement du poste « ventes de produits fabriqués » qui a progressé de 19% pour se fixer à 6,55 milliards FCFA.

En outre, la subvention d'exploitation accordée par l'Etat était de 6,5 milliards FCFA contre 5,65 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 15%.

Aussi, une reprise de provision de 3,28 milliards FCFA a été réalisée en 2022 contre 2,98 milliards FCFA en 2021.

D'une manière générale, les produits d'exploitation ont augmenté de 11,6% pour se fixer à 18,3 milliards FCFA en 2022.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont légèrement baissé pour se fixer à 17,6 milliards FCFA en 2022 contre 17,76 milliards FCFA en 2021.

Ainsi, le résultat d'exploitation qui se dégage au cours de l'exercice 2022 est excédentaire de 630 millions FCFA contre un déficit de 1,36 milliard FCFA enregistré en 2021.

En définitive, le résultat net ressort excédentaire de 596,3 millions FCFA contre un déficit de 1,41 milliard FCFA en 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat au titre de la gestion 2022, essentiellement composés d'impôts et taxes se sont élevés à 233 millions FCFA contre 840,8 millions FCFA en 2021, soit une baisse de 72%.

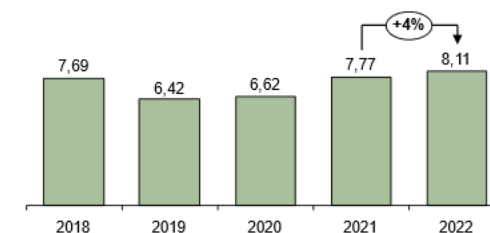
Perspectives 2023

Pour l'année 2023, le CNRA prévoit la poursuite de la mise en œuvre des programmes et projets de recherche dans les filières majeures.

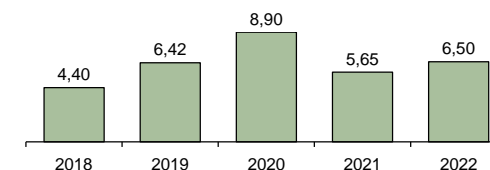
Entre autres, comme actions il est envisagé :

- ❖ l'amélioration du potentiel de production d'alevins à 3 millions d'alevins par an et 2 tonnes de poissons marchands par mois ;
- ❖ la régénération, l'extension et la caractérisation des champs semenciers de palmier à huile pour augmenter la capacité de production à 15 millions de graines...

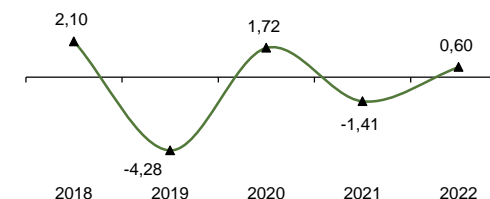
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat

Date de création : 2 octobre 1979

Capital social : 250 millions FCFA

Capitaux propres : 560,2 millions FCFA (-52,8%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KAFANA Gnenin Sitionni

DG : DOSSO Lanciné

Adm MBPE : COULIBALY El Aziz Nanguin

Adm MCI : Mme ANZOUMANA épse BEUGRE Fatou

Effectif : 101 (-15,13%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Suspension des décaissements liés à l'exécution du projet relatif à la fabrication et l'installation de 44 unités de transformation de manioc (22 lignes fabriquées) ;
- Participation des Administrateurs au programme de formation pour la Certification des Administrateurs des Sociétés Publiques (CASPs).

A propos d'I2T

Créée par décret n°79-720 du 2 octobre 1979, la **Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)** a pour mission la recherche et le développement de technologies visant à optimiser les acquis, et à valoriser et renforcer les capacités des PME/PMI, en vue de la création d'emplois et de richesses.

Ainsi, elle accompagne l'Etat de Côte d'Ivoire dans son développement agro-industriel.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **8 projets de valorisation des produits agricoles ;**
- ☞ **3 lignes développées (d'extraction d'huile de palme, de production semi-industrielle de café moulu et de production d'attiéké).**

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est établi à 54,3 millions FCFA, en baisse de 88,5% par rapport à 2021. Cette forte régression s'explique principalement par la suspension des décaissements liés à la mise en œuvre du projet portant sur la fabrication de 44 lignes de transformation de manioc dans le nord du pays.

Aussi, la subvention d'exploitation a connu une baisse de 13,9% pour se fixer à 988,3 millions FCFA en 2022. Le poste « reprises de provisions » a régressé de 67,4% pour s'établir à 70,7 millions FCFA. Les produits d'exploitation se sont ainsi fixés à 1,12 milliard FCFA, contre 2,21 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 49,6% due, entre autres, au poste « autres produits » qui a reculé de 95,6%.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, enregistré une baisse de 11,5% pour se fixer à 1,61 milliard FCFA en 2022, en raison principalement des postes « autres achats » (214,4 millions FCFA, -41,9%), « autres charges » (89,4 millions FCFA, -18,5%) et « charges de personnel » (738,1 millions FCFA, -8,8%).

Le résultat d'exploitation qui en résulte est déficitaire de 489,4 millions FCFA, en régression par rapport à celui de 2021 qui est ressorti excédentaire de 400,7 millions FCFA.

En définitive, I2T a enregistré une perte de 572 millions FCFA, contre un bénéfice de 340,9 millions FCFA en 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 ont connu une baisse de 39,4% pour se fixer à 94,1 millions FCFA (dont 84,5 millions FCFA d'impôts et taxes et 9,6 millions FCFA d'impôts BIC), contre 155,2 millions FCFA en 2021.

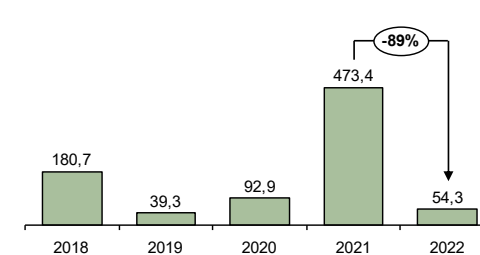
Perspectives 2023

Au titre des perspectives pour l'année 2023, l'I2T prévoit :

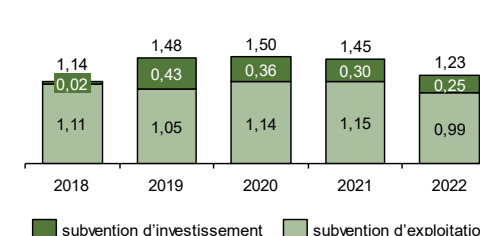
- ❖ la poursuite de la mise en œuvre des projets et programmes de recherches initiés ;
- ❖ la fabrication et installation de 22 lignes de transformation de manioc en farine dans le cadre de la convention avec le MEMINADER

Ces actions devraient contribuer à améliorer sa situation financière et éviter un retour à des capitaux propres déficitaires.

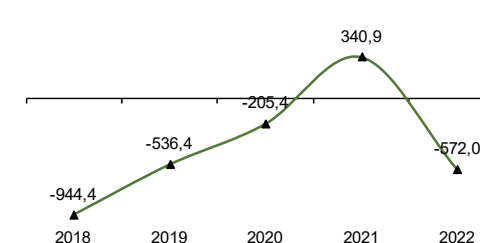
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 30 août 1965

Capital social : 1 milliard FCFA

Capitaux propres : 19,52 milliards FCFA (-4%)

Participation Financière Publique : 15%

PCA : GODDE Christian

DG : SYLLA Mahamadou

Adm MBPE : N'GOM née CAMARA Aminata

Adm MCI : BABA Touré

Effectif : 53

Filiales : AZITO ENERGIE HOLDING (69%), FILTISAC (10%), CHIMTEC (10%), CHIMTEC CAMEROUN (10%), 14 AUTRES FILIALES.

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
AKFED	40,90
SFI	15,00
DEG	9,00
BICICI	8,00
SAPRIM	1,99
SGBCI	1,75
PRIVES ETRANGERS	8,36

FAITS MARQUANTS

- Suspension de la distribution de dividendes par AZITO ENERGIE HOLDING à la suite du retard dans la mise en œuvre de la phase IV de la centrale thermique d'AZITO ;
- Liquidation de la société EMBALMALI ;
- Dissolution anticipée de la société AERIENNE DE PARTICIPATION ;
- Fusion des sociétés IVOIRE COTON et CASA dans lesquelles IPS détenait respectivement 21,30% et 32,94%.

A propos de IPS

Industrial Promotion Services (IPS) est une holding dont l'essentiel des revenus provient des prestations d'assistance technique et des dividendes distribués par les filiales. Elle intervient principalement dans les domaines tels que les infrastructures, l'emballage et l'agro-industrie.

En 2022, c'est :

🏛️ **248,36 millions FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Le chiffre d'affaires, constitué de revenus d'assistance technique en faveur des filiales, a connu une hausse de 7% pour atteindre 3 milliards FCFA en 2022. Cette hausse s'explique principalement par la progression de 541% du poste « produits accessoires » qui est passé de 66,5 millions FCFA en 2021 à 426,5 millions FCFA en 2022.

Cependant, les produits d'exploitation ont baissé de 8% pour se fixer à 3,83 milliards FCFA en 2022, en raison de la baisse des postes « travaux, services vendus » (2 578 millions ; -6%), « autres produits » (236,3 millions FCFA ; -57%), « transfert de charges d'exploitation » (160,3 millions FCFA ; -65%).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,3% pour se fixer à 3,40 milliards FCFA en 2022. Cette évolution s'explique par l'effet conjugué de la hausse des postes « autres charges » (306,5 millions FCFA ; +100,4%), « charges du personnel » (1,82 milliard FCFA ; +5%), et de la baisse du poste « dotation aux amortissements » (449,9 millions FCFA ; -23,4%).

En conséquence, le résultat d'exploitation s'est établi à 427,76 millions FCFA en 2022 contre 871,4 millions FCFA en 2021, soit une chute de 51%.

S'agissant du résultat financier, il a connu une régression de 20% pour se fixer à 2 milliards FCFA en 2022, en raison principalement de la baisse de 85% des revenus financiers (dividendes perçus) pour s'établir à 391,5 millions FCFA.

Le résultat hors activités ordinaires est, quant à lui, ressorti déficitaire de 1,33 milliard FCFA contre un résultat déficitaire de 745 millions FCFA en 2021.

En définitive, le résultat net s'est soldé par un bénéfice de 945 millions FCFA en 2022, en baisse de 63% par rapport à l'exercice précédent.

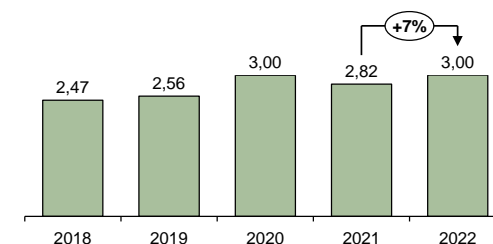
Les dividendes nets d'IRVM perçus par l'Etat ont augmenté de 10% par rapport à l'exercice 2021 pour se fixer à 292,2 millions FCFA en 2022.

Les impôts dus à l'Etat ont également augmenté de 41%, passant de 275,4 millions FCFA en 2021 à 388,3 millions FCFA en 2022 (dont 216,2 millions FCFA d'impôts et taxes et 172,1 millions FCFA d'impôts BIC).

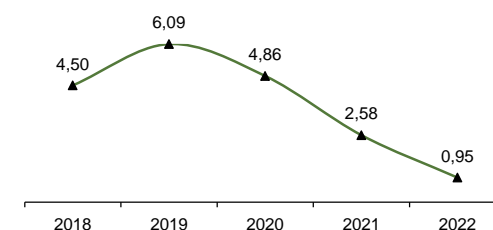
Perspectives 2023

En termes de perspectives pour l'année 2023, IPS prévoit l'achèvement de la phase IV de la centrale d'AZITO pour laquelle IPS détient 69% de l'actionnariat. L'achèvement de ce projet devrait contribuer à accroître les revenus de participation de la société et consolider sa situation financière.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société Contrôlée par l'Etat

Date de création : 7 juin 1990

Capital social : 38 millions FCFA

Capitaux propres : 91,9 millions FCFA (-2,4%)

Participation Financière Publique : 31,58%

PCA : M. BOKA Yao Daniel

DG : Dr KABA Ibrahima

Adm MBPE : M. ANGORA Stéphane

Adm MIRAH : Dr MEITE Zoumana Anlyou

Effectif : 31 (-13,9%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	31,58
URECO	36,84
FERT	31,58

FAITS MARQUANTS

- Fin du Projet de Réhabilitation de l'Abattoir de la SIVAC (PRA-SIVAC) et du Projet de Relance de la Filière Porcine (PREFIPOR).

A propos de la SIVAC

La Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) a pour mission la gestion de l'abattoir de porcs de Yopougon, ainsi que le développement et la modernisation de la filière porcine en Côte d'Ivoire pour la couverture des besoins de consommation nationale en viande porcine.

En 2022 c'est, entre autres :

- 32 429 porcs abattus contre 30 458 porcs en 2021 ;
- une convention signée avec le FDFP pour la formation de 150 bouchères.

Au cours de l'exercice 2022, la SIVAC a procédé à l'abattage de 32 429 porcs contre 30 458 en 2021, soit une hausse de 6,47%. Par ailleurs, ses activités de développement ont porté sur la lutte contre les abattages clandestins, l'appui aux organisations professionnelles à travers la formation, le transfert de technologie et le conseil en développement.

Le chiffre d'affaires qui découle des activités menées en 2022 s'est établi à 138,9 millions FCFA, en hausse de 3,6% par rapport à 2021.

En outre, la SIVAC a reçu de l'Etat de Côte d'Ivoire une subvention d'exploitation de 251 millions FCFA en baisse de 21% par rapport à celle reçue en 2021. Les produits d'exploitation ont ainsi régressé de 4,8% pour se fixer à 441,4 millions FCFA en 2022.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, enregistré une hausse de 15,3% pour s'établir à 421,6 millions FCFA, en raison principalement de la progression des postes « services extérieurs » (83,8 millions FCFA, +16%), « autres achats » (42,4 millions FCFA, +81,2%) et « charges de personnel » (163,3 millions FCFA, +40,8%).

Le résultat d'exploitation ressort excédentaire de 19,8 millions FCFA, en régression de 79,8% par rapport à 2021.

En définitive, le résultat net ressort bénéficiaire de 7,7 millions FCFA au terme de l'exercice 2022, en baisse de 93,9% par rapport à 2021.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de la gestion 2022 s'établissent à 14,6 millions FCFA contre 14,1 millions FCFA en 2021.

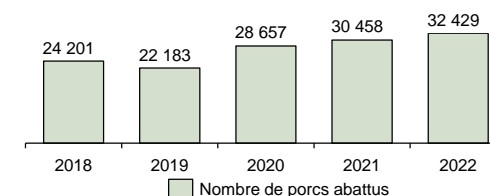
Perspectives 2023

Les perspectives au titre de l'exercice 2023 de la SIVAC s'articulent autour des actions suivantes :

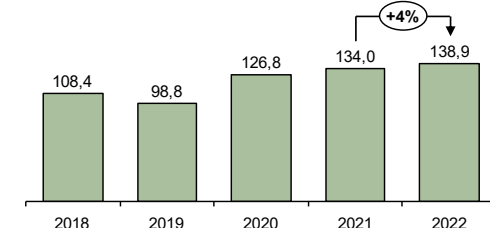
- poursuivre l'assainissement du site de l'abattoir ;
- renforcer les missions de suivi-conseil des éleveurs ;
- réaliser les activités d'inspection des boucheries et charcuteries de porc ;
- promouvoir les activités de la filière ;
- démarrer un projet intégré pour prendre la relève du PREFIPOR et du PRA-SIVAC.

59

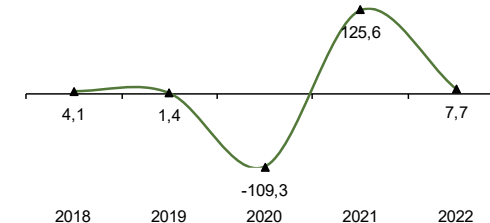
Activité d'abattage



Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 13 février 1993
Capital social : 50 millions FCFA
Capitaux propres : 2,3 milliards FCFA (+1%)
Participation Financière Publique : 100%
Chiffre d'Affaires : 7,8 milliards FCFA (-8%)
DG : SANGARE Mamadou
PCA : GNIZAKO Bouabré Antoine
Adm MBPE : FOFANA Adama
Adm MINEF : DJAA Koffi Antoine
Effectif : 866

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Désignation par courrier d'un nouvel administrateur représentant le MINEF, M. DJAA Koffi Antoine, en remplacement de M. GBOGOU Didier Lohury depuis le 29 septembre 2022 ;
- Mission de contrôle opérationnel de la SODEFOR réalisée par la DGPE du 24 au 28 mai 2022.

A propos de la SODEFOR

La Société pour le Développement des Forêts (SODEFOR) est chargée, de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de protection et de préservation du patrimoine forestier national, de développement de la production forestière, de valorisation des produits issus des forêts et de sauvegarde des zones forestières.

En 2022 c'est :

- ☞ 246 cartes thématiques élaborées et 34 828 hectares de forêts naturelles inventoriées ;
- ☞ 3 058 000 plants d'aménagement produits et 15 605 hectares de forêts reboisées.

Au cours de l'exercice 2022, la SODEFOR a conduit divers projets, notamment (i) l'élaboration de 246 cartes thématiques, (ii) l'inventaire de 34 828 hectares de forêts naturelles, (iii) la réalisation de travaux mécanisés sur 35 kms de pistes liés aux reboisements, (iv) la réalisation de travaux manuels sur 127 ha de pistes et pare-feu liés aux reboisements, (v) la récolte de 7,84 tonnes de graine, (vi) la production de 3 058 000 plants d'aménagement, (vii) le reboisement de 15 605 hectares de forêts, (viii) l'entretien de 27 825 hectares de parcelles reboisées, (ix) l'élaboration de 16 plans d'aménagement, (x) la réalisation de 1 958 missions d'identification et patrouilles de protections des forêts et (xi) l'installation de 7 comités de lutte contre les défrichements et l'exploitation illicite des ressources forestières.

Le chiffre d'affaires qui découle des activités menées en 2022 a toutefois connu une baisse de 8%, se fixant à 7,84 milliards FCFA contre 8,52 milliards FCFA en 2021. Ce repli est dû à la suspension de la mise en œuvre de certaines conventions d'exploitation en vigueur dans 86 forêts classées dont la gestion a été retirée à la SODEFOR au profit de l'Etat, en application du décret n°2021-437 du 8 septembre 2021 définissant les forêts classées éligible à la concession.

La subvention d'exploitation qui est portée en grande partie par les partenaires techniques s'élève à 1,4 milliard FCFA, en baisse de 34%. Aussi, la production immobilisée s'élève à 1,7 milliard FCFA, en hausse de 116% par rapport à 2021. Les autres produits ont, quant à eux, enregistré une hausse de 116% pour s'établir à 2,03 milliards FCFA.

En somme, les produits d'exploitation se sont fixés à 13,61 milliards FCFA, en hausse de 2% par rapport à 2021.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont connu une hausse de 26% en se fixant à 12,64 milliards FCFA. Cette évolution s'explique par l'effet conjugué de la hausse des postes « autres charges » (649,4 millions FCFA ; +643%), « dotation aux amortissements » (2,9 milliards FCFA ; +316%).

Ainsi, le résultat d'exploitation qui en découle ressort bénéficiaire de 968,9 millions FCFA contre un excédent de 3,32 milliards CFA en 2021.

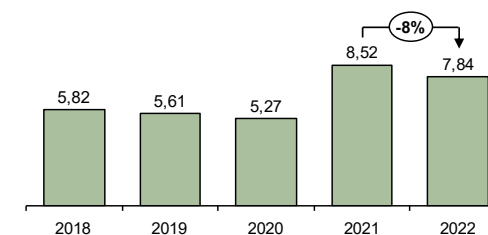
En définitive, la SODEFOR a enregistré un résultat net bénéficiaire de 529,9 millions FCFA contre un excédent de 1,09 milliard FCFA en 2021.

Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de la gestion 2022 s'établissent à 160,5 millions FCFA contre 97,9 millions FCFA en 2021.

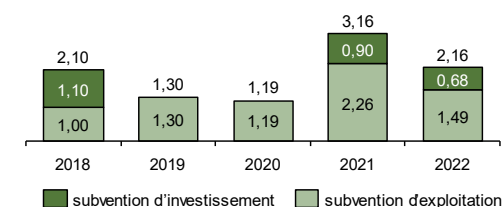
Perspectives 2023

En perspectives, il est prévu la restructuration de la SODEFOR en vue de sa redynamisation qui est nécessaire à l'intensification des actions relatives au reboisement, à la protection, à l'aménagement et à la valorisation des forêts conformément à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de préservation de l'écosystème.

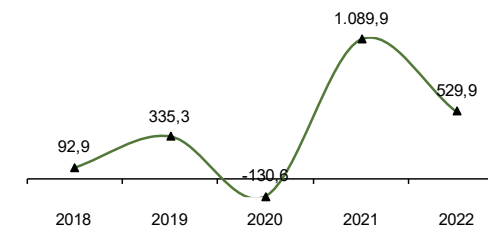
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 24 février 1995

Capital social : 2 milliards FCFA

Capitaux propres 2022 : 11 milliards FCFA

Participation Financière Publique : 20%

PDG : BILEY Joseph Désiré

Adm MBPE : OUEDRAOGO Salifou

Adm MEMINADER : KARAMOKO Kassoum

Effectif : 264 (+16%)

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	20,00
GMG International	60,00
Joseph Désiré BILEY	20,00

FAITS MARQUANTS

- Adoption par le Conseil d'Administration des TDR du projet de construction de parcs industriels et logistiques dans le cadre du processus de restructuration ;
- Nomination de Monsieur KARAMOKO Kassoum, en qualité d'Administrateur représentant le MEMINADER, en remplacement de Monsieur KOUASSI Brédoumy Soumaïla Traoré ;
- Cession de 77,4 hectares de terrains, entraînant ainsi une forte hausse du poste « produits des cessions d'immobilisations ».

A propos de TRCI

Tropical Rubber Côte d'Ivoire (TRCI) est une Société Anonyme située à Anguédédou à Dabou et spécialisée dans la production et la commercialisation du caoutchouc naturel.

En 2022, c'est :

- ☞ **1 664 tonnes de caoutchouc produit ;**
- ☞ **22 547 producteurs encadrés ;**
- ☞ **1,36 milliards FCFA de dividendes nets d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Sur le plan agricole, la production de caoutchouc de la TRCI a reculé de 15,79%, passant de 1 976 tonnes en 2021 à 1 664 tonnes en 2022. Cette baisse s'explique principalement par le recul des superficies en production et des difficultés liées à la collecte et l'acheminement des fonds de tasse des champs vers l'usine de la Société de Développement du Caoutchouc Ivoirien (SDCI), acheteur exclusif de la production de la TRCI.

Sur le plan commercial, **le chiffre d'affaires de la société a chuté de 45,23% pour se fixer à 2,47 milliards FCFA en 2022**, en raison de la baisse de 83,33% de la vente de bois d'hévéa (50 hectares contre 300 hectares en 2021). Cette situation a également induit une baisse des produits d'exploitation, qui sont passés à 2,56 milliards FCFA contre 4,64 milliards FCFA en 2021.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont régressé de 8%, pour s'établir à 3,35 milliards FCFA, imputable principalement à la baisse des postes « services extérieurs » (-12%), « impôts et taxes » (-44%) et « charges de personnel » (-16%).

Le résultat d'exploitation qui en résulte est nettement en baisse, passant d'un excédent de 998,4 millions FCFA en 2021 à un déficit de 794,4 millions FCFA en 2022.

Le résultat hors activités ordinaires s'est, quant à lui, établi à 11,37 milliards FCFA contre 729,9 millions FCFA en 2021, imputable principalement à la cession de 77,4 hectares de terrains.

En définitive, l'activité 2022 s'est soldée par un résultat net excédentaire de 8,50 milliards FCFA contre un bénéfice de 1,61 milliard FCFA en 2021.

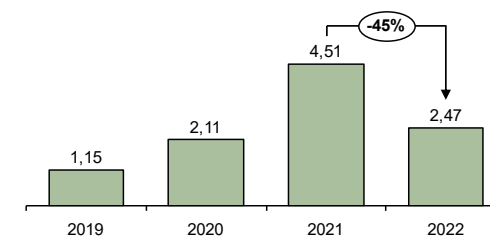
En outre, les dividendes nets d'IRVM à percevoir par l'Etat au titre de l'exercice 2022 se chiffrent à 1,36 milliard FCFA, contre 600 millions FCFA en 2021, soit une hausse de 126%.

Par ailleurs, les impôts dus par la société ont augmenté de 808,33% pour atteindre 2,21 millions FCFA en 2022 (124,24 millions FCFA d'impôts et taxes et 2,08 millions FCFA d'impôts BIC) du fait de la hausse de 9 129% au niveau de l'impôt BIC avec l'amélioration du résultat.

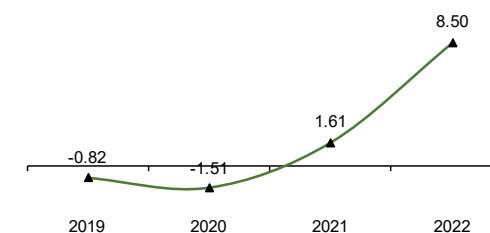
Perspectives 2023

Au titre des perspectives pour l'exercice 2023, la TRCI prévoit la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de création, en joint-venture, d'un parc industriel et logistique.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Mines

Exploration et exploitation

Bonne dynamique de la performance du portefeuille des entreprises minières malgré la hausse des coûts de production.

En 2022, le secteur minier maintient une bonne dynamique de croissance, en lien avec la bonne tenue des activités, malgré l'augmentation des coûts de fret et des matières premières. En effet, le secteur minier profite des conditions favorables de prix de vente de de l'or dont le prix moyen de l'once a augmenté de 5,7% à 1700 € et d'une hausse de la production soutenue par la montée en puissance des mines d'or de YAQUIRE et FLOLEU.

Quant aux permis d'exploitation en vigueur, leur nombre demeure identique à celui de l'exercice 2021, soit vingt et un (21) permis d'exploitation (aucun nouveau permis d'exploitation n'a été accordé ni retiré), tandis que les permis de recherche valides enregistrent une baisse de 5,4% passant de cent quatre-vingt-cinq (185) en 2021 à cent soixante-quinze (175) en 2022, en raison du retrait de plusieurs permis de recherche du cadastre minier.

A fin 2022, les sociétés minières, au nombre de vingt et un (21), se composent d'une (1) société d'exploration, treize (13) sociétés d'exploitation aurifère, quatre (4) sociétés exploitant le manganèse, une (1) société d'extraction de la bauxite, une (1) société exploitant le nickel latéritique et une (1) de forages miniers.

L'année 2022 a été, également, marquée par l'augmentation des coûts de fret induits par la hausse des prix de carburant résultant des effets de la crise en Ukraine, des matières premières utilisées dans l'industrie minière (cyanure) et des pièces mécaniques nécessaires aux machines de production. Ces augmentations ont eu pour effet de renchérir les coûts de production minières.

Nonobstant cette situation, au cours de l'exercice 2022, les sociétés d'exploitation minière ont produit :

- **Or : 48,317 tonnes** contre 41,857 tonnes en 2021, soit une hausse de 15,43% portée principalement par les sociétés du Complexe d'Ity (SMI, SMD et SMF) (42,35%), PMY (21,27%) et TONGON SA (17,03%) ;
- **Manganèse : 929 705,418 tonnes** contre 961 267,234 tonnes en 2021, soit un repli de 3,28% attribuable à l'arrêt des activités de la société IMMSA depuis le dernier trimestre de l'exercice 2021. Il convient de noter que la production globale est portée principalement par la société CML (49,5%) ;

- **Nickel : 1 840 795,590 tonnes** contre 1 764 150 tonnes en 2021, soit une hausse de 4,34%, produites uniquement par la CMB ;
- **Bauxite : 54 962,620 tonnes** produites uniquement par la société LEB au cours du dernier trimestre 2022.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur s'apprécie de 21,4% par rapport à 2021 pour se fixer à 1 308,7 milliards FCFA. Les produits d'exploitation globaux s'établissent à 1 509 milliards FCFA, en hausse de 23,7% par rapport à 2021, contre des charges d'exploitation qui croissent de 14,33%, se fixant à 1 038,29 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation des sociétés du secteur est ressorti excédentaire de 410,71 milliards FCFA, en hausse de 31,8% par rapport à 2021. Aussi, l'activité financière des entreprises du secteur se solde par un excédent de 2,64 milliards FCFA, après le déficit de 5,82 milliards FCFA enregistré en 2021. Le résultat HAO cumulé des sociétés d'exploitation minière ressort déficitaire de 2,27 milliards FCFA.

En définitive, **ces sociétés réalisent un résultat net cumulé bénéficiaire de 344,90 milliards FCFA contre un excédent de 243,64 milliards FCFA enregistrés en 2021.**

Cette performance est portée par les sociétés PMY (171,77 milliards FCFA contre 71,52 milliards FCFA en 2021), SMF (51,17 milliards FCFA contre un déficit de 4,76 milliards FCFA en 2021) et SMI (48,60 milliards FCFA contre 36,76 milliards FCFA en 2021).

En revanche, neuf (9) sociétés dégradent les performances du portefeuille du secteur minier. Il s'agit de HGM (-12,97 milliards FCFA), ROXGOLD SANGO (-8,07 milliards FCFA), PMCI (-4,12 milliards FCFA), SM Lafigué (-3,83 milliards FCFA), SM Lobo (-2,4 milliards FCFA), LEB (-720,02 milliards FCFA), FOREMI (-156,91 milliards FCFA), IMMSA (-122,88 millions FCFA), et PM Fimbiasso (-112,54 millions FCFA). Les sociétés SM Lobo, SM Lafigué et PMF qui sont à leur premier exercice, se sont consacrées, au cours de l'année 2022, à la construction des différentes mines, il n'y a donc pas eu de production au cours de cette période, ce qui explique leurs résultats.

Au demeurant, le secteur minier a généré, en 2022, au titre des impôts, un montant de 121,30 milliards FCFA (66,36 milliards FCFA d'impôts et taxes et 54,93 milliards FCFA d'impôt BIC) contre 109,63 milliards FCFA en 2021 soit une hausse de 10,4%.

En ce qui concerne les dividendes, **les sociétés minières ont distribué un montant total brut de 152,72 milliards FCFA dont 13,15 milliards FCFA revenant à l'Etat de Côte d'Ivoire.**

DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 10 janvier 2012

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : 68,50 milliards FCFA (+28%)

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionariat indirect via la SODEMI)

PDG : DIPLO GNAHOA JEAN CLAUDE

Adm MBPE : DOSSO Adama

Adm MMPE : COULIBALY Seydou

Effectif : 600

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ALLIED GOLD CORPORATION	85,00

FAITS MARQUANTS

- Renouvellement du permis d'exploitation PE37 pour une période de 10 ans ;
- Autorisation pour le transfert d'une partie du minerai à faible teneur en provenance de la mine de Bonikro pour pallier la pénurie de minerai sur la mine d'Agbaou.

A propos de AGO

AGBAOU Gold Operations SA (AGO) est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 85% par le groupe Allied Gold Corporation. Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la mine d'Agbaou.

En 2022 c'est, entre autres :

- 2,6 millions de tonne de minerai traité ;
- 103 254 onces d'or produit.

Au cours de l'exercice 2022, la société AGO a traité 2,56 millions de tonnes sèche de minerai contre 2,48 millions de tonnes en 2021 avec une teneur moyenne s'établissant à 1,29 g/t contre 1,37 g/t en 2021, soit une baisse de 6%. Ainsi, la production d'or s'est établie à 103 254 onces, en baisse de 5% par rapport à 2021.

Sur le plan commercial, **le chiffre d'affaires de la société s'est accru de 9% pour s'établir à 117,68 milliards FCFA** en raison de la hausse du prix moyen de vente de l'or de 13% comparativement à 2021.

De même, les produits d'exploitation sont en hausse de 11% pour se fixer à 129,66 milliards FCFA, tirés par l'augmentation du chiffre d'affaires.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles s'élèvent à 99,77 milliards FCFA, en hausse de 14 % par rapport à 2021 du fait de la hausse du coût de production.

Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 29,89 milliards FCFA contre 29,35 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 2%.

En ce qui concerne le résultat financier, il est ressorti bénéficiaire de 2,42 milliards FCFA en 2022, contre un résultat financier déficitaire de 7,96 milliards FCFA en 2021.

En définitive, **la société AGO a dégagé un résultat net bénéficiaire de 22,03 milliards FCFA**, en hausse de 58% par rapport à 2021.

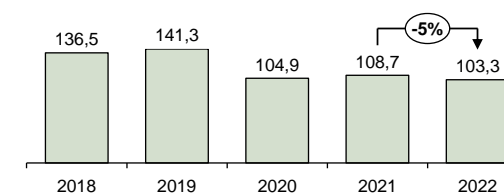
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat par la société AGO, au titre de la gestion 2022, enregistre une augmentation de 39%, passant de 14,03 milliards FCFA en 2021 à 19,52 milliards en 2022 (BIC : 10,28 milliards FCFA ; impôts et taxes : 9,24 milliards FCFA).

Perspectives 2023

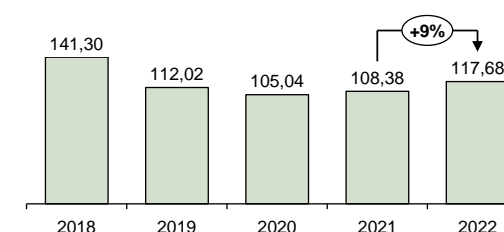
Au titre des perspectives, pour l'exercice 2023, la société AGO entend poursuivre ses efforts de production pour maintenir la croissance du résultat bénéficiaire.

Aussi, elle entend contribuer activement à la réalisation d'œuvre sociales en faveur des populations environnantes à travers l'alimentation des fonds miniers de développement local.

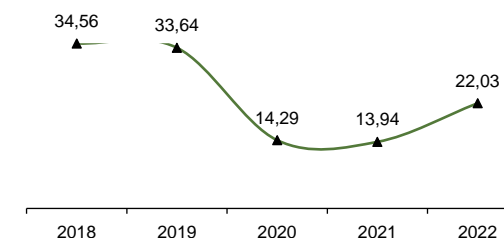
Quantité produite (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Mines

BONIKRO GOLD
MINE (BGM)

Gestion Patrimoniale

DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 14 septembre 2006

Capital social : 400 millions FCFA

Capitaux propres : -7,850 milliards FCFA

Participation Financière Publique : 10%

PDG : DIPLO Gnahoa Jean Claude

Adm MBPE : N'GOM née CAMARA Aminata

Adm MMPE : NIANOUNOU Jean Albert

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
AFRIQUE GOLD MAURITIUS	89,89
MIAN MICHEL	0,11

FAITS MARQUANTS

- Sous-traitance complète de l'activité d'extraction à une entité externe spécialisée (PW mining) ;
- Exécution des opérations du projet Push-Back 5 à 65%.

A propos de BGM

Bonikro Gold Mine (BGM) a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements d'or et les substances associées de la mine de Bonikro.

En 2022 c'est, entre autres :

🏆 **1,1 millions de tonne de minerai traité ;**

🏆 **20 534 onces d'or vendu.**

L'exercice 2022 marque la deuxième année consécutive d'activités d'exploitation, suite à la fermeture temporaire de la fosse opérée en septembre 2015. Pour cet exercice, le total du minerai extrait de ladite fosse était de 14,16 millions de tonnes, en hausse de 32% par rapport à 2021. Toutefois, la quantité de minerai traité à l'usine est en baisse de 3% pour se fixer à 1,1 million de tonnes avec une teneur moyenne de 0,64 g/t pour un taux de récupération de 92,06%, en baisse de 3 points par rapport à 2021.

Sur le plan commercial, **le chiffre d'affaires a régressé de 7% pour s'établir à 23,11 milliards FCFA** en raison de la baisse de la quantité vendue d'or de 9% par rapport à 2021 pour se fixer à 20 534 onces.

Les produits d'exploitation ont connu une hausse de 40% pour s'établir à 105,43 milliards FCFA, tirés par les produits issus de la refacturation de l'activité de traitement du minerai provenant de la fosse de la mine de Hiré (46,56 milliards FCFA ; +47,5%) et des revenus de locations d'équipement d'extraction minière et de partage de service à la société sœur Hiré Gold Mine en vertu des contrats de partage liant ces 2 entreprises (29,34 milliards FCFA ; +78,65%).

Quant aux charges d'exploitation, elles s'élèvent à 89,09 milliards FCFA, en hausse de 13% par rapport à 2021 en raison principalement de l'augmentation des frais de sous-traitance de 173,45% pour s'établir à 16 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 16,34 milliards FCFA contre un déficit de -3,38 milliards FCFA en 2021.

En outre, l'activité financière s'est soldée par un déficit 1,98 milliard FCFA contre un déficit de 83,73 millions de FCFA en 2021, en raison essentiellement de l'augmentation des pertes de change (+400%).

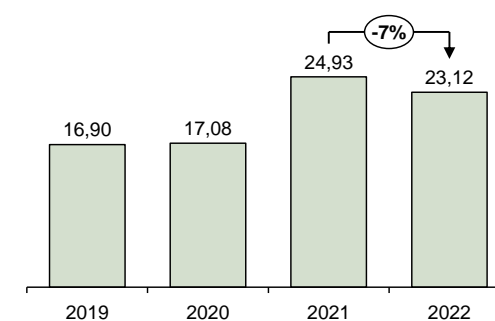
En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 16,63 milliards FCFA contre un déficit de 3,51 milliards FCFA en 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat, au titre de la gestion 2022, ont connu une hausse de 51% pour se fixer à 7,33 milliards FCFA (impôts et taxes : 5,66 milliards FCFA ; BIC : 1,67 milliards FCFA).

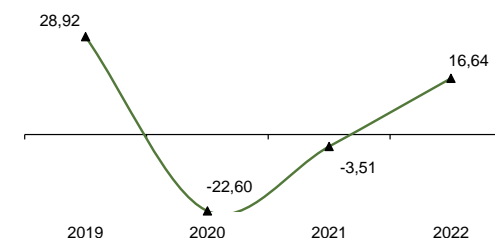
Perspectives 2023

Au titre des perspectives, pour l'exercice 2023, la société BGM entrevoit de consolider sa situation financière en tirant profit de l'intensification de sa production minière et de développer les produits de prestations de service.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net 2022 (millions FCFA)





Mines

Gestion Patrimoniale

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 1^{er} juin 2011

Capital social : 1,01 milliards FCFA

Capitaux propres : 1,69 milliards FCFA (+329%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : SACHIN Bajla

DG : BARIK NARENDRA PRASAD

Adm MBPE : YVES KONAN ATTOUNGBRE

Adm MMPE : BRAHIMA COULIBALY

Effectif : 225 (-14%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
NTDMCC	90,00

FAITS MARQUANTS

- Lancement d'une procédure de contestation par la Direction Générale suite à la notification définitive du redressement fiscal réalisé en décembre 2019 couvrant les exercices 2016 à 2017 d'un montant total de 5,642 milliards FCFA ;
- reprise des travaux de construction de la nouvelle usine de traitement de minerai de manganèse d'une capacité de 500 TPH.

A propos de BMSA

La société **Bondoukou Manganèse SA (BMSA)** est une filiale du groupe TAURIAN MANGANESE, spécialisée dans l'extraction, le traitement et la vente de manganèse. En Côte d'Ivoire, BMSA a pour objet l'exploitation du gisement de manganèse dans les départements de Bondoukou.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **210 629 tonnes de manganèse produit, en hausse de 62,6% par rapport à 2021 ;**
- ☞ **51,48 millions FCFA de financement au titre des actions et œuvres sociales au bénéfice des populations environnantes ;**
- ☞ **8,5 millions FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Au cours de l'exercice 2022, BMSA a produit 210 629 tonnes de manganèse, en hausse de 63% par rapport à 2021 et exporté 199 624 tonnes contre 122 797 tonnes 2021, soit une progression de +62,6%.

Sur le plan commercial, **le chiffre d'affaires a enregistré une augmentation de 93% pour s'établir à 10,80 milliards FCFA** imputable à la hausse de la quantité de manganèse exportée.

Ainsi, les produits d'exploitation se sont fixés à 10 939 millions FCFA, soit une hausse de 63% par rapport à 2021.

Quant aux charges d'exploitation, elles connaissent une progression de 8,5% pour se fixer à 9,43 milliards FCFA en 2022 en lien avec l'évolution à la hausse de l'activité de production au cours de l'exercice 2022. Cette hausse est portée principalement par l'augmentation de la consommation d'électricité (+35,16%), les frais de transport de manganèse (+60%) et les impôts (+40,12%) induit par la hausse des taxes sur le chiffre d'affaires (+124,6%).

En dépit de cet accroissement des charges d'exploitation, il ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de 1,51 milliard FCFA en 2022 contre un déficit de 1,99 milliard FCFA en 2021.

En définitive, l'exercice s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 1,29 milliard FCFA contre un déficit de 1,62 millions FCFA en 2021.

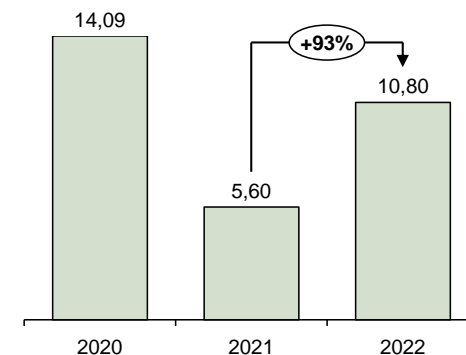
Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat par la société enregistrent une hausse de 46,14% pour s'établir à 375,34 millions FCFA en 2022 (impôts et taxes : 340,34 millions FCFA ; BIC : 35 millions FCFA) contre 256,83 millions FCFA en 2021.

Perspectives 2023

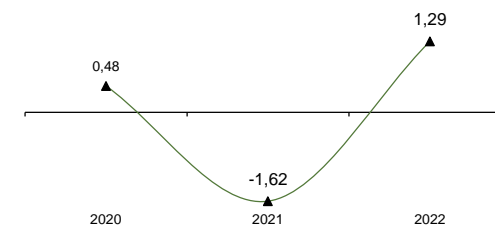
En termes de perspectives la BMSA a entrepris plusieurs actions pour le renforcement de sa capacité opérationnelle et assurer la viabilité de l'activité. Entre autres actions :

- ❖ l'achèvement, en 2023, de sa nouvelle usine de traitement de minerai d'une capacité de 500 TPH dont les travaux avaient été ralentis du fait de la crise sanitaire à Covid19;
- ❖ le démarrage des mines de Sapia et Koufu.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



A propos de la CMB

La Compagnie Minière du Bafing (CMB SA) est membre du groupe IC NICKEL Ltd. Elle a pour objet principal, l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements de nickel et les substances associées.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **1,841 millions tonnes de nickel produit, en hausse de 4,4% par rapport à 2021 ;**
- ☞ **150,36 millions FCFA de financement au titre des actions et œuvres sociales au bénéfice des populations environnantes.**

Au cours de l'exercice 2022, la CMB a produit 1,841 million de tonnes de Nickel, (en hausse de 4,4% par rapport à 2021) et exporté 2,032 millions de tonnes de nickel (en hausse de 34% par rapport à 2021).

Le chiffre d'affaires qui en découle s'est accru de 55% pour s'établir à 62,89 milliards FCFA contre 40,45 milliards FCFA en 2021 sous l'effet conjugué de la hausse de la quantité exportée, du prix de référence du nickel (+39%) et de l'appréciation du taux de change FCFA/USD sur la période.

Les produits d'exploitations sont également en hausse de 41,5%, passant de 42,85 milliards FCFA en 2021 à 60,64 milliards FCFA en 2022.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont augmenté de 7%, passant de 46,13 milliards FCFA en 2021 à 49,38 milliards FCFA en 2022 imputable à l'augmentation des frais de transports de minerais et des impôts et taxes en lien avec l'accroissement de l'activité.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 11,27 milliards FCFA, contre un déficit de 3,28 milliards FCFA en 2021.

Quant au résultat financier, le déficit s'est davantage creusé pour se fixer à - 2,06 milliards FCFA en 2022 contre un déficit de 149 millions FCFA en 2021 en raison de la hausse des intérêts des emprunts (945 millions FCFA ; +1 441%), des pertes de change financières (1 168 millions FCFA ; +385%) et des autres intérêts (459 millions FCFA ; +3 039%).

En définitive, **le résultat net est ressorti bénéficiaire de 9,184 milliards FCFA** contre un déficit de 3,43 milliards FCFA en 2021.

Les impôts dus à l'Etat se chiffrent à, 2,11 milliards FCFA constitués essentiellement d'impôts et taxes, se sont établis à contre 844,12 millions FCFA en 2021 soit une progression de 150,5%.

Par ailleurs, le résultat dégagé à fin 2022 par la CMB a permis une restauration des fonds propres qui s'établissent à 594,1 milliards FCFA après avoir été déficitaires de 8,59 milliards FCFA à fin 2021.

Perspectives 2023

En termes de perspectives pour l'exercice 2023, la CMB entend poursuivre ses efforts de production pour garantir un nouveau résultat bénéficiaire. Aussi, elle compte finaliser l'implémentation des procédures et politiques relatives au respect des droits de l'homme, au code de conduites, à la résolution de conflits communautaires et à l'engagement pour la lutte contre l'exploitation des enfants.

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 5 décembre 2016

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : 594,1 millions FCFA (+107%)

Participation Financière Publique : 15% (Dont 5% d'actionariat indirect via SODEMI)

PCA : COULIBALY Dognimé

DG : PEPPAS Apostolos

Adm MBPE : ANGORA N'Diamoi Stéphane

Adm MMPE : GOUTHON Affoué Roseline

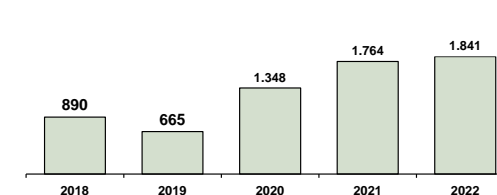
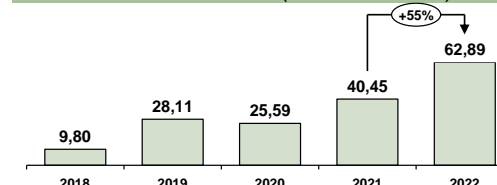
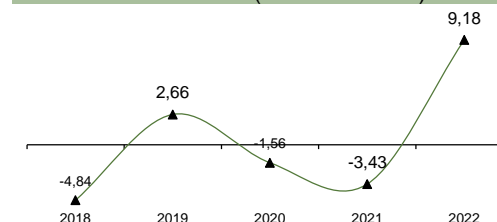
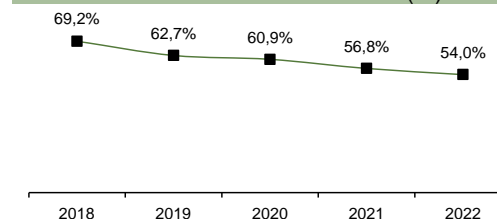
Effectif : 349 (-28%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
IC NICKEL	85,00

FAITS MARQUANTS

- Hausse de la demande mondiale de nickel induite par une augmentation de la consommation de nickel (+30%) en lien avec la forte tendance de l'utilisation de véhicules électriques ;
- Le déficit des fonds propres a été résorbé;
- Construction d'une cantine scolaire à Singosso 2 ainsi que l'équipement de onze (11) villages en tables bancs et la réhabilitation de salles de classes dans deux (02) villages (Souatiesso et Singosso 2) ;
- Construction de 5 logements de 4 pièces pour les instituteurs dans les villages de Dola, Singosso 1, Zouandesso, Gaole et Kokialo pour un montant de 55 millions FCFA. Une unité de fabrication d'attikié dans le village de Ngamonso et un forage d'eau à l'école primaire de Singosso 1 ont été financés.

Quantité produite (millions de tonnes)Chiffre d'affaires (milliards FCFA)Résultat net (milliards FCFA)Ratio dette fin. / Total bilan (%)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 2013

Capital social : 600 millions FCFA

Fonds propres : 4,66 milliards FCFA (-9,89%)

Participation Financière Publique : 61% (dont 51% d'actionariat indirect via SODEMI)

PCA : GNABLY Pierre

DG : ZHENG Yuanwen

Adm MBPE : EHILE Amoi

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima

Effectif : 134 (-6,9%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	51,00
CGM	39,00

FAITS MARQUANTS

- Acquisition et installation d'une nouvelle ligne de production.
- Révision des statuts de la CML conformément à la loi n°2020-866 du 21 octobre 2020 relative aux Sociétés à Participation Financières Publique.
- Adoption par le conseil d'administration d'un nouvel accord de partenariat portant sur le traitement du minerai de basse teneur
- Adoption par le conseil d'administration de la procédure de réforme des véhicules

A propos de la CML

La **Compagnie Minière du Littoral (CML)** est une société à participation financière publique majoritaire qui a pour mission de mettre en valeur le gisement de manganèse de la localité de LAUZOUA (région du Loh-Djiboua).

En 2022 c'est, entre autres :

₣ 460 573 tonnes de minerais produit ;

₣ 475 435 tonnes de manganèse exporté ;

₣ 85 millions FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

Au cours de l'exercice 2022, la CML a enregistré une production marchande en hausse de 4,48% qui s'établit à 460 573 tonnes (350 657 tonnes de grossier, 48 032 tonnes de fine et 61 884 tonnes d'EMBT) et exporté 475 435 tonnes, en régression de 8% par rapport à 2021.

Ainsi, le chiffre d'affaires recule de 6,7% pour se fixer à 22,25 milliards FCFA en 2022, en raison principalement de la baisse conjuguée de la quantité exportée et de la teneur moyenne qui s'établit à 34% contre 36% en 2021.

De même, les produits d'exploitation ont baissé de 111,5% sur la période en s'établissant à 24,41 milliards FCFA en 2022, en lien avec un important déstockage de la production. En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles enregistrent un léger repli de 7,12% et se chiffrent à 21,09 milliards FCFA en 2022.

Il en découle un résultat d'exploitation en baisse de 31,93% par rapport à 2021 pour un montant de 3,32 milliards FCFA.

A ce résultat, s'ajoute un résultat financier dont le déficit s'est davantage accentué pour se fixer à -1,21 milliard FCFA contre un déficit de 585,4 millions FCFA en 2021 en raison principalement de l'augmentation des pertes de change (+217%) et des intérêts de crédit-bail (+8%).

En définitive, le résultat net qui se dégage au terme de l'exercice 2022 est bénéficiaire de 1,49 milliard FCFA, en baisse de 51,38% par rapport à 2021

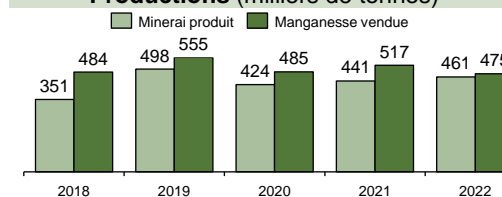
Par ailleurs, les impôts et taxes dus au titre de la gestion 2022 par la CML s'établissent à 1,42 milliard FCFA (BIC : 618,57 millions FCFA et Impôts et taxes : 803,10 millions FCFA) contre 1,912 milliard FCFA en 2021.

Perspectives 2023

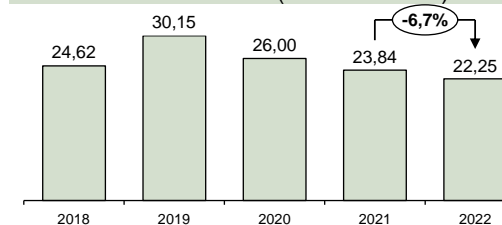
L'exercice 2022 est marqué globalement par une baisse du niveau d'exportations, induisant une régression du chiffre d'affaires sur la période.

Ainsi, pour 2023, la société prévoit l'acquisition d'une nouvelle ligne pour pallier les difficultés de la ligne de production acquise en 2022.

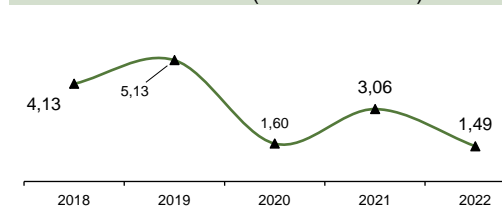
Productions (milliers de tonnes)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 12 octobre 1998

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : -3,97 milliards FCFA

Participation Financière Publique : 49% (actionariat indirect via la SODEMI)

PCA : CHARMENSAT Jean-Pierre

DG : SOMONIN Denis

Adm MMPE : DIABATE Abdramane

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
SODEMI	49,00
FORACO CI	45,00
FORACO INTER	4,90
Divers Privés	1,10

FAITS MARQUANTS

- Mise en œuvre de la nouvelle politique d'approvisionnement en consommables et en pièces détachées mise en place pour pallier aux effets d'éventuels chocs exogènes (crises sanitaires).

A propos de FOREMI

La Société de Forage Minier (FOREMI) est une société anonyme née de la volonté de la SODEMI de renforcer son expertise dans les activités de forages miniers.

En 2022, la société enregistre un résultat net déficitaire pour le sixième exercice consécutif depuis la décision des Actionnaires de poursuivre l'activité, en dépit des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social (lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2016).

Au cours de l'exercice 2022, **la FOREMI a réalisé un chiffre d'affaires de 4,77 milliards FCFA**, en baisse de 31% par rapport à 2021.

Cette évolution s'explique par la baisse des marchés obtenus auprès des sociétés d'exploration minière en dépit du renforcement des actions commerciales dans le sens de signature de nouveaux marchés.

Les produits d'exploitation qui en découlent sont également en baisse de 31%, pour se fixer à 4,77 milliards FCFA, essentiellement constitués du chiffre d'affaires réalisé.

Les charges d'exploitation s'élèvent, quant à elles, à 4,88 milliards FCFA, soit une baisse de 36,8% en lien avec la baisse générale du niveau de l'activité.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 109,75 millions FCFA, moins prononcé que le déficit de 806,76 millions FCFA enregistré au terme de l'exercice 2021.

En définitive, **le résultat net est ressorti déficitaire de 156,9 millions FCFA** contre un déficit de 841,8 millions FCFA en 2021.

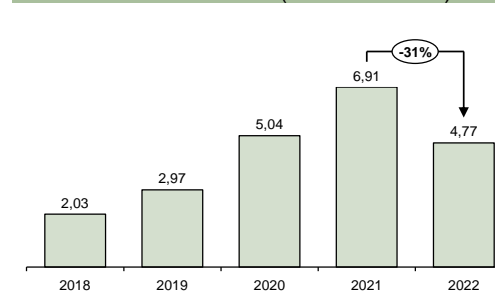
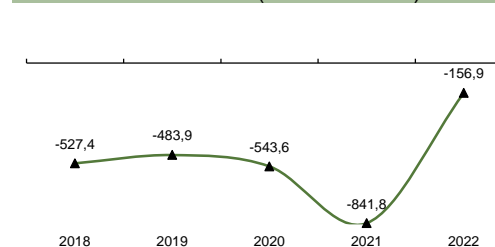
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat, au titre de la gestion 2022, se fixent à 69,16 millions FCFA (BIC : 47,16 millions FCFA ; impôts et taxes : 22 millions FCFA), en baisse de 67% par rapport à 2021.

Enfin, les dettes financières de la FOREMI se fixent à 19,24 millions FCFA en 2022, contre 20,44 millions FCFA 2021.

Perspectives 2023

Pour l'exercice 2023, la FOREMI entend profiter de l'embellie de l'activité des sociétés minières opérant sur le segment de l'exploitation minière.

A cet effet, elle prévoit l'intensification des actions de prospection commerciale en vue du relèvement des activités de forages miniers tout en poursuivant sa politique d'optimisation de ses charges d'exploitation dans l'optique d'améliorer ses performances économique et financière.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)**Résultat net** (millions FCFA)

DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 3 décembre 2014

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 80,615 milliards FCFA (-15%)

Participation Financière Publique : 10%

PDG : DIPLO GNAHOA JEAN CLAUDE

Adm MBPE : SALL Adama

Adm MMPE : NIANOUNOU jean Albert

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
NEWCREST HIRE HOLDING	89,89
SINGAPOUR	
MIAN MICHEL	0,11

FAITS MARQUANTS

- Renouvellement du permis d'exploitation PE44 pour une durée de 8 ans ;
- Validation de l'audit environnemental et mise en place de la garantie environnementale par la société.

A propos de HGM

Hiré Gold Mine (HGM) a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements d'or et les substances associées de la mine de Hiré.

En 2022 c'est, entre autres :

1,41 millions de tonne de minerai traité ;

71 883 onces d'or produit.

En 2022, l'activité minière de HGM s'est matérialisée par une quantité de minerai extraite en baisse de 25%, s'élevant à 10,17 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 1,75g/t contre 1,46 g/t en 2021. La quantité de minerai traitée sur la base du minerai extrait s'est établie à 1,41 million de tonnes en 2022, contre 1,33 million de tonnes en 2021. En conséquence, la quantité d'or produite s'est fixée à 71 883 onces, en hausse de 31% par rapport à 2021.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a connu une hausse de 34% pour s'établir à 78,49 milliards contre 58,63 milliards FCFA en 2021, en raison de la hausse de 32% de quantité d'or vendue (69 500 onces) dans un contexte de prix favorable.

Les produits d'exploitation, en hausse de 39%, s'établissent à 93,01 milliards FCFA en 2022 contre 66,71 milliards FCFA en 2021, en lien avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

Quant aux charges d'exploitation, elles s'élèvent à 103,83 milliards FCFA, en hausse de 81% par rapport à 2021 sous l'effet de l'augmentation des amortissements (38,52 milliards FCFA ; 348%).

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 10,82 milliards FCFA en 2022, contre un bénéfice 9,27 milliards de FCFA en 2021.

En ce qui concerne le résultat financier, il est également déficitaire de 1,67 milliard FCFA contre un bénéfice de 133 millions de FCFA en 2021 en raison des dotations aux provisions et aux dépréciations financières de 1,67 milliard FCFA.

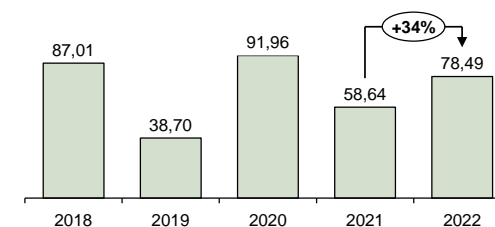
En définitive, la société a dégagé en 2022 un résultat net déficitaire de 12,98 milliards FCFA contre un bénéfice de 6,61 milliards de FCFA en 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat enregistrent une baisse de 15% et s'établissent à 5,17 milliards FCFA (Impôts et taxes : 4,68 milliards FCFA ; BIC : 490 millions FCFA) contre 6,06 milliards FCFA en 2021.

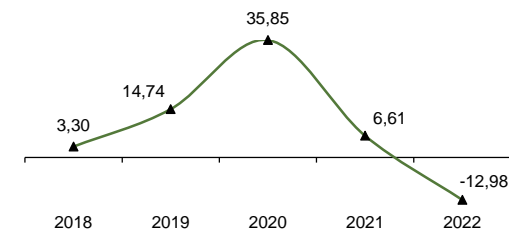
Perspectives 2023

Pour l'exercice 2023, la société HGM entend intensifier son activité d'exploitation minière en vue d'augmenter le niveau de production et contribuer ainsi à renouer avec une situation excédentaire.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net 2022 (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 19 juillet 2013

Capital social : 610 millions FCFA

Capitaux propres : -1,03 milliards FCFA (-13,6%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : BAJLA SACHIN

DG : BARIK N. PRASAD

Adm MBPE : SEA Hilaire

Adm MMPE : DIABATE Abdramane

Effectif : 18

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
NTDMCC	89,99
Divers Privés	0,01

FAITS MARQUANTS

- L'exercice est marqué par l'absence de production de manganèse consécutive à l'expiration du permis d'exploitation ;
- Construction d'une usine d'enrichissement et de calcination du manganèse d'une capacité de 110 mille tonnes pour un coût d'environ 3 milliards FCFA afin de valoriser le minerai de manganèse d'Odienné de qualité moyenne ;
- Lancement de la procédure de renouvellement du permis d'exploitation PE-40 expiré en juin 2021.

A propos de IMMSA

La société Ivoire Manganèse Mines SA (IMMSA) est une filiale du groupe TAURIAN MANGANESE. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements de manganèse et les substances associées dans la localité de Kaniasso (Odienné).

En 2022 l'entreprise n'a enregistré aucun chiffre d'affaires, en raison de l'absence de production (expiration du permis d'exploitation).

Au cours de l'exercice 2022, IMMSA n'a enregistré aucune production de manganèses en raison de l'expiration de son permis d'exploitation depuis fin juin 2021.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires est donc nul.

Toutefois, la société enregistre des produits d'exploitation au cours de l'exercice 2022, composés, d'une part, d'un avoir sur le Port Autonome de San-Pedro (27,4 millions FCFA) et, d'autre part, d'un d'abandon de dettes fournisseurs (797 522 FCFA) et des reprises d'amortissements (34,2 millions FCFA). En somme, les produits d'exploitation se sont fixés à 58,35 millions FCFA contre 913 millions FCFA, soit une baisse de 93,6%.

Les charges d'exploitation enregistrent également une baisse de 82,7% pour se fixer à 171,6 millions FCFA contre 992,7 millions FCFA en 2021 du fait de la contraction de l'activité.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 113,3 millions FCFA contre un déficit de 79,8 millions FCFA en 2021.

A ce résultat, s'ajoute un résultat financier nul contre un déficit de 75,2 millions FCFA en 2021.

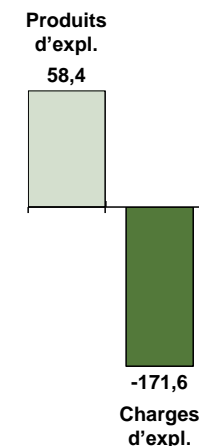
En définitive, **le résultat net au terme de l'exercice 2022 ressort déficitaire de 122,9 millions FCFA contre un déficit de 163,7 millions FCFA 2021**. Ces pertes accentuent la dégradation des capitaux propres de IMMSA qui se fixent à -1,03 milliard FCFA à fin 2022.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se sont établis à 73,3 millions FCFA (Impôts et taxes : 63,7 millions FCFA et BIC : 9,6 millions FCFA) contre 71,5 millions FCFA en 2021, soit une hausse de 2,63%.

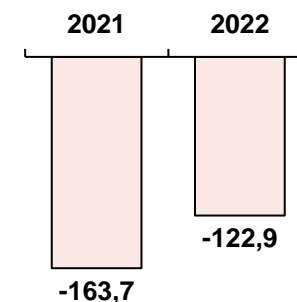
Perspectives 2023

la société a entamé les démarches en vue du renouvellement de son permis d'exploitation. La procédure est en cours et devrait être finalisée au cours de l'exercice 2023. Aussi, la société poursuit les travaux de construction d'une usine d'enrichissement et de calcination du manganèse d'une capacité de 110 mille tonnes pour un coût d'environ 3 milliards FCFA. Cette usine devrait permettre de valoriser le minerai de manganèse d'Odienné de qualité moyenne.

Produits et charges d'exploitation 2022 (millions FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 30 mars 2017

Capital social : 2,01 milliards FCFA

Capitaux propres : -3,58 milliards FCFA

Participation Financière Publique : 10%

PCA : BICTOGO Moumini

DG : YIGO Thiam Faly

Adm MBPE : ADOPO N'guessan Sylvain

Adm MMPE : AHOBA Georges

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
PARIS HOLDING	41,40
LIZETTA	23,15
Autres	25,45

FAITS MARQUANTS

- Validation du mécanisme de conversion des actions devant permettre à trois actionnaires de LIZETTA HOLDING SA de figurer directement au nombre des actionnaires de LEB ;
- Modification de l'actionnariat de LEB avec la prise des actes des cessions de 20,9475% des actions de LIZETTA HOLDING SA dans LEB à messieurs FATIEN Frédéric, TOURE Ahmadou et ROINET Jean Luc ;
- Reprise des activités de production de la bauxite brute dans le dernier trimestre de l'exercice 2022 ;
- Mise en place d'une politique de réduction des charges d'exploitation par la Direction générale.

A propos de LEB

Lagune exploitation Bongouanou (LEB) est une entreprise minière qui a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation de bauxite dans la localité de Bongouanou.

En 2022, la société n'a enregistré aucun chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice 2022, la société LEB a repris ses activités de production arrêtées depuis 2020 ; ce qui a permis d'enregistrer une production de 54 962,62 tonnes de bauxite.

Toutefois, aucune vente n'a été réalisée en raison des surcoûts de transport engendrés par la faiblesse du tirant d'eau au niveau des quais du Port Autonome d'Abidjan, ainsi qu'à la hausse du coût du fret maritime, nonobstant une production de 54 962,62 tonnes de bauxite. **Ainsi, le chiffre d'affaires est nul.**

Les produits d'exploitation, constitués essentiellement de produits stockés, se sont établis à 522,26 millions FCFA contre 52,13 millions FCFA en 2021.

Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent un repli de 19% par rapport à 2021 pour s'établir à 1 115,64 millions FCFA en raison de la mise en œuvre d'une politique de réduction des coûts de production.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 597 millions FCFA contre un déficit de 1 466 millions FCFA en 2021.

A ce résultat, s'ajoute un résultat financier déficitaire de 123 millions FCFA contre un déficit de 146 millions FCFA.

En définitive, le résultat net est ressorti déficitaire de 720 millions FCFA contre un déficit de 1 466 millions FCFA en 2021.

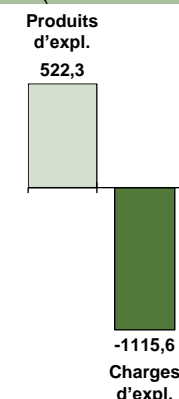
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2022, se sont élevés à 198,68 millions FCFA en 2022, en hausse de 40,5%.

Perspectives 2023

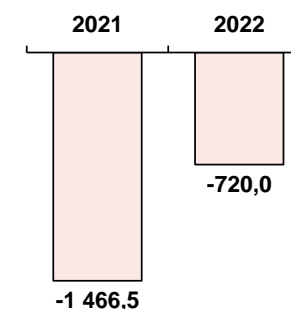
Au titre des perspectives, pour l'exercice 2023, la société envisage de poursuivre l'activité de production et démarrer l'exportation du minerai conformément au calendrier de commandes conclu avec ses partenaires.

Elle entend également poursuivre la politique d'optimisation des charges opérationnelles parallèlement au déploiement du plan de production et de commercialisation. La mise en œuvre de ces actions devrait contribuer à l'amélioration de sa situation financière.

Produits et charges d'exploitation 2022 (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 1 octobre 2012

Capital social : 100 millions FCFA

Fonds propres : 48,68 milliards FCFA (+30%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : HOEGAH Théodore

DG : DIARRA Yacouba

Adm MBPE : KOUA Assemien Paul

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima

Effectif : 244 (+18,45%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
Perseus Mining Limited	86,00
Société Minière de Côte d'Ivoire (SOMICI)	4,00

FAITS MARQUANTS

- Amélioration des conditions des employés à travers :
- l'augmentation de la prime de logement de 20 000 FCFA ;
- l'augmentation de la prime de responsabilité pour les cadres de 10 000 FCFA à 25 000 FCFA ;
- l'augmentation de 1% de l'assurance complémentaire pour tous les employés ;
- l'augmentation salariale entre 4,5% et 7% pour tous les employés ;
- Mise en place du Comité Consultatif Communautaire (CCC) en vue de faciliter les interactions entre les populations et la mine. Ce comité comprend les représentants des différentes couches sociales issues des douze (12) villages reconnus comme impactés par le projet.

A propos de PMCI

Perseus Mining Côte d'Ivoire (PMCI) est membre du groupe **Perseus Mining**. Elle a pour objet principal, l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements d'or et les substances associées.

En 2022 c'est, entre autres :

- 1 200 527 tonnes de minerai extrait ;
- 53 094 onces d'or produit ;
- 336 millions FCFA d'investissement dans les projets réalisés au profit des populations environnantes aux mines.

L'année 2022 est marquée de manière générale par un besoin d'amélioration continue des conditions de vie des travailleurs ainsi que des populations environnantes aux mines.

Durant l'année 2022, la société PMCI a produit 53 094 onces d'or. Une production en baisse de 36% par rapport à 2021, induite par le recul de 56% de la teneur du minerai qui s'est établie à 0,82 g/t contre 1,85 g/t en 2021. Les ventes d'or enregistrent également une baisse significative de 30% pour se fixer à 54 088 onces.

Ainsi, **le chiffre d'affaires de PMCI recule de 30% et se chiffre à 58,26 milliards FCFA**. Les produits d'exploitation ont d'ailleurs suivi cette tendance et sont ressortis à 62,51 milliards FCFA, soit une régression de 29,79%.

Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent également une baisse moins importante, se fixant à 58,73 milliards FCFA, soit un repli de 13% sous l'effet conjugué de la réduction des pertes de change sur créances et dettes commerciales (-87%) et des amortissements d'exploitation (-47%) induits par la sortie des immobilisations incorporelles relatives au frais de développement de Tengrela East.

Le résultat d'exploitation qui en découle s'est fortement dégradé de 86,93% par rapport à 2021, pour s'établir à 2,49 milliards FCFA.

A ce résultat, s'ajoute un résultat financier déficitaire de 67,8 millions FCFA contre un excédent de 52,7 millions FCFA en 2021, en raison d'une forte baisse des produits financiers de 34%.

Après prise en compte du résultat HAO déficitaire de 6,54 milliards FCFA, **l'exercice 2022 s'est soldé par un résultat net déficitaire de 4,12 milliards FCFA** contre un résultat net bénéficiaire de 19,10 milliards FCFA en 2021.

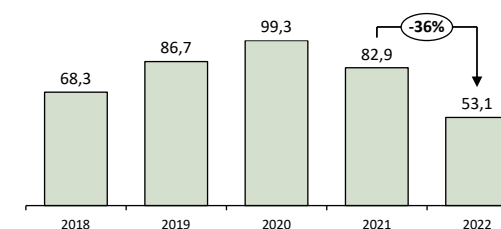
Les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se sont établis à 4,90 milliards FCFA contre 7,55 milliards FCFA en 2021.

Perspectives 2023

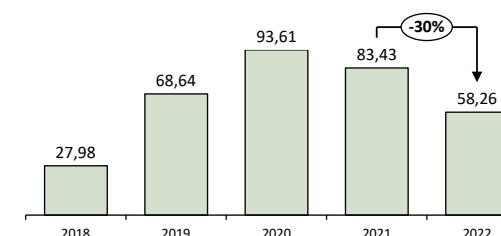
Pour l'année 2023 et années suivantes, le groupe Perseus envisage de réaliser des travaux d'investissements en vue de l'extension de la durée de vie du projet de Sissingué après la réévaluation des réserves (LOMP) et l'inclusion de fosses satellites (Fimbiasso, Bagoé).

Ceci pourrait rallonger la durée de production à Mars 2026 avec une quantité de 252 000 onces d'or supplémentaires et des projets générateurs de revenus.

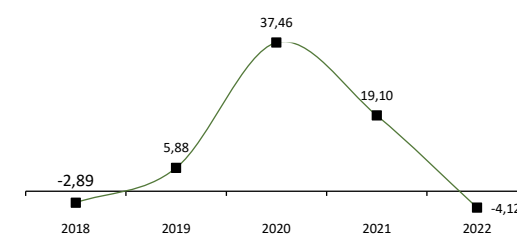
Productions d'or (milliers d'onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 18 janvier 2022

Capital social : 100 millions FCFA

Capitaux propres : - 12,5 millions FCFA

Participation Financière Publique : 10%

PCA : QUATERMAINE JEFFREY

DG : Merlin THOMAS

Adm MBPE : Hassan BINATE

Adm MMPE : Méline KONE

Effectif : 40

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
Perseus Côte d'Ivoire Limited	90,00

FAITS MARQUANTS

- Démarrage des activités de construction de la mine et de la base vie.

A propos de PMF

La **Société Perseus Mining Fimbiasso (PMF)** a été créée le 18 janvier 2022 avec pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de Fimbiasso, dans le département de Tengréla.

En 2022 l'entreprise n'a enregistré aucun chiffre d'affaires, en raison de l'absence de production (phase de déploiement).

L'année 2022 constitue le premier exercice de la société PMF.

Ainsi, en prélude à l'excavation de la zone d'exploitation, la société a réalisé les opérations de forages préliminaires avec un linéaire total de 15 287 m.

En conséquence, aucune production d'or n'a été enregistrée en raison des travaux de construction de la mine.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires dégagé par la société est nul en l'absence d'activité commerciale.

Les produits d'exploitation se sont fixés à 1 005 millions FCFA, composés essentiellement de la production immobilisée des frais de développement.

Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent un montant de 1 117 millions FCFA, portées principalement par les charges de personnel.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 112 millions FCFA.

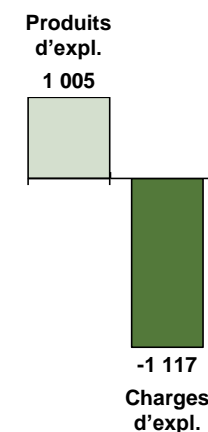
En définitive, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 112 millions FCFA.

Perspectives 2023

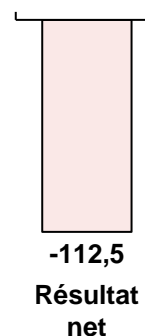
En termes de perspectives, la société envisage l'achèvement des activités de construction de la mine en 2023.

A ce titre, elle entrevoit un démarrage effectif de l'exploitation de la mine au plus tard fin du premier trimestre 2024.

Produits et charges d'exploitation 2022 (millions FCFA)



Résultat net 2022 (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 29 mai 2019

Capital social : 606 millions FCFA

Fonds propres : 243,67 milliards FCFA (+239%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : HOEGAH THEODORE

DG : DIARRA Yacouba

Adm MBPE : DOSSO ADAMA

Adm MMPE : KOUASSI Raoul Armand

Effectif : 424 (+15,22%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
Perseus Côte d'Ivoire Limited	90,00

FAITS MARQUANTS

- Opérations minières effectuées dans la fosse de la Compagnie Minière d'Afrique (CMA) ainsi que celle de GOVISSOU ;
- Hausse générale de l'activité d'extraction minière avec 498 934 mètres (+279%) de plus forés en 2022 et 1 347 289 tonnes (+4%) de matériau extrait en 2022 comparé à 2021 ;
- Forte hausse des dividendes bruts de 704% qui s'établissent à 45 milliards FCFA ;
- Aucune activité n'a été réalisée par le Comité de Développement Local Minier (CDLM) en 2022 dans la mesure où le CDLM n'a pas été officiellement installé.

A propos de PMY

Perseus Mining Yaouré (PMY) est membre du groupe Perseus Mining Limited. Elle a pour objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

En 2022 c'est, entre autres :

- 5 969 706 tonnes de minerai extrait de teneur moyenne 1,88 g/t ;
- 294 891 onces d'or produit et 280 881 onces d'or vendu au prix moyen de 1 013 307 FCFA ;
- 3,825 milliards FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

Au titre de l'exercice 2022, les opérations minières effectuées par la société PMY ont été réalisées dans les fosses de la Compagnie Minière d'Afrique (CMA) et de GOVISSOU (constituées de minerais oxydés et de minerais de transition). La société a extrait 5 969 706 tonnes de minerai de teneur moyenne 1,88 g/t (+2%), en augmentation de 5% en volume par rapport à 2021. Ainsi, la production a atteint 294 891 onces d'or, soit 9,172 tonnes d'or, en hausse de 10,06% par rapport aux prévisions de production de l'exercice 2022.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires de la société s'est accru de 61% par rapport à 2021 en s'établissant à 298,82 milliards FCFA grâce à la vente de 280 881 onces d'or (+45%) pour un prix moyen de 1 013 307 FCFA l'once (+6%). Cette embellie a entraîné une augmentation des produits d'exploitation qui enregistrent également une hausse de 60% pour se fixer à 357,47 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles s'accroissent de 30% pour se fixer à 126,14 milliards FCFA sous l'effet conjugué de l'augmentation des amortissements (+45,8%) et des services extérieurs (+32,1%) induits respectivement par la hausse des frais de recherche et du niveau de l'activité.

Il en découle un résultat d'exploitation de 172,68 milliards FCFA, soit une augmentation de 96% par rapport à 2021 en ligne avec la hausse du niveau de l'activité.

Avec un résultat financier déficitaire de 894 millions FCFA, **le résultat net dégagé par la société se fixe à 171,78 milliards FCFA** contre un bénéfice de 71,51 milliards FCFA en 2021, soit une embellie de 140%.

Le report à nouveau créditeur de 71,166 milliards porte le bénéfice disponible à 171,766 milliards de FCFA. Grâce à ce niveau de bénéfice, l'entreprise a distribué des dividendes d'un montant de 45 milliards FCFA, en hausse de 704% par rapport à 2021.

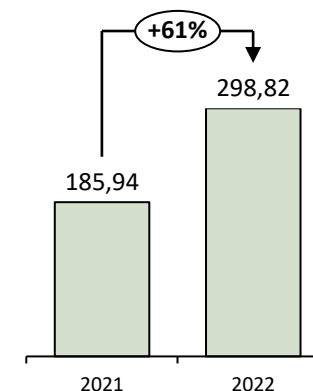
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat ont suivi une tendance à la hausse avec l'augmentation du niveau d'activité de la société et sont ressortis à 18,816 milliards FCFA contre 10,137 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 86%.

Perspectives 2023

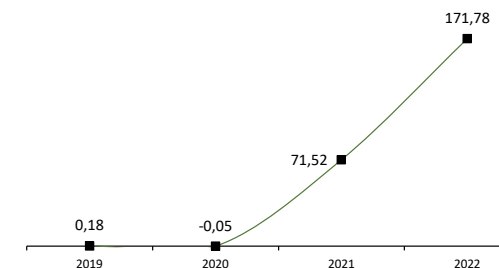
En ce qui concerne les perspectives au titre de l'exercice 2023, la société entend consolider sa situation financière par une optimisation de son dispositif opérationnel.

Par ailleurs, elle espère la mise en place effective du Comité de Développement Local Minier (CDLM) de sa zone d'exploitation en vue de contribuer plus efficacement au développement d'infrastructures et œuvres sociales au profit des populations environnantes.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 30 mars 2021

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : - 8,515 milliards FCFA (-1797%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : WHITTLE David

DG : GRATTON Eric

Adm MBPE : TAGNON Withy Paul

Adm MMPE : SODATONOU Mireille Epse M'BAYIA

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
FR GOLD Ltd	90,00

FAITS MARQUANTS

- Quasi-achèvement des travaux de génie civil et de béton de la mine ;
- Remise des piédestaux du broyeur SAG à l'entrepreneur SMP est effectuée ;
- Construction du TSF et du WSD quasiment achevée. Le WSD a atteint une capacité d'environ 565 000 m3 d'eau brute captée à la fin du mois d'octobre 2022 ;
- La construction de la sous-station HT est achevée à 97%.

A propos de ROXGOLD

La société Roxgold Sango (ROXGOLD) est une entreprise minière créée le 30 mars 2021 avec pour objet principal l'exploitation, la production, et la commercialisation de l'or et des substances associées dans la Mine de Séguéla.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **83% de taux d'achèvement de la construction de la mine ;**
- ☞ **Aucun chiffre d'affaires, en raison de l'absence de production (phase de déploiement).**

L'exercice 2022 a été essentiellement consacré aux activités de construction de la mine dans la perspective de réalisation effective des activités d'exploitation minière.

Ainsi, sur le plan financier, **la société affiche un chiffre d'affaires nul en l'absence d'activité commerciale.**

Les produits d'exploitation qui se résument aux transferts de charges d'exploitation, se sont établis à 13,12 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles se fixent à 16,32 milliards FCFA, en hausse de 585% par rapport à 2021, en raison de l'accroissement des charges en lien avec l'intensification des travaux de développement et de construction.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de -3,19 milliards FCFA.

Concernant le résultat financier, le déficit s'accroît par rapport à 2021. Il se fixe à -4,86 milliards FCFA, induit par les intérêts découlant du transfert des actifs de LGL exploration à Roxgold Sango.

En définitive, la société a dégagé un résultat net déficitaire de -8,05 milliards FCFA en 2022, contre -1,05 milliard FCFA en 2021.

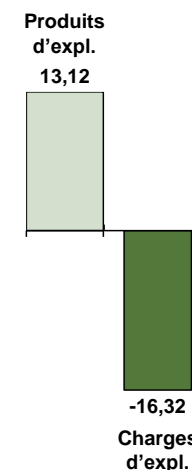
Par ailleurs, les impôts et taxes dus par la société ont connu une hausse de 1 033%, passant de 22,67 millions FCFA en 2021 à 257,04 millions FCFA en 2022 (BIC : 9,60 millions FCFA ; impôts et taxes : 247,44 millions FCFA).

Enfin, le ratio d'endettement (hors provisions pour risques et charges) s'annule en 2022 en raison de l'apurement total des dettes de location-acquisition.

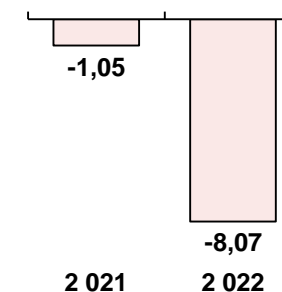
Perspectives 2023

Pour l'exercice 2023, la société envisage l'achèvement des activités de construction en début 2023.

Ainsi, la société entrevoit un démarrage effectif des activités de production dans le courant du premier semestre 2023.

Produits et charges d'exploitation 2022
(millions FCFA)

Résultat net 2022 (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 3 mars 2016

Capital social : 600 millions FCFA

Fonds propres : 8,03 milliards FCFA (+49,76%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : YEDUGURY S. ANIL REDDY

DG : HARIDAS Kannoth

Adm MBPE : GRAMBOUTE Soiliho

Adm MMPE : KONE KPINTIA MELAINE

Effectif : 74 (+17,46%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SHILOH MINERAL CI	90,00

FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un système d'enrichissement comportant un JIG et d'une laverie en vue d'obtenir une plus grande quantité de produits commercialisables ;
- Mise en service de la pompe hydraulique villageoise de Dassoumbé et inauguration du centre de Santé Communautaire de Lagnonkaha ;
- Ouverture de la voie reliant le site de Lopin à celui de Lagnonkaha, long de 17km, qui a permis une fluidité de la circulation le long de cet axe routier. Cette ouverture de voie est intéressante en ce que ces deux sites comportent l'essentiel de la production de l'exploitation.
- Nouvelle estimation des réserves prouvées et probables du gisement de manganèse portant sur le permis d'exploitation PE 46, qui permet d'enregistrer plus de 16 millions de tonnes sur la zone du permis qui comporte quatre (4) blocs minéralisés distincts (Sanavogo, Lopin, Lagnonkaha et Dassoumbé).

A propos de SM SA

SHILOH MANGANESE SA (SMSA) est une entreprise membre du groupe minier SHILOH INVESTMENTS, dérivé du groupe REDDY'S INVESTMENTS. En Côte d'Ivoire, SHILOH MANGANESE SA a pour objet l'exploitation du gisement de manganèse dans les départements de Korhogo et de Dikodougou, dans la région du PORO.

En 2022 c'est, entre autres :

- 369 581 tonnes de manganèse produit et 340 645 tonnes de manganèse exporté ;
- 54 millions FCFA investis dans les actions communautaires ;
- 26 millions FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

L'année 2022 est marquée globalement par une volatilité des prix du manganèse sur le marché mondial, due aux effets de la crise ukrainienne.

En dépit de ce contexte économique mondial, **le chiffre d'affaires de la société a enregistré une augmentation de 49,8% pour s'établir à 16,21 milliards FCFA**, soutenue par la hausse de 27,5% de la quantité de manganèse exportée.

En effet, au cours de l'année 2022 SHILOH MANGANESE a produit une quantité de 369 581 tonnes de manganèse, en hausse de 20% par rapport à 2021 grâce à la mise en service, par la société, d'une unité d'enrichissement composée d'un JIG et d'une laverie pour un investissement global de 4,11 milliards FCFA. Elle a ainsi procédé à l'exportation de 369 581 tonnes de manganèse sur la période contre 267 176 tonnes en 2021.

D'une manière générale, les produits d'exploitation ont connu une hausse de 37,5% pour se fixer à 15,75 milliards FCFA grâce aux exportations de minerais.

Quant aux charges d'exploitation, elles se sont établies à 13,26 milliards FCFA en 2022, en hausse de 17% par rapport à 2021 en lien avec le niveau général de l'activité.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 577,1 millions FCFA contre un déficit de 1,81 milliard FCFA en 2021.

A ce résultat, s'ajoute un résultat financier déficitaire de 107,1 millions FCFA contre un bénéfice de 190,7 millions FCFA en 2021.

En définitive, le résultat net au terme de l'exercice 2022 est excédentaire de 470 millions FCFA contre un déficit de 1 614,3 millions FCFA en 2021. Grâce à ce niveau de résultat, l'entreprise a distribué des dividendes d'un montant global de 300 millions FCFA et l'Etat devrait percevoir un montant net de 26 millions FCFA à cet effet.

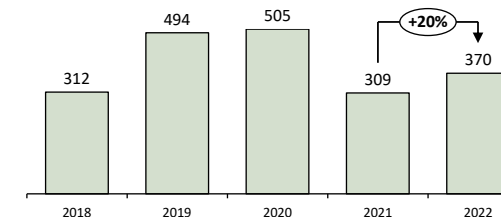
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se sont établis à 545,74 millions FCFA en 2022 contre 209,38 millions FCFA en 2021, soit une hausse de 260,65%.

Perspectives 2023

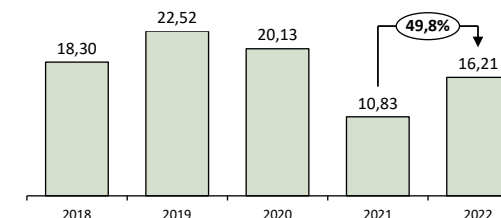
En 2022, la société a procédé à la première mise en service de son unité d'enrichissement des minerais, ce qui a entraîné une hausse importante de la production.

Ainsi, pour 2023, la société entend améliorer sa production avec d'autres blocs pour répondre à la demande mondiale par une production annuelle de 600 000 tonnes par an contre une moyenne annuelle de 360 000 tonnes.

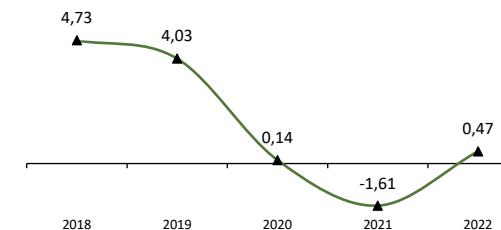
Productions (milliers de tonnes)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 10 juillet 2018

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 106,25 milliards FCFA (+9,07%)

Participation Financière Publique : 15% (dont 5% d'actionariat indirect via SODEMI)

PCA : BERNASCONI Pascal

DG : CLINTON Bennett

Adm MBPE : DOSSO Adama

Adm MMPE : KADJO AKA Jean-Baptiste

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ITY HOLDINGS	80,00
KEYMAN INVESTMENT	5,00

FAITS MARQUANTS

- Arrêt de la production minière à partir du second trimestre pour des raisons techniques (impossibilité de traiter, avec les méthodes actuelles, le minerai dit réfractaire)
- Réalisation de l'extension du réseau électrique à Bloléquin village.

A propos de la SMD

La Société des Mines de Daapleu (SMD) a été créée le 10 juillet 2018 avec pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ 37 757 onces d'or produit, en baisse de 59% par rapport à 2021 avec l'arrêt de la production au second semestre 2022 ;
- ☞ 1,56 milliards FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

L'année 2022 a été marquée par un arrêt de la production minière à partir du second trimestre en raison des difficultés techniques liées à la qualité du sol sur la mine (roche réfractaire).

Au cours de cet exercice, la société a traité 632 581 tonnes de minerai, en baisse de 68,95% par rapport à l'exercice 2021 avec une teneur de minerais en hausse de 15%. La quantité d'or produite connaît également une baisse de 58,59% pour s'établir à 37 757 onces.

Sur le plan commercial, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 38,29 milliards FCFA, en baisse de 58% par rapport à 2021. Ce recul du chiffre d'affaires s'explique par la baisse de 63% de la quantité d'or vendue induite par la réduction du niveau d'activité de la société.

De même, les produits d'exploitation observent un repli de 59,21% pour se fixer à 35,57 milliards FCFA, tiré par la baisse du chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation enregistrent aussi un repli de 53,43% par rapport à 2021, se fixant à 14,73 milliards FCFA en 2022 en raison de la baisse générale de l'activité d'exploitation.

Ainsi, le résultat d'exploitation qui en découle enregistre une forte baisse de 61,13% pour se situer à 20,77 milliards FCFA.

En outre, le résultat financier enregistre une hausse de 63,51% et se fixe à 5,71 milliards FCFA avec la hausse des produits financiers, constitués principalement des montants perçus de la SMI au titre de la convention liant les deux sociétés relativement aux ventes d'or.

En définitive, le résultat net au 31 décembre 2022 ressort bénéficiaire de 26,55 milliards FCFA, en baisse de 55,04% par rapport à l'exercice précédent, imputable à la baisse du niveau d'activité de la société.

Nonobstant le repli de l'activité, des dividendes bruts d'un montant de 18,33 milliards FCFA ont été distribués. Ainsi, la part nette revenant à l'Etat se chiffre à 1 558 millions FCFA, soit une progression de 3% par rapport à 2021.

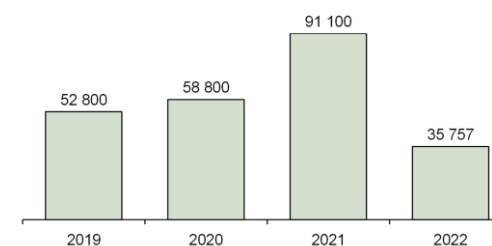
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat ont suivi une tendance baissière se chiffrant à 2,21 milliards FCFA au titre de l'exercice 2022 contre 5,09 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 56%.

Perspectives 2023

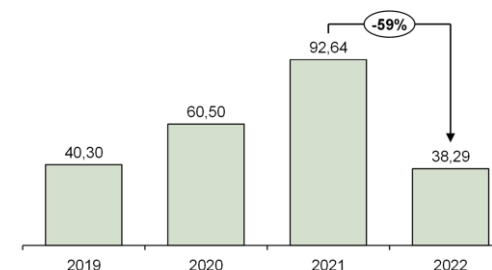
En termes de perspectives pour l'exercice 2023, la société envisage de procéder à la réouverture des activités minières dans la fosse de Daapleu avec le début du niveau 2 de la fosse selon le plan minier (travaux de forage de production, d'exhaure) et de produire une quantité de 2 382 onces.

A cet effet, elle analysera les différentes solutions techniques disponibles pour faciliter le traitement du minerai issu des fosses situées sur le périmètre du permis d'exploitation de Daapleu.

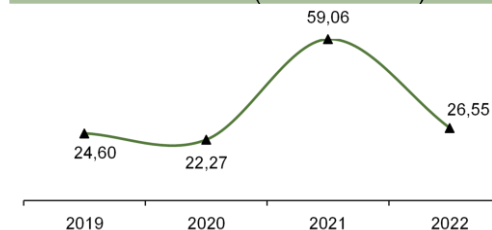
Quantité d'or vendu (onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 15 septembre 2020

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 47,41 milliards FCFA (+1039%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : BERNASCONI Pascal

DG : CLINTON Bennett

Adm MBPE : TIMITE El Hadj Hassane

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
GRUPE ENDEAVOUR MINING	90,00

FAITS MARQUANTS

- Intensification de la Production d'or matérialisée par une hausse significative des quantités produites et vendues ;
- 1 172 590 tonnes de minerais traités en 2022 pour une prévision de 847 870 tonnes ;
- Transfert des frais d'exploration de 17 milliards de FCFA de la Mancha Côte d'Ivoire à SMF après approbation du conseil d'administration.

A propos de la SM Floleu

La Société des Mines de Floleu (SMF) a été créée le 15 septembre 2020 avec pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de Floleu dans le département de Zouan hounien.

En 2022 c'est, entre autres :

📄 92 114 onces d'or produit en hausse de 4119% par rapport à 2021 ;

📄 3,05 milliards FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

L'année 2022 constitue la deuxième année d'exercice de la société. Au cours de ce deuxième exercice, le groupe ENDEAVOUR a renforcé les opérations minières sur la mine de SMF pour compenser l'arrêt de production de la mine de DAAPLEU depuis le second trimestre 2022.

Ainsi, la quantité de minerais traités a enregistré une forte augmentation de 3 585% par rapport à 2021 à 1,17 millions de tonnes et de 38% par rapport aux prévisions de l'année 2022. La teneur moyenne du minerai connaît également une hausse de 20,47% et s'est fixée à 2,59 g/tonne.

La société a produit 92 114 onces d'or, en hausse de 4 119% par rapport à 2021 et a vendu 90 513 onces d'or.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires a progressé de 5947% pour se fixer à 103,75 milliards FCFA. Cette performance s'explique par la hausse significative de la production et par conséquent de la quantité vendue (+5673%).

Ainsi, les produits d'exploitation ont augmenté de 4 955% pour se fixer à 107 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont aussi en augmentation en lien avec l'embellie du niveau d'activités et s'établissent à 43,12 milliards FCFA, en hausse de 527,8%.

Ainsi, le résultat d'exploitation qui en découle est excédentaire de 63,88 milliards FCFA contre un déficit de 4,75 milliards FCFA en 2021. Quant au résultat financier, il affiche un montant de 2,46 milliards FCFA.

En définitive, la société a dégagé un résultat net, au 31 décembre 2022, excédentaire de 51,17 milliards FCFA contre un déficit de 4,76 milliards FCFA en 2021.

Grâce à ce niveau de résultat, la société a distribué des dividendes bruts de 35,82 milliards FCFA. Ainsi, la part nette revenant à l'Etat se fixe à 3,05 milliards FCFA.

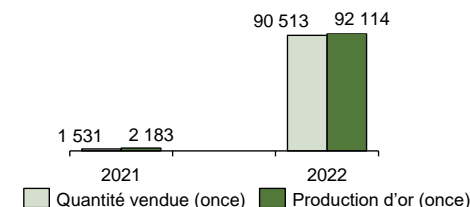
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se sont établis à 20,76 milliards FCFA contre 116,12 millions FCFA en 2021. Ils sont composés d'impôts et taxes (5,6 milliards FCFA) et BIC (15,16 milliards FCFA).

Perspectives 2023

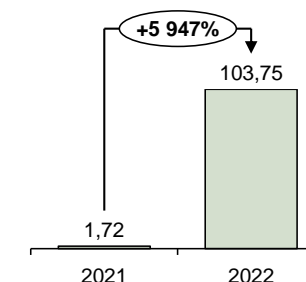
Pour 2023, Elle envisage l'installation de la base des opérations minières de la fosse de Floleu.

En outre, elle projette de réaliser une production d'or de 71 101 onces en provenance de la fosse de Floleu en 2023 et projet un résultat net excédentaire de 14,3 milliards FCFA en fin d'exercice.

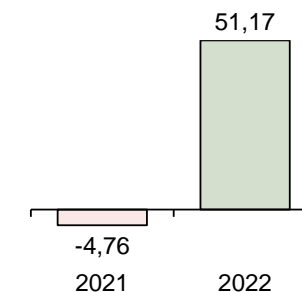
Production et vente d'or



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 1 juin 1983

Capital social : 600 millions FCFA

Fonds propres : 239,31 milliards FCFA (+18,6%)

Participation publique : 15% (dont 51% d'actionariat indirect via SODEMI)

PCA : KONE Abdoulaye

DG : CLINTON Bennett

Adm MBPE : BAMBA Seydou

Effectif : 801

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SODEMI	5,00
ITY HOLDINGS	80,00
KEYMAN INVESTMENT	5,00

FAITS MARQUANTS

- Décès d'un agent de sécurité de la société Puissance 6 dans le cadre des activités de la mine en octobre 2022 ;
- Hausse de la production d'or de 22 567 onces par rapport au budget et de 25 698 onces par rapport à l'année 2021 avec une production annuelle 2022 vendue de 185 165 onces (sur les 309 371 onces produites par le complexe d'Ity) ;
- Construction du niveau 4 du bassin de rejets (TSF) pour un coût total de FCFA 4 678 millions ;
- Début des travaux de construction du niveau 5 du bassin de rejets (TSF) pour un coût réalisé de 3 509 millions FCFA à fin 2022 ;
- Début des travaux de construction du second bassin de rejets (TSF2) pour un coût réalisé à fin 2022 de FCFA 1260 millions

A propos de la SMI

La **Société des Mines d'Ity (SMI)** a pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **4,55 millions tonnes de minerai traité, en hausse de 9% par rapport à 2021 ;**
- ☞ **189 819 onces d'or produit en hausse de 7% par rapport à 2021 ;**
- ☞ **2,91 milliards FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Durant l'exercice 2022, la SMI a traité 4,55 millions de tonnes de minerai, en hausse de 9% par rapport à 2021. La quantité d'or miné a progressé de 22,65% en passant de 196 149 onces en 2021 à 240 578 onces en 2022 avec une teneur de 1,50 g/tonne (+ 4% par rapport à 2021). Ainsi, la production d'or s'est établie à 189 819 onces, en hausse de 7% par rapport à 2021. Quant aux ventes, elles enregistrent un léger recul de 0,6% par rapport à 2021 et se fixent à 185 165 onces d'or en 2022.

Sur le plan commercial, le chiffre d'affaires connaît une hausse de 9,7% en s'établissant à 250,35 milliards FCFA. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du prix de l'once d'or de 32,77%.

Ainsi, les produits d'exploitation enregistrent une progression de 15,7% par rapport à 2021 et se fixent à 259,38 milliards FCFA, sous l'effet conjugué de la hausse du chiffre d'affaires et des refacturations des coûts d'extraction et de minerais (+1456%).

Les charges d'exploitation sont également en hausse de 15,62% pour se fixer à 183,04 milliards FCFA du fait de l'augmentation des coûts de traitement de minerais (+59%) induits par la forte quantité de minerais traités.

Le résultat d'exploitation qui en découle se chiffre à 76,34 milliards FCFA, en hausse de 15,91% par rapport à 2021. De même, le résultat financier a augmenté de 21,66% pour se fixer à 9,34 milliards FCFA.

En définitive, **le résultat net, au 31 décembre 2022, suit cette tendance haussière et ressort avec une augmentation de 33% pour se fixer à 48,60 milliards FCFA.**

En outre, la société a distribué des dividendes bruts au titre de l'exercice 2022 d'un montant global de 34,2 milliards FCFA. Ainsi, la part nette revenant à l'Etat s'établit à 2 907 millions FCFA contre 937 millions de FCFA en 2021, soit une progression de 208%.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 s'établissent à 31,97 milliards FCFA (impôts et taxes : 13,35 milliards FCFA et BIC : 18,61 milliards FCFA) contre 32,86 milliards FCFA en 2021.

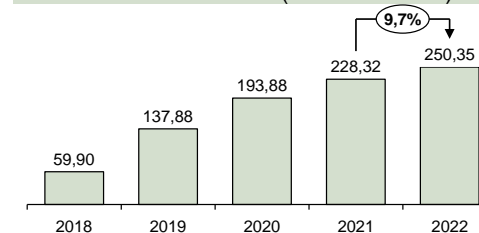
Perspectives 2023

L'année 2022 a été marquée par une légère progression du niveau de production de SMI et une amélioration du résultat net.

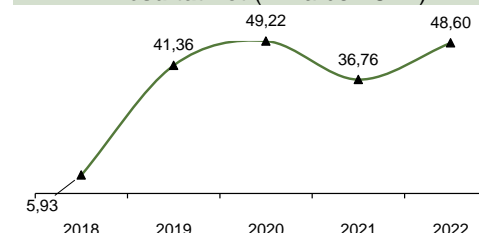
A cet effet, pour 2023, la SMI projette de consolider sa situation financière avec une production d'or projetée à 221 601 onces.

Aussi, envisage-t-elle la finalisation du second bassin à résidus (TSF2), l'achèvement du niveau 5 du premier bassin à résidus (TSF1) et de l'aérodrome pour un coût total de 18 575 millions FCFA.

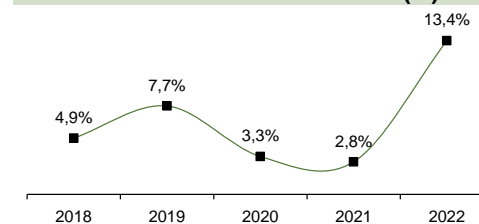
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : Mai 2021

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : 3,23 milliards FCFA

Participation Financière Publique : 10%

PCA : BERNASCONI Pascal

DG : KASSOUM EKRA

Adm MBPE : AKESSE Mathias

Adm MMPE : DIAKITE Née COULIBALY Dohopieri Siramane Mariam

Effectif : 70

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
GRUPE ENDEAVOUR MINING	90,00

FAITS MARQUANTS

- Premier exercice de la SML. Cet exercice a été le Transfert du permis d'exploitation PE58 de La Mancha Côte d'Ivoire (LMCI) à SML, le 12 janvier 2022 ;
- Forage intercalaire supplémentaire et forage à proximité de la fosse pour améliorer les ressources de niveau 1 ;
- Achèvement des premiers travaux critiques de construction de la mine et de la « base vie » tout au long de 2022 avec la finalisation de la construction de la clôture, de la route d'accès au site, le terrassement des voies menant à l'usine et la réhabilitation des routes intérieures.
- Attribution de tous les équipements à long délai de livraison pour respecter le calendrier du projet (broyeur, concasseurs, épaisseurs) ;
- Construction d'une ligne électrique aérienne de 225 kV avec ses sous-stations (postes électriques).

A propos de la SM Lafigué

La Société des Mines de Lafigué (SM Lafigué) a été créée le 28 octobre 2021 avec pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de Lafigué dans le département de Dabakala.

En 2022 c'est, entre autres :

- 📄 **30,5 milliards FCFA de dépenses d'investissement pour les acquisitions d'immobilisation ;**
- 📄 **Aucun chiffre d'affaires, en raison de l'absence de production (phase de déploiement).**

L'année 2022 constitue le premier exercice de la SML. Cet exercice a été entièrement consacré à la construction de la mine et à la poursuite des activités d'exploration.

Ainsi, en prélude à l'excavation de la zone d'exploitation, la société a réalisé les opérations de forages préliminaires portant sur 61 forages en vue de développer des cibles d'exploration préalablement identifiées lors des campagnes précédentes.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires dégagé par la société est nul en l'absence d'activité commerciale.

Les produits d'exploitation se sont établis à 7,02 milliards FCFA, constitués principalement par la production immobilisée.

Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent un montant de 2,90 milliards FCFA, portées essentiellement par les charges de personnel.

Le résultat d'exploitation qui en découle se fixe à 4,12 milliards FCFA

Quant au résultat financier, il ressort déficitaire à 7,92 milliards FCFA en raison de pertes de change sur les transactions financières avec les fournisseurs étrangers.

En définitive, **la société a dégagé un résultat net déficitaire de 3,83 milliards FCFA qui se justifie par l'absence d'activité commerciale.**

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice se sont établis à 238,8 millions FCFA et sont composés d'impôts et taxes (229,2 millions FCFA) et d'impôt BIC (9,6 millions FCFA).

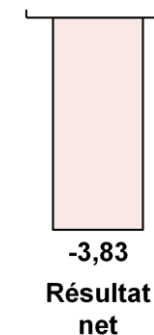
Perspectives 2023

En termes de perspectives, la société envisage l'achèvement des activités de construction de la mine en 2023.

A ce titre, elle entrevoit un démarrage effectif de l'exploitation de la mine au plus tard fin du premier trimestre 2024.

Produits et charges d'exploitation 2022
(millions FCFA)

Résultat net 2022 (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : Mai 2021

Capital social : 600 millions FCFA

Capitaux propres : - 1,8 milliard FCFA

Participation Financière Publique : 10%

PDG : CAIGEN WANG

Adm MBPE : TOURE Nanmidia Léon

Adm MMPE : M'BAYIA née SODATONOU Mireille

Effectif : 127

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
Perseus Côte d'Ivoire Limited	90,00

FAITS MARQUANTS

- Premier exercice de la SML. Cet exercice a été entièrement consacré à la construction de la mine et à la poursuite des activités d'exploration ;
- la ligne de transmission haute tension d'électricité a débuté en mars 2022 et a été achevée en janvier 2023.

A propos de la SM Lobo

La Société Minière de la LOBO (SM Lobo) a été créée en 2021 avec pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées de la Lobo dans le département de Zoukougbeu.

En 2022 c'est, entre autres :

- 📄 **112,61 milliards FCFA de dépenses d'investissement pour la construction de la mine ;**
- 📄 **Aucun chiffre d'affaires, en raison de l'absence de production (phase de déploiement).**

Au point de vue de la gestion, l'année 2022 constitue le premier exercice de la SML. Cet exercice a été entièrement consacré à la construction de la mine et à la poursuite des activités d'exploration.

En ce qui concerne les travaux d'exploration, la société a mené une campagne de forage qui s'est soldée par la réalisation de 693 trous d'une profondeur totale de 123 349 m sur plus de 12 cibles. La construction de la mine a été finalisée en décembre 2022.

Sur le plan commercial la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires en raison du non-démarrage des activités.

Les produits d'exploitation se sont fixés à un montant de 689 500 FCFA, correspondant aux ressources tirées de la vente de ferrailles.

Les charges d'exploitation se chiffrent à 1,81 milliard FCFA constituées principalement des rémunérations du prestataire EPSA en charge des opérations de la mine et les achats réalisés pour le fonctionnement de l'entreprise.

Le résultat d'exploitation qui en découle se fixe à -1,81 milliard FCFA et le résultat financier ressort déficitaire de 591 millions FCFA.

En définitive, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 2,40 milliards FCFA en lien avec l'absence d'activités commerciales.

Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2022, s'établissent à 89,32 millions FCFA constitués uniquement par le poste impôts et taxes.

Perspectives 2023

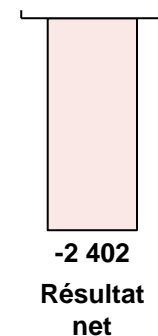
En termes de perspectives, la société envisage l'achèvement des activités de construction en 2023.

Par ailleurs, le démarrage effectif de l'exploitation de la mine a été programmé pour le courant du premier trimestre 2023.

Produits et charges d'exploitation 2022 (millions FCFA)



Résultat net 2022 (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 1962
Capital social : 600 millions FCFA
Fonds propres : 53,23 milliards FCFA (+0,49%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : KONATE Kalil
DG : KONE Moussa Seydou
Adm MBPE : OYENIYE Fatayu
Adm MMPE : KONDO née KOUASSI Marie Hélène
Effectif : 580 (+51%)
Principales filiales et participations : SMI (5%), SMD (5%), CML (51%), EPC CI (25%), FOREMI (49%), AGO (5%), CMB (5%), Ivoire Coltan (25%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Démarrage du processus de certification selon la norme ISO/IEC 17025 version 2017 avec la réalisation du diagnostic initial du laboratoire ;
- Changement de la dénomination du Comité Etudes et Suivi des Permis en Comité Stratégie, Etudes et Suivi des Permis ;
- Signature du marché relatif aux travaux de réhabilitation du siège de la SODEMI, avec la société SCI BUR & BURD.
- Location pour une durée de dix (10) mois d'un local devant abriter la Présidence du Conseil d'Administration.

A propos de la SODEMI

La **Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI)** a pour mission de promouvoir la recherche et l'exploitation des substances minérales naturelles utiles (à l'exception des hydrocarbures), et d'étudier les problèmes inhérents à la quête minière avec d'autres organismes publics, parapublics ou privés.

En 2022 c'est, entre autres :

- 📄 **2,90 milliards d'investissements réalisés pour l'acquisitions de divers matériels et les travaux de réhabilitation du bâtiment principal ;**
- 📄 **6,85 milliards FCFA de revenus de placements financiers. Ces revenus représentent 77% des produits en 2022 ;**
- 📄 **127,5 millions FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat.**

Les activités de la société, au cours de l'exercice 2022, ont porté principalement sur (i) la mise aux normes ISO/IEC 17025 version 2017 du laboratoire géotechnique, (ii) des activités de terrain pour six (6) projets d'exploration en interne (Phosphate Eboinda, Diamant Séguéla, Diamant Tortiya, les projets de métaux de haute technologie de Sakassou-Béoumi-Botro,...), (iii) des travaux de cartographie géologique et de prospection sur les projets de Colombo-tantalite d'Issia et nickel/cuivre de Samapleu, (iv) la réhabilitation du bâtiment principal.

Ainsi, **sur le plan financier, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 54% pour s'établir à 287,4 millions FCFA en 2022, en lien avec l'évolution favorable des prestations de géophysique et de laboratoire (+56,4%).**

De même, les produits d'exploitation enregistrent une croissance de 101,9% s'établissant à 1,78 milliard FCFA en 2022, consécutif à l'augmentation de la production immobilisée de 405,7% induite par l'intensification des travaux d'exploration.

Quant aux charges d'exploitation, elles progressent de 18,4%, se fixant à 7,97 milliards FCFA en 2022.

Il en découle un résultat d'exploitation qui se dégrade davantage par rapport à 2021. En effet, le résultat financier se fixe à -6,19 milliards FCFA contre un déficit de 5,9 milliards FCFA en 2021.

S'agissant du résultat financier, il s'est accru de 87,35% en s'établissant à 6,85 milliards FCFA, grâce à la hausse conjuguée des revenus issus des titres de participation (+97,4%) et des revenus de placement (+78,4%).

Au titre des revenus hors activités ordinaires (HAO), l'exercice 2022 est marqué par une absence de mobilisation de ressources HAO contrairement à l'exercice 2021 où l'entreprise avait mobilisé 6,94 milliards FCFA.

En définitive, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 659,2 millions FCFA contre un bénéfice de 3,65 milliards FCFA en 2021.** Ce repli est imputable essentiellement à l'absence de réalisation des produits HAO budgétisés à 16,5 milliards FCFA.

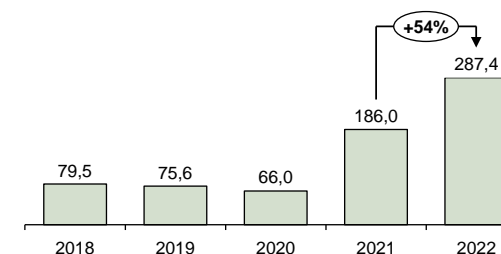
Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat enregistrent une baisse de 84,77% s'établissant à 109 millions contre 717 millions FCFA en 2021.

Perspectives 2023

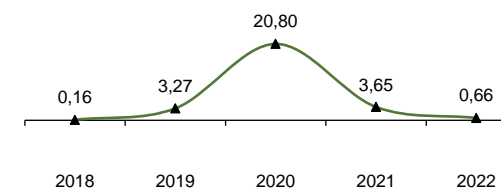
L'exercice 2022 s'est déroulé dans un contexte de poursuite de l'intensification des travaux d'exploration sur les différents projets conformément sur le plan stratégique 2020-2025 de la SODEMI.

Ainsi, pour les trois dernières années du plan stratégique, la société entend renforcer ses placements pour une optimisation des revenus financiers afin d'assurer le financement, dans la durée, des travaux d'exploration et des projets générateur de revenus.

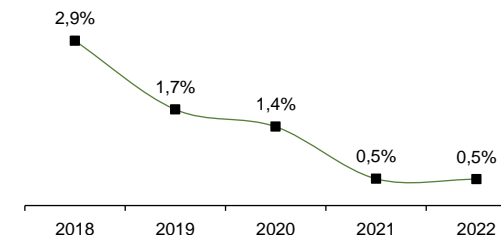
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 26 mai 2009

Capital social : 10 millions FCFA

Fonds propres : 30,41 milliards FCFA (-64%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : Denis Mark BRISTOW

DG : Hilaire DIARRA

Adm MMPE : COULIBALY Ibrahima

Adm MEF : DADIE Sylvie

Effectif : 616 (-27%)

ACTIONNARIAT

Sociétés	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
RANGOLD R.	89,00
NEW MINING	1,00

FAITS MARQUANTS

- La révision des coûts de réhabilitation et de fermeture de la mine a porté le coût de la réhabilitation à 24 826 210 USD.

A propos de TONGON

La Société des Mines de Tongon (TONGON SA) a pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

En 2022 c'est, entre autres :

- 200 683 onces d'or produit en baisse de 3,8% par rapport à 2021 ;
- 666,96 millions FCFA investis dans les actions communautaires ;
- 1,58 milliard FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

Au cours de l'exercice 2022, la société TONGON a produit 200 683 onces d'or, en baisse de 3,8%, par rapport à 2021 attribuable à la baisse de la teneur de minerais et du taux de récupération de l'usine.

Cependant, sur le plan commercial, le chiffre d'affaires est en hausse de 8,7% par rapport à 2021 et s'est établi à 222,73 milliards FCFA, profitant ainsi de l'augmentation du prix de l'once.

De même, les produits d'exploitation progressent de 12,18% en s'établissant à 266,26 millions FCFA, soutenue par l'augmentation du chiffre d'affaires.

Quant aux charges d'exploitation, elles ressortent à 236,33 milliards FCFA, représentant une hausse de 34,41% par rapport à 2021, consécutive à l'augmentation des coûts unitaires d'exploitation de minerais.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 29,93 milliards FCFA, en baisse de 51% par rapport à 2021.

En tenant compte du résultat financier de 6,08 milliards FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 27,55 milliards FCFA en 2022, en baisse de 43,06% par rapport à 2021.

Grâce à ce niveau de résultat, la société a distribué des dividendes bruts au titre de l'exercice 2022 de 18 000 millions FCFA. La part nette à percevoir par l'Etat se chiffre à 1,58 milliard FCFA.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus par la société ont baissé de 26%, passant de 24,88 milliards FCFA en 2021 à 18,32 milliards FCFA en 2022 (BIC : 8,6 milliards FCFA ; impôts et taxes : 9,70 milliards FCFA).

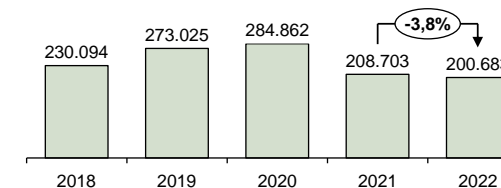
Perspectives 2023

L'année 2022 a été marquée par une baisse du niveau de production de SMI

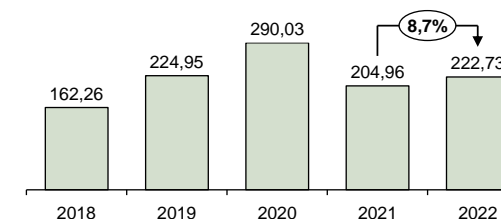
Ainsi pour 2023, la société prévoit des travaux d'extension de la durée de la vie de la mine à travers des sondages intensifs.

Par ailleurs, TONGON a engagé des discussions avec l'Etat ivoirien pour le renouvellement de la convention minière afin d'assurer la continuité de l'exploitation de la mine.

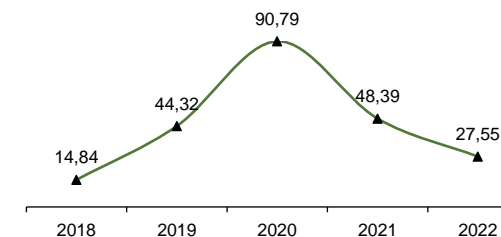
Quantité d'Or produit (Onces)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement

Eau et Assainissement

Une hausse de 17% du chiffre d'affaires global des entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement, grâce à une augmentation de 17% du nombre d'abonnés en 2022.

L'année 2022 a été marquée par une forte inflation au niveau mondiale, imputable principalement aux effets du conflit Russo-Ukrainien.

Cette situation a entraîné un surenchérissement des coûts des matériaux et équipements entrant dans la réalisation des travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement, retardant ainsi le démarrage de certains projets importants.

En dépit de ce contexte, il convient de souligner les efforts engagés par le Gouvernement à l'effet de mettre en synergie les actions pour la gestion durable des projets, notamment à travers la création du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité.

Ainsi, les différents acteurs de la chaîne de valeur du secteur de l'eau potable et de l'assainissement ont poursuivi leurs efforts en matière d'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement.

En ce qui concerne le secteur de l'eau potable, le volume produit est en hausse de 5,7% en passant de 314,5 millions de mètres cubes en 2021 à 332,5 millions de mètres cubes en 2022, principalement imputable à la mise en service de dix (10) unités de traitement d'une capacité globale de mètres cubes par heure et le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan à partir de la rivière Mé.

Cette hausse de la capacité de production a permis à 36 nouvelles localités d'être desservies par le réseau d'eau potable, faisant passer le nombre de localités desservies à 1 324 contre 1 288 en 2021, soit une hausse de 3%. Le nombre d'abonnés a également progressé (+17,2%) pour s'établir à 1 902 607 à fin 2022.

A ces activités, il convient de noter les efforts fournis pour renforcer l'accès de l'eau potable en milieu rural, notamment l'achèvement des Projets d'Hydraulique Villageoise dans les régions du BERE et du BAFING et l'accroissement du patrimoine du secteur de l'hydraulique rurale porté à 17 914 forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) et 476 systèmes d'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA).

Par ailleurs, les différents projets portés par l'ONEP ont contribué à améliorer la desserte en eau potable de façon durable à près de 3,5 millions de personnes aussi bien dans le district d'Abidjan qu'à l'intérieur du pays et d'améliorer le fonctionnement des pompes à motricité humaine (PMH) dont le taux de panne est passé de 44% en 2019 à 10% en 2022, impactant plus de 11 millions de personnes. Ainsi, lesdits projets ont contribué à atteindre un taux de couverture de 75% pour l'hydraulique urbaine et 60% pour l'hydraulique rurale.

Quant au secteur de l'assainissement, après la mise en service des Stations de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Korhogo, Bouaké, San-Pedro et Katiola, l'ONAD a poursuivi en 2022, les travaux de construction de la STBV de Yamoussoukro dont le taux d'avancement est de 60%. Aussi, dans le cadre des travaux de construction des canaux d'eaux pluviales dans la commune de Cocody et de la mise en œuvre du Programme PADSAD (Programme d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage), plus de 10 km de réseaux d'eaux usées et pluviales ont été posés dans le District d'Abidjan.



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 28 décembre 2011
Capital social : 1 milliard FCFA
Capitaux propres : 1,446 milliards FCFA (-28%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : KONE Souleymane
DG : SANOGO Amara
Adm MBPE : ASSI Franck Arnaud
Adm MINHAS : DIOMANDE Drissa

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Opérationnalisation du Fonds National de l'Assainissement et de Drainage (FNAD), créé par décret n°2011-483 du 28 décembre 2011 ;
- Premier prix de la performance économique et financière du secteur non-marchand, au titre de l'édition 2022 ;
- Libération des emprises des réseaux et ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales du District d'Abidjan pour un montant de 74 millions FCFA ;
- Acquisition de deux (2) terrains disposant d'arrêtés de cessions signés du Ministre en charge de la Construction.

A propos de l'ONAD

L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) est chargé d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale. A cet effet, il assure la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) et la maîtrise d'œuvre (MOE) des projets liés aux ouvrages et aux infrastructures d'assainissement et de drainage.

En 2022 c'est, entre autres :

- 60% des travaux de construction de la station de traitement des boues de vidange de Yamoussoukro réalisés ;
- 8 agréments pour l'activité de dépotage des boues de vidange ;
- 62% de taux moyen d'exécution des travaux de construction d'ouvrages de drainage dans les villes de Dimbokro et Bondoukou.

En 2022, l'ONAD a poursuivi ses efforts en matière d'amélioration de l'accès au réseau d'assainissement et de drainage. Ainsi, au titre de la gestion de l'assainissement autonome, l'ONAD a réalisé 60% des travaux de construction de la station de traitement des boues de vidange de Yamoussoukro, délivré huit (8) agréments pour l'activité de dépotage des boues de vidange et entamée le processus de signature de onze (11) autres projets d'agrément.

En ce qui concerne l'entretien et l'exploitation des infrastructures d'assainissement, l'office a procédé au curage de plusieurs ouvrages de drainage primaire dans le District d'Abidjan, notamment les bassins tampons de CIE, Fraternité Matin, du lycée Technique et du Banco.

Quant à la réhabilitation et au développement des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage, l'ONAD est en phase d'achèvement des travaux de construction d'ouvrages de drainage dans les villes de Dimbokro et de Bondoukou avec un taux moyen d'exécution de 62%. Par ailleurs, l'Office a engagé les travaux de construction des canaux d'eaux pluviales à Séguéla, Soubré et Grand-Bassam.

Le chiffre d'affaires de l'office s'établit à 462 millions FCFA en 2022, en baisse de 58% par rapport à l'exercice 2021. Cette régression est liée aux effets conjugués des retards dans les études et travaux d'infrastructures et aux nouveaux taux de facturation de la MOD appliqués conformément à la nouvelle convention de délégation de service public signée entre l'Etat et la société. Ainsi, les produits d'exploitation connaissent une baisse de 43%, en s'établissant à 800 millions FCFA contre 1 405 millions FCFA en 2021.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 2 475 millions FCFA, sensiblement identique à l'exercice 2021.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire et se chiffre à -1 674 millions FCFA. Ce déficit est en partie absorbé par le résultat HAO de 1 415 millions FCFA essentiellement dû à la subvention d'équilibre de 1,47 milliard FCFA.

En définitive, il ressort un résultat net déficitaire de 269 millions FCFA contre un résultat net bénéficiaire de 6,5 millions FCFA en 2021. Ce résultat exceptionnel de l'exercice 2022 est en lien avec l'application des nouveaux taux de facturation de la MOD.

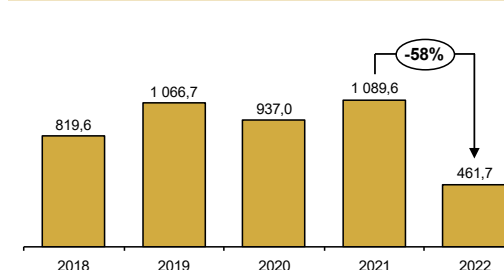
Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat, au titre de la gestion 2022, se fixent à 47 millions FCFA (impôts et taxes 37 millions FCFA, impôts BIC 10 millions FCFA), contre 58 millions FCFA en 2021.

Perspectives 2023

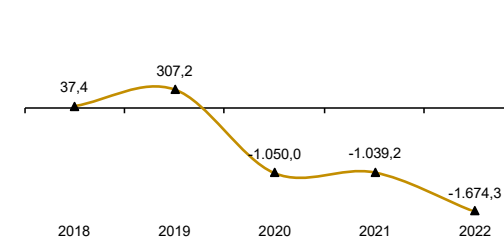
Au titre des perspectives pour l'exercice 2023, l'ONAD envisage l'achèvement :

- de l'étude APD pour la construction et renforcement des d'ouvrages" de drainage des eaux pluviales dans le district d'Abidjan ;
- de l'Etude de drainage du réseau secondaire et tertiaire du Bassin versant Bonoumin - Palmeraie – Allabra ;
- des travaux de construction des barrages écreteurs B6 et B13.

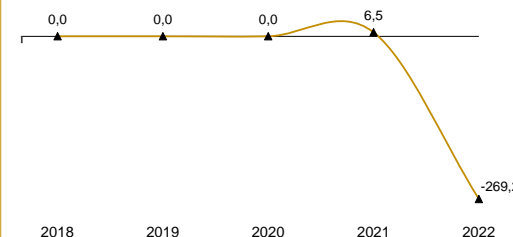
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat d'exploitation (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 23 août 2006
Capital social : 150 millions FCFA
Capitaux propres : 2,58 milliards FCFA (-5%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : HABONOUAN Kouakou Louis
DG : BERTHE Ibrahiman
Adm MBPE : TAMBLA Cinaly
Adm MINHAS : KONE Aboubacar Sidiki
Effectifs : 236 (+13%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Certification de l'ONEP au système de Management de la Qualité ISO 9001 version 2015 ;
- Réalisation de 3 campagnes de contrôle qualité de l'eau en milieu rural ;
- Réalisation de 320 forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) ;
- Réalisation de 11 mini-système d'adduction d'eau potable.

A propos de l'ONEP

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est chargé d'apporter à l'Etat et aux Collectivités Territoriales son assistance, pour assurer l'accès à l'eau potable, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale. A cet effet, l'ONEP assure la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) et la maîtrise d'œuvre (MOE) des projets liés à l'eau potable.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ 624 unités de production et 17 000 km de réseaux au titre du patrimoine objet de suivi sur l'ensemble du territoire national ;
- ☞ 17 914 Pompes à Motricité Humaine (PMH) en exploitation en milieu rural.

En 2022, l'Office a poursuivi ses efforts en matière d'amélioration de l'accès à l'eau potable aux populations à travers la réalisation de vingt-neuf (29) projets, avec des taux de réalisation respectifs de 34% et 9%. Lesdits projets ont contribué à atteindre un taux de couverture de 75% pour l'hydraulique urbaine et 60% pour l'hydraulique rurale.

Le suivi du patrimoine du secteur de l'eau potable en milieu urbain (hors Abidjan) a porté sur 1 300 localités desservies en système d'adduction en eau potable à partir de 502 centres de production, tandis qu'en milieu rural il a porté sur 17 914 forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) et 476 systèmes d'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA).

Sur le plan de la gestion des ressources en eau, les travaux ont porté, entre autres, sur la prospection des eaux souterraines dans 43 localités, la réalisation de 20 forages dont 18 ont été positifs, la réalisation de 6 campagnes d'évaluation de la quantité et la qualité des eaux souterraines ainsi que 96 visites d'inspection de champs captant et forages des nappes d'Abidjan, du Sud Comoé et de Dabou.

Au cours de l'exercice 2022, l'ONEP a également procédé à l'analyse de la qualité de l'eau par prélèvement de 2 265 échantillons d'eau traitée, sur les 2 631 échantillons d'eau prévus, soit 86%.

De ces activités conduites en 2022, l'ONEP a dégagé un chiffre d'affaires de 7,65 milliards FCFA, toutefois en baisse de 7% par rapport à 2021. Toutefois, les produits d'exploitation connaissent une hausse de 16% consécutive à l'augmentation de la subvention d'exploitation qui se fixe à 3,96 milliards FCFA (+103%), en lien avec l'appui exceptionnel de l'Etat de 2 milliards FCFA pour la réalisation des études d'APS et des analyses de la qualité de l'eau.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 11,69 milliards FCFA, en hausse de 15% par rapport à l'exercice 2021. Le résultat d'exploitation qui en découle ressort bénéficiaire de 490 millions FCFA, en hausse de 44%.

En définitive, l'exercice 2022 se solde par un résultat net de 376 millions FCFA en hausse de 58% par rapport à l'exercice précédent.

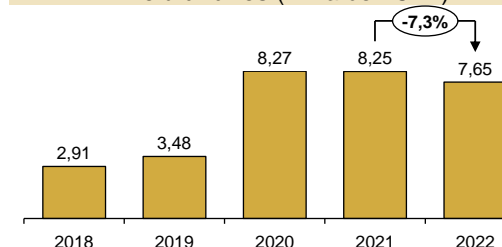
Les impôts et taxes dus par l'ONEP ont connu une augmentation de 435%, se fixant à 835 millions FCFA (661 millions FCFA d'impôts et taxes et 174 millions FCFA d'impôts sur le résultat) contre 157 millions FCFA en 2021. Cette situation est imputable aux amendes et pénalités pour un montant de 485 millions FCFA.

Perspectives 2023

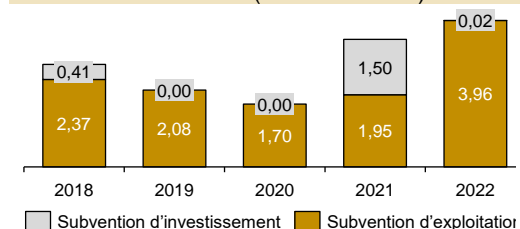
En termes de perspectives, l'ONEP envisage de prendre un certain nombre de mesures en vue de faciliter l'accès à l'eau potable. Entre autres actions envisagées pour l'année 2023, l'ONEP entend :

- ❖ accélérer son processus de transformation structurelle et organisationnelle ;
- ❖ porter une attention particulière sur l'amélioration de sa gouvernance en vue d'accroître son efficacité.

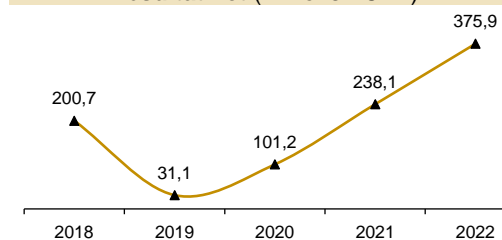
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



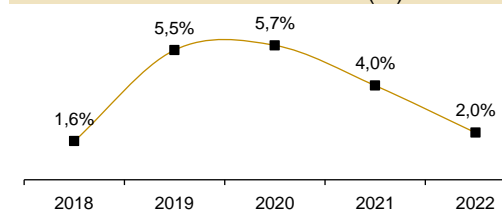
Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 18 décembre 1959

Capital social : 4,5 milliards FCFA

Capitaux propres : 19,07 milliards FCFA (+6,2%)

Participation Financière Publique : 3,25%

PCA : EBAH Basile

DG : BAKAYOKO Ahmadou

Adm MINHAS : BEHIBRO Fidèle

Effectifs : 3 137 (-1%)

Principales filiales et participations : LOGIVOIRE (85%), GS2E (33%), SGA2E (17%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	3,25
ERANOVE	46,07
FCP SODECI	6,72
SIDIP	4,81
DIVERS PRIVES	39,15

FAITS MARQUANTS

- Une Convention de titrisation de la créance de la SODECI sur l'Etat au titre de l'écart de tarif, de l'ordre de 47,03 milliards FCFA, a été discutée avec le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Mise en service de 10 unités de traitement compacts pour renforcer la production d'eau potable dans diverses localités de l'intérieur du pays.

A propos de la SODECI

La Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) a été créée en 1959 en vue d'assurer le service de distribution publique urbaine d'eau potable et d'assainissement à travers la signature de deux (2) contrats d'affermage avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

En 2022 c'est, entre autres :

- 332,5 millions m³ d'eau produite (+6% par rapport à 2021) ;
- 10 unités de traitement compacts mises en service pour renforcer la production d'eau potable dans diverses localités de l'intérieur du pays ;
- 126,3 millions FCFA de dividendes net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.

En 2022, la production d'eau s'est établie à 332,5 millions m³ contre 314,5 millions de m³ en 2021, soit une hausse de 6%. Cette hausse de la production a été soutenue par la mise en service de dix (10) unités de traitement compacts pour le renforcement de la production d'eau potable dans diverses localités de l'intérieur du pays.

De même, le nombre d'abonnés SODECI a augmenté de 14%, passant de 1 673 000 à 1 902 607 en 2022, grâce à l'évolution des branchements sociaux qui se fixent à 171 755. Par ailleurs, la facturation annuelle a connu une hausse de 8,5 % (21,1 millions de m³) pour se fixer à 268 607 millions m³ en 2022 (150,7 millions m³ à Abidjan et 117,9 millions m³ à l'intérieur). En outre, le ratio de facturation (volume facturé/volume produit) est en hausse de 2,1 points de pourcentage pour s'établir à 80,8%.

Ainsi, au niveau financier, le chiffre d'affaires de la SODECI enregistre une hausse de 19% pour se s'établir à 160,67 milliards FCFA. Cette hausse s'explique par l'effet combiné des nouvelles unités de production mises en service, l'amélioration du ratio de facturation et l'accroissement du nombre d'abonnés. De ce fait, les produits d'exploitation enregistrent également une hausse de 20% et se chiffrent à 168,99 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont ressorties à 163,06 milliards FCFA en hausse de 3% par rapport à 2021, en lien avec l'évolution du niveau d'activité de la société. En conséquence, le résultat d'exploitation s'est établi à 8,15 milliards FCFA en hausse de 21% par rapport à 2021.

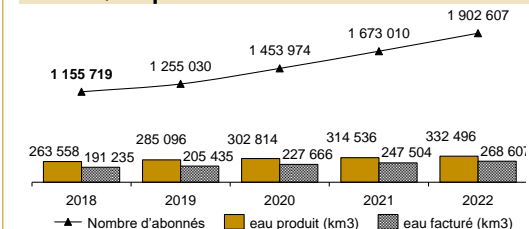
En définitive, le résultat net s'est soldé par un excédent de 4,81 milliards FCFA, en hausse de 10% par rapport à l'exercice 2021. Ce résultat permet à la SODECI de distribuer un dividende brut de 4,5 milliards FCFA dont 146 millions FCFA pour l'Etat de Côte d'Ivoire.

Les impôts et taxes sur l'exercice 2022 font ressortir un montant de 6,05 milliards FCFA (3,45 milliards FCFA d'impôts et taxes et 2,60 milliards FCFA d'impôts BIC) soit une hausse de 41% par rapport à 2021.

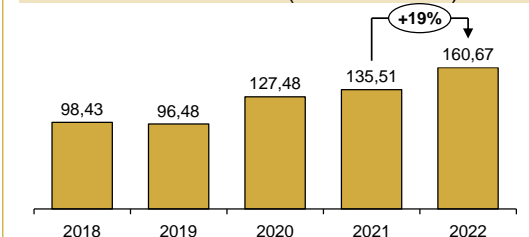
Perspectives 2023

En termes de perspectives, la SODECI prévoit de poursuivre le processus de renouvellement du contrat d'affermage de l'assainissement et de l'eau potable. Ledit renouvellement devrait permettre de disposer de moyens adaptés aux exigences et à la croissance des besoins des secteurs de l'eau et de l'assainissement, afin de garantir une bonne qualité de service.

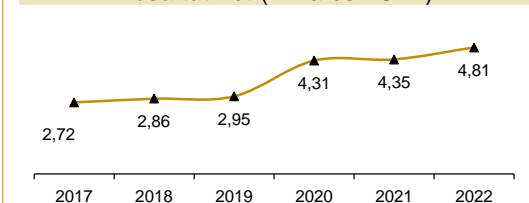
Quelques indicateurs d'activités



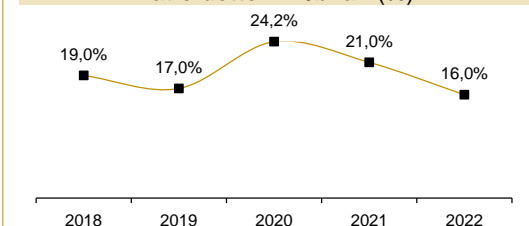
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement

Electricité

Une embellie de 6% du chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur de l'électricité, grâce à une croissance des ventes d'électricité de 9%, se fixant à 10 553 GWh en 2022, soutenue par l'accroissement des capacités de production de +279 MW.

L'activité économique mondiale a enregistré une relance en 2021, après une forte contraction en 2020 due à la Covid-19. Cependant, la reprise amorcée en 2021 a été impactée en 2022 par le conflit Russo-Ukrainien qui a induit une inflation sur les marchés de l'énergie caractérisée par la hausse du cours du baril de pétrole brut.

En dépit de ce contexte, les différents acteurs de la chaîne de valeur du secteur de l'électricité ont poursuivi leurs efforts d'assurer l'approvisionnement en électricité du territoire national et des pays partenaires.

Ainsi, le parc de production de l'énergie électrique est passé de 2 269 MW à 2 548 MW, soit une hausse de 12%, avec la mise en service de la centrale flottante KARPOWER (100 MW) et l'extension de la centrale d'AZITO (179 MW).

Cette hausse de la capacité de production a favorisé la poursuite de la mise en œuvre du Programme Electricité Pour Tous (PEPT), le début de l'exportation d'énergie de la Côte d'Ivoire vers la Guinée et le Liberia dans le cadre du Projet CLSG et l'inauguration du nouveau dispatching de Yamoussoukro.

Ainsi, **la consommation nationale brute (11 440 GWh) et le volume d'énergie exportée (973 GWh) ont progressé respectivement de 7% et 9% en 2022. De même, le nombre total d'abonné a augmenté de 12%, s'établissant à 3 254 968 clients à fin 2022** dont un accroissement des nouveaux branchements BT de 250 976 dans le cadre du PEPT.

La hausse de la consommation d'électricité a favorisé une progression des ventes nationales d'électricité de 8%, se situant à 9 582 GWh, et de 5% pour les ventes à l'export, s'établissant à 971 GWh. Au total, **les ventes d'électricité ont augmenté de 9% pour s'établir à 10 553 GWh.**

L'impact des investissements et des travaux réalisés en 2022 (356 milliards FCFA) sur le secteur s'est traduit par :

- **une amélioration du taux de couverture nationale**, passant de 77% en 2021 à 82,4% en 2022, soit un gain de 5,4 points de pourcentage;
- **une amélioration du taux d'accès à l'électricité de 3,1 points de pourcentage**, passant de 92% en 2021 à 95,1% en 2022 ;
- **un rendement global du réseau qui s'est établi à 85,02% en 2022** contre **83,67% en 2021**, soit un gain de 1,3 point de pourcentage.

Toutefois, le Temps Moyen de Coupure (TMC), s'est dégradé de 11h03 min pour s'établir à 28h55 min, dû principalement à l'accroissement des incidents majeurs sur le réseau de transport.

Ces performances techniques se sont traduites par un relèvement du chiffre d'affaires global des trois (3) principales entreprises du portefeuille public qui opèrent dans le secteur de l'électricité. En effet, **le chiffre d'affaires cumulé des sociétés CI-ENERGIES, CIE et CIPREL, s'est amélioré de 6%, pour s'établir à 349,02 milliards FCFA en 2022.** Cette progression est portée par le chiffre d'affaires de la CIE qui s'établit à 238,85 milliards FCFA en 2022 contre 231,78 milliards FCFA en 2021, imputable, principalement, à l'augmentation de l'enveloppe des coûts éligibles et à l'accroissement du volume et des coûts moyens de branchements.

Toutefois, **le résultat net cumulé desdites entreprises s'est soldé par une baisse de 6%, s'établissant à 36,88 milliards FCFA**, impacté par le recul du résultat net de la CIPREL (-22%).

Quant aux dividendes distribués, **les entreprises CIPREL et CIE qui opèrent dans le secteur marchand ont distribué des dividendes d'un montant global de 21 milliards FCFA** contre 30 milliards FCFA en 2021. Les dividendes bruts perçus par l'Etat de Côte d'Ivoire ont suivi cette même tendance baissière pour se fixer à 3,17 milliards FCFA en 2022, soit une régression de 31% par rapport à 2021.

Cependant, les impôts et taxes générés par les activités des entreprises du secteur ont progressé de 31% pour se fixer à 20,814 milliards FCFA en 2022 (dont impôts et taxes 11,230 milliards FCFA et impôts-BIC 9,583 milliards FCFA) contre 15,944 milliards FCFA en 2021.



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 24 août 1990

Capital social : 14 milliards FCFA

Capitaux propres : 32,62 milliards FCFA (+0,9%)

Participation Financière Publique : 15%

PCA : Dominique KAKOU

DG : Amadou BAKAYOKO

Adm MMPE : SIDIBE Noumory

Effectifs : 4 994 (+6%)

Principales filiales et participations : SGAE2E (17%), AWALE (51,2%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
ERANOVE	54,02
FCP CIE	5,19
SIDIP	2,49
FCP SODECI	1,08
Maison des Actionnaires	1,08
Divers porteurs	21,14

FAITS MARQUANTS

- Deux prix de la meilleure entreprise de service public décernés au titre de l' « Expérience client » et de la « Prise en charge client » ;
- 250 976 nouveaux branchements BT dans le cadre spécifique du Programme Electricité Pour Tous (PEPT) ;
- Début de la fourniture d'énergie en Guinée et au Libéria ;
- Inauguration du nouveau dispatching de Yamoussoukro ;
- Renforcement des capacités de production par la mise en service de la centrale thermique KARPOWER.

A propos de la CIE

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est chargée de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ivoirien.

En 2022 c'est, entre autres :

- 3 646 619 clients, en hausse de 12% par rapport à 2021 ;
- 9% de croissance des ventes d'électricité pour s'établir à 10 553 GWh ;
- 1,32 milliard FCFA de dividendes net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.

En 2022, le rendement global du système électrique s'est établi à 85%, soit un gain de 1,3 point, en dépit du repli du rendement transport (-0,6 point). Cette hausse s'explique par une embellie du rendement distribution (+2,2 pts) imputable aux actions d'amélioration du ratio de facturation, à la poursuite du Programme Electricité Pour Tous (PEPT) et à l'intensification de la répression contre la fraude.

Au plan commercial, les ventes nationales d'électricité ont progressé de 8% pour se fixer à 9 582 GWh. De même, les ventes à l'export ont connu une progression de 15% passant de 845 GWh en 2021 à 971 GWh en 2022 dont 51,1% à destination de EDM Mali. Au total, les ventes d'électricité ont augmenté de 9% pour s'établir à 10 553 GWh. Cette amélioration des ventes a été soutenue, d'une part, par l'augmentation de la production nette de 6% avec la mise en service de nouvelles unités de production, et d'autre part, la hausse du nombre de clients de 12%, passant de 3 254 968 en 2021 à 3 646 619 à fin 2022 avec notamment les nouveaux raccordements dans le cadre du PEPT.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la CIE a augmenté de 3% pour s'établir à 238,85 milliards FCFA en lien avec la hausse de l'activité. Les produits d'exploitation enregistrent également une hausse de 8% par rapport à 2021, s'établissant à 250,39 milliards FCFA. De même, les charges d'exploitation progressent de 8% pour se fixer à 234,71 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle est excédentaire de 15,68 milliards FCFA, en hausse de 2% par rapport à 2021.

Le résultat financier, quant à lui, se dégrade de 37% pour se fixer à -2,72 milliards FCFA.

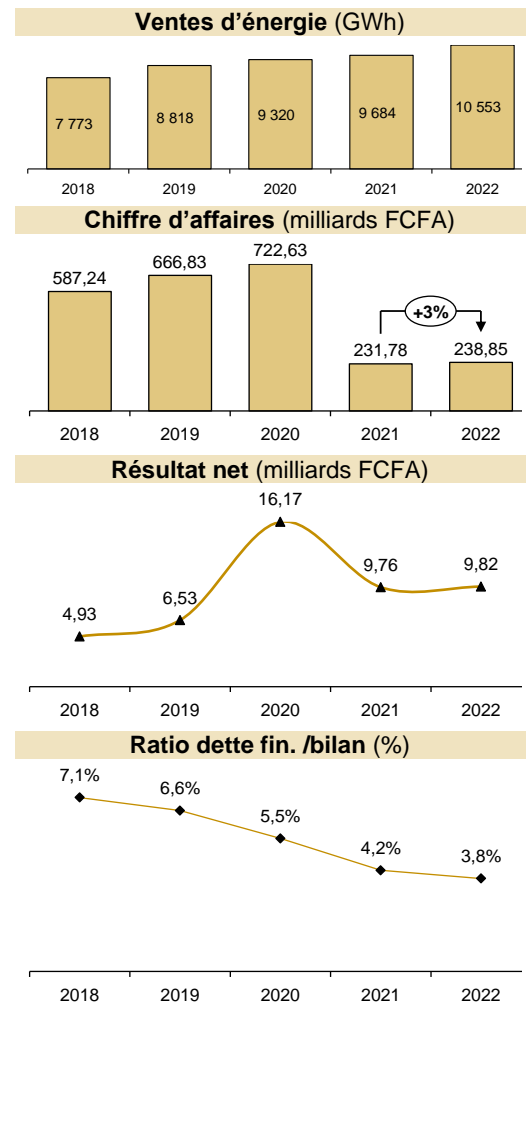
En définitive, le résultat net de la CIE ressort bénéficiaire de 9,82 milliards FCFA, quasi-identique à celui de 2021 (9,76 milliards FCFA). Ce résultat net a induit une hausse des dividendes bruts de 3% par rapport à 2021. Ainsi, les dividendes bruts distribués s'élèvent à 9,8 milliards FCFA dont 1,47 milliard FCFA pour l'Etat (1,32 milliard FCFA net d'IRVM), au regard de sa participation de 15%.

Les impôts et taxes dus à l'Etat par la CIE sont en hausse de 5%, en se fixant à 10,02 milliards FCFA (6,64 milliards FCFA d'impôts et taxes et 3,37 milliards FCFA d'impôts BIC) contre 9,57 milliards FCFA en 2021.

Par ailleurs, en ce qui concerne le secteur électricité, il importe de souligner l'accroissement du déséquilibre observé au niveau de la redevance d'exploitation (-11,5 milliards FCFA en 2022 contre -4,5 milliards FCFA en 2021), imputable à la hausse relative des dépenses d'exploitation (combustibles et achats d'énergies) par rapport aux produits d'exploitation.

Perspectives 2023

En termes de perspective, la CIE prévoit renforcer son dispositif de gestion des risques et contribuer ainsi à garantir la disponibilité d'une énergie électrique de qualité, accessible à tous, sur l'étendue du territoire, tout en étant une référence en matière de RSE.



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat

Date de création : 21 décembre 2011

Capital social : 20 milliards FCFA

Capitaux propres : 1 767 milliards FCFA (-0,2%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : KONAN Yao Yves

DG : SIDIBE Noumory

Adm MBPE : ADOPO Fiacre

Adm MMPE : AKOUSSI Kouassi Jacob

Effectifs : 580 (+0,2%)

Principales filiales et participations : SOCIETE TRANCO-CLSG (25%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Organisation d'un atelier de réflexion sur les conditions permettant d'assurer de façon durable la fourniture de l'électricité en Côte d'Ivoire ;
- Adoption, par le Conseil d'Administration, d'un nouvel organigramme de CI-ENERGIES et mise en place de la nouvelle organisation de CI-ENERGIES ;
- Signature de l'Avenant n°3 au Contrat de fourniture d'énergie électrique entre la Côte d'Ivoire et le Mali pour la fourniture d'une puissance complémentaire à EDM SA de 50 MW ;
- Signature de la convention de prêt entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la JICA d'un montant de 139,72 milliards FCFA pour le projet de renforcement de la liaison électrique Taabo-Kossou-Bouaké ;
- Début d'exportation d'énergie de la Côte d'Ivoire vers la Guinée et le Liberia dans le cadre du Projet CLSG ;
- Mise en service de la centrale thermique KARPOWER avec 100 MW et de la TAG de 179 MW de AZITO IV.

A propos de CI-ENERGIES

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) est une société d'Etat chargée du suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique, de la maîtrise d'œuvre des travaux pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, en tant qu'autorité concédante et du contrôle de l'équilibre financier du secteur de l'électricité.

En 2022 c'est, entre autres :

- +12% de croissance de la capacité nationale de production d'énergies ;
- 460 localités électrifiées, portant l'effectif à 7 020.

En 2022, le parc de production de l'énergie électrique est passé de 2 269 MW à 2 548 MW, soit une hausse de 12%, du fait de la mise en service de la centrale flottante KARPOWER (100 MW) et de l'extension de la centrale d'AZITO (179 MW). Cette hausse de la capacité de production a favorisé l'augmentation de 7% et 9%, respectivement, de la consommation nationale brute (11 440 GWh) et du volume d'énergie exportée (973 GWh).

Sur le plan technique, le rendement global du réseau a progressé de 1,35 point, pour s'établir à 85,02% essentiellement dû à l'amélioration du rendement distribution (en hausse de 1,74 point). Toutefois, le Temps Moyen de Coupure (TMC) s'est dégradé de 11 heures 03 minutes par rapport à 2021, pour s'établir à 28 heures 55 minutes, en raison de l'accroissement et la profondeur des incidents sur le réseau.

Le taux de couverture nationale s'est également amélioré de 5,4 points, s'établissant à 82,4% avec la mise sous tension de 460 localités supplémentaires, portant le nombre total des localités électrifiées à 7 020.

Au niveau financier, **CI-ENERGIES enregistre un chiffre d'affaires de 50,66 milliards FCFA**, en hausse de 15% par rapport à 2021. Cette progression est liée à l'accroissement des travaux et services vendus et des ventes de l'électricité du barrage de Soubré.

Toutefois, les produits d'exploitation se sont fixés à 214 milliards FCFA, en légère baisse de 2,7% par rapport à 2021 avec le repli du poste « transferts de charges d'exploitation » (-19,6 milliards FCFA, -87,8%).

De même, les charges d'exploitation ont baissé de 4,45% pour se fixer à 162,2 milliards FCFA, induit par la contraction des principaux postes de charges, à savoir, les Services extérieurs (-32%), les autres charges (-76%) et les autres achats (-81%), en lien avec la politique d'optimisation des dépenses engagée par la Direction Générale.

Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 52,31 milliards FCFA, en hausse de 3%.

Quant au résultat financier, le déficit s'est réduit de 1,67 milliard FCFA, pour se fixer à -42,28 milliards FCFA.

En définitive, le résultat net de CI-ENERGIES ressort bénéficiaire de 5,48 milliards FCFA, en forte croissance de 199% par rapport à 2021.

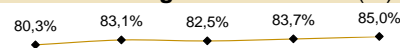
Les impôts dus en 2022 ont progressé de 166% pour se fixer à 2,420 milliards FCFA (impôts et taxes 2,385 milliards FCFA, impôts BIC 35 millions FCFA), contre 908 millions FCFA en 2021.

Perspectives 2023

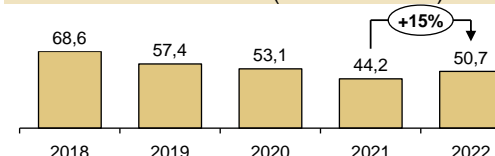
En perspectives, CI-ENERGIES envisage de poursuivre les travaux de construction du barrage de Gribo Popoli, de mettre en service la centrale solaire de Boundiali (35,7 MWc), de finaliser la construction du doublement de la ligne 225 kV Taabo-Kossou-Bouaké2.

En outre, la société entend poursuivre le plan d'optimisation des charges dans lequel elle est engagé depuis deux exercices.

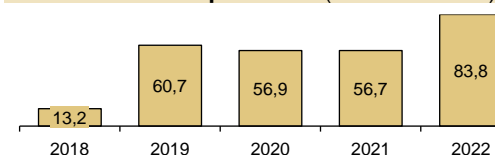
Rendement global du réseau (%)



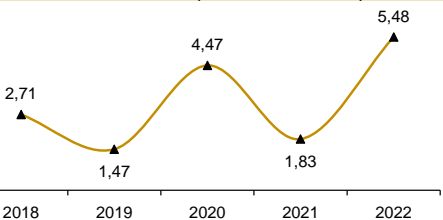
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



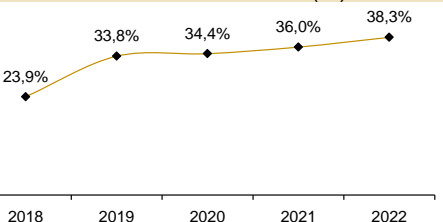
Subvention d'exploitation (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 20 juillet 1994

Capital social : 29,2 milliards FCFA

Capitaux propres : 114,3 milliards FCFA (+9%)

Participation Financière Publique : 14,27%

PCA : N'GUESSAN Kouassi

DG : Mme DIALLO Kadidjatou

Adm MMPE : CISSE Sabati

Effectifs : 126 (+1%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	14,70
ERANOVE	83,30
BOAD	2,00

FAITS MARQUANTS

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire (EY) pour une durée de 6 exercices sociaux ;
- Nomination du Commissaire aux Comptes suppléant (cabinet CIDEDEC) pour une durée de 6 exercices sociaux ;
- Mise en service de la TAG 21 (179 MW) d'AZITO phase IV.

A propos de la CIPREL

La Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL) a pour objet la production d'électricité d'origine thermique, essentiellement à partir du gaz naturel. Avec une puissance installée de 569 MW, elle conforte sa position de plus puissant producteur d'électricité de Côte d'Ivoire.

En 2022 c'est, entre autres :

- 3 239 GWh délivré au réseau électrique ;
- 1,4 milliard de dividendes net pour l'Etat au regard de son niveau de participation.

Sur l'exercice 2022, la CIPREL a livré au réseau électrique 3 239 GWh contre 3 546 GWh en 2021. Cette quantité d'énergie est en dessous de l'engagement contractuel de production (Take or Pay ou TOP) qui est fixé à 3 510 GWh. Toutefois, l'énergie disponible au cours de l'exercice a été de 4 028 GWh, se situant à 14,76% au-dessus du TOP. La disponibilité moyenne de l'usine s'est établie à 85,41% contre 89,73% en 2021, soit une baisse de 4,3 points.

Au niveau financier, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 12,7%, pour se fixer à 59,51 milliards FCFA. Cette hausse s'explique essentiellement par la révision à la hausse du prix de cession de l'énergie induite par l'évolution du déflateur du PIB contenu dans la formule du prix.

Les charges d'exploitation enregistrent également une hausse de 33,72% et se fixent à 28,3 milliards FCFA, en raison des travaux d'entretien planifiés.

Le résultat d'exploitation qui en découle est en baisse de 12% pour un montant de 32,7 milliards FCFA. Le résultat financier, quant à lui, ressort déficitaire à -4,95 milliards FCFA.

En définitive, le résultat net enregistre une baisse de 22% et s'établit à 21,58 milliards FCFA.

Sur la base du bénéfice distribuable, il a été adopté la mise en paiement de dividendes bruts d'un montant de 11,25 milliards FCFA à l'ensemble des actionnaires. L'Etat devrait percevoir un montant net de 1,4 milliard FCFA contre 2,69 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 48%.

Les impôts dus à l'Etat sur l'exercice 2022 s'élèvent à 8,37 milliards FCFA (2,2 milliards FCFA d'impôts et taxes et 6,17 milliards FCFA d'impôts BIC), contre 5,47 milliards FCFA en 2021.

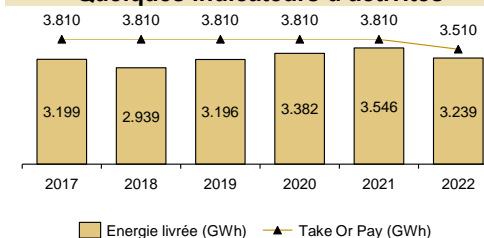
La trésorerie nette, quant à elle, est ressortie excédentaire de 44,33 milliards FCFA avec un léger repli de 1,24 milliard FCFA par rapport à 2021.

Perspectives 2023

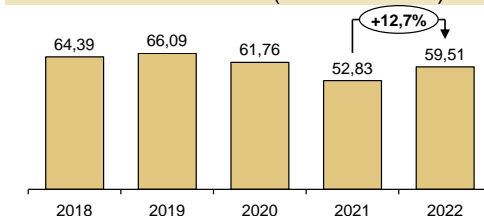
En termes de perspectives, la CIPREL prévoit une augmentation de la fourniture d'énergie grâce à la production de la centrale ATINKOU dont la mise en service est prévue pour le courant de l'exercice 2023.

Par ailleurs, la société entend poursuivre sa politique de responsabilité sociale par des actions caritatives dans l'environnement immédiat de ses installations.

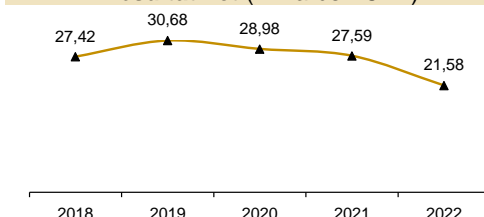
Quelques indicateurs d'activités



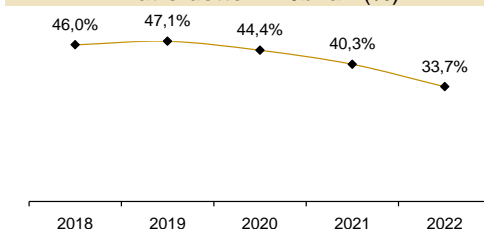
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement

Hydrocarbures

Dans un contexte marqué par la crise russo-ukrainienne ayant induit une flambée du cours du pétrole brut (+42%), le portefeuille hydrocarbures enregistre une performance exceptionnelle caractérisée par un résultat net record cumulé de 133 milliards FCFA porté principalement par la SIR.

Au niveau international, le marché pétrolier en 2022 a été marqué par la hausse du cours du baril de pétrole brut qui s'est établi à 101 USD/Bbl en moyenne contre 71 USD/Bbl en 2021, soit une hausse de 42,3%, soutenue par la crise Russo-ukrainienne entamée en février 2022.

Au niveau national, le segment de l'exploration-production a enregistré une hausse de la production de pétrole brut qui s'est établie à 9,3 millions de barils contre 8,77 millions de barils en 2021. Quant à la production du gaz naturel, elle enregistre une hausse de 10,4%, pour s'établir à 90 320,1 millions de BTU en 2022, soutenue par la demande du secteur de l'électricité, principal consommateur.

En ce qui concerne la demande nationale de produits pétroliers, elle a progressé de 8,1%, malgré le renchérissement du prix du carburant, atténué par la subvention de l'Etat des prix à la pompe.

Ainsi, le portefeuille hydrocarbures affiche un chiffre d'affaires global en hausse de 75%, se situant à 3 728,54 milliards FCFA en 2022. Cette hausse est principalement induite par l'augmentation de 75,1% du chiffre d'affaires de la SIR qui est passé de 1 378,6 milliards FCFA en 2021 à 2 661,1 milliards FCFA en 2022. Le chiffre d'affaires de la SIR représente près des trois-quarts (71%) du chiffre d'affaires du portefeuille hydrocarbures.

De même, le résultat net du portefeuille en 2022 enregistre une hausse de 337,9% par rapport à l'exercice précédent, passant de 30,32 milliards FCFA en 2021 à 132,75 milliards FCFA en 2022. Cette hausse est portée principalement par le résultat net de la SIR (125 milliards FCFA, +408%).

A contrario, les sociétés PETROCI HOLDING et SIFAL n'ont pas profité de l'embellie de la situation économique nationale caractérisée par la hausse de la demande de produits pétroliers. Ainsi, PETROCI affiche un résultat net en baisse de 70%, se situant à 2,5 milliards FCFA en 2022. Il en est de même pour SIFAL dont l'activité principale est la vente de lubrifiants, qui a dégagé un résultat net bénéficiaire de 153 millions FCFA, en baisse de 2 % par rapport à 2021.

En définitive, l'activité des entreprises du portefeuille évoluant dans le secteur des hydrocarbures a généré des impôts et taxes payables à l'Etat au titre de l'exercice 2022, en hausse de 48% par rapport à l'exercice 2021, qui s'élèvent à 84,1 milliards FCFA dont 67,3 milliards FCFA d'impôts BIC.



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société contrôlée par l'Etat

Date de création : 14 septembre 1983

Capital social : 240 millions FCFA

Capitaux propres : 43,47 milliards FCFA (+18%)

Participation Financière Publique : 12,5% (actionariat indirect via PETROCI)

PCA : OULAI Madelaine

DG : DOUMBIA Ibrahimia

Adm MBPE : SEA Hilaire

Adm MMPE : NIAMIEN K. Ambroise

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
PETROCI	12,50
TOTAL CI	37,50
VIVO ENERGY	25,00
LIBYA OIL CI	12,50
CORLAY CI	12,50

FAITS MARQUANTS

- L'obtention de la mention « GOOD » à la suite de l'audit d'inspection JIG ;
- L'obtention de la triple certification ISO 9001 version 2015, ISO 14001 version 2015 et ISO 45001 version 2018 ;

A propos de GESTOCI

La Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire (GESTOCI) est une société à participation financière publique minoritaire, ayant pour mission la gestion des dépôts, des stocks pétroliers de sécurité et des moyens de transports massifs de produits pétroliers entre ces dépôts.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **8,94 de taux de rotation de l'ensemble des dépôts ;**
- ☞ **32,7% de hausse du chiffre d'affaires ;**

L'entreprise a réalisé une performance opérationnelle appréciable sur les activités d'enlèvements de produits pétroliers, soit une hausse de 29% par rapport à 2021. Cette progression est liée aux embellies enregistrées au niveau des enlèvements d'une part, des produits blancs (+29,8%, 3 250 620 m3) et, d'autre part, des produits au poids (+14,7%, 254 832 TM). A cet effet, le taux de rotation de l'ensemble des dépôts (Abidjan et Yamoussoukro) est passé de 6,95 en 2021 à 8,94 en 2022.

Ainsi, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 32,7%, passant de 22,03 milliards FCFA en 2021 à 29,22 milliards FCFA en 2022, en raison de la hausse des activités sur l'ensemble des marchés pour les produits blancs (+29,8%) et les produits au poids (+14,7%).

Quant aux produits d'exploitation, ils ont augmenté de 38,9%, passant de 28 458 millions FCFA en 2021 à 39 538 millions FCFA en 2022 du fait de la hausse des reprises de provisions.

Les charges d'exploitation enregistrent une hausse de 36%, passant de 26 495 millions FCFA en 2021 à 36 033 millions FCFA en 2022, en raison notamment de la hausse des dotations aux amortissements et provisions (+68%) et la hausse des charges du personnel (+22,7%).

Le résultat d'exploitation est ressorti excédentaire de 3 505 millions FCFA, en hausse de 78,5% par rapport à 2021.

Par ailleurs, GESTOCI enregistre une réduction du déficit du résultat HAO de 16,2% par rapport à 2021, à -186,9 millions FCFA. La réduction de ce déficit s'explique par la plus-value de cession d'immobilisations.

En définitive, le résultat net qui se dégage est bénéficiaire de 1,26 milliard FCFA contre 102,7 millions FCFA en 2021, soit une hausse de 1 121,8%.

Les impôts et taxes générés par l'activité se sont établis à 5,08 milliards FCFA, dont 1,42 milliards FCFA d'impôts BIC, contre 3,37 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 51,1%.

En outre, la trésorerie nette a connu une augmentation de 70%, passant de 2,21 milliards FCFA à fin 2021 à 3,75 milliards FCFA à fin 2022.

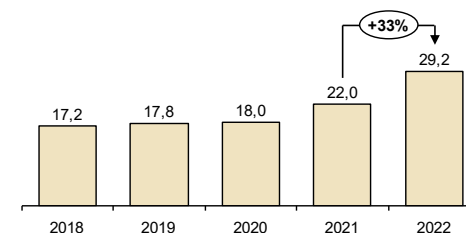
Perspectives 2023

Au titre des perspectives pour l'exercice 2023, la GESTOCI envisage :

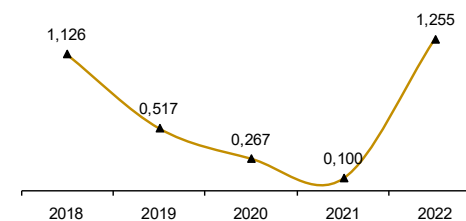
- ❖ l'accroissement des capacités d'accueil de camions citernes au dépôt de Yamoussoukro, la construction d'un nouveau poste de chargement butane au TPAV (Terminal Pétrolier d'Abidjan-Vridi) ;
- ❖ la poursuite des travaux de construction du réservoir de 20 000 M3 de super au dépôt de Yamoussoukro;

93

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 21 octobre 1975
Capital social : 33,1 milliards FCFA
Capitaux propres : 397 milliards FCFA (+10,5%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : BEUGRE Joachim
DG : VAMISSA BAMBA
Adm MBPE : DOSSO Adama
Adm MMPE : NIAMIEN Kouassi Ambroise
Effectifs : 526 (+9,1%)
Principales filiales et participations : PETROCI-USA (100%) ; PETROCI CI-11 (100%) ; LION GPL (100%) ; PETRO SANTE (100%) ; SIAP (50%) ; SIR (45,74%) ; PETRO SOUTES (35%) ; SIFAL (32,14%) ; SPMCI (25%) ; GESTOCI (12,5%) ; VIVO ENERGY (5,5%) ; VITIB (3%) ; TOTAL-CI (0,9%).

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Découverte majeure d'hydrocarbures dans le bloc CI-802 en partenariat avec l'opérateur ENI ;
- Forage de quatre (4) puits d'exploration sur le champ Baleine (blocs CI-101 et CI-802) et cinq (5) puits de développement sur les champs Manta et Marlin (Bloc CI-27) ;
- Envolée du cours du baril de pétrole brut de 44% en 2022 comparativement à 2021 ;
- Hausse du cours du dollar de 12% en 2022 comparativement à la période correspondante en 2021 ;
- Croissance de 14% des importations de gaz butane en Côte d'Ivoire.

A propos de PETROCI HOLDING

La Société Nationale d'Opérations Pétrolières de la Côte d'Ivoire, en abrégé PETROCI HOLDING, est une société d'Etat créée le 21 octobre 1975. Elle a pour mission la recherche et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures ainsi que la prise de toutes mesures propres à assurer la continuité des approvisionnements de la Côte d'Ivoire en hydrocarbures et produits dérivés.

En 2022 c'est, entre autres :

- 📄 9,3 millions de barils de production nationale de pétrole brut (dont 0,83 millions de barils au titre de la quote-part PETROCI) ;
- 📄 572 000 TM de gaz butane commandé pour faire face aux besoins croissants du marché national ;
- 📄 4,25 milliards FCFA de dividendes net pour l'Etat.

En 2022, les activités de la société se sont déroulées dans un contexte économique international marqué par l'envolée du cours du baril de pétrole brut qui s'est établi à 101\$/bbl en moyenne contre 70 USD/Bbl en 2021, soit une hausse de 44%. En outre, le cours du dollar a augmenté de 12% pour s'établir à 624 FCFA/USD à fin décembre 2022.

Au niveau national, la production de pétrole brut s'est établie à 9,3 millions de barils en 2022, en hausse de 6% par rapport à 2021. Cette hausse est portée principalement par l'augmentation de la production des blocs CI-11 (+51%), CI-26 (+22%), et CI-27 (+14%). Ainsi, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel se sont accrues respectivement de 23% et 8% par rapport à 2021. De même, les ventes de gaz butane et celles de gaz naturel aux industries ont enregistré des revenus en hausse respectivement de 39% et 56% par rapport à 2021, portées par l'accroissement de la consommation nationale.

En somme, les activités de la société ont généré un chiffre d'affaires global de 518,6 milliards FCFA en 2022, en hausse de 56% par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation enregistrent également une hausse de 44%, imputable principalement à l'accroissement des achats d'importation de gaz butane (+63%).

Le résultat d'exploitation qui en découle s'établit à 70,9 milliards FCFA, en hausse de 12,1% par rapport 2021.

Le résultat financier s'est également amélioré, passant de -4,0 milliards FCFA en 2021 à 8,2 milliards FCFA en 2022, sous l'effet de la hausse des revenus des titres de participations (+5,1 milliards FCFA) versés par les sociétés ENERCI, VIVO ENERGY et TOTAL-CI.

Le déficit du résultat HAO se creuse de 30%, passant de -29,2 milliards FCFA en 2021 à -38 milliards FCFA en 2022, dû essentiellement aux charges d'abandon et d'amortissement dérogatoires des blocs pétroliers.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 2,48 milliards FCFA en 2022, contre 3,03 milliards FCFA en 2021.

Les impôts et taxes payables à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se chiffrent à 40,2 milliards FCFA (y compris l'impôt BIC de 38,5 milliards FCFA) contre 34 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 18%.

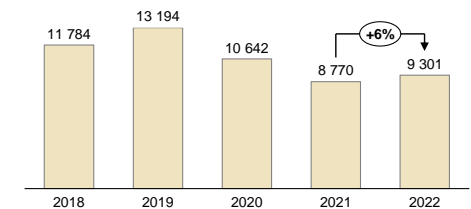
Perspectives 2023

A fin 2022, les capitaux propres de PETROCI sont en amélioration et la trésorerie nette ressort excédentaire de 51,1 milliards FCFA (+26,4 milliards FCFA par rapport à 2021).

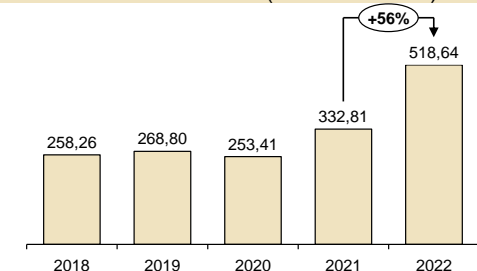
Cette dynamique devrait se maintenir en 2023, à travers notamment :

- ❖ les travaux avec le partenaire ENI pour la mise en production du Gisement « Baleine » ;
- ❖ la recherche de revenus additionnels conformément au plan stratégique 2023-2027 ;
- ❖ l'adoption et mise en œuvre d'un contrat

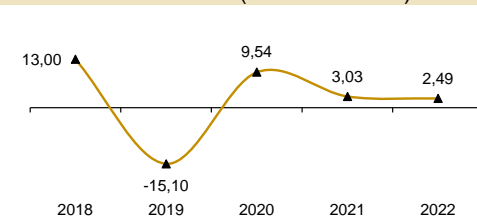
Production nationale de brut (milliers de barils)



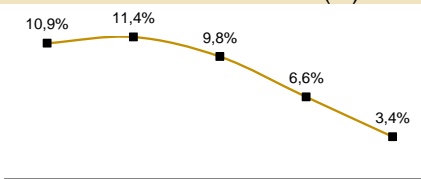
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)





DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 1966

Capital social : 560 millions FCFA

Participation Financière Publique : 32% (actionnariat indirect via PETROCI)

PCA : TOUNGARA Mamadou Latif

DG : SOW Abou

Adm PETROCI : NEMIN Patrice

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
PETROCI	32,00
TOTAL CI	35,00
SHELL & VIVO LUBRICANTS	33,00

FAITS MARQUANTS

- Aucun incident et aucun déversement de produits enregistrés lors des approvisionnements en huile de base ;
- Obtention avec succès du renouvellement du certificat qualité ISO 9001 version 2015.

A propos de SIFAL

La Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiants (SIFAL) a pour mission principale l'exploitation d'une usine de fabrication de lubrifiants ainsi que toutes autres activités connexes pouvant être exercées à partir de ses équipements, de son savoir-faire ou de son fonds de commerce.

En 2022 c'est, entre autres :

- 20 233 TM de lubrifiants vendus ;
- 6% de hausse du chiffre d'affaires ;

En 2022, sur le marché national, SIFAL a enregistré une contre-performance sur les ventes en volume, aussi bien sur le marché local (-5%) que sur le marché export (-24%), induisant une baisse globale de 11% des volumes vendus de lubrifiants qui se sont établis à 20 233 TM en 2022 contre 22 774 TM en 2021.

Toutefois, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 6%, passant de 29,01 milliards FCFA en 2021 à 30,67 milliards FCFA en 2022 en raison de la hausse des prix de vente (+19%), imputable à la hausse des cours du pétrole brut sur le marché international. De même, les produits d'exploitation ont suivi cette tendance à la hausse de 6% impulsée par le chiffre d'affaires.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont progressé de 5% pour se fixer à 30 036 millions FCFA, en dépit de la réduction des charges de transport du personnel, suite à l'arrêt du transport COVID-19.

Ainsi, l'activité d'exploitation s'est soldée par un résultat positif de 642 millions FCFA, en hausse de 51% comparativement à l'exercice précédent, imputable à la hausse des ventes et l'amélioration du taux de marge.

Cependant, le résultat financier s'est davantage dégradé de 93% pour ressortir déficitaire de 428 millions FCFA.

En définitive, l'exercice 2022 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 153 millions FCFA contre 156 millions FCFA en 2021, soit une baisse de 2%.

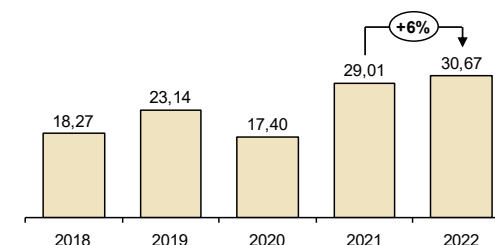
Par ailleurs, l'impôt BIC payable à l'Etat au titre de l'exercice 2022 s'est chiffré à 61 millions FCFA contre 47 millions FCFA en 2021, soit une hausse de 30%.

Perspectives 2023

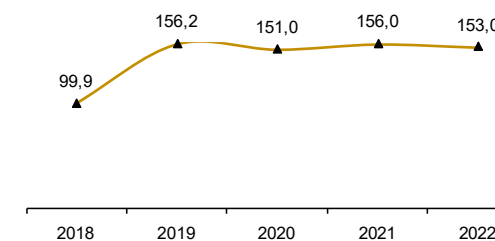
Au titre des perspectives pour l'exercice 2023, la SIFAL entend mettre en œuvre deux (2) chantiers majeurs, à savoir, conduire des travaux de réparation (i) de son bac de stockage R27 pour les huiles de base et (ii) de ses bacs de fabrication BV1 & BV2. Ces actions visent à mieux conformer la société à la législation de son secteur d'activité.

Parallèlement à cela, elle entend renforcer ses capacités opérationnelles pour améliorer le niveau de ses ventes en vue de contribuer à améliorer sa situation financière.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société contrôlée par l'Etat
Date de création : 03 octobre 1962
Capital social : 39 milliards FCFA
Capitaux propres : 120 milliards FCFA
Participation Financière Publique : 47,28% (dont 45,75% d'actionariat indirect via PETROCI HOLDING)
PCA : BAKAYOKO Soumaïla
DG : SORO Tiotiho
Adm MBPE : OUATTARA Issa
Adm MMPE : AKA Jean Baptiste et CHEVALIER Jacques
Effectifs : 796 (+1,4%)
Principales filiales et participations : SMB (72,52%), VITIB (10%), SIAP (15%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	1,54
PETROCI HOLDING	45,74
TOTAL CI	20,35
SONANGOL	20,00
SAHARA ENERGY	6,98
SONABHY	5,39

FAITS MARQUANTS

- Début de la crise Russo-Ukrainienne en février 2022 impactant les cours mondiaux de pétrole brut ;
- Amélioration du cours du baril de pétrole brut (+43%) et de l'indicateur de marge de raffinage (+1223%) ;
- Ajustement des prix ex SIR sur le marché Côte d'Ivoire à partir d'avril 2022 ;
- Résultat bénéficiaire historique de 125 milliards FCFA.

A propos de la SIR

La Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) a pour mission le raffinage du pétrole brut et l'approvisionnement en produits pétroliers de la Côte d'Ivoire et de certains pays de la sous-région.

En 2022 c'est, entre autres :

- 4,36 millions tonnes de volumes traités par les unités de raffinage ;
- 9,6% de hausse au niveau de la production ;
- 2,79 millions tonnes de produits commercialisés sur le marché national, en hausse de 8% par rapport à 2021.

En 2022, l'environnement économique du secteur du raffinage a été marqué par la crise Russo-Ukrainienne survenue en février et ses effets sur les cours des produits pétroliers. Cette crise a induit une forte marge brute de raffinage qui s'est établie à 17,2\$/bbl contre 1,3\$/bbl en 2021 et une envolée du cours du baril de pétrole brut (+43%) pour se fixer à 101\$/bbl en moyenne.

Au niveau opérationnel, le taux d'utilisation de la raffinerie a enregistré une légère hausse de 0,6 point, passant de 60,2% en 2021 à 60,8% en 2022, en lien avec l'augmentation de la quantité de brut traité pour capter l'amélioration des marges. En effet, la production affiche une hausse de 9,6%, passant de 3 981 KT en 2021 à 4 362 KT en 2022.

Au niveau commercial, les ventes en volume ont donc progressé de 10% pour se fixer à 4 347 KT à fin 2022, consécutivement à la hausse de la demande sur les divers marchés. En effet, les principaux marchés que sont la Côte d'Ivoire et l'« Export terre » affichent des hausses respectives de 8,1% et 52,7% au niveau des volumes.

Il en découle un chiffre d'affaires de 2 661,1 milliards FCFA, en hausse de 93%, consécutivement aux effets combinés de l'augmentation des volumes vendus (+10%) et de la hausse des cours de produits pétroliers (+85%) tous marchés confondus.

Ainsi, la marge brute s'est améliorée de 173,7%, passant de 91 milliards FCFA en 2021 à 253,3 milliards FCFA en 2022 du fait à la fois de l'effet prix et de l'effet volume sur les différents marchés. Cette embellie a permis une forte amélioration du résultat d'exploitation (+748,4%), passant de 17,7 milliards FCFA en 2021 à 150,1 milliards FCFA en 2022.

Les activités financières se sont soldées par un résultat déficitaire de 16 milliards FCFA, en baisse de 33,3% par rapport à 2022. Outre l'effet des charges financières liées à l'emprunt AFC contracté pour le refinancement de la dette d'exploitation, le recul du résultat financier est dû à la chute des revenus des titres de participation versés par la SMB et la baisse des intérêts créditeurs perçus sur les placements à court terme.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 125,1 milliards FCFA en 2022 contre 24,6 milliards FCFA en 2021. De ce fait, les capitaux propres ont été totalement reconstitués, passant de -5 milliards FCFA en 2021 à 120 milliards FCFA en 2022.

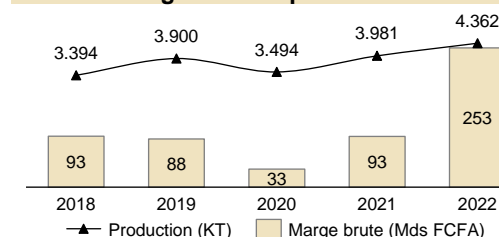
Les impôts et taxes payables à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se chiffrent 8,7 milliards FCFA contre 5,1 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 70,8%.

Perspectives 2023

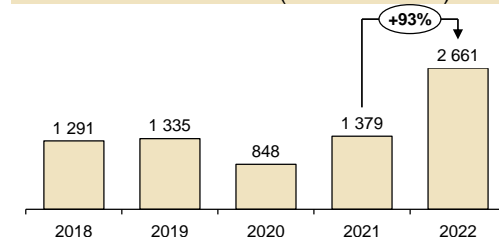
L'année 2022 marque la restauration des capitaux propres de la SIR. La SIR prévoit maintenir sa dynamique financière en 2023 tout en améliorant sa performance opérationnelle à travers :

- la poursuite du plan de restructuration en cours et la réalisation des gains de productions escomptés ;
- la poursuite du projet HDS (complexe d'hydrodésulfuration) qui permettra de réduire la teneur en soufre dans ses produits pétroliers.

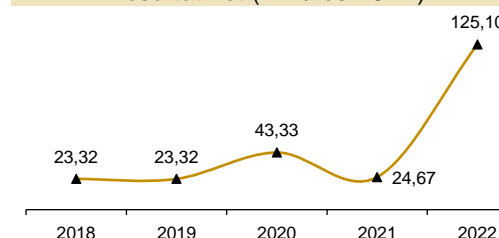
Marge brute et production



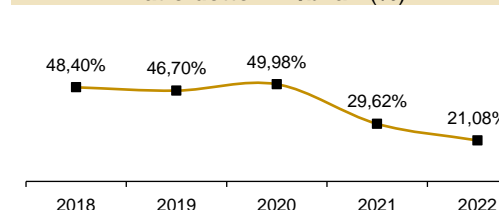
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)





DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 2012 (rachat de Shell-CI par VIVO)

Capital social : 3,15 milliards FCFA

Capitaux propres 2022 : 23,108 milliards FCFA (+8,1%)

Participation Financière Publique : 5% (actionariat indirect via PETROCI)

PCA : KONAN-YAHAUT Franck

DG : SOW Abou

Adm MMPE : DIAKITE Mariam Coulibaly

Adm PETROCI : DOSSO Inza

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
PETROCI HOLDING	5,00
VIVO ENERGY CI	66,67
BRVM (petits porteurs)	28,33

FAITS MARQUANTS

- Augmentation du réseau de stations-services de quatre (4) établissements pétroliers.
- Nomination de Monsieur Abou Sow, en qualité de Directeur Général de VIVO ENERGY Côte d'Ivoire, le 1er février 2022, en remplacement de Monsieur Mohamed Chaabouni, qui a occupé le poste de Directeur Général de janvier 2019 à janvier 2022.

A propos de VIVO

VIVO ENERGY Côte d'Ivoire (VECI), titulaire de la franchise SHELL depuis 2012, commercialise les carburants et lubrifiants sous la marque Shell sur le territoire national.

En 2022 c'est, entre autres :

- 769 millions de litres de produits pétroliers vendus (+13% par rapport à 2021) ;
- 33% de hausse du chiffre d'affaires.

En 2022, les ventes en volume des produits pétroliers de VECI se sont établies à 769 millions de litres contre 678 millions de litres en 2021, soit une hausse de 13%, bien au-delà de la progression du marché national (8,1%).

Ainsi, **le chiffre d'affaires de la société a connu une hausse de 33,3% pour s'établir à 488 902 millions FCFA en 2022**, sous l'effet conjugué de la hausse des volumes de ventes (+13%) et du prix moyen de vente comparativement à 2021 (+10,7%). Par conséquent, les produits d'exploitation ont augmenté de 33,9%, passant de 373,52 milliards FCFA en 2021 à 500,28 milliards FCFA en 2022, en cohérence avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation enregistrent également une hausse de 33,9%, passant de 369,25 milliards FCFA en 2021 à 494,42 milliards FCFA en 2022, en raison notamment de la hausse des achats de marchandises (+37,5%) et des services extérieurs (+16,1%).

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 5,86 milliards FCFA contre 4,27 milliards FCFA l'exercice précédent, soit une hausse de 37%. Cette progression s'explique par l'effet combiné de la hausse de la marge commerciale et de la maîtrise des charges d'amortissement et autres charges.

Quant au résultat financier, il s'est soldé par un déficit de 634 millions FCFA, moins prononcé que le déficit de 997 millions FCFA enregistré en 2021. Ce constat résulte essentiellement de la baisse des frais financiers (-11,2%).

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 3,75 milliards FCFA en 2022 contre 2,36 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 59%.

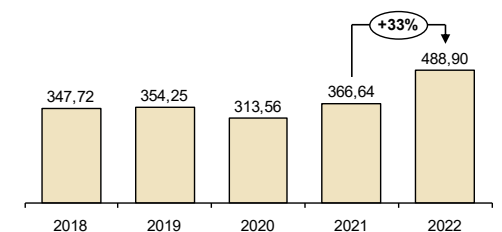
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se chiffrent à 4,22 millions FCFA (y/c 1,47 milliard FCFA d'impôt BIC) contre 3,92 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 8%.

Le ratio d'endettement, quant à lui, s'établit à 11% en 2022 contre 13% en 2021, soit une baisse de 2 points principalement due au remboursement intégral de l'emprunt bancaire contracté en 2018.

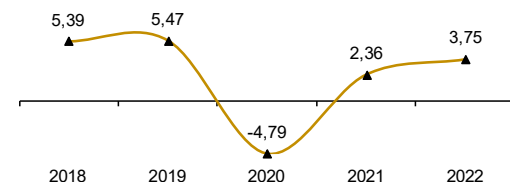
Perspectives 2023

Au titre des perspectives pour l'exercice 2023, VIVO Energy entend renforcer son réseau de distribution par la création de nouvelles stations-services à Abidjan et à l'intérieur du pays. L'expansion du réseau de station a pour objectif de permettre à la société, tout comme sur l'exercice 2022, de réaliser une croissance des volumes vendus au-delà de la progression que devrait connaître le marché national.

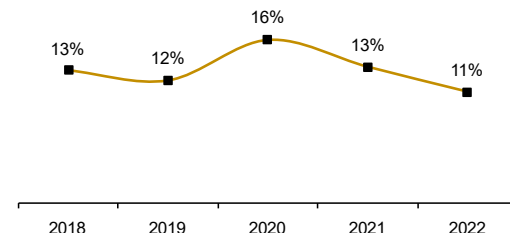
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Média et Autres services

Média

Amélioration du résultat net en dépit de la baisse des activités du sous-secteur « Média ».

Les difficultés latentes du secteur et la montée en puissance des réseaux sociaux depuis quelques années bouleversent la configuration du paysage médiatique ivoirien. Au 31 décembre 2022, la communication en Côte d'Ivoire se trouve structurée principalement autour de la presse écrite et de l'audiovisuel.

La presse écrite, représentant l'un des secteurs médiatiques les plus prolifiques, est largement développée et reflète une large palette d'opinion publique et de mouvement d'idée. La presse écrite ivoirienne propose une vingtaine de quotidiens, une trentaine d'hebdomadaires, de nombreux magazines, plusieurs sites d'informations et plusieurs agences de presse.

Au niveau de l'audiovisuel, le processus de déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) s'est achevé avec la mise en marche de 35 centres émetteurs et un taux de couverture de plus de 96%. Le paysage télévisuel comprend quatre (4) télévisions de service public (RTI 1, RTI 2, LA 3 et RTI BOUAKE), quatre (4) chaînes privées gratuites (A+ Ivoire, Life TV, NCI et 7 Info) et un opérateur de bouquet qui est CANAL.

Le portefeuille de l'Etat est représenté dans ce secteur par trois (3) sociétés d'Etat, à savoir la RTI, IDT et la SNPECI.

En 2022, **les activités commerciales des entreprises publiques du secteur média ont connu une régression, avec un chiffre d'affaires cumulé de 16,71 milliards FCFA, contre 18,05 milliards FCFA en 2021.**

Quant au résultat net d'ensemble, bien qu'étant déficitaire, il a enregistré une amélioration de 1,03 milliard FCFA pour s'établir à un déficit de 1,45 milliard FCFA.

En ce qui concerne la RTI, la tendance baissière observée suite aux réformes intervenues au sein de l'espace audiovisuel, s'est poursuivie cette année, avec le contexte de morosité économique mondial entraîné par le conflit russo-ukrainien. Ainsi, la régression des activités commerciales a abouti à une baisse relative de son chiffre d'affaires de 1,73%. Cette situation n'a pas permis à la société de contenir le niveau important de ses charges. Le résultat net est ressorti déficitaire de 1,81 milliard FCFA, contre un déficit de 1,94 milliard FCFA en 2021.

S'agissant de la société IDT, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 3,44 milliards FCFA en 2022 qui a permis à la société de dégager un résultat net bénéficiaire de 433 millions contre un bénéfice de 10 millions FCFA en 2021. Au plan opérationnel, l'année 2022 a été marquée par la fin du déploiement du projet TNT, évaluées à 29 milliards FCFA, avec la mise en fonction de 35 sites pour un taux de couverture de plus de 96% du territoire ivoirien. En outre, la diffusion analogique (FM) continue d'être assurée et couvre à présent 50% du territoire. Une étude technique et financière réalisée a permis l'inscription du projet de construction du Back-up (réseau secours) et de couverture des zones blanches au Programme d'Investissement Public (PIP). La société a procédé à la réhabilitation de 19 pylônes existants ainsi qu'à la reconstruction de 3 pylônes (NIANGUE, DIVO, BINAQ).

Quant à la SNPECI, le chiffre d'affaires a régressé de 0,38% pour s'établir à 4,666 milliards FCFA en 2022 pour un résultat net déficitaire de 71 millions FCFA. Au niveau de la presse écrite, les ventes ont chuté de manière significative de 29% par rapport à 2021, avec un total de 2,36 millions d'exemplaires vendus contre 3,33 millions d'exemplaires en 2021. Cependant, le marché demeure sous la domination de la SNPECI, avec une part de marché moyenne de 31,6 % en 2022 contre 27,9 % en 2021. Au niveau du digital, le nombre d'utilisateurs a augmenté de 2,8 millions de 2021 à 2022. Il s'agit essentiellement de nouveaux utilisateurs (5,9 millions nouveaux visiteurs sur les 6,7 millions d'utilisateurs du site web).

En outre, la SNPECI a installé et mis en service une machine d'impression offset avec la société SI3D ; déploiement de l'application mobile FRATMAT.info ; la mise en place d'une newsletter ; amélioration de l'offre digitale avec YOUSCRIBE avec 23 livres mis en ligne et l'obtention de l'édition de 6 ouvrages scolaires.

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 26 octobre 1962
Capital social : milliards FCFA
Fonds propres : 4,51 milliards FCFA (-32,6%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : AKA SAYE LAZARE
DG : DEMBELE Fausseni
Adm MBPE : KAMAGATE Daouda
Adm MICEN : GOORE BI HUE

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Baisse de la part de marché de la RTI de 15% en 2021 à 11% en 2022, due à l'accentuation de la concurrence ;
- Mise en œuvre de la répartition de la Redevance entre la RTI (89%) et IDT (11%) via l'arrêté ministériel n° 0024/ MBPE/MICEN/ du 02 Août 2022;
- Validation de la charte organisationnelle de l'entreprise par le Conseil d'Administration;
- Lancement du Plan Stratégique 2023-2030 dans le cadre de la redéfinition du modèle économique de la RTI.

A propos de la RTI

La Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) a fait l'objet de création par la Loi n° 62-401 du 26 octobre 1962. Après plusieurs mutations, elle est devenue une société anonyme en vertu du décret n°2005-163 du 28 avril 2005. Cette société d'Etat a pour principale mission de répondre aux aspirations de la population en matière d'information, de culture, d'éducation et d'illustration des valeurs de la civilisation et de contribuer à la consolidation de l'unité nationale.

En 2022 c'est, entre autres :

- 📺 **2,9 millions d'abonnés ;**
- 📺 **+ 11,15% au niveau de l'offre horaire de la RTI 1 (8 279 heures en 2022 dont 51% d'information et autres magazines).**

La situation financière de l'exercice clos au 31 décembre 2022 de la RTI est marquée par une régression des activités commerciales qui s'explique essentiellement par le contexte de morosité économique mondiale entraînée par le conflit russo-ukrainien débuté en février 2022 et la baisse de la part de marché due à la forte concurrence du secteur.

Ainsi, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 1,7%, passant de 8,75 milliards FCFA en 2021 à 8,59 milliards FCFA en 2022.

Plus généralement, les produits d'exploitation enregistrent une diminution de 620 millions FCFA avec la régression des activités commerciales pour se situer à 22,6 milliards FCFA, soit une baisse de 2,67%.

Les charges d'exploitation, quant à elles, enregistrent une augmentation de 215 millions FCFA pour se situer à 25,19 milliards FCFA en 2022, en raison essentiellement de la hausse des « services extérieurs » (+945 millions FCFA) et des « dotations aux amortissements » (+1000 millions FCFA).

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 2,59 milliards FCFA, contre un déficit de 1,76 milliard FCFA en 2021, soit une dégradation de 835 millions FCFA.

En définitive, la société a subi une perte de 1,81 milliard FCFA en 2022, contre un déficit de 1,94 milliard FCFA en 2021, soit une atténuation de 123 millions FCFA.

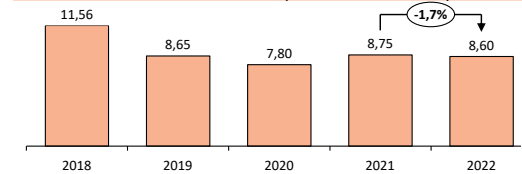
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 se sont fixés à 558 millions FCFA en 2022 (constitués de 576 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et de -18 millions FCFA d'impôts sur le résultat) contre 857 millions FCFA en 2021.

Perspectives 2023

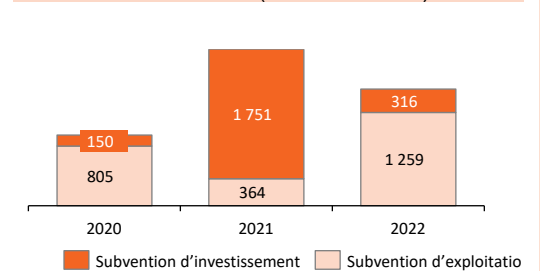
En ce qui concerne les perspectives, l'année 2023 sera impactée par deux faits majeurs, à savoir :

- ❖ l'application de la répartition de la redevance entre la RTI (89%) et IDT (11%) avec pour corollaire la nécessité d'une réorganisation pour faire face à la baisse du financement de l'exploitation ;
- ❖ les préparatifs de la couverture de la CAN 2023 (du 13 janvier au 14 février 2024 en Côte d'Ivoire) en tant que diffuseur hôte.

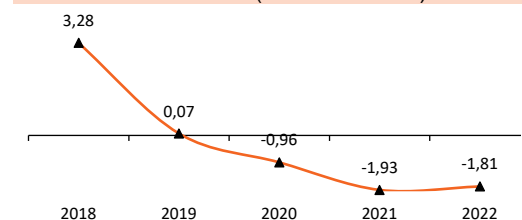
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



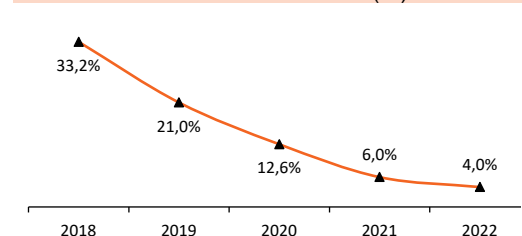
Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 20 décembre 2017
Capital social : 500 millions FCFA
Fonds propres : 33,09 milliards FCFA (-22,58%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : Vénance KONAN
DG : YEO Adama Benoit
Adm MBPE : TAHI Fabrice
Adm MICEN : MBRA Georges

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Mise en marche des 35 sites de diffusions TNT et l'extinction totale du signal analogique et la poursuite des campagnes de communication de proximité à l'intérieur du pays ;
- Prise en compte dans la Loi de Finances 2023 du partage de la redevance audiovisuelle entre la RTI et IDT avec la détermination d'une clé de répartition de 11% pour IDT et 89% pour la RTI, à travers l'arrêté interministériel n° 0024/ MBPE/MICEN/ du 02 août 2022 ;
- Mise en œuvre d'un projet CAR PLAN à l'endroit du personnel IDT afin de faciliter les déplacements et les missions.

A propos d'IDT

La **société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT)** a été créée par décret no 2017-844 du 20 décembre 2017 à la suite de la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de mettre en place un opérateur national de diffusion, distincte des entreprises éditrices de programmes, pour la mise en œuvre du processus de migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Elle a pour mission principale d'assurer la diffusion des programmes radiophoniques et télévisuels sur le territoire ivoirien.

En 2022 c'est :

- 📄 **29,89 milliards FCFA d'investissements réalisés**
- 📄 **433,5 millions FCFA de résultat net, (+4254% par rapport à 2021)**

L'exercice 2022 est marqué une baisse des activités commerciales se traduisant notamment par une baisse de 25,48% du chiffre d'affaires qui est passé de 4,62 milliards FCFA en 2021 à 3,44 milliards FCFA. Toutefois, le chiffre réalisé en 2021 intégrant un produit exceptionnel lié à une facturation de 1,054 milliard FCFA des locations de pylônes à la suite de la mission d'audit des sites réalisée avec les opérateurs de téléphonie.

En revanche les produits d'exploitation ont connu une hausse de 100,3%, en raison de l'augmentation de la subvention d'exploitation de 1,19 milliard FCFA (+61%), des reprises de subventions d'investissements évalués à 5,24 milliards FCFA (+565,73%) après reclassement du projet TNT en compte d'immobilisation définitif ainsi que l'obtention de la redevance audiovisuelle de 1,352 milliard FCFA.

De même, les charges d'exploitation ont augmenté de 104,76%. Celles-ci ont enregistré une hausse plus importante que celle des produits, en passant de 6,164 milliards FCFA en 2021 à 12,622 milliards FCFA en 2022, résultant de l'augmentation des « autres achats (+148 millions FCFA) », des « autres charges (+1,62 milliard FCFA) », des « charges de personnel (+138 millions FCFA) » et des « dotations aux amortissements (+4,68 milliards FCFA) ».

Il ressort de ce qui précède un résultat d'exploitation bénéficiaire de 606 millions FCFA en 2022, contre un bénéfice de 440 millions FCFA en 2021, soit une augmentation de 166 millions FCFA.

En définitive, la société a réalisé un bénéfice de 433,5 millions FCFA en 2022, contre un bénéfice de 10 millions FCFA en 2021, soit une augmentation de 423 millions FCFA.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de la gestion 2022, se sont fixés à 524 millions FCFA en 2022 (330 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 194 millions FCFA d'impôt sur le résultat) contre 499 millions FCFA en 2021.

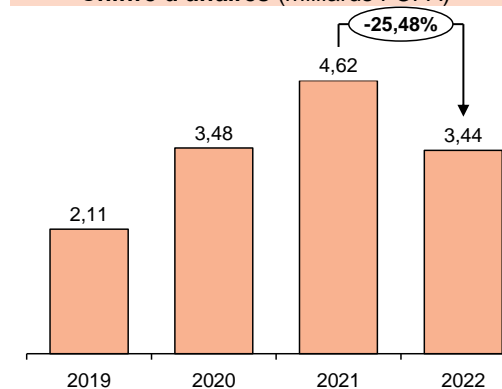
Perspectives 2023

En dépit de la baisse des activités commerciales, l'année 2022 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire et en hausse nette par rapport à 2022.

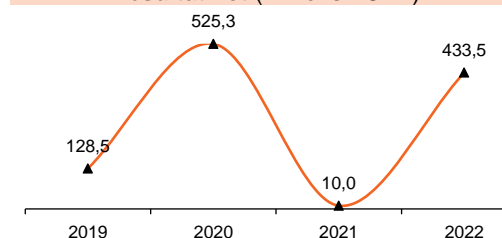
Ainsi, pour 2023, la société envisage de :

- ❖ assurer l'exploitation optimale du réseau de la Télévision Numérique Terrestre ;
- ❖ rechercher les sources de financement de l'étude relative à la couverture des zones blanches ;
- ❖ Intensifier la campagne de communication autour de la TNT (...)

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat

Date de création : 29 septembre 1993

Capital social : 821 millions FCFA

Fonds propres : -910,6 millions FCFA (-9403%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : Ibrahima Sega SANGARE

DG : Abdel NOUHO

Adm MBPE : Arsène YAO

Adm MICEN : Ibrahima Séga SANGARE

Filiales et participations : EDIPRESSE, Ivoire Media, NEI CI

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Poursuite de l'exécution de la politique nationale du Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique (PONACOM) ;
- signature de convention commerciales, dans le cadre de commandes d'édition pour le programme PAGDS et un contrat d'accompagnement signé avec Michel Lafon Education ;
- mise en place d'un plan de relance éditorial associé à un plan de communication agressif pour améliorer la vente des services ;
- signature entre la SNPECI et le groupe Marocain « le Matin » le 14 juin 2022, d'une convention de partenariat pour créer et développer « une synergie entre le digital et le journal papier ».

A propos de SNPECI

La Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI) est une société d'Etat créée à la suite de la dissolution de la Société d'Imprimerie (SII) et de la Société de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SPECI), ayant pour mission essentielle l'édition, la création, l'acquisition et l'exploitation de journaux, d'écrits périodiques, de magazines, de revues et de supports publicitaires de tous genres. Elle mène aussi des activités d'acquisition et de vente de droits d'auteurs, ainsi que toute activité d'imprimerie.

En 2022 la situation financière est caractérisée par des capitaux propres déficitaires et un besoin en recapitalisation qui se creuse davantage (1,32 milliard FCFA en 2022 contre 400,7 millions FCFA en 2021).

En 2022, les activités commerciales de la SNPECI se sont soldées par un léger recul de 0,4% du chiffre d'affaires qui s'est établi à 4,67 milliards FCFA. Cette quasi-stagnation s'explique par le fait que la baisse de 7% des travaux et services vendus, à savoir : publicité, annonces légales, imprimerie, édition, etc. a été compensée par la hausse de 14,8% des « ventes de produits fabriqués » notamment : livres et manuels scolaires, vente de Fraternité Matin, ventes numériques de journaux, etc.

Pour son fonctionnement en 2022, la SNPECI a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 1,043 milliard FCFA, en hausse de 449,06% par rapport à 2021.

Ainsi, les produits d'exploitation se sont établis à 6,26 milliards FCFA, contre 5,79 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 8,1%, représentant une augmentation de 470 millions FCFA.

Les charges d'exploitation ont également progressé de 5,7%, s'établissant à 7,12 milliards FCFA en 2022 du fait des augmentations enregistrées au niveau des postes de charges « Achats de matières premières et fournitures liées (+53,8%) », les « Services extérieurs (+26,1%) », les « Autres charges (+17,5%) » et les « Charges de personnel (+5,5%) ».

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 854,6 millions FCFA, contre un déficit de 949,6 millions FCFA en 2021, soit une amélioration de 95 millions FCFA.

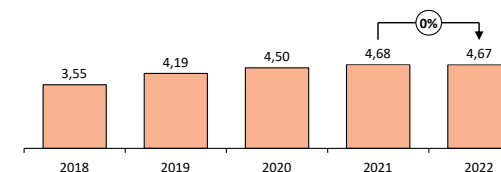
Tenant compte du résultat financier bénéficiaire de 2,3 millions FCFA et du résultat HAO bénéficiaire de 806 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net déficitaire de 70,9 millions FCFA, contre un déficit de 558,8 millions FCFA.**

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à 184,5 millions FCFA (159,6 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation, et 24,9 millions FCFA d'impôts BIC) contre 194,4 millions FCFA en 2021.

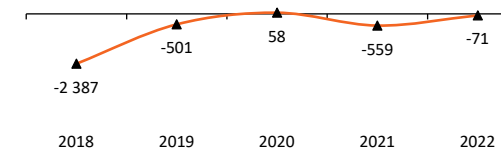
Perspectives 2023

Pour l'exercice 2023 de la SNPECI, la société envisage à la mise en œuvre des diligences relatives à sa transformation organisationnelle et la mobilisation des ressources devant permettre de financer son Plan stratégique de développement 2022-2026.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Une amélioration de la situation financière comparativement à l'exercice précédent

Le secteur « **Autres services** » du portefeuille de l'Etat est à la fois étendu et très divers, au regard des secteurs d'activités concernés, du poids de l'État au sein des entreprises et de leurs formes juridiques. Avec cinq (5) entreprises, dont deux sociétés d'Etat (BNETD et INS), deux sociétés à participation financière publique majoritaire (INIE et LONACI) et une société à participation financière publique minoritaire (ADCI), relevant de son périmètre, le secteur « **Autres Services** » à la particularité d'être hétéroclite.

La situation économique et financière du secteur « Autres Services » s'est nettement améliorée. **En effet, le chiffre d'affaires global du secteur connaît une hausse de 15,92%, s'établissant à 477,13 milliards FCFA en 2022.**

Par ailleurs, **le résultat net global du secteur est passé de 7,76 milliards FCFA à 21,38 milliards FCFA en 2022.** Cette augmentation est due à la hausse des résultats nets des sociétés : INS-SODE (+2899%), BNETD (+161%), LONACI (+51%) et INIE (+2%).

Dans le domaine de la compétitivité industrielle, l'Agence de Développement de la Compétitivité Industrielle (**ADCI**) a procédé à l'adhésion de 35 entreprises au Projet d'Appui à la Compétitive et à l'intégration Régional (PACIR 2), à 51 diagnostics de mise à niveau et à 6 levées de fonds réussies au profit des entreprises accompagnées. En perspective, l'ADCI envisage de jouer un rôle dans le cadre du développement de la compétitivité des entreprises industrielles, en vue d'accroître leur part de marché dans l'important marché continental africain de 1,3 milliard de consommateurs, du fait de la Zone de Libre Echange Continental Africain (ZLECAF).

Quant à l'Institut Ivoirien de l'Entreprise (**INIE**), son plan d'actions 2022 se déclinait comme suit : (i) inciter la population à l'entreprenariat par rapport à l'employabilité, (ii) faciliter la création d'entreprises, (iii) rendre pérenne les entreprises créées. L'INIE a accompagné et formé 310 associations de femmes rurales à travers son projet Tontine, 218 ex-militaires et 100 Très Petites Entreprises (TPE) à travers le projet d'appui GIZ.

Au niveau de l'Institut National de la Statistique (**INS**), plusieurs activités ont été menées notamment (i) la finalisation la rédaction du rapport final de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-CI 2021) ; (ii) la production des indicateurs conjoncturels d'activités des secteurs industrie et commerce à savoir : l'IHPC base 2014, l'IPPI, l'IHPI rénové, l'IA BTP, l'ICA et les CNT ; (iii) la réalisation de plusieurs enquêtes (conditions de vie des ménages, démographie et santé, régionale intégrée-emploi et secteur informel).

Pour l'exercice 2023, l'INS envisage de (i) renforcer et améliorer le cadre institutionnel et la coordination, en opérationnalisant les organes prévus par la loi n°2020-950 du 7 décembre 2020, (ii) finaliser les comptes nationaux trimestriels du 4^{ème} trimestre 2022 afin d'avoir les premières estimations du PIB 2022, (iii) poursuivre la mise en œuvre du PHAS, (iv) diffuser les résultats de l'EHCVM 2020-2021, (v) faire valider par le Ministre du Plan et du Développement le profil de carrière, (vi) renforcer les capacités humaines, matérielles et financières.

La LONACI a eu un exercice marqué par une bonne performance commerciale résultant du retour sur les investissements réalisés depuis 2014 relatifs au renouvellement et à la redynamisation de systèmes d'exploitation des produits de paris PMU, SPORTCASH et LOTO et à la digitalisation de l'ensemble de ses produits. Ce qui a permis d'enregistrer un chiffre d'affaires de 425,44 milliards FCFA, en hausse de 14,55%, tirée par le produit « LOTO » (+37 milliards FCFA), les « produits accessoires » (+16,78 milliards FCFA) et les « Jeux virtuels » (+5,5 milliards FCFA).

En vertu des missions qui lui ont été assignées par l'Etat, la LONACI réalise chaque année des œuvres sociales dans les domaines de la santé et de l'éducation au profit des populations défavorisées. Pour l'exercice 2022, elle a remis un montant de 3,6 milliards FCFA à la Fondation LONACI pour la réalisation des œuvres sociales.

Comme perspective, la LONACI prévoit (i) renforcer et sécuriser son patrimoine, (ii) améliorer son positionnement compétitif, (iii) assurer sa croissance sur le marché et la satisfaction du client et (iv) contribuer au développement socio-économique et environnemental de la collectivité.

Enfin, le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (**BNETD**) a contribué à la réalisation de plusieurs projets notamment (i) le projet de renforcement du réseau routier interurbain 602 KM des tranches 1 et 2, (ii) le suivi et contrôle des travaux d'aménagement et de renforcement de la route de l'Est et construction de cinq (5) ouvrages d'arts sur le territoire national, (iii) la mission de contrôle des études, du suivi et contrôle de l'exécution des travaux relatifs à la phase 1 du projet de construction du parc des expositions avec un centre de conférences.

En perspectives 2023, le BNETD envisage réaliser plusieurs projets majeurs, notamment (i) la maîtrise d'œuvre relative au suivi et contrôle du projet de construction du port sec de Ferké, (ii) l'étude de faisabilité technique, économique, environnementale et sociale de la mise en concession de l'autoroute Grand Lahou – Sassandra (iii) et l'étude pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'élargissement de l'assise fiscale de la Côte d'Ivoire.



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : Octobre 2014

Capital social : 50 millions FCFA

Fonds propres : -132,82 millions FCFA

Participation Financière Publique : 60% (dont 20% d'actionariat indirect via la CCC-CI)

PCA : Joseph Désiré BILEY

DG : Mamadi DIABATE

Adm MBPE : Ahmed Hussein KONET & Baraki TRAORE

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	40,00
CCI-CI	20,00
CGECI	20,00
FIPME	10,00
FNISCI	10,00

FAITS MARQUANTS

- Poursuite du Projet d'Appui à la Compétitivité et à l'Intégration Régional (PACIR2), avec principalement 35 entreprises adhérentes, 51 diagnostics de mise à niveau et 6 levées de fonds réussies au profit des entreprises accompagnées ;
- Appui financier de 225 millions FCFA de l'Etat à travers le Fonds de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles (FREMIN).

A propos de l'ADCI

L'Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ADCI) est une société à participation financière publique majoritaire qui a pour mission la restructuration et la mise à niveau des entreprises industrielles en vue du développement de la production et de la compétitivité industrielle par le service, l'assistance et le conseil. L'ADCI assure également la gestion de programme publique et de programmes connexes.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **10 entreprises recrutées ;**
- ☞ **51 missions de diagnostic stratégique et plan de mise à niveau sur un objectif de 80 entreprises ;**
- ☞ **35 entreprises accompagnées en levées de fonds dont 06 obtenues.**

L'exercice 2022 a été consacré principalement à la finalisation des actions engagées dans le cadre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN) et du "Projet d'Appui à la Compétitivité et à l'Intégration régionale (PACIR2).

L'examen de la situation financière de l'exercice clos au 31 décembre 2022 de la société faire ressortir une légère amélioration du chiffre d'affaires qui s'est établi à 9 millions FCFA en 2022.

Les produits d'exploitation sont également en amélioration, passant de 384,9 millions en 2021 à 535,2 millions FCFA en 2022 en raison de l'augmentation de 137,9 millions FCFA de la subvention d'exploitation (484,2 millions FCFA en 2022 contre 346,3 millions FCFA en 2021).

Quant aux charges d'exploitation, elles ont suivi la même tendance haussière en passant de 412,8 millions FCFA en 2021 à 598,90 millions FCFA en 2022, résultant essentiellement de la hausse des rémunérations d'intermédiaires et conseils (+182 millions FCFA).

Il résulte de ce qui précède, un résultat d'exploitation déficitaire de 61,70 millions FCFA en 2022, contre un déficit de 27,83 millions FCFA en 2021.

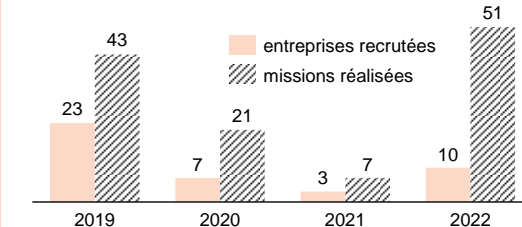
En définitive, **la société a enregistré une perte de 70,9 millions FCFA, contre un déficit de 37,03 millions FCFA en 2021, soit un recul de 33,87 millions FCFA.** Cette perte vient davantage dégrader les capitaux propres, à un niveau négatif de 132,8 millions FCFA.

Les impôts dus à l'Etat, au titre de la gestion 2022, se sont fixés à 13 millions FCFA (dont 3,8 millions FCFA d'impôts et taxes et 9,2 millions FCFA de BIC).

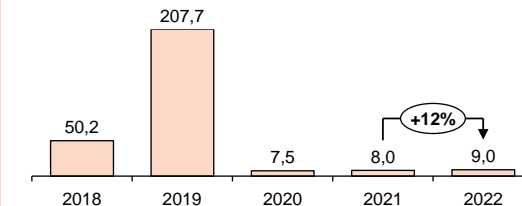
Perspectives 2023

Nonobstant la contreperformance réalisée en 2022, l'ADCI est définitivement prête pour jouer un rôle majeur en Côte d'Ivoire, quant au développement de la compétitivité des entreprises individuelles, en vue d'accroître leur part de marché dans l'important marché continental africain de 1,3 milliard de consommateurs, du fait de la Zone de Libre Echange Continental Africain (ZLECAF).

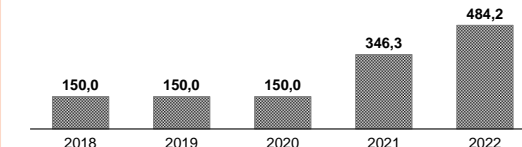
Entreprises recrutées et missions réalisées



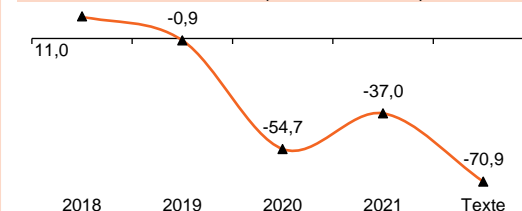
Chiffres d'affaires (millions FCFA)



Subvention d'exploitation (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 04 septembre 1994
Capital social : 2 milliards FCFA
Fonds propres : 61,61 milliards FCFA (+21,3%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : Samba COULIBALY
DG : COULIBALY Kinapara
Adm MBPE : KEHO Yaya
Adm Primature : CISSE Sidy

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- L'adoption et le démarrage de la mise en œuvre du Plan Stratégique du BNETD 3.5 2021-2024 ;
- Le renouvellement de la certification du BNETD à la norme ISO 9001 VERSION 2015 ;
- Les compensations des dettes fiscales et des créances entre l'Etat et le BNETD pour un montant de 8,89 milliards FCFA ;
- La poursuite de la mise en œuvre du Plan Directeur Numérique (PDN) couplé à la Gestion Electronique des Documents (GED) ;
- La reprise des réunions du Conseil d'Administration du BNETD en présentiel dans le respect des mesures barrières contre la covid-19 ;
- La décoration à la médaille d'honneur du travail de près de 400 agents du BNETD à l'Hôtel Sofitel Ivoire.

A propos du BNETD

Le **Bureau National d'Etudes Techniques et Développement (BNETD)** est une société d'Etat qui a pour mission d'assister le Gouvernement dans l'identification et la formulation d'objectifs de développement à moyen et long terme et dans la prise de décisions. Il collecte, analyse, centralise et diffuse les informations techniques, économiques et financières.

En 2022 c'est, entre autres :

- 🚧 **602 KM du réseau routier interurbain renforcé dans le cadre des activités de maîtrise d'ouvrage du BNETD ;**
- 🚧 **5 ouvrages d'art construit sur le territoire national.**

L'année 2022 marque la première année de la mise en place du nouveau plan stratégique du BNETD 3.5.

Ainsi, au cours de l'exercice 2022, la société a contribué à la réalisation de plusieurs projets, notamment : (i) le projet de renforcement du réseau routier interurbain de 602 KM (ii) le suivi et le contrôle des travaux d'aménagement et de renforcement de la route de l'Est et la construction de cinq (5) ouvrages d'arts sur le territoire national, (iii) la conduite de mission de contrôle des études, du suivi et du contrôle de l'exécution des travaux relatifs à la phase 1 du projet de construction du parc des expositions.

Le chiffre d'affaires du BNETD en 2022 connaît une hausse de 29,4%, passant de 36,1 milliards FCFA en 2021 à 46,74 milliards FCFA, en raison d'une forte croissance du niveau des prestations d'études et contrôle en faveur de l'Etat (+30,3%).

Les produits d'exploitation sont également en hausse de 22% et se situent à 49,74 milliards FCFA en 2022.

Les charges d'exploitation ont progressé de 3,2% pour se situer à 35,46 milliards FCFA, contre 34,36 milliards FCFA en 2021.

Il en ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de 14,07 milliards FCFA, en hausse de 113,74% comparativement à l'exercice précédent.

En définitive, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 11 milliards FCFA**, contre 4,22 milliards FCFA en 2021.

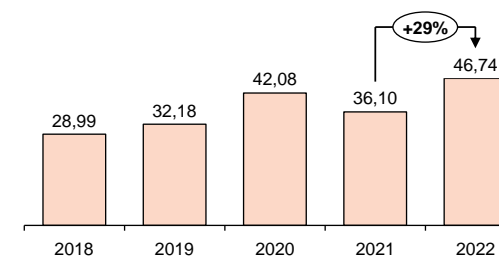
Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à 4,49 milliards FCFA (1,09 milliard FCFA d'impôts et taxes et 3,4 milliards d'impôts BIC), contre 2,57 milliards FCFA en 2021.

Perspectives 2023

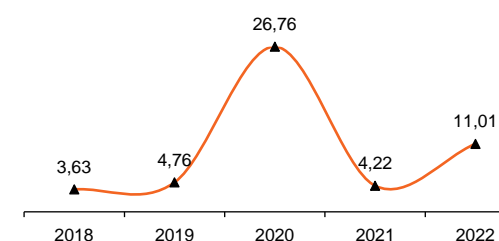
En 2023, le BNETD envisage réaliser plusieurs projets majeurs, notamment :

- ❖ la maîtrise d'œuvre relative au suivi et contrôle du projet de construction du port sec de Ferké,
- ❖ l'étude de faisabilité technique, économique, environnementale et sociale de la mise en concession de l'autoroute Grand Lahou – Sassandra
- ❖ l'étude pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'élargissement de l'assiette fiscale de Côte d'Ivoire

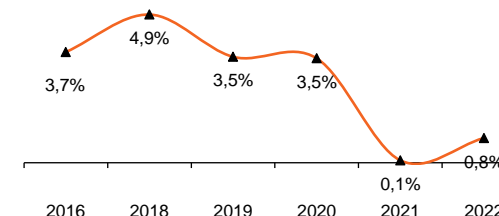
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 31 juillet 1997

Capital social : 120 millions FCFA

Fonds propres : 2,56 milliards FCFA (+22%)

Participation Financière Publique : 62,5%

PCA : DOUCOURE Aissata

DG : FOFANA Mouramane

Adm MBPE : ASSI Franck Arnaud

Adm MCIPPME : DOUCOURE Aissata

Effectif : 54

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	62,50
Autres Opérateurs	37,50

FAITS MARQUANTS

- Cérémonie de lancement du programme Amorçage à l'Auditorium de la Primature ;
- Changement de tutelle technique de l'INIE qui devient Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME ;
- Changement d'architecture juridique des PME du programme Amorçage à la demande de la nouvelle tutelle technique ;
- Acquisition d'un site à Yamoussoukro pour le siège de l'INIE ;
- Acquisition d'un site à Yamoussoukro pour l'installation des huit (8) premiers promoteurs du programme Amorçage PME.

A propos de l'INIE

Créé par décret n°97-440 du 31 juillet 1997, l'**Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE)** est une société anonyme, à participation financière publique majoritaire. Il a pour mission la conception et la mise en œuvre de projets et programmes gouvernementaux destinés à l'insertion des jeunes et à la création des PME.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **310 associations de femmes encadrées en milieu rural à travers le projet « Tontine » ;**
- ☞ **8 promoteurs sélectionnés pour la première cohorte du programme Amorçage PME.**

Le plan d'actions 2022 de l'INIE se déclinait comme suit : (i) inciter la population à l'entrepreneuriat par rapport à l'employabilité, (ii) faciliter la création d'entreprises, (iii) rendre pérenne les entreprises créées.

A cet effet, l'INIE a accompagné et formé 310 associations des femmes rurales à travers son projet Tontine, 218 ex-militaires et 100 Très Petites Entreprises (TPE) à travers le projet d'appui GIZ.

Sur le plan financier l'INIE n'a enregistré aucun chiffre d'affaires en raison de l'absence de prestations réalisées pour les tiers et a de ce fait tiré la quasi-totalité de ses ressources financières de la subvention de l'Etat.

D'une manière générale, les produits d'exploitation ont baissé de 5,20%, passant de 1,83 milliard FCFA à 1,73 milliard FCFA en 2022, en raison de la diminution de 253 millions FCFA de la subvention d'exploitation.

Les charges d'exploitation sont, quant à elles, passées de 1,93 milliard FCFA en 2021 à 1,88 milliard FCFA en 2022, soit une diminution de 49,85 millions FCFA, représentant une baisse de 2,59%.

Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 142,49 millions FCFA, contre un déficit de 96,71 millions FCFA en 2021.

En définitive, après un résultat financier de 83,24 millions FCFA, ainsi qu'un résultat HAO de 74,75 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 11,63 millions FCFA, contre un bénéfice de 11,42 millions en 2021.**

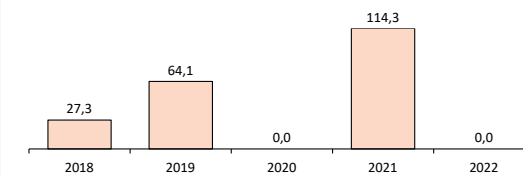
Par ailleurs, les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 31,9 millions FCFA, contre 24,5 millions FCFA en 2021.

Perspectives 2023

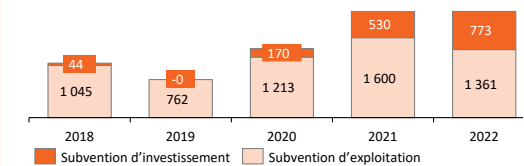
En 2023, l'INIE entend mettre en œuvre son plan stratégique par la matérialisation des activités y afférentes, notamment :

- ❖ améliorer l'attractivité de l'INIE ;
- ❖ susciter de plus en plus de nouveaux promoteurs à l'entrepreneuriat ;
- ❖ appuyer la création de 2000 entreprises sur l'année 2023
- ❖ œuvrer à la réduction du taux de mortalité précoce des nouvelles entreprises de 4% par an.
- ❖

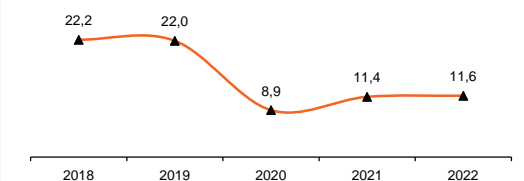
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Subventions (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 18 décembre 1996
Capital social : 2 milliards FCFA
Fonds propres : -3,81 milliards FCFA
Participation Financière Publique : 100%
PCA : COULIBALY Mamadou
DG : DOFFOU N'guessan
Adm MBPE : DJOHAN Gérard
Adm MPD : YEO Nahoua

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Finalisation de la rédaction du rapport final de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-CI 2021);
- Production des indicateurs conjoncturels d'activités des secteurs industrie et commerce à savoir l'IHPC base 2014 ; l'IPPI, l'IHPI rénové, l'IA BTP, l'ICA et les CNT ;
- Réalisation de plusieurs enquêtes (conditions de vie des ménages, démographie et santé, régionale intégrée-emploi et secteur informel, ...).

A propos de l'INS

L'Institut National de la Statistique (INS-SODE) est une société d'Etat et la structure centrale du Système Statistique National (SSN). Il a pour principale mission la production et la diffusion des statistiques officielles ainsi que la coordination des activités du SSN. Les activités de l'INS peuvent se décomposer en deux grands groupes, à savoir les activités de production statistiques routinières et périodiques, pour le compte de l'Etat, et les études et projets demandés par diverses entités.

En 2022 la situation des capitaux propres est déficitaire pour la 16^{ème} année consécutive.

L'exercice 2022 de l'INS est marqué par une hausse de 25,4% du chiffre d'affaires, qui est ressorti à 4,94 milliards FCFA, en raison de la hausse du volume des études et projets réalisés qui représentent 99,4% du chiffre d'affaires.

Les produits d'exploitation qui ont enregistré une hausse 20,25%, induite par l'augmentation du chiffre d'affaires (+1 milliard FCFA) et de la subvention d'exploitation (+459 millions FCFA). Ils sont ressortis à 7,9 milliards FCFA en 2022 contre 6,57 milliards FCFA en 2021.

Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent une hausse de 9,6%, passant de 8,05 milliards FCFA en 2021 à 8,82 milliards FCFA en 2022, en raison de l'augmentation des services extérieurs (+832 millions FCFA) et charges de personnel (+316 millions FCFA).

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 930 millions FCFA, moins prononcé que le déficit de 1,5 milliard FCFA enregistré en 2021.

En tenant compte du résultat HAO de 7,35 milliards FCFA (dû à l'abandon de dettes fiscales pour un montant de 7,4 milliards FCFA), **le résultat net de la société s'établit à un bénéfice de 4,8 milliards FCFA en 2022, contre un déficit de 160,7 millions FCFA en 2021.**

Les impôts dus à l'Etat, au titre de l'exercice 2022, s'élèvent à 1,67 milliard FCFA (68,4 millions FCFA d'impôts et taxes et 1,61 milliard d'impôts sur le résultat), contre 84,3 millions FCFA en 2021.

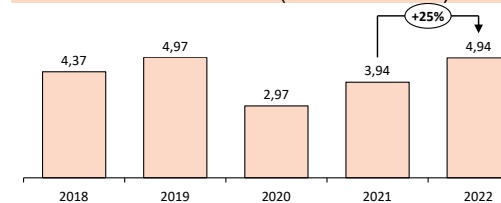
En outre, concernant la structure financière de l'INS, il convient de noter que les capitaux propres sont négatifs (-3,81 milliards FCFA) pour la seizième année consécutive. A ce titre, la transformation de l'INS en une agence devrait permettre une restauration de son équilibre bilanciel. Le processus de transformation devrait aboutir également à la mise en place de plusieurs entités dont le Fonds de Développement de la Statistique.

Perspectives 2023

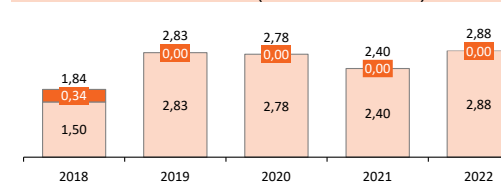
l'INS envisage pour 2023 de :

- ❖ renforcer et améliorer le cadre institutionnel et la coordination,
- ❖ finaliser les comptes nationaux trimestriels du 4ème trimestre 2022 afin d'avoir les premières estimations du PIB 2022 ;
- ❖ poursuivre la mise en œuvre du PHAS,
- ❖ diffuser les résultats de l'EHCVM 2020-2021,
- ❖ valider par le Ministre du Plan et du Développement du profil de carrière,
- ❖ renforcer les capacités humaines, matérielles et financières

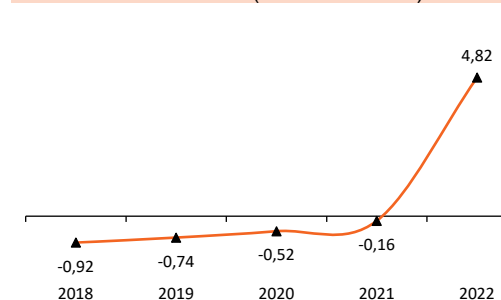
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subventions (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 20 mars 1970

Capital social : 400 millions FCFA

Fonds propres : 12,02 milliards FCFA (+34,90%)

Participation Financière Publique : 95% (dont 15% d'actionariat indirect via la CNPS)

PCA : Lenissongui- Coulibaly

DG : Coulibaly Dramane

Adm MBPE : TAYORO Dominique, M'BAHIA Bamba Maférima & YAPO Rocksane

Adm MEF : DIOMANDE Gondo, SYLLA Bakary & CISSE Abdoul Kader

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	80,00
CNPS	15,00
Personnel LONACI	5,00

FAITS MARQUANTS

- Octroi de quatre (4) agréments autorisant l'organisation et l'exploitation des jeux de paris sportifs et de machine à sous. ;
- Transfert de 3,6 milliards FCFA à la Fondation LONACI pour la réalisation de divers projets et œuvres sociales.

A propos de la LONACI

La Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a été créée par la loi n° 70-209 du 20 mars 1970 avec la mission de (i) mettre à la disposition de l'ivoirien attiré par les jeux de hasard, une structure lui permettant de satisfaire son envie de jouer et d'être récompensée dans des conditions optimales de transparence et de fiabilité et, (ii) promouvoir à travers l'institution, une politique de mobilisation de l'épargne publique volontaire en vue de réaliser des investissements sociaux économiques.

En 2022 c'est, entre autres :

- 9,19 milliards FCFA d'investissements réalisés ;
- 3,6 milliards FCFA d'investissement au titre des œuvres sociales ;
- 2,38 milliards FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat.

L'exercice 2022 de LONACI est marqué par une bonne performance commerciale résultant du retour sur les investissements réalisés depuis 2014 relatifs au renouvellement et à la redynamisation de systèmes d'exploitation des produits de paris PMU, SPORTCASH et LOTO et à la digitalisation de tous les jeux.

Le chiffre d'affaires qui en résulte est en hausse de 14,55%, s'établissant à 425,44 milliards FCFA en 2022, tirée par le produit « LOTO » (+37 milliards FCFA), les « produits accessoires » (+16,78 milliards FCFA) et les « Jeux virtuels » (+5,5 milliards FCFA). De même, les produits d'exploitation ont augmenté de 14,33% pour se situer à 433,69 milliards FCFA, contre 379,33 milliards FCFA en 2021.

Les charges d'exploitations ont suivi la même tendance haussière, en passant de 373,88 milliards FCFA en 2021 à 425,87 milliards FCFA en 2022 avec la hausse du niveau d'activité. Cette hausse est essentiellement due aux services extérieurs (+16,6 milliards FCFA) et aux charges de personnel (+1,54 milliard FCFA). Il résulte de ce qui précède, un résultat d'exploitation bénéficiaire de 7,82 milliards FCFA en 2022, contre 5,46 milliards FCFA en 2021.

Le résultat net au terme de l'exercice 2022 est bénéficiaire de 5,61 milliards FCFA, contre un bénéfice de 3,72 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 1,89 milliard FCFA.

En vertu des missions qui lui ont été assignées par l'Etat, la LONACI réalise chaque année des œuvres sociales dans les domaines de la santé et de l'éducation au profit des populations défavorisées. Pour l'exercice 2022, elle a transféré un montant de 3,6 milliards FCFA à la Fondation LONACI pour la réalisation des œuvres sociales.

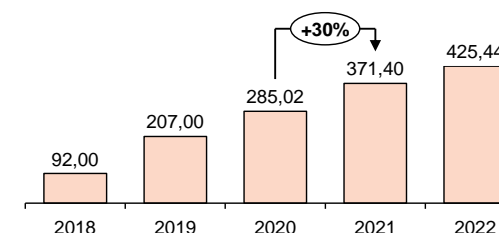
Par ailleurs, la société a distribué des dividendes à ses actionnaires pour un montant brut total de 3,5 milliards FCFA, ce qui correspond à 2,38 milliards FCFA de dividendes nets d'IRVM pour l'Etat de Côte d'Ivoire. En outre, les redevances à payer à l'Etat au titre de l'exercice 2022, s'élève à 57 milliards FCFA.

Perspectives 2023

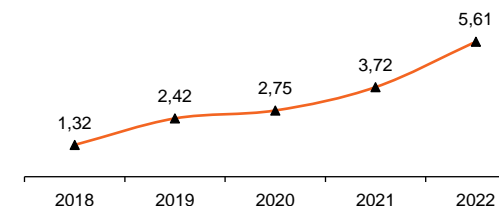
A l'instar de l'année 2022 qui a été marqué principalement par de bonnes performances financières. Ainsi pour 2023, la société entend :

- renforcer et sécuriser le patrimoine de la LONACI ;
- améliorer le positionnement compétitif de la LONACI ;
- assurer la croissance de la LONACI sur son marché et la satisfaction du client ;
- contribuer au développement socio-économique et environnemental de la collectivité

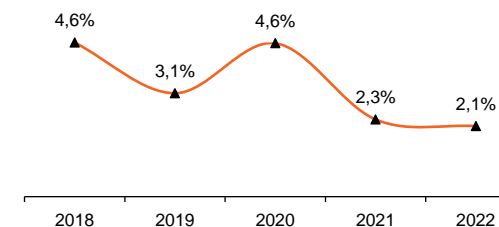
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



Technologie, Télécom, Poste et Finance

Technologie, Télécom et Poste

Hausse de 3% des activités commerciales du sous-secteur « Technologie, Télécom et Poste », dégagant un résultat net de 144 milliards FCFA

L'économie mondiale se remodèle rapidement autour du numérique comme vecteur de transformation et de développement. Ainsi, la Côte d'Ivoire a choisi, à l'image de bon nombre de pays, de faire reposer son développement économique et social sur les nombreuses opportunités qu'offre le numérique. La vision adoptée à cet effet est de favoriser l'essor d'une économie nationale compétitive axée sur l'innovation par la promotion des technologies numériques comme moteur de la transformation structurelle du pays.

Pour le développement de son Économie Numérique, la Côte d'Ivoire a adopté trois (3) stratégies, à savoir : (i) la Stratégie Nationale de Développement du Numérique 2025, (ii) la Stratégie Nationale d'Innovation 2021-2025 et (iii) la Stratégie Nationale de Cybersécurité 2021-2025.

Ainsi, la présence de quatre (4) entreprises publiques et d'une (1) autorité de régulation, à savoir l'ANSUT, l'AIGF et l'ARTCI dans le secteur de la télécommunication qui couvre la téléphonie fixe et mobile, en passant par l'internet et la SNDI et le VITIB dans le secteur de la technologie qui portent des projets d'un coût estimé à 172,923 milliards FCFA à hauteur de 93% pour la SNDI (161,123 milliards FCFA) et 7% pour le VITIB (11,8 milliards FCFA) démontre l'importance de la technologie et de la télécommunication au cœur de la stratégie de développement du pays.

Au nombre de ces projets, l'on peut citer, entre autres, (i) la construction de nouveaux Datacenter de l'Administration (ii) la mise en œuvre des infrastructures numériques pour la digitalisation des activités du système de santé (iii) la mise en place d'un centre national de continuité des activités de l'Etat (iv) la création d'une plateforme de lutte contre la cybercriminalité (v) la mise en place d'un centre national de traitement des incidents ainsi que (vi) la création de la Fondation Jeunesse Numérique, l'incubateur TIC dont la mission est de créer un écosystème favorable aux initiatives des jeunes entrepreneurs du numérique

Aussi, la cartographie du secteur des télécommunications se caractérise par un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 151,6%, un taux de couverture de la 4G mobile de 64,5%, 5 câbles sous-marins atterrissant sur les côtes du pays, un taux de pénétration de l'internet mobile de 74,1% et un taux de pénétration de 78% du mobile money.

Par ailleurs, les activités de ce secteur ont également été marquées par l'entrée en vigueur du Système de Transport Intelligent (STI) en son volet de vidéo verbalisation, objet d'une convention de concession avec la société QUIPUX AFRIQUE S.A.

Tous ces projets ont contribué efficacement au développement du secteur des technologies, des télécommunications et de l'économie numérique qui affiche une part importante dans l'économie nationale.

En ce qui concerne les performances financières du portefeuille du secteur de la technologie, des Télécommunications et de la Poste, elles sont marquées, en 2022, par un chiffre d'affaires global en amélioration de 4,6%, en passant de 690,508 milliards FCFA en 2021 à 721,967 milliards FCFA en 2022. Quant au résultat du secteur, il s'est fortement amélioré de 44% en passant d'un bénéfice de 100,33 milliards FCFA en 2021 à un bénéfice de 144,514 milliards FCFA en 2022.

Cette performance commerciale de ce secteur est impulsée principalement par la société Orange Côte d'Ivoire et par le regain d'activités de QUIPUX AFRIQUE S.A et du GUCE CI qui ont connu une augmentation respective de 6,62 milliards FCFA et 2,6 milliards FCFA de 2021 à 2022. Par ailleurs le secteur des télécommunications a été marqué, en 2022, par l'inscription à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de la société Orange Côte d'Ivoire, à la suite de l'Offre Publique de Vente (OPV) de 14 990 207 actions de l'Etat de Côte d'Ivoire, dont la participation est passée de 14,95% à 5%.

Globalement, au titre de l'exercice 2022, les dividendes distribués issus de ce secteur s'élèvent à un montant brut de 129,5 milliards FCFA, porté majoritairement par la société Orange Côte d'Ivoire et le GUCE-CI, les dividendes de QUIPUX AFRIQUE S.A. étant perçus par la SNDI

A propos de l'AIGF

Créée en 2012, l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques (AIGF), a pour mission principale d'assurer la planification, l'attribution et le contrôle des fréquences radioélectriques en veillant aux besoins des administrations et des autorités affectataires de fréquences radioélectriques. A ce titre, l'AIGF mène également des campagnes de mesures et contrôles de conformité des installations radioélectriques.

En 2022 c'est, entre autres :

- 📡 **820 sites et stations radioélectriques contrôlés pour une prévision annuelle de 490 ;**
- 📡 **6 087 sites et 11 269 stations recensés et suivis au titre des infrastructures de réseaux de téléphonie mobile pour les trois opérateurs.**

En 2022 l'AIGF a, dans le cadre de l'optimisation du plan de Genève 1984, mené plusieurs activités de coordination avec la Guinée, le Togo, le Mali, le Burkina Faso, le Ghana et le Sénégal.

En outre, l'Agence a participé de façon active à la mise en œuvre des programmes de coopérations internationales avec les structures sœurs et a mis en place un cadre de collaboration tripartite entre, avec l'ARTCI et les opérateurs de téléphonie pour l'harmonisation de la facturation liée au décret n°2021-245 du 26 mai 2021 portant fixation des montants et frais de redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques.

Au niveau de sa situation financière à fin 2022, **l'AIGF a enregistré une hausse significative de son chiffre d'affaires, qui passe de 9,21 milliards FCFA à 11,45 milliards FCFA.** Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 2 milliards FCFA des revenus issus des opérateurs.

Les charges d'exploitation enregistrent également une hausse de 4,8% pour se fixer à 11,16 milliards FCFA à fin 2022. Cette hausse s'explique par une augmentation de des services extérieurs (+509 millions FCFA), des charges du personnel (+329 millions FCFA) et des autres charges (+264 millions FCFA).

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 929 millions FCFA, contre une exploitation déficitaire de 594 millions FCFA en 2021.

En définitive, après un résultat financier négatif de 579 millions FCFA, un résultat HAO déficitaire de 52 millions FCFA et l'impôt sur le résultat de 75 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 223,85 millions FCFA** contre un bénéfice de 192,99 millions FCFA en 2021.

Les impôts et taxes dus au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 582 millions FCFA, en baisse de 96 millions FCFA par rapport à 2021.

Perspectives 2023

Pour 2023, la société compte mener plusieurs actions afin de maintenir sa dynamique, notamment :

- ❖ le renforcement des capacités des agents de contrôle en matière de gestion et du contrôle du spectre ;
- ❖ la mise à jour des licences d'équipements de mesures ;
- ❖ l'accélération du processus d'acquisition du nouveau Système de Contrôle du Spectre (SCS).

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat

Date de création : 21 mars 2012

Capital social : 500 millions FCFA

Fonds propres : 16,476 milliards FCFA (-4,7%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : BROU Aka Pascal

DG : YACOUBA COULIBALY

Adm MBPE : Ali SISSOKO

Adm MICEN : SACKO Hamed et Jean Martial ADOU

Effectif : 176 (-2,76%)

Principales filiales et participations : RASCOM (3,41%)

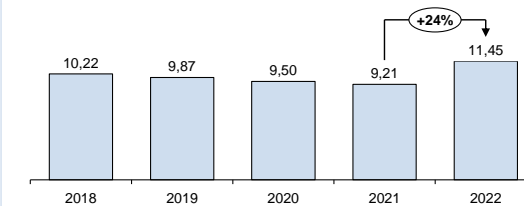
ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

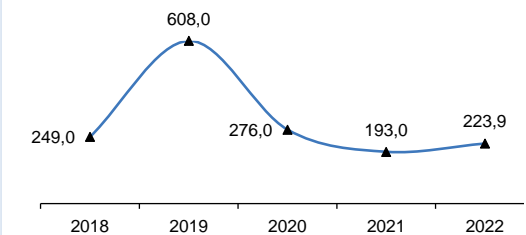
FAITS MARQUANTS

- Réalisation d'une étude relative aux modes d'octroi des licences 5G dans le monde, en prélude au lancement de la 5G en Côte d'Ivoire ;
- Participation aux travaux de détermination des frontières maritimes et fluviales avec la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI) ;
- Contrôle de bandes fréquence : l'agence a traité 7 demandes de contrôle de bande fréquence ;
- Campagne nationale de mesure de Rayon Non-Ionisant (RNI) : en vue d'évaluer les niveaux d'exposition aux champs électromagnétiques sur le territoire national, 664 mesures ont été effectuées sur l'ensemble du territoire national, dont 476 à Abidjan et 188 à l'intérieur du pays ;

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat

Date de création : 21 mars 2012

Capital social : 500 millions FCFA

Fonds propres : 91,23 milliards FCFA (+17,4%)

Participation Financière Publique : 100%

PCA : BAMBA Yacouba

DG : BEUGRE Gilles Thierry

Adm MBPE : FOFANA Mariame Epse DIARA

Adm MICEN : SOMET PATRICE

Effectif : 136 (-7,48%)

Principales filiales et participations : VITIB (6,89%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Nomination de Monsieur Gilles Thierry Beugré en qualité de Directeur Général, en date du 11 avril 2022 ;
- Paiement de la dernière échéance de la Facilité 2015 d'un montant de 9,3 milliards FCFA ;
- Adoption, en date du 9 décembre 2022, d'un nouvel organigramme comportant six (6) directions dont trois (3) directions métiers et trois (3) directions supports ;

A propos de l'ANSUT

Créée par le décret n°2012-949 du 26 septembre 2012 à la suite à la réforme intervenue dans le secteur par l'ordonnance 2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications et aux TIC, l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC (ANSUT) a pour principales missions : (i) l'élaboration des cahiers de charges des Programmes de Service Universel des Télécommunications/TIC (PSUTTIC), (ii) la mise en œuvre des PSUTTIC pour le compte de l'Etat, (iii) la gestion des opérations d'investissement financées par l'Etat dans le domaine des Télécommunications/TIC

En 2022 c'est :

📈 **15,7 milliards de résultat net après un cycle déficitaire depuis 2016.**

L'année 2022 a été marquée par l'appropriation par la nouvelle instance dirigeante des problématiques de l'ANSUT et l'initiation de choix tactiques et stratégiques, afin de maintenir le cap et assurer la continuité de l'exploitation de l'Agence.

A fin décembre 2022, la situation financière de l'ANSUT est caractérisée par une hausse du chiffre d'affaires de 6%, pour s'établir à 30,76 milliards FCFA.

Les produits d'exploitation sont également en hausse, passant de 38,4 milliards FCFA en 2021 à 42,7 milliards FCFA en 2022. Cette hausse des produits d'exploitations est soutenue par (i) des reprises d'amortissements et de provisions en hausse par rapport à 2021 (+7,6 milliards FCFA), (ii) des redevances perçues sur la taxe pour le développement de la téléphonie en zone rurale en hausse par rapport à 2021 (+2,2 milliards FCFA), compensant le repli de la subvention d'exploitation et autres produits d'exploitation.

Dans le même temps, les charges d'exploitation ont connu une baisse de 37,2% pour s'établir à 23,3 milliards FCFA. Cette baisse est imputable essentiellement aux services extérieurs et aux dotations aux amortissements qui diminuent respectivement de 5,6 milliards FCFA et de 6 milliards FCFA.

Il en découle un résultat d'exploitation excédentaire de 19,4 milliards FCFA, en nette amélioration par rapport au bénéfice de 1,3 milliard FCFA enregistré en 2021.

Par ailleurs, le résultat financier est déficitaire de 1,1 milliard FCFA, contre un déficit de 2,1 milliards FCFA en 2021 principalement du fait des intérêts payés au titre du service de la dette.

En définitive, après un résultat HAO de 63 millions FCFA et l'impôt sur résultat d'un montant de 2,7 milliards FCFA, **les activités de l'ANSUT se sont soldées par un résultat net bénéficiaire de 15,72 milliards FCFA en 2022**, contre un déficit de 857 millions FCFA en 2021.

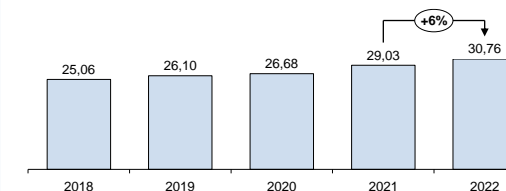
Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 de l'ANSUT s'élèvent à 7,3 milliards FCFA, contre 4,7 milliards FCFA en 2021.

Perspectives 2023

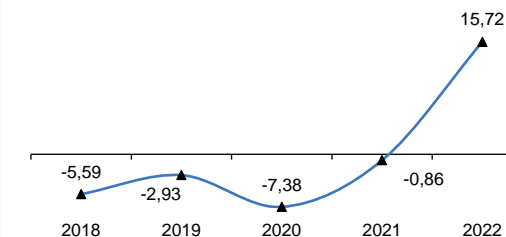
Pour 2023, la société entend mener plusieurs actions afin de pérenniser les acquis de 2022. On note notamment :

- ❖ la mobilisation effective des recettes de l'exploitation transitoire du réseau de linéaire optique opérationnel;
- ❖ la réduction significative des charges de fonctionnement;
- ❖ la poursuite du projet de construction du réseau national haut débit à base de fibre optique.

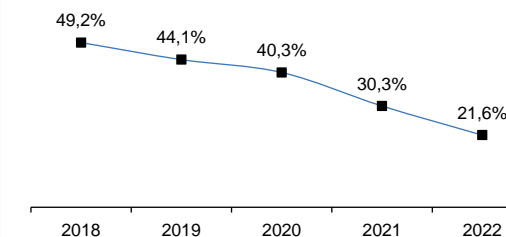
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 1 juillet 2019

Capital social : 10 millions FCFA

Fonds propres : 9,03 milliards FCFA (+1419,52%)

Participation Financière Publique : 70%

PCA : FADIKA Issouf

DG : MANOUAN Guy Serge (6 mois)

DG par Intérim : CISSE INZA (6 mois)

Adm MBPE : KADIO Albert Louis

Adm MCIPPME : FADIGA Kaladji

Effectif : 86 (+6,17%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	70
WEBB FONTAINE GROUPE	30

FAITS MARQUANTS

- Démission du Directeur Général Monsieur Guy Serge MANOUAN le 1er juillet 2022, dont l'intérim a été assuré par le Directeur Général Adjoint ;
- Fin du Contrat de prestation de services GUCE CI – Webb Fontaine Group FZ-LLC au 30 juin 2022 ;
- Mise en place d'un Comité de Direction.

A propos du GUCE CI

Créé par le décret n° 2020-446 du 6 mai 2020, le **Guichet Unique du Commerce Extérieur Côte d'Ivoire (GUCE CI)** est une société à participation publique majoritaire, dont la mission est la gestion et de la plateforme dédiée aux procédures relatives aux opérations d'import/export. Cet outil permet à tous les acteurs du commerce extérieur de communiquer des informations au moyen de procédures simplifiées, totalement dématérialisées et de délivrer des documents normalisés à travers un seul point d'entrée.

En 2022 c'est, entre autres :

- 📄 **25,63 milliards FCFA de chiffres d'affaires ;**
- 📄 **8,88 milliards FCFA de résultat net ;**
- 📄 **2,55 milliards FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat.**

L'exercice 2022 a été marqué par une bonne reprise des activités commerciales, après la baisse du chiffre d'affaires observé en 2021.

En effet, à fin 2022, **le chiffre d'affaires du GUCE a connu une augmentation nette de 11,3% pour s'établir à 25,63 milliards FCFA** en raison de la hausse des prix des biens importés.

Dans le même temps, les charges d'exploitation ont connu une réduction considérable de 35,17% en se fixant à 11,6 milliards FCFA. Cette diminution s'explique essentiellement par une baisse de 6,66 milliards FCFA des services extérieurs, en raison de la renégociation du contrat d'assistance de Webb Fontaine Group.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 14,03 milliards FCFA, contre 5,15 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 8,89 milliards FCFA.

En définitive, après un résultat financier nul et un impôt sur le résultat d'un montant de 5,16 milliards FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 8,88 milliards FCFA, contre un bénéfice de 444 millions FCFA en 2021.**

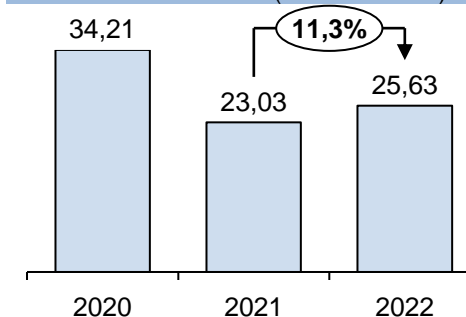
Par ailleurs, les dettes fiscales et sociales du GUCE CI se situent 7,4 milliards FCFA, contre 7,33 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 0,89%.

Perspectives 2023

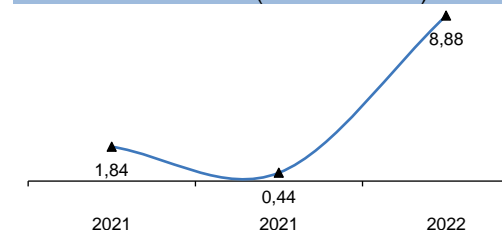
Globalement, l'année 2022 a vu une hausse générale de la performance financière de la société.

Ainsi, au titre des perspectives 2023, la société entend poursuivre son processus de transformation en société d'Etat à la suite de l'exercice de l'option d'achat de l'Etat au terme du contrat d'assistance de Webb Fontaine Group.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 28 octobre 1996

Capital social : 6 milliards FCFA

Fonds propres : 529 milliards FCFA (+0,3%)

Participation Financière Publique : 5%

PCA : NDIAYE Alloume

DG : BAMBA Mamadou

Adm MBPE : TAHI Fabrice

Principales filiales et participations : Orange Libéria (100%), Orange Burkina Faso (50%), OCIP (100%), TELENUM (49%), Côte d'Ivoire Câbles (100%), Groupement Orange Service (22,64%), OMCI (100%), Comoe capital (2%), OAP (24%)

Effectif : 1 586 (-1,55%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	5,00
ATLAS COUNTRIES SUPPORT	58,36
FRANCE CÂBLES RADIO-CI	15,72
SIFCOM	10,30
EMPLOYÉS ET EX-EMPLOYÉS DE CIT	1,77
FLOTTANT	9,45

FAITS MARQUANTS

- Inscription à la BRVM d'OCI à la suite de l'Offre Publique de Vente (OPV) de 14 990 207 actions de l'Etat de Côte d'Ivoire, dont la participation est passée de 14,95% à 5% ;
- Baisse des tarifs d'interconnexion sur la voix mobile et le SMS dont les prix unitaires sont passés respectivement de 5 à 3 FCFA HT et de 1 à 0,5 FCFA HT ;
- Renforcement de la présence de GVA et Moov Africa sur le marché de l'internet fixe par le déploiement de fibre optique à Abidjan et l'ouverture de villes à l'intérieur du pays.

A propos d'Orange Côte d'Ivoire

Orange Côte d'Ivoire (OCI) est un opérateur de téléphonie mobile, devenu un opérateur de téléphonie fixe et mobile depuis sa fusion absorption avec la société Côte d'Ivoire Télécom le 1er juillet 2016.

En 2022 c'est, entre autres :

- 43,9% de part de marché en nombre d'abonnés téléphonie mobile avec un parc de 21,4 millions d'abonnés Orange (+6 millions de SIM en 2022) ;
- 90 029 nouveaux clients internet en 2022 (hausse de 41%) ;
- 5,67 milliards FCFA de dividendes à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

De manière globale, l'année 2022 a été marquée par la forte agressivité de la concurrence sur la data mobile avec des offres très généreuses (volume, délai de validité, tarif).

On note ainsi une décroissance du nombre total de clients de 2% nonobstant la croissance de 41% des clients internet consécutivement au développement de la fibre optique. En ce qui concerne les investissements réalisés au cours de l'exercice, ils sont principalement axés sur le déploiement du réseau au travers de l'implantation de nouveaux sites, portant le nombre de sites à 3 020 à fin 2022.

La situation financière de la société quant à elle est caractérisée par une nette amélioration des activités commerciales, avec un chiffre d'affaires qui passe de 558,7 milliards FCFA en 2021 à 565,9 milliards FCFA en 2022.

Le résultat d'exploitation qui en ressort est bénéficiaire de 159,1 milliards FCFA, en hausse de 18,4% par rapport à 2021, du fait de la hausse du chiffre d'affaires (+7,2 milliards FCFA) et des autres produits d'exploitation (+15,2 milliards FCFA), dans un contexte de stabilisation des charges opérationnelles ;

En outre, la société enregistre une baisse de l'activité financière, qui passe d'un bénéfice de 20,6 milliards FCFA en 2021 à un bénéfice de 2,9 milliards FCFA en 2022, en raison de la baisse des dividendes des entités Orange Money Côte d'Ivoire et Orange Côte d'Ivoire Participation qui étaient respectivement de 17 milliards FCFA et de 11 milliards FCFA en 2021.

Dans le même temps, le résultat HAO a connu une amélioration passant d'un bénéfice de 1,9 milliard FCFA en 2021 à un bénéfice de 6,9 milliards FCFA en 2022, grâce aux produits de cessions d'immobilisation de 13,2 milliards FCFA en 2022, contre 0,2 milliard FCFA en 2021.

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat de 45,5 milliards FCFA, **le résultat net ressort bénéficiaire de 123,3 milliards FCFA, contre 104,3 milliards FCFA en 2021.**

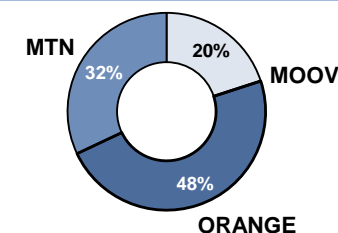
Quant aux impôts dus, au titre de l'exercice 2022, ils sont en baisse de 6 milliards par rapport à 2021, se fixant ainsi à 103,2 milliards FCFA.

Perspectives 2023

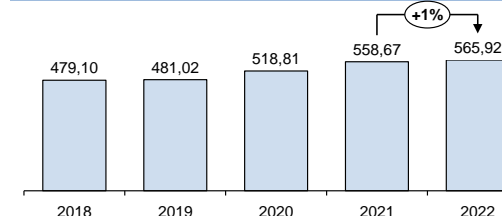
Pour 2023 la société entend, entre autres :

- poursuivre l'extension du réseau fixe et mobile ;
- accélérer le processus de transformation digitale pour l'amélioration de l'expérience client ;
- inscrire la transition énergétique au cœur de ses activités et opérations de déploiement.

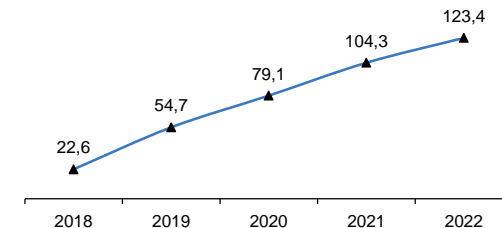
Part de marché en valeur (%)



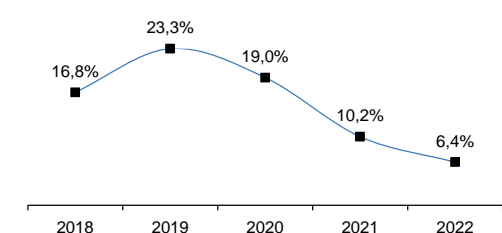
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)





DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat

Date de création : 30 juin 1998

Capital social : 12,66 milliards FCFA

Fonds propres : 4,998 milliards FCFA **(-55,7%)**

Participation Financière Publique : 100%

PCA : WOUADJA Essay

DG : GNAMBA-YAO Isaac

Adm MBPE : DAGO Jacob

Adm MICEN : ZAHOU Emmanuel

Effectif : 1 129 **(-4,64%)**

Filiales et participations : CHRONOPOST (50%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Remous sociaux du personnel, en raison des retards et des arriérés de salaires ;
- Paiement intégral des créances détenues sur la DGI et EDIPRESSE ;
- Mise en place de la digitalisation de la boîte postale ;
- Lancement d'une offensive commerciale pour la vente des adresses postales.

A propos de la POSTE de Côte d'Ivoire

Sous sa forme actuelle, la **Poste de Côte d'Ivoire (PCI)** a été créée par le décret n°98-377 du 30 juin 1998. Société d'Etat, elle est née de la dissolution de la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Epargne (SIPE).

Elle a pour mission d'exploiter le service public des postes à travers l'acheminement par voie terrestre, aérienne ou maritime de tout type de courriers et paquets tant sur le territoire national, qu'à destination et en provenance des pays étrangers.

En 2022 c'est :

📈 **une légère amélioration du chiffre d'affaires (+5,2%).**

L'exercice 2022 est caractérisé par une amélioration des activités commerciales. En effet, **le chiffre d'affaires a connu une amélioration de 298 millions FCFA pour se fixer à 5,98 milliards FCFA à fin décembre 2022,**

De même, les charges d'exploitations ont également connu une hausse de 7,4% s'établissant à 16,63 milliards FCFA, en raison essentiellement de l'augmentation des autres charges (+925 millions FCFA) et des charges du personnel (+602 millions FCFA).

Le résultat d'exploitation quant à lui ressort déficitaire de 6,34 milliards FCFA, contre un déficit de 4,39 milliards FCFA en 2021, soit une dégradation de 1 954 millions FCFA.

Par ailleurs, le résultat financier est bénéficiaire de 12 millions FCFA, contre un déficit de 289 millions FCFA en 2021, soit une amélioration de 300 millions FCFA.

En définitive, après le résultat HAO bénéficiaire de 9 millions FCFA et un impôt sur le résultat de 30 millions FCFA, **la Poste a dégagé un résultat net déficitaire de 6,36 milliards FCFA,** contre un déficit de 4,70 milliards FCFA en 2021, soit une détérioration de 1,64 milliard FCFA.

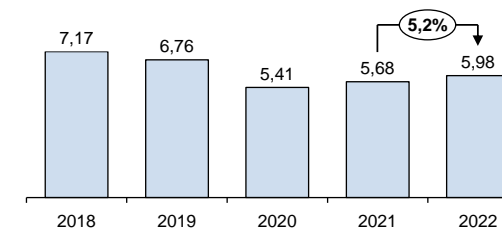
Par ailleurs, au regard des difficultés que connaît la PCI, le Ministère de tutelle financière, en liaison avec le Ministère de tutelle technique et la Direction Générale de PCI, entend accélérer la dynamique de transformation enclenchée avec le nouveau plan stratégique de la société élaboré par le cabinet BCG. Un accent sera donc mis sur le développement des axes identifiés dans le nouveau Plan Stratégique de Développement à l'effet de diversifier les activités de la Poste.

Perspectives 2023

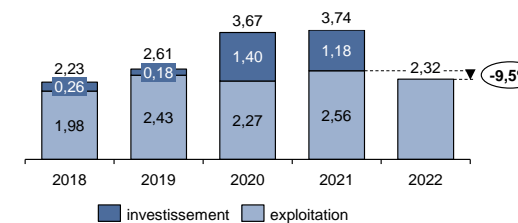
Pour 2023, la PCI compte :

- ❖ lancer une offensive sur les entreprises avec les campagnes ciblées de recrutement de prospects ;
- ❖ mettre en place une offre et une plateforme d'agrégation des livreurs urbains indépendants ;
- ❖ mettre en place la digitalisation de la boîte postale et mettre en œuvre les dispositions encadrant le Service Postale Universel (SPU).

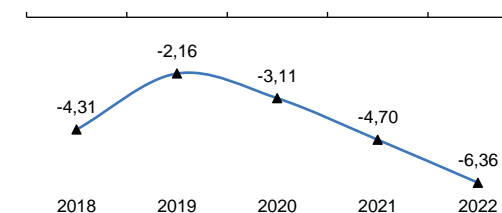
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Subvention (millions FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 25 juillet 2013

Capital social : 3,11 milliards FCFA (**+211%**)

Fonds propres : 5,29 milliards FCFA (**+257%**)

Participation Financière Publique : 35% (actionariat indirect via la SNDI)

PCA : GOMEZ Oscar David Pinéda

DG : KONE Ibrahim

Adm MBPE : Salifou OUEDRAOGO

Effectif : 677 (**+12,09%**)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
SNDI	35,00
IBRAMEX	65,00

FAITS MARQUANTS

- Entrée en vigueur effective du Système de Transport Intelligent (STI) et de la vidéo verbalisation ;
- Renforcement du capital social, passant de 1 milliard FCFA à 3,1 milliards FCFA ;
- Levée de fonds de 10 milliards FCFA autorisée par le Conseil d'administration ;
- Signature en 2022 d'une convention de concession pour la conception, l'ingénierie, le financement, la mise en place et l'exploitation d'un système de gestion intégrée pour véhicules de tous types et l'exploitation d'un guichet unique automobile en Guinée Bissau

A propos de QUIPUX

QUIPUX Afrique S.A est une société de droit ivoirien spécialisée dans le développement de solutions technologiques appliquées aux systèmes de transports terrestres. L'un des produits de QUIPUX Afrique adaptés aux réalités socio-économiques de la Côte d'Ivoire, est le Centre de Gestion Intégrée (CGI) du ministère des Transports. Le CGI intègre les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour résoudre les problèmes du secteur des transports en Côte d'Ivoire.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **4 nouvelles agences, portant à 35 le réseau d'agences ;**
- ☞ **2 677 529 notifications SMS émises en ce qui concerne le système de télé-détection.**

En 2022, QUIPUX AFRIQUE SA a consolidé ses activités traditionnelles, notamment le traitement et la délivrance de documents administratifs du transport avec l'entrée en vigueur effective du Système de Transport Intelligent (STI) et de la vidéo verbalisation.

Au cours de l'année 2022, le réseau d'agence de la division du Système de Gestion Intégrée (SGI) a enregistré l'ouverture de quatre (4) nouvelles agences, portant à trente-cinq (35) le nombre d'agences sur le territoire national.

En ce qui concerne la situation financière de la société QUIPUX Afrique, à fin 2022, elle est caractérisée par **un chiffre d'affaires en hausse de 51,97%, s'établissant à 19,4 milliards FCFA** avec l'amélioration des activités commerciales et la digitalisation des services offerts aux usagers.

Plus généralement, les produits d'exploitation ont augmenté de 51,52%, pour se situer à 19,4 milliards FCFA en 2022.

Les charges d'exploitations ont également enregistré une hausse, passant de 12,1 milliards FCFA en 2021 à 15,7 milliards FCFA en 2022.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 3,9 milliards FCFA, contre 791 millions FCFA en 2021.

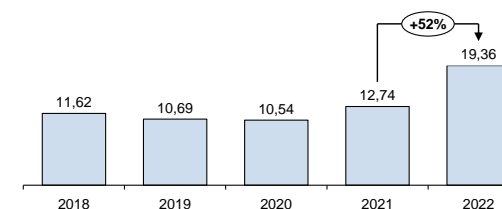
En définitive, après un résultat financier négatif de 749 millions FCFA, un résultat HAO négatif de 195 millions FCFA et l'impôt sur le résultat de 958 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire 1 977,5 millions FCFA**, contre un bénéfice de 252,8 millions FCFA en 2021.

Les dettes fiscales et sociales de QUIPUX se situent à 4 milliards FCFA, contre 1,1 milliard FCFA en 2021.

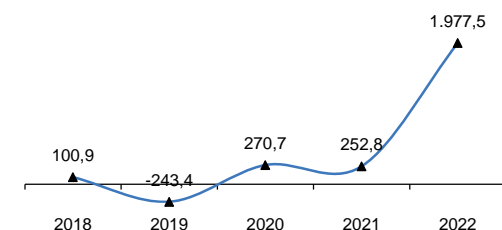
Perspectives 2023

- Pour 2023, QUIPUX AFRIQUE SA envisage :
- ❖ L'aménagement de 4 nouvelles agences SGI ;
 - ❖ La poursuite des travaux de la fourrière principale PK-22 ;
 - ❖ L'extension du réseau de caméras à 173 suivant la convention ;
 - ❖ L'extension du réseau de vidéo-verbalisation dans certaines villes de l'intérieur.

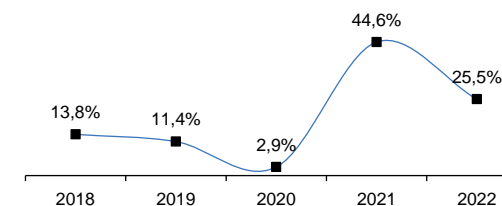
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 10 mars 1999
Capital social : 1,13 milliard FCFA
Fonds propres : 4,3 milliards FCFA (+9,8%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : GNAMIEN Yao Théodore
DG : SORO Nongolougo
Adm MBPE : TRAORE Tiedié
Adm Présidence : GNAMIEN Yao Théodore
Effectif : 200 (- 4,76%)
Principales filiales et participations : QUIPUX (35%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Signature de la première lettre de mission du Conseil d'Administration au Directeur Général pour la période 2022 à 2024 ;
- Mise à jour et adoption par le Conseil d'Administration des statuts de la SNDI conformément à la loi N° 2020-626 du 14 août 2020, portant définition et organisation des sociétés d'Etat, et aux nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA ;
- Adoption par le Conseil d'Administration de la cartographie des risques 2022-2023 de la société et des chartes des deux comités spécialisés ;
- Elaboration de la feuille de route de la gouvernance numérique en Côte d'Ivoire.

A propos de la SNDI

Créée par décret n° 99-220 du 10 mars 1999, la **Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)** a pour principales missions d'effectuer dans le domaine de l'informatique des prestations de gestion, de conseil et de formation à la demande de l'État, des communes et des entreprises

En 2022 c'est, entre autres :

- 2 693 fonctionnaires et agents de l'Etat formés à l'usage adéquat des outils informatiques (90% de taux de réalisation de la cible annuelle) ;
- 28 structures (dont 25 Ministères) bénéficiaires des actions de renforcement des capacités.

L'exercice 2022 de la SNDI s'est déroulé dans un contexte de reprise des activités post covid-19, combiné à de fortes inflations dues en partie à la crise en Ukraine.

A fin décembre 2022, la situation financière de la SNDI est caractérisée par une amélioration des activités commerciales faisant passer le **chiffre d'affaires passé de 6,37 milliards FCFA en 2021 à 7,19 milliards FCFA en 2022**. Ainsi, les produits d'exploitations ont augmenté de 21,33%, pour se situer à 8,2 milliards FCFA en 2022.

Les charges d'exploitation ont également une augmentation de 15,74% pour s'établir à 7,7 milliards FCFA en 2022. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation des services extérieurs (+231 millions FCFA), des autres charges (+513 millions FCFA) et des charges du personnel (+394 millions FCFA).

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 549 millions FCFA, contre 247 millions FCFA en 2021.

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat d'un montant de 159 millions FCFA et du résultat financier négatif de 10 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 379,5 millions FCFA en 2022**, en nette amélioration par rapport au bénéfice de 93,2 millions FCFA dégagé en 2021.

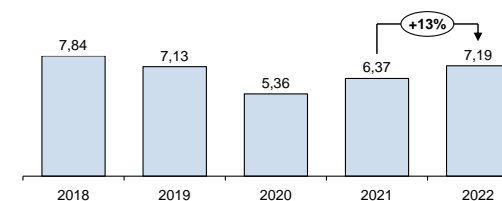
Par ailleurs, les dettes fiscales et sociales de la SNDI se situent 7,5 milliards FCFA, contre 5,2 milliards FCFA en 2021.

Perspectives 2023

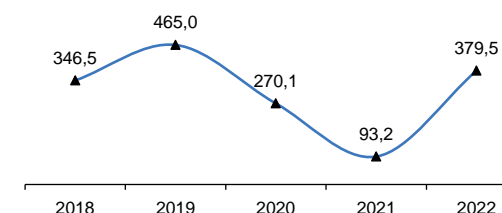
Pour 2023, la société entend mener plusieurs actions afin de pérenniser les acquis de 2022. Entre autres action, la société entend :

- améliorer la mobilisation effective des recettes de l'exploitation transitoire du réseau de linéaire optique opérationnel ;
- mettre en œuvre une politique de rationalisation de ses charges de fonctionnement ;
- poursuivre le projet de construction du réseau national haut débit à base de fibre optique.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société Contrôlée par l'Etat

Date de création : 30 août 2004

Capital social : 2,18 milliards FCFA

Fonds propres : - 176 millions FCFA (+65%)

Participation Financière Publique : 27,62% (dont 19,32% d'actionariat indirect via ANSUT, CECP, SOTRA, et PETROCI)

PCA : ANE Boni Simeon

DG par Intérim : ANE Boni Simeon

Adm MBPE : DOUMBIA Thiékoro

Adm MICEN : VOVOR Isabelle

Effectif : 37 (-7,50%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	8,30
ANSUT	6,90
CECP	4,14
SOTRA	4,14
PETROCI	4,14
NSIA	13,8
CNDI	6,9
AUTRES	35,8

FAITS MARQUANTS

- Agrément de onze (11) nouvelles entreprises, dont deux (2) à la pépinière ;
- Départ de cinq (5) entreprises de la Zone franche ;
- Difficultés de démarrage des activités de treize (13) entreprises entraînant une perte de revenu pour le VITIB S.A ;
- Finalisation des travaux d'aménagement de 180 hectares (ha).

A propos du VITIB

Le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB) est une société anonyme à participation financière publique au capital de 2,18 milliards FCFA. Il a pour mission, l'aménagement des sites, la construction d'infrastructures immobilières, techniques et technologiques, l'exploitation et la promotion de la Zone Franche.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **83 entreprises, prospects en quête d'information ;**
- ☞ **09 entreprises ayant obtenu un agrément plein ;**
- ☞ **02 entreprises agréées à la pépinière.**

A fin décembre 2022, la situation financière du VITIB est caractérisée par une légère baisse des activités commerciales. En témoigne **le chiffre d'affaires qui est passé de 1,8 milliard FCFA en 2021 à 1,79 milliard FCFA en 2022, en baisse de 0,52%**.

En revanche, les produits d'exploitation ont connu une hausse de 21,02%, pour se situer à 2,58 milliards FCFA en 2022. Cette hausse des produits d'exploitation s'explique essentiellement par une augmentation de 393 millions FCFA des reprises sur provision pour risque et charges.

De même, les charges d'exploitation ont connu une hausse de 50,36%, pour s'établir à 2,48 milliards FCFA en 2022. La hausse est due essentiellement à la dotation d'une provision de 971 millions FCFA sur les créances clients.

Il en résulte un résultat d'exploitation bénéficiaire de 98 millions FCFA, contre un bénéfice de 481 millions FCFA en 2021, soit une baisse de 390,82%.

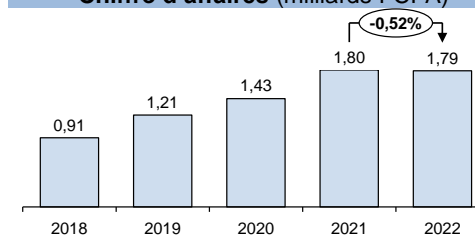
En définitive, après un résultat financier négatif de 1 million FCFA et la constatation en produit HAO de 230 millions FCFA, **il se dégage un résultat net de 327,4 millions FCFA**, contre un bénéfice de 631,2 millions FCFA en 2021, soit une diminution de 304 millions FCFA, représentant une baisse de 48,13%.

Perspectives 2023

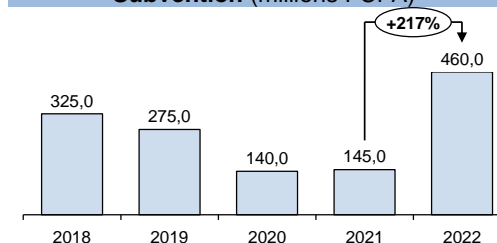
La société entend :

- ❖ Procéder à une opération de recapitalisation
- ❖ Doter le VITIB d'un nouveau plan stratégique
- ❖ Agrandissement substantiel du parc d'entreprise en accueillant de nouvelles entreprises de grande envergure

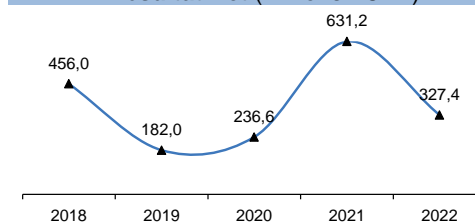
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



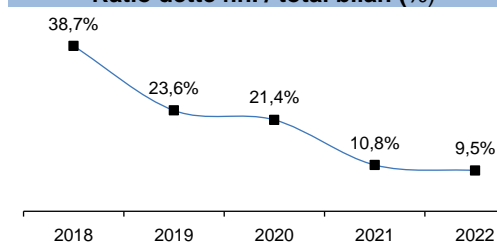
Subvention (millions FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)



Technologie, Télécom, Poste et Finance

Finance

117

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EXERCICE 2022

Amélioration de la qualité du portefeuille client induisant une hausse de 20% du chiffre global du sous-secteur bancaire

Le secteur bancaire public a évolué dans un environnement difficile marqué par la guerre en Ukraine, l'accélération de l'inflation et le durcissement des conditions financières. En 2022, le secteur bancaire de l'UEMOA était composé de 156 établissements de crédit agréés dont 133 banques et 23 établissements financiers à caractère bancaire, contre 153 en 2021, expliqué par l'agrément d'une (1) banque au Burkina Faso et deux (2) établissements financiers au Niger¹. La Côte d'Ivoire détient le deuxième plus grand nombre d'établissements de crédit dans l'UEMOA, en 2022. Elle en compte 30 dont 28 banques et 2 établissements financiers. Le taux de bancarisation, évalué à 26,1%, laisse entendre qu'une grande part de marché peut être conquise par les banques du pays.

Le système bancaire a évolué en 2022 dans un environnement difficile marqué par l'accélération de la hausse des cours des produits alimentaires et pétroliers importés exacerbés par le conflit russo-ukrainien. En Côte d'Ivoire, le taux d'inflation est ressorti à 5,2% en 2022, contre 4,2% en 2021. En vue de contrecarrer l'accélération de l'inflation, la BCEAO a entrepris en 2022, un relèvement progressif de ses taux directeurs avec une hausse de 25 points, le 16 juin, le 16 septembre et le 16 décembre 2022, soit une progression totale de 75 points. A cet effet, le principal taux directeur auquel la BCEAO prête ses ressources aux banques est passé de 2% à 2,75%. De même, le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal est passé de 4% à 4,75%.

Par ailleurs, le taux d'intérêt débiteur moyen sur les crédits bancaires s'est fixé à 6% en 2022, contre 5,58% en 2021, soit une hausse de 42 points.

Toutefois, les performances commerciales du marché bancaire ivoirien se sont améliorées, selon les données de l'APBEFCI. En effet, les encours de dépôts clientèle collectés se chiffrent à 15 259 milliards FCFA au 31 décembre 2022, contre 13 703 milliards FCFA en 2021, soit une progression de 11,4%. De même, les encours de crédits clientèle ont enregistré une hausse de 13,5% en s'établissant à 10 762 milliards FCFA en 2022, contre 9 479 milliards FCFA enregistrés en 2021.

Au titre de la centralisation des risques bancaires, l'encours global des utilisations de crédits recensées à la centrale des risques est estimé à 4 192 milliards FCFA à fin 2022, contre 3 280 milliards FCFA à fin 2021, soit une hausse de 27,8%. Près de 70% des crédits déclarés à la centrale des risques en 2022 proviennent des concours consentis aux branches « Commerce, restaurants, hôtels (31,5%) », « Electricité, gaz, eau (16%) », « Industries manufacturières (15,6%) », « Transports, entrepôts et communications (9,3) ».

En ce qui concerne les marchés financiers, la capitalisation boursière du marché des actions et droits s'est établie à 7 560 milliards FCFA au 31 décembre 2022, enregistrant une hausse de 24,2% par rapport à fin 2021, due principalement à l'admission à la côte d'Orange Côte d'Ivoire valorisée à 1 431 milliards FCFA. De même, la capitalisation boursière du compartiment des obligations est en hausse de 23,2% pour se fixer à 8 927 milliards FCFA, due à l'enregistrement de 32 nouvelles valeurs.

Les participations financières de l'Etat dans ce secteur se répartissent dans sept (7) établissements, dont cinq (5) banques et une participation dans les institutions en charge de l'activité boursière régionale.

En ce qui concerne les banques publiques majoritaires¹, **les emplois clientèles ont connu une hausse de 20% pour se fixer à 983 milliards FCFA, représentant une part de marché de 9,1% contre 8,7% en 2021**. L'amélioration de cette part de marché est liée à la hausse des emplois de la BNI de 309 milliards FCFA. Quant aux ressources clientèle, elles ont connu une progression de 336,6 milliards FCFA (+23,5%) pour s'établir à 1 768 milliards FCFA en 2022. Leur part de marché en termes de ressources clientèle s'améliore et passe de 10,4% en 2021 à 11,6% en 2022.

En outre, **le Produit Net Bancaire global a augmenté de 15,84 milliards FCFA pour s'établir à 99,58 milliards FCFA en 2022**, soit une hausse de 18,9%, expliquée par la hausse de l'activité de crédit à la BNI et la BPCI, ainsi que les bonnes performances réalisées sur les opérations de trésorerie de la BNI.

Par ailleurs, **leur taux brut moyen de dégradation du portefeuille a baissé en se fixant à 14,8% à fin 2022**, contre 17% à fin 2021. Cette amélioration globale de l'indicateur est liée à l'assainissement du portefeuille clientèle de la BNI.

En définitive, l'exercice 2022 s'est soldé par **un résultat net global bénéficiaire de 50,284 milliards FCFA, contre 53,292 milliards FCFA**. Cette baisse est consécutive à la plus-value de 15 714 millions FCFA dégagée en 2021 par la BNI pour la cession de sa participation dans le capital de La Loyale Vie et la cession à l'Etat des neuf (9) paliers de l'immeuble SCIAM, ainsi que l'immeuble de la place de la République. Exceptée cette plus-value réalisée en 2021, le résultat net global de l'exercice 2022 serait en augmentation de 5 636 millions FCFA par rapport à celui de 2021 (779 millions FCFA), soit une hausse de 723%.

Au titre de l'exercice 2022, **les dividendes bruts collectés par l'État se sont élevés à 1 424 millions FCFA**, contre 1 160 millions FCFA en 2021, dont 1 375 millions FCFA issus des dividendes de la SIB (détenue à 5% par l'État ivoirien) et 49 millions FCFA issus des dividendes de BRVM et du DC/BR (détenue respectivement à 1,86% et à 1,84% par l'État).



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 28 avril 1993

Capital social : 53,18 milliards FCFA

Fonds propres effectifs : -10 milliards FCFA (+58,6%)

Participation financière publique : 92,25% (dont 5,49% d'actionariat indirect à travers la BNI et 0,61% via l'ANAH)

PCA : KOULIBALY Soungalo

DG : YACE Désirée Eliane

Adm MBPE : OUEDRAOGO Salifou

Adm MEF : FANNY Wotoumo Mélessi

Effectif : 223 (-1%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	86,76
BNI	5,49
ANAH	0,61
SCI DEMACK	4,49
SOMAVIE	1,26
NSIA-VIE	1,11
BOAD	0,28

FAITS MARQUANTS

- l'assainissement de la base clientèle ayant occasionné l'amélioration des commissions perçues dans la chaîne d'agios ;
- la création d'un poste de Directeur Général Adjoint (DGA) et nomination d'un DGA ;
- la signature d'un contrat de performance entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la BHCI ;
- la remise en marche des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB).

A propos de la BHCI

Créée en 1993, la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) a pour principale mission le financement de l'habitat et des opérations immobilières avec pour objectif de favoriser l'accès à la propriété des populations à revenus modestes.

En 2022 c'est, entre autres :

10 agences et 32 Guichets permanents et distributeurs Automatiques réparties sur l'ensemble du territoire national ;

87,8 milliards FCFA de ressource clientèle pour un portefeuille de 83 888 comptes clients (dont 45 868 comptes épargne).

À la suite de la reprise de la banque par l'Etat de Côte d'Ivoire le 2 décembre 2019, après les difficultés de trésorerie rencontrées lors de sa privatisation (août 2017-décembre 2019), plusieurs actions ont été déployées dans le but d'améliorer sa gouvernance, notamment (i) le renouvellement des principaux dirigeants, (ii) l'élaboration d'un plan de relance et d'un plan stratégique, (iii) la cession d'actifs hors exploitation et (iv) la libération totale du montant de la recapitalisation en 2022.

Ainsi, l'année 2022 se caractérise par une amélioration de son activité commerciale se traduisant par la hausse de 1,37% des ressources collectées, qui s'établissent à 87,8 milliards FCFA, et la progression de 23,73% des emplois, qui se situent à 58,4 milliards FCFA. Ces montants représentent des parts de marché sur les dépôts et les crédits respectivement de 0,58% (22ème) et de 0,55% (22ème).

Le Produit Net Bancaire (PNB) a connu une hausse de 47,45%, pour se fixer à 5,69 milliards FCFA. Cette hausse s'explique principalement par une progression des crédits sains, la relance de l'achat de titres publics et les commissions sur les comptes.

En outre, les frais généraux sont restés quasiment stables, se fixant à 8 milliards FCFA, contre 7,9 milliards FCFA en 2021.

Le coefficient d'exploitation, quant à lui, s'est établi à 140,7% contre 205,2% en 2021, pour une moyenne du secteur de 58,8%. Il en découle, après des dotations aux amortissements de 677 millions FCFA, un résultat brut d'exploitation (RBE) déficitaire de 2,3 milliards FCFA, contre un déficit de 4,1 milliards FCFA en 2021, soit une réduction du déficit de 1,7 milliard FCFA.

Par ailleurs, le coût net du risque est passé de -9,48 milliards FCFA en 2021 à -2,8 milliards FCFA en 2022 et le taux brut de dégradation du portefeuille se situe à 52,7% en 2022, contre 67,9% en 2021, pour une moyenne nationale de 8,8%.

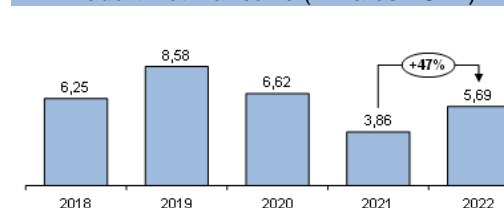
En définitive, la BHCI achève l'exercice 2022 avec un résultat net déficitaire de 5,1 milliards FCFA, contre un déficit de 13,5 milliards FCFA en 2021, soit une réduction du déficit de 8,4 milliards FCFA. Par ailleurs, les fonds propres de la banque ressortent négatifs de 10,003 milliards FCFA au 31 décembre 2022, pour une norme de 10 milliards FCFA.

Perspectives 2023

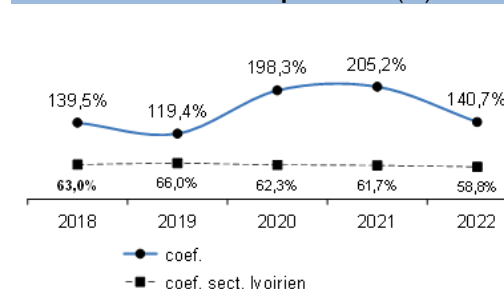
A fin 2022, la BHCI affiche une performance financière qui tend à s'améliorer avec une réduction significative du déficit sur la période.

A cet effet, la BHCI envisage, en 2023, de renforcer ses actions de recouvrement des créances afin de soutenir, en partie, l'activité des crédits et le résultat de la banque. Par ailleurs, elle entend procéder à une augmentation de capital pour un alignement sur les normes réglementaires.

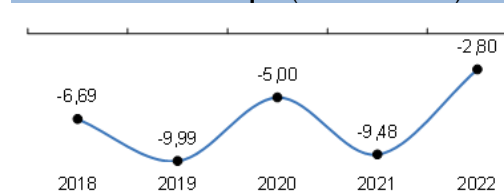
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



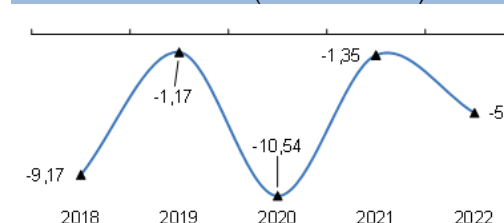
Coefficient d'exploitation (%)



Coût du net risque (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 19 février 2004

Capital social : 25,359 milliards FCFA

Fonds propres effectifs : 111,16 milliards FCFA

Participation financière publique : 80,84%

PCA : CISSE Souleymane

DG : YOUSOUF Fadiga

Adm MBPE : TOURE Y. Prosper et DOUMBIA Thiékoro

Adm MEF : FANNY W. Mélessi et MIMBA K. Antoine

Effectif : 736 (+7%)

Principales filiales et participations : BNI-FINANCES (100%) ; BNI-GESTION (55%), ACE CI (25%), BICICI (21,09%) SOCOPRIM (7%).

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	80,84
IPS-CNPS	19,16

FAITS MARQUANTS

- L'ouverture de deux (2) nouvelles agences à Anyama et au CHU D'ANGRE ;
- La prise d'une participation financière de 21,09% au capital de la BICICI ;
- La participation à l'opération de recapitalisation de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) en juin 2022 ;
- La signature avec l'Etat de Côte d'Ivoire de la convention de titrisation de la créance relative à l'« opération spéciale riz ».

A propos de la BNI

Née de la transformation de la Caisse Autonome d'Amortissement, la **Banque Nationale d'Investissement (BNI)** est un acteur majeur du développement économique de la Côte d'Ivoire. A ce titre, elle développe des produits et services tournés à la fois vers les Entreprises et les Particuliers, tout en s'adaptant aux évolutions de l'environnement économique,

En 2022 c'est, entre autres :

☛ **52 agences et 152 Distributeurs Automatiques réparties sur l'ensemble du territoire national ;**

☛ **1 347,1 milliards FCFA de ressource clientèle pour un portefeuille de 558 839 comptes clients (dont 219 642 comptes épargne).**

Le contexte économique en 2022 a été marqué par l'impact de la COVID-19 et les effets de la guerre en UKRAINE sur le marché monétaire. Toutefois, dans ce contexte, la BNI a maintenu sa bonne dynamique grâce au renforcement de ses actions commerciales, de ses activités de crédits et de gestion de trésorerie.

En effet, le total bilan de la banque affiche un taux de croissance de 36%, pour s'établir à 1 597 milliards FCFA, grâce notamment aux ressources clientèle qui se fixent à 1 347,1 milliards FCFA, en hausse de 30% par rapport à 2021. Les emplois clientèle sont également en hausse de 28%, se situant à 761,5 milliards FCFA en 2022, contre 594,4 milliards FCFA en 2021. Ces montants représentent des parts de marché sur les dépôts et les crédits respectivement de 9% (3ème) et de 7% (6ème).

Le Produit Net Bancaire (PNB) qui en découle enregistre une augmentation de 13,33 milliards FCFA pour se fixer à 71,18 milliards FCFA en 2022, imputable au niveau significatif d'encours sains sur les crédits à la clientèle d'une part, et aux bonnes performances réalisées sur les opérations de trésorerie d'autre part.

Quant aux frais généraux, ils connaissent une augmentation de 2,43 milliards FCFA en se situant à 32,74 milliards FCFA, soit une hausse de 8% FCFA par rapport à 2021.

Il en découle, après prise en compte des dotations aux amortissements, un Résultat Brut d'Exploitation (RBE) bénéficiaire de 32,9 milliards FCFA, contre 22,28 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 48%.

Le coefficient d'exploitation induit s'est amélioré de 7,7 points en se situant à 53,8% en 2022, contre 61,5% en 2021, pour une moyenne du secteur bancaire ivoirien qui est de 58,8%.

Par ailleurs, le taux brut de dégradation du portefeuille se situe à 10,26% en 2022 contre 12,9% en 2021, traduisant une amélioration de la qualité du crédit et une bonne gestion du portefeuille de crédit. Cependant, le coût net du risque est passé de -2,38 milliards FCFA en 2021 à -9,57 milliards FCFA au 31 décembre 2022.

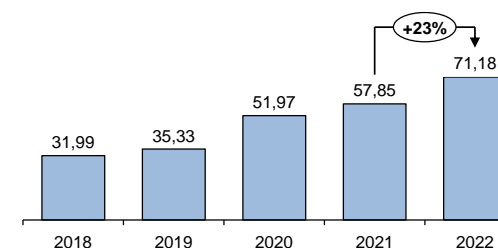
En définitive, les activités au titre de l'exercice 2022 de la BNI se sont soldées par un résultat net bénéficiaire de 23,44 milliards FCFA, contre un bénéfice de 35,58 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 34%. Cette baisse s'explique par la plus-value de 15,71 milliards FCFA enregistrée en 2021 sur la cession de sa participation dans le capital de La Loyale Vie et la cession des neuf (9) paliers de l'immeuble SCIAM, ainsi que l'immeuble de la place de la République.

Perspectives 2023

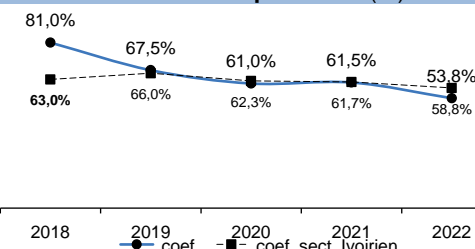
A fin 2022, la BNI affiche une situation financière stable avec un produit net bancaire qui croît en moyenne de 22% par an sur la période 2018-2022. A cet effet, la BNI prévoit, en 2023, de maintenir cette bonne dynamique financière avec la mise en œuvre du plan « **PERFORMANCE 2026** » adopté par son Conseil d'Administration en 2022.

Ainsi la BNI accordera une attention particulière à l'extension de son réseau et la diversification de l'offre à la clientèle.

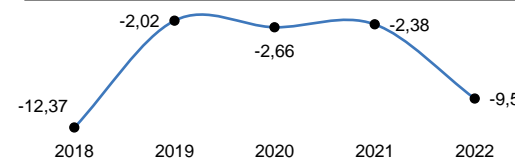
Produit Net Bancaire (millions FCFA)



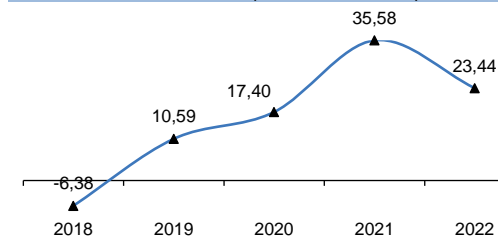
Coefficient d'exploitation (%)



Coût du net risque (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 10 décembre 2009
Capital social : 53 milliards FCFA
Fonds propres : -123,52 milliards FCFA (-32,4%)
Participation financière publique : 100%
PCA : AGUIE AMAFFON Germain
DG : FADIGA Issa
Adm MBPE : TOURE Prosper et AHMED KONET
Adm MEF : DIOMANDE Gondo et FANNY Siaka
Effectif : 561 (+1,08%)
Principales filiales et participations : LOYALE Vie (21,54%), BNI Gestion (10%), GIM UEMOA (5,55%), SICOR (6%), SMB (1,44%), VITIB (3%), CRRH-UEMOA (1,74%), CIE (0,01%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Mise en conformité de la BPCI à la protection des données à caractère personnel ;
- Mission d'audit de la BPCI conduite par le cabinet Goodwill Audit & Consulting ;
- Ouverture de sa 77ème agence sise à la Riviera ABATTA ;
- Mission de vérification spécifique de la Commission Bancaire d'avril 2022.

A propos de la BPCI

Née de la scission de la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Epargne (SIPE), la **Caisse Nationale des Caisses d'Epargnes (CNCE)** est devenue, depuis 28 juin 2019, la « Banque Populaire de Côte d'Ivoire », en abrégé BPCI

En 2022, c'est entre autres :

- 77 agences et 172 Guichets (permanents et périodiques) et Distributeurs Automatiques réparties sur l'ensemble du territoire national ;
- 191,3 milliards FCFA de ressource clientèle pour un portefeuille de 386 452 comptes clients (dont 295 779 comptes épargne).

En 2022, les activités de la BPCI se sont inscrites dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2019-2022 approuvé par le Conseil d'Administration. Conformément à cette nouvelle trajectoire, la BPCI a continué la mise en œuvre de son plan de restructuration, avec quelques difficultés rencontrées dans la cession de ses actifs, en raison de litiges sur certains terrains.

Dans ce contexte mitigé, la banque affiche une progression de 5,5% de ses ressources clientèle à fin 2022, qui s'établissent à 191,3 milliards FCFA, et la diminution de 3% des emplois clientèle pour s'établir à 74 milliards FCFA. Ces montants représentent des parts de marché sur les crédits et les dépôts respectivement de 0,73% (20ème) et de 1,25% (18ème).

Le Produit Net Bancaire (PNB) a connu une hausse de 18%, pour se fixer à 11,78 milliards FCFA, expliqué principalement par la hausse des mises en place de crédit et aux bonnes performances du service « BP online ».

Par ailleurs, Les charges générales ont augmenté de 6%, pour s'établir à 19,3 milliards FCFA en 2022. Le coefficient d'exploitation induit quant à lui se fixe à 163,9% en 2022, contre 182,4% en 2021, pour une moyenne du secteur de 58,8%.

Il en découle, après les dotations aux amortissements, un Résultat Brut d'Exploitation (RBE) déficitaire de 7,5 milliards FCFA, contre un déficit de 8,2 milliards FCFA en 2022.

Le taux brut de dégradation du portefeuille se situe à 18,96% en 2022 (pour une moyenne nationale de 8,8%) contre 15,2% en 2021, soit une dégradation de la qualité du crédit de 3,76 points de pourcentage. Quant au coût net du risque, il est passé de -809 millions FCFA en 2021 à -5,7 milliards FCFA au 31 décembre 2022.

En définitive, l'exercice 2022 de la BPCI s'est soldé par un résultat net déficitaire de 12,28 milliards FCFA, contre un déficit de 9,07 milliards en 2021.

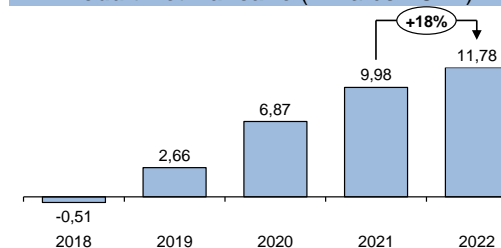
Les fonds propres effectifs étant négatifs de 123,52 milliards FCFA, pour une norme de 10 milliards FCFA, la Banque Populaire ne respecte aucun des ratios prudentiels.

Perspectives 2023

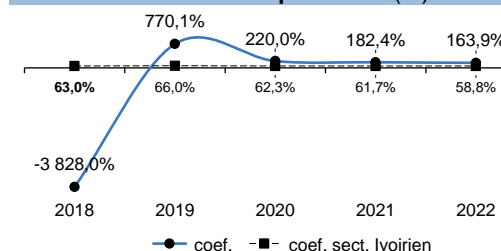
L'année 2022 étant la dernière année de la mise en œuvre du plan stratégique de la société, la BPCI entend continuer à accroître son action de financement de l'économie en relevant les principaux défis et enjeux, notamment :

- l'augmentation du capital ;
- le développement de nouveaux produits et mobilisation de nouvelles ressources par ;
- l'augmentation des encours de crédits ;
- le renforcement des procédures d'octroi et de suivi du crédit.

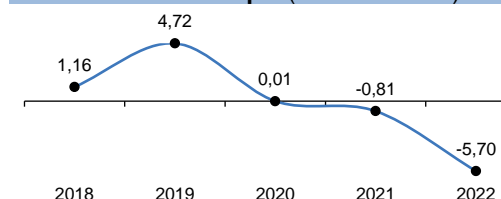
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



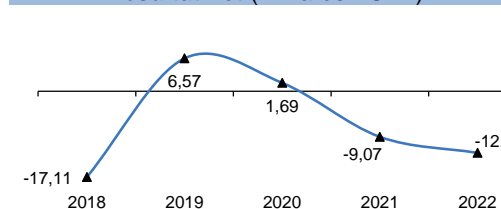
Coefficient d'exploitation (%)



Coût du net risque (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire
Date de création : 18 décembre 1996
Capital social : 3 milliards FCFA
Fonds propres : 8 milliards FCFA (+18%)
Participation Financière Publique : 1,856%
PCA : KOUASSI Kouadio Parfait
DG : AMENOUNVE Edoh Kossi
Adm Etats UEMOA : Babacar CISSE (DGTCP-GBS)
Effectif : 59 (-3%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETATS DE COTE D'IVOIRE	1,856
AUTRES ETATS DE L'UEMOA	11,144
SGI	30,7
INSTITUTIONNELS	21,89
SOCIETES	18,2
CHAMBRE DE COMMERCE	10,61
PARTICULIERS	5,6

FAITS MARQUANTS

- Instauration du Code de bonne gouvernance des sociétés cotées, le 15 mars 2022 ;
- Initiation de la création de « BRVM ACADEMY » ;
- Connection à l'infrastructure de l'African Exchanges Linkage Project (AELP). Avec cette connexion, les données et le carnet d'ordres de la BRVM sont consultables par les courtiers africains à partir du système ;
- Lancement de la BRVM TV.

A propos de la BRVM

La **Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)** a pour principales missions : (i) l'organisation du marché boursier ; (ii) la cotation et la négociation des valeurs mobilières ; (iii) la diffusion des informations boursières ; et (iv) la promotion ainsi que le développement du marché.

En 2022, c'est entre autres :

- ☞ **16 487,1 milliards FCFA de capitalisation boursière globale (dont 7 560,2 milliards FCFA de capitalisation boursière du marché des actions et droits).**
- ☞ **30,8 millions FCFA de dividendes à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Les bourses mondiales ont évolué dans un environnement de forte tension inflationniste en 2022 entraînant ainsi un ralentissement des investissements et des activités des entreprises. C'est dans cet environnement qu'a évolué la BRVM en 2022, avec cependant des impacts à des proportions moindres.

Sur l'année 2022, les indices BRVM 10 et BRVM Composite ont progressé respectivement de 7,86% et 0,46% pour se porter à 165,58 points et 203,22 points.

La capitalisation boursière du marché des actions et droits s'est établie à 7 560,2 milliards FCFA au 31 décembre 2022, enregistrant une hausse de 24,2% par rapport à fin 2021, due principalement à l'admission d'Orange Côte d'Ivoire valorisée à 1 431,22 milliards FCFA. De même, la capitalisation boursière du compartiment des obligations est en hausse de 23,2% pour s'établir à 8 926,89 milliards FCFA.

En ce qui concerne la situation financière de la BRVM, **son chiffre d'affaires (produits sur titres) a connu une hausse de 25%, pour s'établir à 6,48 milliards FCFA**, porté par les commissions d'introduction et de capitalisation.

Les charges d'exploitation ont également connu une augmentation de 8% pour se situer à 4,9 milliards FCFA.

Il en découle un résultat d'exploitation de 1,9 milliard FCFA en 2022, contre 975 millions FCFA en 2021.

Par ailleurs, le résultat financier connaît une hausse de 62% pour s'établir à 335 millions FCFA, principalement dû aux revenus sur les titres de placement et aux intérêts versés au titre des comptes courants rémunérés.

Ainsi, les activités de la BRVM se sont soldées par un résultat net bénéficiaire de 2,21 milliards FCFA en 2022, contre 1,18 milliard FCFA en 2021, représentant une hausse de 86%.

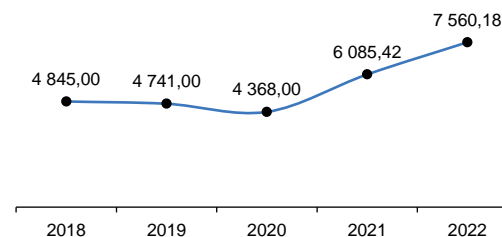
Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, la BRVM versera des dividendes de 1,7 milliard FCFA, soit un dividende net de 30,8 millions FCFA pour l'Etat de Côte d'Ivoire.

Perspectives 2023

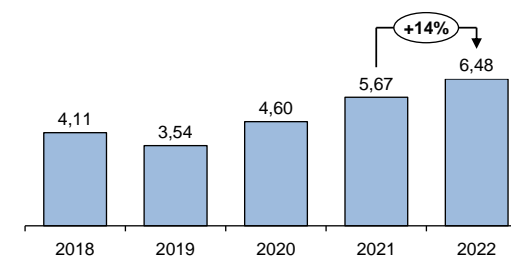
En dépit des situations des crises en 2022, entraînant le ralentissement des marchés, la BRVM a pu maintenir sa bonne performance. Ainsi, pour l'exercice 2023, à la lumière de toutes les analyses et bilan de marché, la BRVM prévoit les actions suivantes :

- ❖ au titre de l'offre de titres, l'admission de nouvelles sociétés à la cote, favoriser l'accès des PME au marché obligataire ;
- ❖ au titre du développement de la demande de titres, susciter la réforme du secteur de l'assurance et des fonds de pension à la retraite.

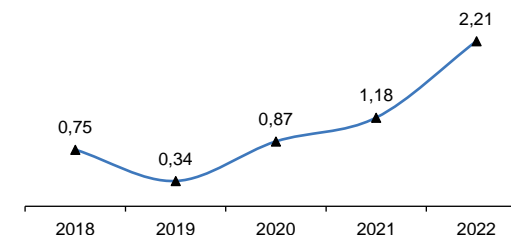
Capitalisation Boursière- marché des actions (milliards FCFA)



Produits sur Titres (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 18 décembre 1996

Capital social : 1,5 milliard FCFA

Fonds propres : 5,5 milliards FCFA (+10%)

Participation Financière Publique : 1,84%

PCA : TOURE Faman

DG : DIOUF Birahim

Adm Etats UEMOA : Komlan KOSSI (Togo)

Effectif : 10 (+11%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETATS DE COTE D'IVOIRE	1,84
AUTRES ETATS DE L'UEMOA	11,01
SGI	27,87%
INSTITUTIONS	21,64%
SOCIÉTÉS	20,20%
CHAMBRE DE COMMERCE	11,15%
PARTICULIERS	6,29%

FAITS MARQUANTS

- Adhésion de 4 nouvelles Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) dont 2 en Côte d'Ivoire (MATHA SECURITIES et ORAGAROU SECURITIES), une au Mali (CIFA BOURSE) et une au Burkina Faso (SA2IF) ;
- Inscription à bourse de la société ORANGE CI ;
- Poursuite des travaux de mise en place du site web du DC/BR.

A propos de la DC/BR

Le **Dépositaire Centrale Banque de Règlement (DC/BR)** est une société anonyme de droit privé, qui a pour mission : (i) la centralisation de la conservation des comptes titres pour ses adhérents ; (ii) le règlement et la livraison des opérations de bourse ; (iii) le règlement des soldes de compensations et le paiement des produits attachés à la détention des valeurs mobilières ; et (iv) la gestion du Fonds de Garantie du marché

En 2022 c'est, entre autres :

- 33 nouvelles inscriptions de pour une valorisation d'environ 4 840,3 milliards FCFA
- 18,2 millions FCFA de dividendes à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

Les activités sur les marchés ont connu de manière générale un ralentissement en 2022 dû principalement à la crise entre la RUSSIE et l'Ukraine marqué par une contraction des marchés monétaires au plan international.

En dépit de ce contexte mondial, le montant reversé aux investisseurs du Marché Financier Régional (MFR) a progressé de 1,29% pour se fixer à 1 496,5 milliards FCFA, contre 1477,4 milliards FCFA en 2021. Quant au traitement des Règlements/Livraisons (R/L) des transactions, ils ont régressé de 33,92% pour s'établir à 967,43 milliards FCFA.

Le marché des obligations a enregistré 33 nouvelles valeurs, pour une valorisation d'environ 4 840,3 milliards FCFA, dont (i) seize (16) obligations cotées, six (06) en attente de cotation et dix (10) non cotées et (ii) la société ORANGE CI introduite à la côte de la BRVM, au titre des actions, le 30 décembre 2022 pour une valorisation de 1 431,2 milliards de francs CFA. Ainsi, la valorisation globale des titres en conservation ressort à 16 487 milliards FCFA contre 13 845,2 milliards FCFA

En ce qui concerne la situation financière du DC/BR, **son chiffre d'affaires (produits sur titres) a connu une hausse de 7,8%, pour s'établir à 5 milliards FCFA**, induit par l'enregistrement de nouvelles valeurs sur le marché financier.

Quant aux charges d'exploitations, elles connaissent également une hausse de 7% en se situant à 3,5 milliards FCFA.

Ainsi, les activités du DC/BR de l'exercice 2022 se sont soldées par un résultat net bénéficiaire de 1,58 milliard FCFA, quasiment stable par rapport à celui de l'exercice 2021 qui est 1,59 milliard FCFA.

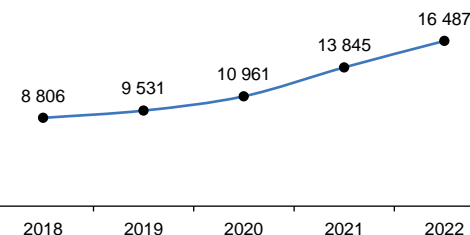
Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, la BRVM versera des dividendes de 991,7 millions FCFA et l'État de Côte d'Ivoire recevra, au regard de sa participation financière de 1,84%, un montant net de 18,2 millions FCFA.

Perspectives 2023

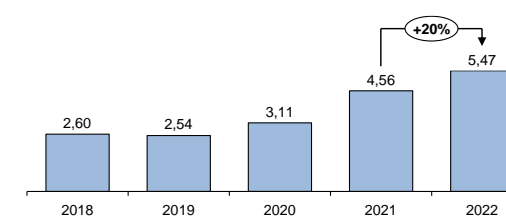
Le DCBR a maintenu sa bonne performance financière en 2022 en dépit des situations de crises. Pour 2023, la société prévoit :

- le lancement de la plateforme de souscription aux opérations d'appel public à l'épargne ;
- l'élargissement de l'offre de services sur une base hautement technologique ;
- l'autonomisation des opérations liées aux traitements des événements sur valeurs ;
- le renforcement de la coopération avec les dépositaires centraux de la CEDEAO.

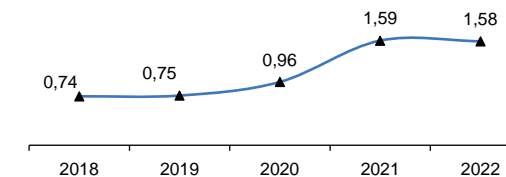
Valorisation des titres en conservation (milliards FCFA)



Produits sur Titres (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 18 juin 1962

Capital social : 10 milliards FCFA

Fonds propres : 133 milliards FCFA (+11,8%)

Participation Financière Publique : 5%

PCA : N'DIA Coffi Georges Léon

DG : Mohamed El GHAZI

Adm MEF : N'DIA Coffi Georges Léon

Effectif : 907 (+1%)

Filiales et Participations : Africaine de bourse (83,7%), SIPRIM (33,3%), BRINKS (7,3%), CRRH UMOA (3,7%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	5
ATTIJARIWAFWA WEST AFRICA	51
ATTIJARI IVOIRE HOLDING	24
FLOTTANT (VIA LA BRVM)	20

FAITS MARQUANTS

- Célébration du 60^{ème} anniversaire de la banque ;
- Ouverture du 2^{ème} centre d'affaires hors-siège dans la zone de vridi (commune de Port-Bouët) et d'une nouvelle agence dédiée à la clientèle haut de gamme à Marcory zone 4 ;
- Lancement de nouveaux produits de bancassurance dénommés « Assistance décès diaspora » et « Assistance décès en inclusion » ;
- Renforcement du parc de guichets automatiques, des plateformes monétiques et de son infrastructure IT.

A propos de la SIB

Créée le 18 juin 1962, la **Société Ivoirienne de Banque (SIB)** a une vocation de banque universelle et de réseau. La SIB évolue, dans un environnement fortement concurrentiel avec 30 établissements de crédit en activité, dont 28 banques et 2 établissements financiers.

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **1 271 milliards FCFA de ressource clientèle pour un portefeuille de 262 652 comptes clients (dont 222 829 comptes épargne).**
- ☞ **71 agences et 160 Guichets permanents et Distributeurs Automatiques réparties sur l'ensemble du territoire national ;**
- ☞ **1,24 milliards FCFA de dividendes à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

En 2022, dans le cadre de la mise en application de son Plan Stratégique (2018-2023), baptisé « IMPACT 2023 », la Banque a poursuivi sa dynamique de croissance grâce à ses solides fondamentaux et sa politique de crédit.

En effet, la banque affiche de bonnes performances commerciales traduites par la progression de 8,3% des emplois clientèle, qui s'établissent à 964 milliards FCFA, et l'augmentation de 15,6% des ressources clientèle pour s'établir à 1 271 milliards FCFA. Ces montants représentent des parts de marché sur les crédits et les dépôts respectivement de 9% (3^{ème}) et de 8% (4^{ème}).

Ainsi, le **Produit Net Bancaire (PNB) a connu une hausse de 9,2%, pour se fixer à 83,5 milliards FCFA**, imputable à la croissance de la marge sur commission (+34,69%).

De même, les frais généraux connaissent une augmentation de 4,1% en se situant à 35,98 milliards FCFA. Le coefficient d'exploitation induit s'est amélioré de 2 points de pourcentage en se situant à 43,1% en 2022, pour une moyenne du secteur de 58,8%.

Il en découle, après dotations aux amortissements, un Résultat Brut d'Exploitation (RBE) bénéficiaire de 47,56 milliards FCFA, contre 42,04 milliards FCFA en 2021.

Par ailleurs, le taux brut de dégradation du portefeuille se situe à 9,37% en 2022 pour une moyenne nationale de 8,8%.

Quant au coût net du risque, il est passé de -1,31 milliard FCFA en 2021 à -2,27 milliards FCFA en 2022.

En définitive, les activités au titre de l'exercice 2022 de la SIB se sont soldées par un résultat net bénéficiaire de 40,1 milliards FCFA, contre un bénéfice de 34,03 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 17,8%.

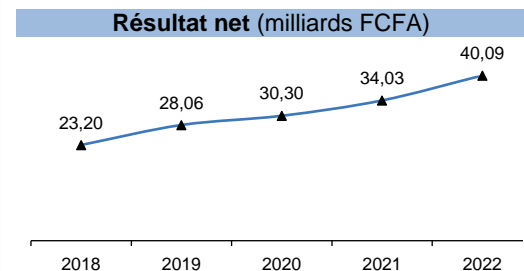
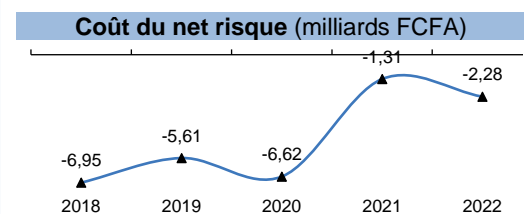
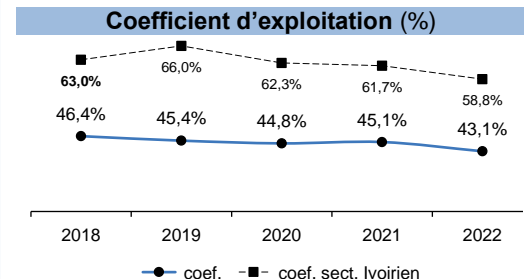
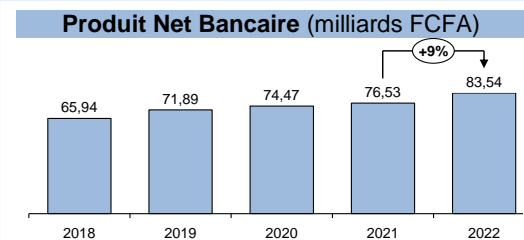
Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, la SIB versera des dividendes à hauteur de 27,5 milliards FCFA dont 1,24 milliards FCFA à l'État de Côte d'Ivoire, au regard de sa participation financière.

Perspectives 2023

L'année 2022 marque la quatrième et l'avant dernière année de la mise en œuvre du plan stratégique « IMPACT 2023 » de la société.

Pour 2023, la SIB demeure optimiste et entend poursuivre son engagement au service du développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

En outre, la banque s'attachera à poursuivre le déploiement permanent de divers chantiers dont l'aboutissement vise à délivrer à ses clients et usagers une expérience optimale dans le cadre de la satisfaction de leurs besoins.



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 1^{er} décembre 2003

Capital social : 10 milliards FCFA

Fonds Propres : 19,69 milliards FCFA (1,9%)

Participation Financière Publique : 100% (dont 47% d'actionariat indirect via l'IPS CGRAE)

PCA : KAMISSOKO Mamadouba

DG : EHUI Jérôme

Adm MBPE : BAMBA Seydou

Adm MEF : TANO Kouakou Bruno

Adm. IPS-CGRAE : BERTE Abdrahamane

Effectif : 161 (+3,87%)

Filiales et participations : GIM-UEMOA (1,12%), SCIF (0,95%), SWIFT (0,0002%).

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	52,89
IPS CGRAE	47,11

FAITS MARQUANTS

- La reconversion de la créance de 10,3 milliards FCFA sur l'Etat de Côte d'Ivoire, en un (1) titre TPCI suite à la mission de la Commission Bancaire ;
- Le renouvellement des mandats des Administrateurs, du PCA, et des Commissaires aux Comptes ;
- L'ouverture de la 5^{ème} agence de la banque au CHU d'Angré.

A propos de la VERSUS BANK

Créée en 2003, la **Versus Bank** a démarré ses activités en 2004. En 2008, la banque est reprise totalement par l'Etat de Côte d'Ivoire, à la suite des difficultés qu'elle a rencontrées. Dotée d'un réseau de cinq (5) agences au 31 décembre 2022, elle a pour principale vocation le financement des PME/PMI.

En 2022 c'est, entre autres :

- 141,8 milliards FCFA de ressource clientèle ;
- 176,9 milliards FCFA de total bilan (proche de la fourchette 200-500 milliards FCFA, caractéristique de la catégorie 2 des banques de moyenne taille)

L'exercice 2022 de la Versus Bank est marquée par un ralentissement notable de sa performance, contrastant avec la bonne dynamique entamée depuis 2011.

Cette contre-performance se traduit par une baisse de 13% des emplois clientèle, qui s'établissent à 88,7 milliards FCFA. Quant aux ressources clientèle, elles ressortent à 141,8 milliards FCFA, représentant une hausse de 12,8%, grâce notamment aux dépôts de la clientèle entreprise et institutionnelle. Ces montants représentent des parts de marché de 1% sur les crédits et les dépôts en étant respectivement 19^{ème} et 20^{ème}.

Le Produit Net Bancaire (PNB) connaît également une baisse en 2022 en passant de 12 milliards FCFA en 2021 à 10,9 milliards FCFA, en raison de la baisse de l'activité de crédit.

Les frais généraux cependant connaissent une hausse de 10,24% en se situant à 6,7 milliards FCFA, représentant FCFA

Il en découle, après les dotations aux amortissements, un Résultat Brut d'Exploitation (RBE) bénéficiaire de 3 740 millions FCFA en 2022, contre 5 469 millions FCFA en 2021, soit une baisse de 31,61%.

Par ailleurs, le coût net du risque ressort à -3,3 milliards FCFA, contre -826 millions FCFA en 2021 avec un taux brut de dégradation du portefeuille qui se situe à 13,2%, pour une moyenne nationale de 8,8%.

Aussi, le coefficient d'exploitation induit a augmenté de 11,2 points pour se fixer à 65,8% en 2022, pour une moyenne du secteur de 58,8%.

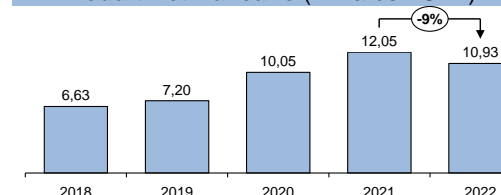
En définitive, les activités au titre de l'exercice 2022 de la Versus Bank se sont soldées par un résultat net bénéficiaire de 375 millions FCFA, contre un bénéfice de 3,5 milliards FCFA en 2021, soit une baisse notable de 89,32%.

Perspectives 2023

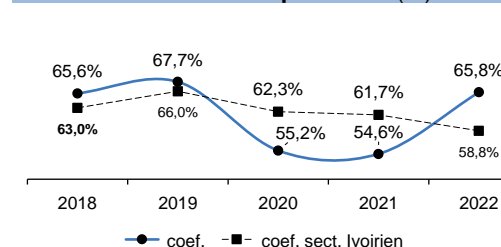
Bien qu'ayant connu une régression de sa performance globale en 2022, la banque entend relever de nombreux défis, notamment la maîtrise des risques de crédit pour une saine dynamique commerciale de son activité commerciale.

Elle envisage également mettre en œuvre une organisation robuste et efficiente pour une meilleure maîtrise des risques, dans tous ses métiers.

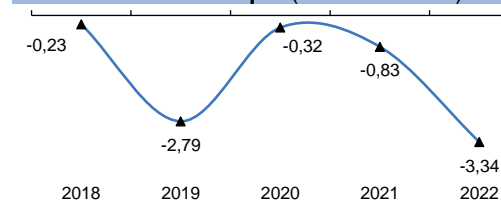
Produit Net Bancaire (milliards FCFA)



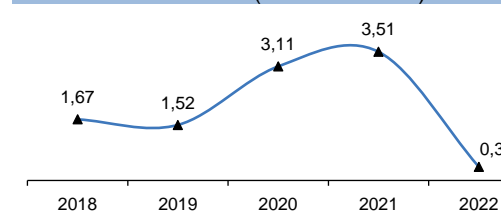
Coefficient d'exploitation (%)



Coût du net risque (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Transports

Transport routier, aérien et portuaire

Baisse du trafic aérien et maritime imputable à la hausse du coût du Brent et du Dollar

Le secteur des transports, composé des transports aérien, terrestre et maritime représenté, en raison de son interaction avec les autres secteurs, 7 % du Produit intérieur brut (PIB) et joue un rôle moteur dans la mobilité des personnes et des biens.

En début d'année 2022, après 2 ans de crise COVID et bien promu à de belles perspectives, le transport aérien a été confronté à un nouveau défi, celui du conflit russo-ukrainien, avec des impacts directs sur les coûts du Brent et du Dollar. Au plan national, grâce à une reprise totale des activités des compagnies aériennes et à la levée des barrières et restrictions de voyages, le secteur aérien se rapproche de son niveau observé en 2019 (année de référence avant la COVID-19). En effet, nonobstant la bonne progression des indicateurs de trafic par rapport à 2021, les performances de la Compagnie AIR Côte d'Ivoire restent en deçà des niveaux observés en 2019. Ainsi, **le nombre de passagers enregistrés dans les aéroports a connu une hausse de 25% par rapport à 2021** et la Compagnie Air Côte d'Ivoire enregistre, quant elle, une hausse de 19% de son trafic avec 706 138 Passagers transportés.

Quant au secteur maritime, il a également été perturbé par les différentes crises (covid-19 et russo-ukrainienne) et selon, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Afrique a perdu 12,4% de ses liaisons maritimes directes entre le troisième trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2022, en raison de la congestion de ses ports. **Au plan national, le trafic global de marchandises a connu une légère croissance de 1% pour se fixer à 34 948 727 tonnes**, grâce à la performance des ports d'Abidjan et de San-Pedro. Cette reprise a favorisé la relance des activités dans la chaîne logistique, notamment, l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC), qui a enregistré une hausse de 103,39% du trafic routier Inter-Etats. Ce trafic a été boosté par la relance des exportations des produits agricoles des pays de l'hinterland ainsi que la digitalisation de l'activité et une augmentation de 34% du trafic national.

Au titre du transport terrestre, l'AGEROUTE a, en 2022 exécuté 64,08% du portefeuille de projets. Ces projets portent sur un linéaire de 3 856,33 km, avec un taux d'exécution de 52,86% des travaux d'ouvrages d'arts, 45,13 % pour les travaux de routes neuves, 83,62% pour les travaux de voiries et 65,55% pour les routes renforcées. Le FER, quant à lui, a assuré le financement des prestations relatives aux études et travaux d'entretien du réseau routier pour un montant de 401,147 milliards FCFA (dont 27,19 milliards FCFA au titre du péage et du pesage). La SIPF a mené diverses activités notamment, la réhabilitation du RANHOTEL dans le cadre de la préparation des infrastructures pour la CAN 2024 et des activités en lien avec l'exploitation du service de transport ferroviaire pour la mise en œuvre de la ligne 1 du métro d'Abidjan.

Pour la SOTRA assurant le transport Urbain, ses activités commerciales ont connu une évolution grâce au renforcement de ses capacités opérationnelles avec la réception de 373 autobus, dont 141 mises en ligne, faisant ainsi passer le parc en ligne de la SOTRA de 1228 autobus en 2021 à 1369 autobus en 2022. De plus, l'avènement des opérateurs privés STL et CITRANS dans le transport lagunaire a permis d'améliorer la mobilité des populations d'Abidjan, avec plus de 30 000 passagers transportés/jour.

Sur le plan financier, les entreprises du secteur des transports ont enregistré une hausse de 18,8% du chiffre d'affaires cumulé, passant de 379,11 milliards FCFA en 2021 à 450,22 milliards FCFA. Quant au résultat net cumulé, il est en hausse de 23,7% et s'établit à 45,17 milliards FCFA, contre 36,51 milliards FCFA. Cette amélioration du chiffre d'affaires est consécutive à un regain des activités des entreprises du secteur transport maritime. L'on note, cependant, la baisse du résultat net de la SOTRA en raison de la mise en exploitation du réseau de Bouaké et Yamoussoukro. En perspective, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND), les entreprises du secteur portuaire envisagent consolider leurs acquis, à travers la réalisation de leurs programmes d'investissement inscrits au (PND) 2021-2025 avec la construction de terminaux et l'aménagement de domaines pour les ports, ainsi que l'acquisition par l'OIC de sites de 40 hectares supplémentaires pour l'aménagement de plateformes logistiques.

Quant au secteur aérien, la Compagnie Air Côte d'Ivoire compte consolider sa position d'acteur majeur de la sous-région par le lancement du long courrier et poursuivre ses actions dans le cadre de la mise en œuvre effective du Plan de Compétitivité adopté en Conseil des Ministres, afin de rentabiliser son activité. En ce qui concerne les sociétés AERIA et SODEXAM, elles comptent respectivement réaliser des travaux d'extension de l'aérogare d'Abidjan en vue d'anticiper sur les besoins futurs de croissance du trafic en apportant les technologies les plus innovantes et, poursuivre les travaux de réhabilitation des aéroports de l'intérieur du pays.

Les sociétés du secteur transport terrestre, envisagent accroître leur productivité et assurer un service de qualité, à travers (i) le renforcement de la capacité opérationnelle de la SOTRA, à travers l'acquisition de nouveaux autobus, (ii) la mobilisation de ressources pour le renforcement du programme d'entretien routier du FER à travers la généralisation des péages sur le réseau routier et (iii) la poursuite, par la SITARAIL et la SIPF, du développement du réseau ferroviaire à travers le développement de nouvelles lignes dont la ligne 1 du Métro.

A propos d'Air CI

Acteur majeur du transport aérien régional, exerçant dans le transport des passagers et le fret, la Compagnie Air Côte d'Ivoire a été créée en mai 2012. Elle est la manifestation des enjeux nationaux en ce qui concerne le secteur du transport aérien et s'est vu assigner la mission d'offrir des avantages compétitifs au travers de vols directs et fréquents, à des horaires avantageux.

En 2022 c'est, entre autres :

- ✈️ 9 avions composant la flotte (2 Airbus A319 en location opérationnelle, 3 Airbus A320 et 4 Bombardiers Q400 en location financière) ;
- ✈️ 26 destinations desservies dont cinq 5 au plan domestique (San Pedro, Bouake, Korhogo, Man et Odienné) ;
- ✈️ 706 138 passagers transportés, en hausse de 19%.

En 2022, la Compagnie a transporté 706 138 passagers, contre 593 306 passagers en 2021, soit une hausse de 19%, en raison de l'ouverture de deux (2) nouvelles lignes à savoir Guinée Bissau et Johannesburg. Toutefois, ce niveau de trafic reste en baisse de 7% par rapport à 2019 (avant COVID-19).

Au titre du réseau régional, le trafic passagers a connu une hausse de 22%, s'établissant à 615 219 passagers transportés, en raison de la levée des barrières et restrictions de voyages et l'extension du réseau par l'ouverture des lignes sus-indiquées. S'agissant de l'activité du réseau domestique, elle connaît une légère baisse de 0,3% par rapport à 2021, avec un trafic passager de 90 919 passagers transportés, en raison de l'annulation et de la combinaison de vols ainsi que de la réduction des fréquences sur certaines destinations, notamment, San Pedro (7 vols contre 9 vols), Bouaké (3 vols contre 4 vols).

D'une manière générale, le relèvement progressif du niveau d'activités de la Compagnie a impacté positivement le chiffre d'affaires qui est passé de 78,59 milliards FCFA en 2021 à 113,47 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 19%.

Les charges d'exploitation ont aussi connu une hausse de 33%, s'établissant à 118,10 milliards FCFA contre 89,01 milliards en 2021, en raison de la hausse des « autres achats » de 18,02 milliards FCFA (+100%) et des « services extérieurs » de 10,54 milliards FCFA (+24%).

Ainsi, pour la première fois, le résultat d'exploitation est ressorti bénéficiaire de 4,47 milliards FCFA, contre un déficit de 4,99 milliards FCFA en 2021.

En définitive, après un résultat financier déficitaire de 7,27 milliards FCFA, un résultat HAO bénéficiaire de 2,18 milliards FCFA et l'impôt sur le résultat de 312,98 millions FCFA, la Compagnie a réalisé un résultat net déficitaire de 934,76 millions FCFA, contre un déficit de 9,01 milliards FCFA en 2021.

En ce qui concerne les recettes d'impôts, elles sont en hausse de 78% par rapport à l'exercice précédent et se chiffrent à 1,33 milliard FCFA, dont 1,013 milliard FCFA d'impôts et taxes et 312,98 millions FCFA d'impôts sur le résultat.

Par ailleurs, dans le cadre de la régularisation du traitement de la subvention reçue de l'Etat, les appuis COVID-19, d'un montant de 33,657 milliards FCFA, reçus de l'Etat sur les exercices 2020 et 2021, ont été affectés au report à nouveau, portant les capitaux propres d'ouverture à 41,219 milliards FCFA.

Perspectives 2023

Air CI affiche une situation financière en amélioration à fin 2022 marquée par des capitaux propres en nette progression.

A cet effet, la compagnie prévoit de maintenir sa bonne dynamique par la mise en œuvre des actions de court et moyen termes inscrites dans son plan de développement. Entre autres :

- ❖ conduire les diligences pour le financement de son plan d'affaires dont le besoin est estimé à 320 milliards FCFA (dont 195 milliards FCFA d'emprunts envisagés)
- ❖ renforcer sa flotte par l'acquisition de deux (2) nouveaux avions Airbus A330-NEO à moyen terme pour le lancement du long courrier.

INFORMATIONS GENERALES

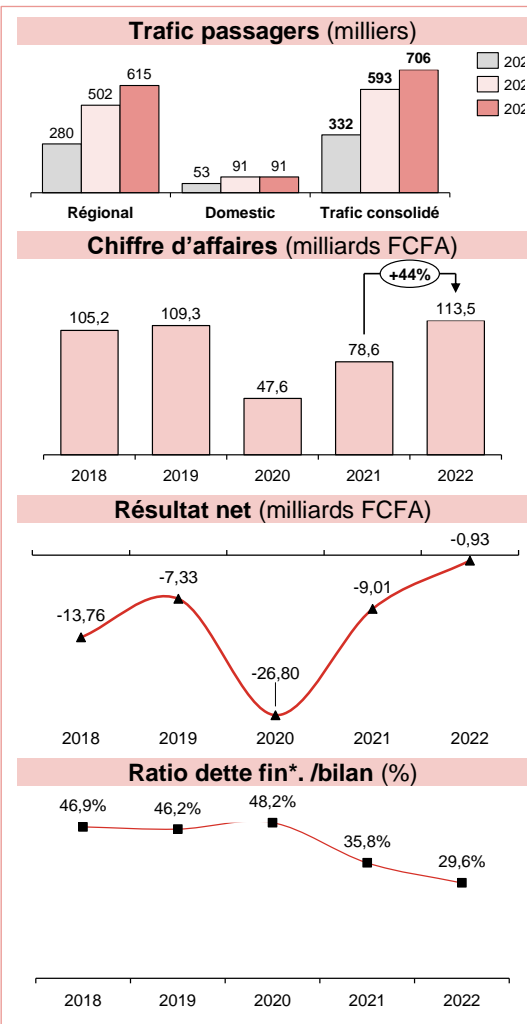
- Type de société : Société d'Etat
- Date de création : 12 mai 2012
- Capital social : 130 milliards FCFA
- Capitaux propres : 46,49 milliards FCFA (+515%)
- Participation Financière Publique : 57,54%
- PCA : GI COULIBALY Abdoulaye
- DG : LOUKOU Laurent
- Adm MBPE : TAHI Fabrice
- Adm MT : Kadidjatou GON Coulibaly Epse FOFANA
- Effectif : 568 (+4%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	57,54
OPTIMUS HOLDING	23,41
AIR FRANCE FINANCE	11,11
BOAD	7,94

FAITS MARQUANTS

- Libération du deuxième, troisième et quatrième quart de souscription de l'actionnaire OPTIMUS HOLDING à l'augmentation de capital de 130 milliards FCFA pour un montant de 11,7 milliards FCFA ;
- Appui financier de l'Etat pour un montant de 5,6 milliards FCFA pour compenser d'une part, les déficits sur les lignes Abidjan-Bamako et Abidjan-Guinée-Bissau, et d'autre part, la prise en charge partielle des dépenses additionnelles liées à la hausse du prix du pétrole et du taux de change ;
- Fermeture de l'escale de Bamako à la suite des sanctions de la CEDEAO et l'ouverture des lignes de Guinée Bissau et de Johannesburg ;
- Atterrissage d'urgence du vol HF049 (Q400 TU-TSK) à suite du dysfonctionnement du train d'atterrissage avant de l'avion.



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat à participation Financière Publique minoritaire

Date de création : 15 mai 1996

Capital social : 1,42 milliard FCFA

Capitaux propres : 23,26 milliards FCFA (+11%)

Participation Financière Publique : 10%

PCA : Gal COULIBALY Abdoulaye

DG : AKA Manouan

Adm MBPE : TRAORE Seydou

Adm MT : Abdoulaye ALLIAGUI

Effectif : 320 (+5%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	10,00
SEGAP	27,10
EGIS AIRPORT	21,50
AFRIPAR	12,20
CCI CI	4,50
ASECNA	2,30
AUTRES PRIVES	22,40

FAITS MARQUANTS

- Obtention, lors de la 5ème édition de "Qualitas Day", du prix Qualité - Performance Côte d'Ivoire 2022 dans la catégorie « Excellence Opérationnelle » du Système de Management de la Qualité, Sécurité et de l'Environnement (SMQSE) ;
- Démarrage des travaux de l'extension de l'aérogare Est.

A propos de l'AERIA

En concession depuis 1996, l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny d'Abidjan est aujourd'hui un hub sous régional d'une capacité de plus de 2 millions de passagers. Ainsi la société **AERIA** est concessionnaire dudit aéroport dont elle assure la gestion et reçoit à cet effet des redevances aéronautiques, représentant environ 75% de son chiffre d'affaires annuel.

En 2022 c'est, entre autres :

✈ **2,091 millions de trafic passager, en hausse de 27% par rapport à 2021 ;**

✈ **80 millions FCFA de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.**

Au cours de l'exercice 2022, la dynamique d'évolution du trafic passagers a quasiment retrouvé son niveau d'avant crise (2017-2019), marquant ainsi une reprise après la période de crise sanitaire à COVID-19. Consécutivement à la reprise des activités dans le secteur du transport aérien, le trafic passager de 2022 a connu une hausse de 27% par rapport à 2021, s'établissant à 2,091 millions de passagers. En comparaison à celui de 2019, l'on note un taux de réalisation de 92%.

Au plan financier, la société enregistre des hausses respectives de 29%, 11%, 40% et 21% des redevances aéronautiques, domaniales, commerciales et divers.

Par conséquent, **le chiffre d'affaires de la société est passé de 22,78 milliards FCFA en 2021 à 29,23 milliards FCFA en 2022, soit une amélioration de 28%.**

Quant aux charges d'exploitation, elles se fixent à 26,08 milliards FCFA, contre 21,36 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 4,71 milliards FCFA, liée essentiellement à la hausse de 43% des « services extérieurs ».

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 4,24 milliards FCFA, contre 2,29 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 86%.

En définitive, le résultat net dégagé affiche une hausse de 35%, en s'établissant à 2,80 milliards FCFA en 2022, contre 2,08 milliards FCFA en 2021.

S'agissant des impôts dus à l'Etat, ils se chiffrent à 1,337 milliard FCFA, en baisse de 37% par rapport à 2021 et se composent des impôts et taxes de 766,96 millions FCFA et de l'impôt sur le résultat de 570,45 millions FCFA.

Par ailleurs, la société fait l'objet d'un avis de sommation adressé par l'Administration fiscale sur la taxe de voirie, d'hygiène et d'assainissement, ainsi qu'un redressement fiscal en cours de discussion.

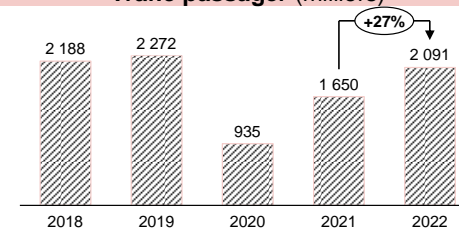
Perspectives 2023

En perspectives, la société compte réaliser des travaux d'extension de l'aérogare d'Abidjan en vue d'anticiper sur les besoins futurs de croissance du trafic en apportant les technologies les plus innovantes. Entre autres travaux envisagés sur le court et moyen termes :

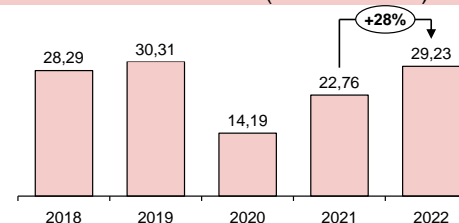
- ✦ la création d'une aire de stationnement sud permettant de faire face à l'augmentation du nombre d'avions pendant les heures de pointe ;
- ✦ l'extension du parking autos pour faciliter l'accès à l'aéroport.

127

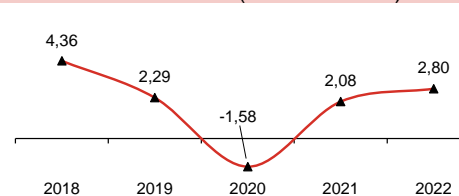
Trafic passager (milliers)



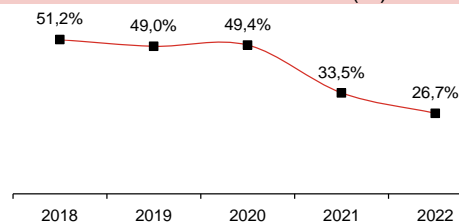
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 19 septembre 2001
Capital social : 300 millions FCFA
Capitaux propres : 4,96 Mds FCFA (+27,4%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : BAILLET Séverin
DG : COULIBALY Fabrice
Adm MBPE : KAMAGATE Daouda
Adm MEER : N'DRI Kouakou Germain
Effectif : 179 (+4%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Adoption du Programme d'Entretien Routier 2022-2024 pour un montant de 275,7 milliards FCFA par le Conseil d'Administration ;
- Adoption d'une nouvelle grille de salaire à l'issue de l'étude portant sur le système de rémunération ;
- Triple certification QHSE de l'AGEROUTE conformément aux normes ISO 9001 version 2015, ISO 14001 version 2015 et ISO 45001 version 2018.

A propos de l'AGEROUTE

Acteur majeur du secteur routier en Côte d'Ivoire, l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) planifie et programme pour le compte de l'Etat, le développement et l'entretien du réseau routier. Elle met en œuvre la stratégie de développement du réseau routier et veille à une transparence dans les procédures de marchés, à une efficacité du contrôle ainsi qu'à une distinction entre les fonctions de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans son secteur d'activités.

En 2022 c'est, entre autres :

- 6 projets d'investissement achevés pour un linéaire de 57,5 km (dont un projet de route neuve et cinq projet de voiries) ;
- 15 000 Km de réseau routier primaire sous gestion ;
- 5 484 Points de chaussées dégradées ayant fait l'objet de traitement dans le District d'Abidjan et certaines villes de l'intérieur.

Au cours de l'exercice 2022, le portefeuille de 77 projets de l'AGEROUTE a été exécuté à 64,08%, contre une cible de 69,36%. Cette relative contreperformance s'explique par les difficultés de mobilisation de ressources nécessaires pour l'indemnisation des Personnes Affectées par les Projets (PAP), les problèmes de libération des emprises, ainsi que les délais longs de passation des marchés. Cette dernière difficulté explique aussi le non-démarrage du PER 2022-2024, dont le processus de contractualisation des marchés est toujours en cours.

Dans ce contexte de ralentissement de l'activité, l'AGEROUTE a toutefois réalisé une croissance des revenus liés à l'exécution des projets. En effet, grâce principalement aux conventions de Maitrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), la société a pu réaliser un chiffre d'affaires de 12,408 milliards FCFA en 2022, contre 11,541 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 8,2%.

S'agissant des charges d'exploitation, elles sont en hausse de 3%, passant de 10,63 milliards FCFA à 10,91 milliards FCFA au 31 décembre 2022. Toutefois, la bonne politique de gestion des dépenses a permis de contenir les charges d'exploitation, exécutées à 96% par rapport au prévision budgétaire 2022 d'un montant de 11,41 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle, est bénéficiaire de 1,92 milliard FCFA, soit une hausse de 31,30%, par rapport à 2021.

L'exercice 2022 s'achève avec un résultat net bénéficiaire de 1,34 milliard FCFA, en hausse de 29,14% par rapport à 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'État s'établissent à 959,2 millions FCFA (dont 379,7 millions FCFA d'impôts et taxes et 579,5 millions FCFA d'impôts BIC).

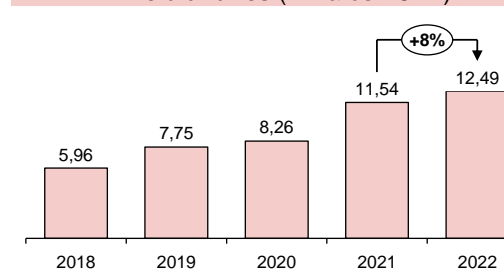
Perspectives 2023

A fin 2022, les projets d'investissements conduits par l'AGEROUTE et activités d'exploitation ont contribué à l'entretien et le maintien en bon état du réseau routier, nonobstant le non-démarrage du PER 2022-2024.

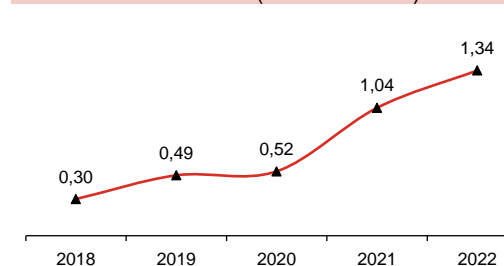
A cet effet, en vue de maintenir cette dynamique en 2023, l'AGEROUTE entend :

- dérouler un plan d'actions décliné à l'effet de rattraper les retards accusés dans la conduite de certains programmes ;
- poursuivre sa démarche qualité pour le maintien de sa triple certification QHSE ;
- poursuivre sa politique d'optimisation des charges et d'optimisation des produits.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 19 septembre 2001
Capital social : 300 millions FCFA
Capitaux propres : 3,31 milliards FCFA (-6%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : DJEDJE Joachim
DG : TOHE LASMEL Annick
Adm MBPE : BAMBAM Seydou
Adm MEER : YAO Aristide Armand
Effectif : 772 (+85%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Suppression de la Taxe Spécifique Unique (TSU) en avril 2022, en raison des effets de la crise Russo-ukrainienne ;
- Levée de fonds de 220 milliards afin d'apurer le stock de la dette fournisseur et financer les avances de démarrage du PER 2022-2024 ;
- Hausse significative de l'effectif due à la reprise en main de l'activité de pesage, autrefois gérée par AFRIQUE Pesage, en mai 2022 et à l'ouverture du péage de Grand Bassam en juin 2022
- Organisation en février 2022 d'un séminaire portant sur l'amélioration de la coordination entre les acteurs du secteur de l'entretien routier (FER- AGEROUTE, BNETD, LBTP, MEER, GIBTP).

A propos du FER

Le Fonds d'Entretien Routier (FER) assure le financement des prestations relatives aux études et travaux d'entretien du réseau routier, ainsi qu'à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre des études et travaux. Ses ressources proviennent principalement des redevances sur la vente de produits pétroliers (TSU), des droits de péage et pesage et des appuis directs de l'Etat.

En 2022 c'est, entre autres :

- 89% de taux d'exécution budgétaire des emplois programmés pour 2022 au titre de l'entretien routier ;
- 1,5 milliard FCFA d'exonérations accordé aux organismes de Santé et organismes de Défense dans le cadre du service public

En 2022, les activités commerciales du FER ont permis de dégager un chiffre d'affaires de 27,19 milliards FCFA, essentiellement porté par les recettes provenant des postes de péage (Attingué, Singrobo, Thomasset, Moapé et Grand-Bassam). Néanmoins, le chiffre d'affaires ne représente qu'une faible partie des ressources mobilisées par le FER pour la conduite des travaux d'entretien routier.

En effet, d'une manière générale, **les ressources mobilisées s'élèvent à 401,147 milliards FCFA** pour un objectif de 284,10 milliards FCFA. Ce dépassement s'explique essentiellement par la levée de fonds de 150 milliards FCFA, mobilisés pour apurer la dette fournisseurs.

Ces ressources mobilisées ont permis de financer des emplois d'un montant de 253,14 milliards FCFA, dont le PER 2022 pour un montant de 156,44 milliards FCFA et **d'honorer les échéances d'emprunts et intérêts financiers liés pour un montant de 74,94 milliards FCFA.**

En outre, afin de compenser la suspension de la TSU, l'Etat a octroyé au FER, une subvention à hauteur de 151 milliards FCFA.

A l'instar des exercices précédents, **le FER a dégagé un résultat net nul, au regard de sa mission de service public.**

En ce qui concerne les impôts et taxes, ils ont connu une hausse de 61%, passant de 252,55 millions FCFA en 2021 à 386,15 millions FCFA (dont 35 millions FCFA d'impôts sur le résultat et 351,15 millions FCFA d'impôts et taxes).

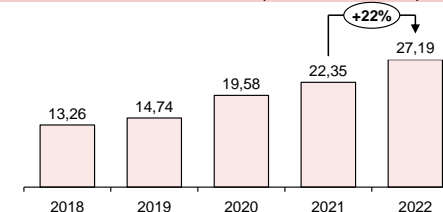
Au titre de sa dette financière, le FER a effectué des remboursements à hauteur de 74,9 milliards FCFA, le stock de la dette bancaire à 268,7 milliards FCFA dont la maturité est fixée en 2030.

Perspectives 2023

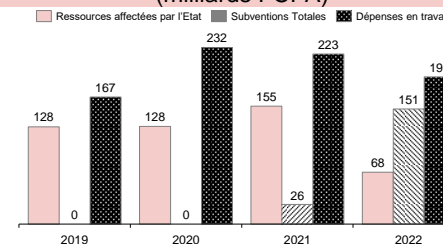
Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale en matière de financement de l'entretien routier, le FER envisage construire plusieurs postes à péage dont celui du 4ème pont pour lequel une opération de levée de fonds est prévue.

Par ailleurs, afin d'optimiser sa gestion, la société participe à la mise en place d'un cadre harmonisé d'intervention devant réunir les différents acteurs du secteur routier pour une meilleure coordination.

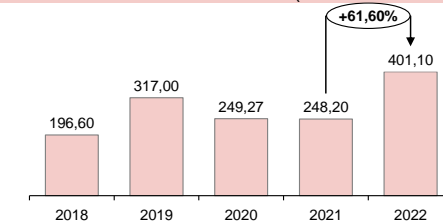
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



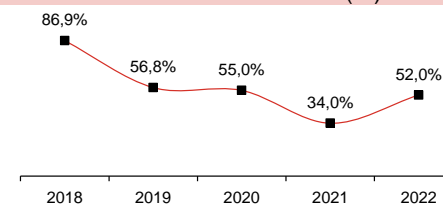
Ressources affectées par l'Etat et Dépenses en travaux et subventions (milliards FCFA)



Ressources mobilisées (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société contrôlée par l'Etat

Date de création : 25 décembre 1975

Capital social : 500 millions FCFA

Capitaux propres : 3,56 milliards FCFA (+56%)

Participation Financière Publique : 20% (dont 5% d'actionariat indirect via la PAA)

PCA : CISSE Moussa

DG : Issoufou SIDIBE

Adm MBPE : TOURE Yetjli Prosper

Adm MT : CONE Dioman

Effectif : 183 (-3,9%).

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	15,00
PAA	5,00
GCCI	40,00
SIVOMAR	7,00
SIFCA	5,00
AUTRES	28,00

FAITS MARQUANTS

- Obtention de la double certification aux normes ISO 9001 version 2015 sur la qualité et ISO 27001 versions 2017 sur la sécurité de l'information ;
- Installation du Comité régional de Man.

A propos de l'OIC

Créé par la Loi 75-940 du 25 décembre 1975, l'**Office Ivoirien des Chargeurs (OIC)** est le premier Conseil des Chargeurs créé en Afrique subsaharienne, en vue de doter la Côte d'Ivoire d'un instrument de maîtrise des dessertes maritimes, conformément aux recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) de 1968.

En 2022 c'est, entre autres :

- 38 122 camions de transport de marchandises ayant fait l'objet de suivi par l'OIC (dont 31 948 camions pour le trafic inter-Etats) ;
- 643,5 tonnes de marchandises gérées au titre de l'activité d'entreposage (en hausse de 54% par rapport à 2021) ;
- 465 630 Documents Unique de Transport édités (+54% par rapport à 2021).

En 2022, le PIB du secteur transport en Côte d'Ivoire a connu une évolution significative, enregistrant ainsi une hausse de 7%. Cette croissance du secteur a permis d'enregistrer une hausse de 35% du trafic national et de 104% du trafic inter-Etats. Cependant, les escortes spéciales ont connu une baisse de 97%, passant de 1352 camions en 2021 à 42 camions en 2022, en raison des perturbations observées sur les convois sensibles à destination des pays de l'hinterland. Quant à l'édition et la distribution de Documents Uniques de Transport (DUT), ils s'établissent à 465 630 documents, contre 441 600 documents en 2021. Cette hausse est due à des actions de contrôles menées conjointement avec les forces de l'ordre.

Sur le plan commercial, l'on note **une hausse de 16% du chiffre d'affaires passant de 5,31 milliards FCFA en 2021 à 6,19 milliards FCFA en 2022**, grâce à l'accroissement des ressources clés que sont les ressources du Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC) (+3%), la pénalité de stationnement (+42,5%) et le DUT (+4%).

Quant aux charges d'exploitation, elles connaissent une hausse de 5%, évoluant de 4,27 milliards en 2021 à 4,49 milliards FCFA, en raison de la hausse de 47% du poste « Achat de matières », de 18% de « services extérieurs » et de 8% des « charges du personnel ».

Le résultat d'exploitation dégagé est bénéficiaire de 1,82 milliard FCFA, contre un bénéfice de 1,104 milliard FCFA en 2021. Ainsi, prenant en compte le résultat financier positif de 3,06 millions FCFA et l'impôt sur le résultat de 543,65 millions FCFA, **la société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1,28 milliard FCFA**, contre un bénéfice de 395,04 millions FCFA en 2021, soit un écart favorable de 1,07 milliard FCFA.

Au titre des recettes d'impôts dû à l'Etat, elles sont en hausse de 30% par rapport à l'exercice précédent et se chiffrent à 837,82 millions FCFA, dont 294,17 millions FCFA d'impôts et taxes et 543,65 millions FCFA d'impôt BIC.

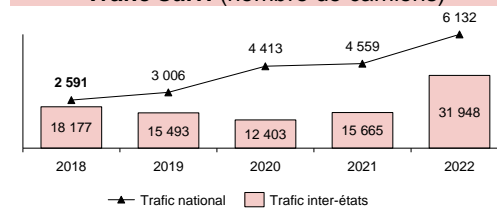
Perspectives 2023

Au titre des perspectives pour l'année 2023, la société envisage, entre autres, acquérir un site supplémentaire de 20 hectares pour l'aménagement de la plateforme logistique et ainsi consolider ses performances.

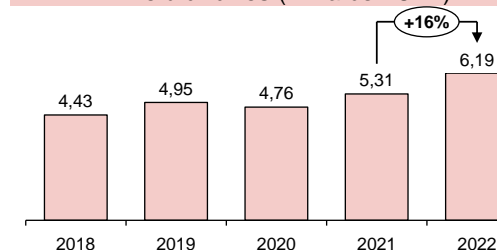
En outre, elle entend :

- réaliser des études techniques et financières de la zone logistique ;
- poursuivre le transfert du centre technique BSC de la SGS vers l'OIC ;
- rédiger le cahier de charges et mettre en œuvre la convention de concession de la bourse de fret.

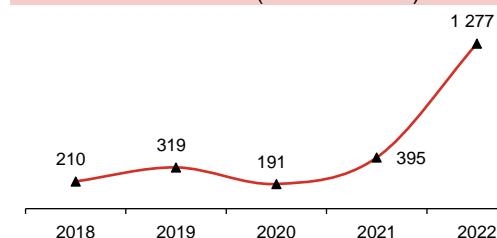
Trafic suivi (nombre de camions)



Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Transports



Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 10 novembre 1950
Capital social : 100 milliards FCFA
Capitaux propres : 222,43 milliards FCFA (+15,35%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : ABDOU TOURE
DG : HIEN SIE
Adm MBPE : KEHO Yaya
Adm MT : CONE DIOMAN
Effectif : 1435 (-2%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100%

FAITS MARQUANTS

- Maintien de la notation AA- à long terme (qualité de crédit très élevée) et A1- à court terme (certitude de remboursement en temps opportun élevée) avec des perspectives stables ;
- Maintien des certifications aux normes ISPS, ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement) ;
- Mise en service du deuxième terminal à conteneur en novembre 2022.

A propos du PAA

Créé le 10 novembre 1950, le **Port Autonome d'Abidjan (PAA)** assure la gestion du domaine portuaire et le développement des infrastructures maritime pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire. Dès sa création il s'est vu conférer la mission d'exploiter efficacement la façade maritime d'environ 500 kilomètres dont est doté la Côte d'Ivoire. A ce titre le PAA met en œuvre des plan directeurs de développement pour répondre à l'évolution croissante du volume du trafic et faire face aux mutations du secteur maritime

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **28,67 millions tonnes de trafic global (en hausse de 1,3% par rapport à 2021) ;**
- ☞ **2 268 escales de navires (en baisse de 2,7% par rapport à 2021) en raison de l'utilisation de navires de plus grande taille.**

La mondialisation a entraîné une forte hausse du commerce maritime à partir des années 1990. Le volume du fret annuel étant passé de 4000 millions de tonnes de marchandises chargées en 1990 à environ 11 000 millions de tonnes en 2021. Face à cette croissance mondiale, le Port Autonome d'Abidjan a su garder le cap en terminant l'année 2022 avec un trafic global de 28,67 millions de tonnes, soit une légère hausse de 1,26% par rapport à 2021. Cette hausse est notamment due à la progression (i) du trafic national (+1%) tiré par la hausse respective des produits pétroliers (+7,98%) et des produits de pêches (+4,21%) et (ii) du transit de (+4,69%). Cependant, il est à noter une baisse de 19,5% du transbordement qui passe de 470 000 tonnes en 2021 à 378 000 tonnes en 2022.

Sur le plan financier, le **chiffre d'affaires a connu une hausse de 11,19% passant de 118,88 milliards FCFA en 2021 à 132,36 milliards FCFA**, consécutive à la hausse des services vendus et des produits accessoires, respectivement de 10,17% et de 56,48%. De même, les produits d'exploitation ont connu une augmentation de 12%, passant de 131,6 milliards FCFA en 2021 à 147,14 milliards FCFA en 2022, en raison essentiellement de la hausse du chiffre d'affaires.

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont évolué de 9%, passant de 91,58 milliards FCFA en 2021 à 100,18 milliards FCFA en 2022, en raison de la hausse du transport de 186,9 millions (+105%), des services extérieurs de 1,85 milliard FCFA (+8%), des autres charges de 3,35 milliards (+30%).

Il ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de 46,96 milliards FCFA, contre 40,02 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 17%.

Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 7,86 milliards FCFA et de l'impôt sur le résultat de 7,2 milliards FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 31,86 milliards FCFA**, contre un bénéfice de 26,93 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 18%.

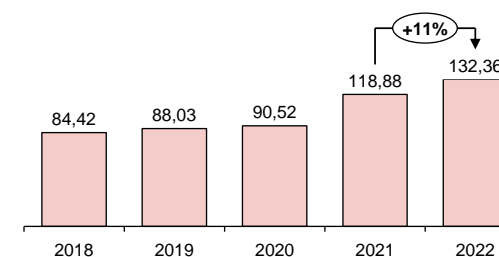
Les impôts dus à l'Etat sont en hausse de 28% par rapport à 2021, se chiffrant à 9,91 milliards FCFA en 2022 dont 2,71 milliards FCFA d'impôts et taxes.

Perspectives 2023

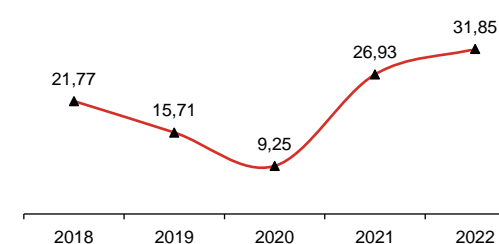
En termes de perspectives pour l'exercice 2023, le PAA envisage de poursuivre les projets d'investissement pour la modernisation de ses infrastructures et le renforcement de ses capacités opérationnelles avec l'inauguration du terminal céréalier.

En outre, le PAA entend procéder à l'aménagement et l'exploitation d'une plateforme logistique pour fruits et légumes et le traitement de déchets liquides provenant des navires. La réalisation de ces actions contribuera au maintien des certifications de la qualité des opérations et à la préservation de l'environnement.

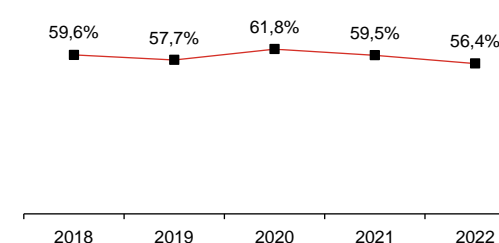
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)



Transports



Opportunité de Délégation de SP

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 12 juin 1971
Capital social : 2,9 milliards FCFA
Capitaux propres : 22,08 milliards FCFA (+75%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : Yaya DEMBELE
DG : Hilaire Marcel LAMIZANA
Adm MBPE : GOH Betrou Serge Constant
Adm MT : TOURE Moussa
Effectif : 224 (+4,5%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Quatre (4) distinctions décernées au PASP en 2022 : (i) classée 2ème du prix de la performance économique et financière des entreprises commerciales publiques, (ii) classée 3ème du prix de l'efficacité du Conseil d'Administration des entreprises publiques, (iii) le prix de l'encouragement de la protection sociale, de la meilleure entreprise de la déclaration CMU et (iv) meilleure entreprise à jour de ses cotisations CNPS ;
- Réception du Terminal Industriel Polyvalent de San Pedro le 14 septembre 2022 (TIPSP) ;
- Obtention de l'avis favorable pour le maintien de sa triple certification (ISO 9001 version 2015, 14001 version 2015 et 45001 version 2018).

A propos du PASP

Créé dans le cadre du programme de développement intégré initié depuis les années 60 par le Gouvernement, le **Port Autonome de San Pedro (PASP)** a pour ambition d'être le pôle Ouest Africain du développement industriel et logistique, à forte valeur ajoutée. Disposant d'un important hinterland (Libéria, Guinée, Mali, Burkina Faso), le PASP vise aussi à servir de port de transit pour ces pays.

En 2022 c'est, entre autres :

- 6,2 millions de tonnes de trafic marchandise (en hausse de 2% par rapport à 2021) ;
- 5,5 millions de tonnes au niveau du trafic import-export (une hausse de 4%).

En 2022, une reprise progressive des activités portuaires au niveau mondial a permis au Port Autonome de San Pedro (PASP) de réaliser un trafic global de 6,24 millions de tonnes de marchandises, soit une hausse 2% par rapport au niveau réalisé en 2021.

De façon spécifique, le trafic origine-destination se fixe à 5,49 millions de tonnes, soit une hausse de 4% par rapport au niveau réalisé en 2021. La révision de la stratégie de rotation des feeders de l'armateur pour desservir à nouveau le Liberia et la Sierra Leone depuis San Pedro a permis de contenir la baisse du transbordement qui s'établit à 752 927 tonnes, contre 839 212 tonnes en 2021, soit une baisse de 10%.

Cette performance opérationnelle globalement satisfaisante a permis d'accroître le **chiffre d'affaires de 18% qui s'établit à 12,57 milliards FCFA**, contre 10,65 milliards FCFA en 2021.

Les charges d'exploitations ont, quant à elles, enregistré une baisse de 0,2% pour s'établir à 10,33 milliards FCFA en 2022, contre 10,35 milliards FCFA en 2021.

En conséquence, le résultat d'exploitation dégagé est bénéficiaire de 3,48 milliards FCFA, en hausse de 43% par rapport à 2021.

En définitive, après prise en compte du résultat financier déficitaire de 22 millions FCFA, le résultat HAO déficitaire de 260,5 millions FCFA et l'impôt sur le résultat de 892,83 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 2,3 milliards FCFA**, contre un bénéfice de 1,49 milliard FCFA en 2021, soit une hausse de 54%.

Les impôts dus à l'Etat sont également en hausse de 42% par rapport à l'exercice précédent et se chiffrent à 1,87 milliard FCFA, dont 982,4 millions FCFA d'impôts et taxes.

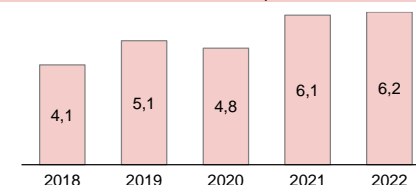
Par ailleurs, la situation financière fait ressortir une trésorerie nette de 11,51 milliards FCFA en fin d'exercice, soit une hausse de 6,57 milliards FCFA par rapport à la trésorerie initiale au 1er janvier 2022. Cette hausse de la trésorerie est due principalement à la subvention d'investissement de 8 milliards FCFA reçue de l'Etat pour la réalisation en urgence d'une opération de dragage liée au terminal industriel polyvalent.

Perspectives 2023

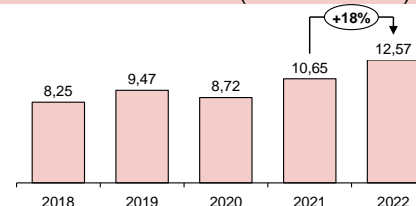
Le PASP ambitionne de devenir un pôle de dépôt industriel et logistique à forte valeur ajoutée. Entre autres projets inscrits à son schéma directeur 2017-2030, le PASP s'attèlera à :

- la construction et l'exploitation de nouveaux terminaux (industriel polyvalent, commercial polyvalent, minéralier, hydrocarbures) ;
- le déplacement et l'extension du terminal à conteneurs ;
- le remblaiement et la viabilisation de 150 hectares ;

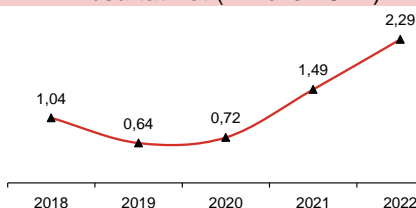
Trafic de marchandises (millions de tonnes)



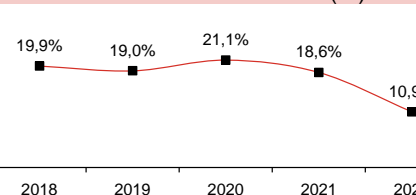
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 26 juillet 1995
Capital social : 3 milliards FCFA
Capitaux propres : 2,28 Mds FCFA (-1,72%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : KONE Ousmane
DG : CISSE Moustapha
Adm MBPE : DIOMANDE Yaya
Adm MT : MOUSSOH Ambroise
Effectif : 58 (-8%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100%

FAITS MARQUANTS

- Participation aux travaux d'enregistrement graphique de l'état géométrique de la voie ferrée ;
- Suivi de l'exploitation du service des transports ferroviaires ;
- Participation au processus d'indemnisation, de libération des emprises et au processus de démolition des bâtis impactés ;
- Conduite de campagnes de sensibilisation à la sécurité aux passages à niveau.

A propos de la SIFP

La **Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIFP)** assure, pour le compte de l'Etat, le suivi de la concession des rails faite à la SITARAIL, la gestion des projets ferroviaires, ainsi que le patrimoine immobilier et foncier. Elle suit également la gestion du RANHOTEL de Bouaké.

En 2022 c'est, entre autres :

- 886 815 tonnes de marchandises transportées au travers du réseau ferroviaire sous gestion ;
- 717,6 millions FCFA perçus au titre du droit d'usage pour une cible annuelle de 750 millions FCFA, soit 96% de taux de réalisation.

Au cours de l'année 2022, la société a mené plusieurs activités, notamment celles liées à l'exploitation du service de transport ferroviaire, à la mise en œuvre du projet ligne 1 du métro d'Abidjan et au suivi des projets d'interconnexion ferroviaire. En outre, dans le cadre de la préparation des infrastructures pour la CAN 2024, elle a assuré le suivi des travaux de réhabilitation du RANHOTEL.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la société, d'un montant de 1,32 milliard FCFA, est en baisse de 4,34% par rapport à 2021, en raison de la fermeture du RANHOTEL de Bouaké pour les travaux de réhabilitation.

Les charges d'exploitation connaissent également une baisse de 1,43% se fixant à 1,37 milliard FCFA 2022 du fait de la politique de maîtrise des dépenses mise en place par la société.

L'activité d'exploitation ressort donc bénéficiaire de 57,8 millions FCFA, contre un déficit de 29,7 millions FCFA en 2021.

En outre, le résultat HAO est passé de 142,5 millions FCFA en 2021 à 32,6 millions FCFA en 2022, soit une baisse de 77 %, imputable à la moins-value de 160 millions FCFA enregistrée sur la cession d'immobilisations du RANHOTEL en prélude à sa réhabilitation.

Au terme de l'exercice 2022, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 52,44 millions FCFA contre un bénéfice de 73,48 millions FCFA en 2021.

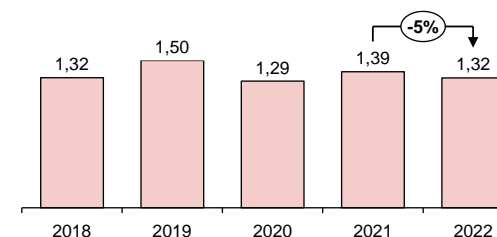
Les impôts et taxes dus à l'Etat ont également enregistré une baisse de 4%, passant de 143,78 millions FCFA en 2021 à 137,8 millions FCFA en 2022.

Perspectives 2023

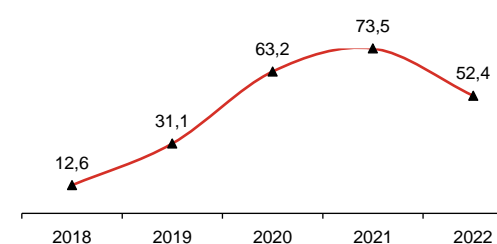
Avec l'arrivée dans le transport urbain de services de transports de masse que sont le Bus Rapid Transit (BRT) et le Métro, la SIFP va jouer un rôle majeur dans l'intégration de ces nouveaux modes de transport urbains aux modes existants (route, lagune...).

Ainsi, la société entend poursuivre l'optimisation de sa gestion par le renforcement de son autorité vis-à-vis du concessionnaire des chemins de fer et la gestion efficace de son patrimoine immobilier.

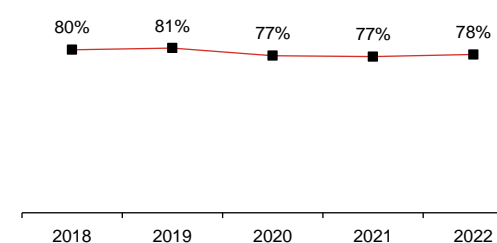
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : Août 1995

Capital social : 5 milliards FCFA

Capitaux propres : 2,51 milliards FCFA (-52,37%)

Participation Financière Publique : 15% (actionariat indirect via SIPF et PAA)

PCA : DIAKITE Seydou

DG : QUENTIN Gerard

Adm SIPF : CISSE Moustapha (DG SIPF)

Adm PAA : N'DOLI Kouadio André

Effectif : 1 571 (+59)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
PAA	7,50%
SIPF	7,50%
SOFIB	66,99%
ETAT du BURKINA	15,00%
FCP (PERSONNEL)	3,00%

FAITS MARQUANTS

- Trafic de voyageurs à l'arrêt depuis le 21 mars 2021, en raison de la COVID 19 ;
- Remplacement des tabliers métalliques du pont PTM PK 80+450 d'Agboville ;
- Rénovation et assainissement des gares de Port-Bouët, de Ouagadougou et de Treichville ;
- Lancement d'une commande de 50 wagons plateformes universels avec ranchers ;
- Extension au chemin de fer du système interconnecté de gestion de marchandises en transit depuis le 1er juillet 2021 au corridor Cote d'Ivoire, Burkina-Faso, Niger ;
- Poursuite de la modernisation des ateliers et des

A propos de SITARAIL

Filiale de BOLLORE AFRICA LOGISTICS (BAL), la **Société Internationale de Transport Africain par Rail (SITARAIL)**, exploite, depuis août 1995, le chemin de fer entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso à travers une Convention de concession conclue avec ces deux (2) États.

En 2022 c'est, entre autres :

- 886 815 tonnes de marchandises transportées ;
- 1,09 milliard FCFA de redevance payée au titre de la redevance et contribution au Fonds d'Investissement Ferroviaire

L'exercice 2022 de la SITARAIL est marqué par un repli de l'activité commerciale matérialisé par une baisse de 11% du volume des marchandises transportées. Le volume des marchandises transportées s'en établit à 886 815 tonnes, contre 993 599 tonnes en 2021, soit un gap défavorable de 106 784 tonnes.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 est toutefois en hausse de 3,33% et s'établit à 37,5 milliards FCFA, contre 36,29 milliards FCFA en 2021. Cette hausse s'explique principalement par la bonne performance de l'activité de transport de conteneurs et d'hydrocarbures.

Les produits et charges d'exploitation se sont fixés respectivement à 41,78 et 43,91 milliards FCFA, en hausses respectives de 2,13 et 4,395 milliards FCFA par rapport à 2021. La hausse des charges d'exploitation s'explique par l'augmentation des postes autres achats (+38,28%) et services extérieurs (+6,16%).

Ainsi, le résultat d'exploitation qui en découle ressort déficitaire de 2,118 milliards FCFA, contre un résultat bénéficiaire de 130 millions FCFA en 2021.

Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 437 millions FCA, **la société a dégagé un résultat net déficitaire de 2,76 milliards FCFA**, contre un déficit de 329,57 millions FCFA en 2021.

Au titre des impôts dus à l'Etat, la SITARAIL enregistre un montant de 950,4 millions FCFA, soit une baisse de 23,39% par rapport à 2021 en raison du redressement fiscal portant sur la valeur ajoutée (TVA) sur voyageurs subie en 2021.

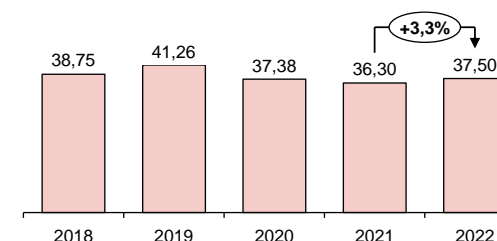
Par ailleurs, en vertu de la Convention de concession pour l'exploitation des transports ferroviaires, la société a versé 2% (725,9 millions FCFA) de son chiffre d'affaires à la SIPF au titre de la redevance payée, et 1% (362,9 millions FCFA) au Fonds d'Investissement Ferroviaire (FIF) au titre de la contribution de la SIPF audit fonds.

Perspectives 2023

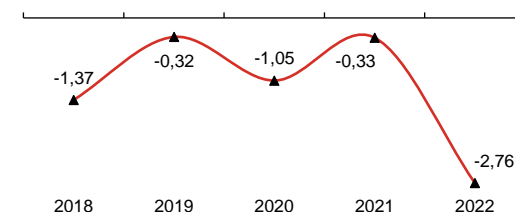
Au titre des perspectives pour l'exercice 2023, la SITARAIL envisage de :

- poursuivre son programme de réhabilitation du réseau et de renouvellement de son parc de locomotives ;
- lancer une étude relative (i) au renforcement et modernisation des méthodes de protection des trains, (ii) de réduction du temps de parcours et (iii) d'optimisation de la gestion centralisée du trafic ;
- relancer les services de transports des voyageurs.

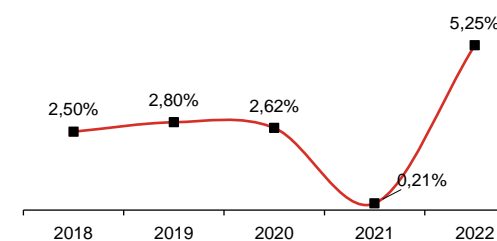
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Minoritaire

Date de création : 02 décembre 1997

Capital social : 18,37 milliards FCFA

Capitaux propres : 84,49 milliards FCFA (+7,7%)

Participation Financière Publique : 25,18% (dont 6,53% d'actionariat indirect via la BNI)

PDG : PARADIS Charles

Adm MBPE : BAMBA Seydou

Adm MEER : EZOUA Stéphane

Effectif : 209

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	18,65
BNI	6,53
PAIDF	26,02
AFC	26,02
BYTP	17,04
TOTAL CI	3,78
SETAO	1,96

FAITS MARQUANTS

- Augmentation du trafic avec le dépassement de la barre de 100 000 véhicules par jour à 167 reprises au cours de l'exercice ;
- Hausse de 13% de la compensation gouvernementale, comptabilisée en subvention, pour un montant de 12,92 milliards FCFA.

A propos de SOCOPRIM

Société à participation financière publique minoritaire, la **Société Concessionnaire du Pont Riviera-Marcory (SOCOPRIM)** a pour objet, la conception, la construction et l'exploitation du pont à péage reliant les communes de Riviera et de Marcory.

En 2022 c'est, entre autres :

- 44 824 BIP PASS en circulation ;
- 113 548 passages comme pointe de trafic atteint en une journée d'activité ;
- 809 millions de dividendes net d'IRVM à verser à l'Etat au regard de son niveau de participation.

Au cours de l'année 2022, l'économie mondiale a été marquée par une inflation généralisée et particulièrement la hausse des coûts de transports, en raison de la croissance continue du coût du carburant. Cependant, cette situation n'a pas impacté la demande de transport (passages) au niveau du pont HKB.

En effet, le péage reliant la commune de Cocody à celle de Marcory a connu un important niveau d'activités caractérisé par le chiffre record de 3 032 077 passages à la gare de péage, permettant de passer la barre des 100 000 véhicules/jour.

Cette importante activité a favorisé une croissance de l'activité commerciale avec une progression de 6,7% du chiffre d'affaires, passant de 17,04 milliards FCFA en 2021 à 18,18 milliards FCFA en 2022.

Les produits d'exploitation ont suivi cette tendance, passant de 28,526 milliards FCFA en 2021 à 34,63 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de 6,1 milliards FCFA. Outre la hausse du chiffre d'affaires, la hausse des produits d'exploitation s'explique par l'augmentation de la subvention d'exploitation de 13% et des reprises d'amortissements pour 3,5 milliards FCFA.

Quant aux charges d'exploitation, elles s'établissent à 17,63 milliards FCFA et connaissent une hausse de 4,53 milliards FCFA par rapport à 2021. Elles sont portées par les dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations (10,67 milliards FCFA) et les services extérieurs (3,5 milliards FCFA).

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 17,01 milliards FCFA, contre un bénéfice de 15,44 milliards FCFA en 2021, en raison d'une bonne politique de maîtrise des charges d'exploitation.

Après la prise en compte du résultat financier déficitaire de 8,36 milliards FCFA, du résultat HAO bénéficiaire de 1,9 milliard FCFA, la société a dégagé un résultat bénéficiaire de 10,56 milliards FCFA, contre un bénéfice de 7,22 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 46%.

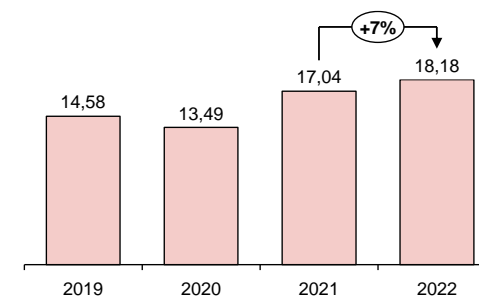
Par ailleurs, les impôts dus par la société ont augmenté de 131,5% pour s'établir à 140,93 millions FCFA en 2022.

Perspectives 2023

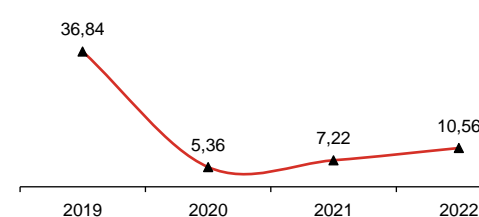
Pour l'année 2023, la SOCOPRIM anticipe un ralentissement de la croissance du trafic au regard de la tendance du trafic observé en début d'année. Toutefois, la société entend renforcer la qualité de service en vue de conserver une bonne dynamique opérationnelle et financière.

Par ailleurs, certains actionnaires prêteurs ont engagé des démarches visant à céder leurs parts via la bourse, avec pour conséquence un dégel des tarifs. Face à cette situation, l'Etat de Côte d'Ivoire a entrepris des consultations en vue de dégager des options qui permettraient de minimiser l'impact sur les tarifs pratiqués.

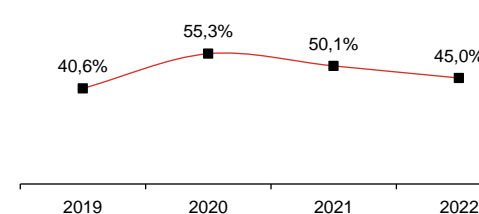
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 16 avril 1997
Capital social : 1,4 milliard FCFA
Capitaux propres : 20,68 milliards FCFA (+4%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : GBAKAYORO Abel Djohoré
DG : MOULOT Jean-Louis
Adm MBPE : SALL Adama
Adm MT : DIOP M'Baye
Effectif : 594 (+13%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100%

FAITS MARQUANTS

- Levée de fonds d'un montant de 4 milliards FCFA pour l'apurement des dettes fournisseurs ;
- Otention de la note financière A2 à court terme et BBB à long terme, attribuée par le Cabinet BLOOMFIELD ;
- Signature d'un accord historique avec Météo France International en vue de la promotion des activités de collaboration en matière de météorologie en Afrique Francophone ;
- Tenue à Abidjan du Forum UGAACO sur la relance du transport aérien ;
- Pose de la première pierre du siège de la SODEXAM.

A propos de la SODEXAM

Créée par décret de création N° 97-228 du 16 avril 1997, la **Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM)** est chargée d'une part, de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports, de la météorologie et des activités aéronautiques et d'autre part, de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'aviation. Elle représente l'Etat pour le suivi et le contrôle de la mise en œuvre de la convention de concession de l'Aéroport international d'Abidjan.

En 2022 c'est, entre autres :

- 14 sites sur lesquels la SODEXAM déploie son activité ;
- 5,26 milliards FCFA investis pour le renforcement des opérations (équipements d'aide à la navigation, travaux sur pistes d'aérodromes, ...).

L'exercice 2022 a été marqué par une reprise totale des activités des compagnies aériennes. A l'aéroport d'Abidjan, le trafic a augmenté de 10,96% pour les mouvements aériens, 26,91% pour les passagers et 14,41% pour le fret par rapport à 2021.

Toutefois, à l'intérieur du pays, il est enregistré une baisse de 18% pour les mouvements aériens, de 1,61% pour le trafic passagers et 75,61% pour le fret, par rapport à 2021.

Sur le plan météorologique, la transmission des messages a connu une légère hausse de 0,15% pour les Synops et de 1,04% pour les Metars, par rapport à 2021.

En conséquence, au niveau commercial, **le chiffre d'affaires s'est établi à 10,31 milliards FCFA**, en hausse de 28% par rapport à 2021.

Les produits d'exploitation enregistrent également une hausse de 29%, s'établissant à 15,83 milliards FCFA, en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires et de la subvention d'exploitation de 1,2 milliard FCFA par rapport à 2021.

S'agissant des charges d'exploitation, elles connaissent un accroissement de 11%, se fixant à 15,83 milliards FCFA, contre 12,28 milliards FCFA en 2021, en raison de la hausse des « services extérieurs » de 45% et des « charges de personnel » de 9%.

Le résultat d'exploitation dégagé est bénéficiaire de 1,97 milliard FCFA, contre un excédent de 403,46 millions FCFA en 2021.

Enfin, en prenant en compte le résultat financier déficitaire de 822,7 millions FCFA et l'impôt sur le résultat de 217,59 millions FCFA, **la société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1,28 milliard FCFA**, contre un bénéfice de 138 millions FCFA en 2021, soit un écart favorable de 1,14 milliard FCFA.

Par ailleurs, les impôts et taxes dus à l'Etat ont connu une hausse de 173% par rapport à l'exercice précédent et se chiffrent à 425,67 millions FCFA, dont 208 millions FCFA d'impôts et taxes.

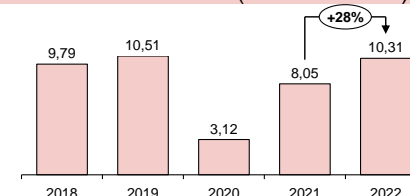
Perspectives 2023

La SODEXAM envisage la construction de nouveaux aéroports à l'intérieur du pays, notamment, dans les villes de Sassandra, Bondoukou et Bouna.

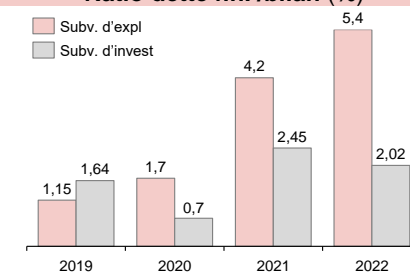
Par ailleurs, la SODEXAM compte :

- réhabiliter et certifier les aérodromes internationaux de Bouaké et de Yamoussoukro et dans le même temps
- renforcer les actions de formation du personnel technique en vue d'accroître l'efficacité opérationnelle.

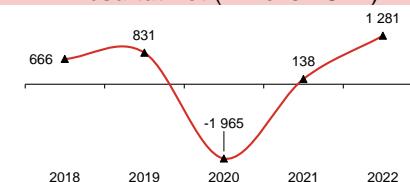
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



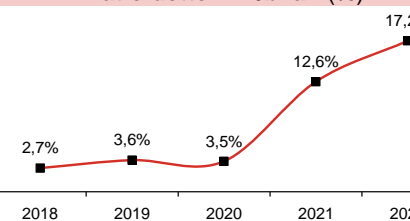
Ratio dette fin. /bilan (%)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. /bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 16 décembre 1960

Capital social : 3 milliards FCFA

Capitaux propres : 160 milliards FCFA (+21%)

Participation Financière Publique : 60,17% (dont 0,07% d'actionariat indirect via le District d'Abidjan)

PCA : YOUSOUF Sylla

DG : MEÏTE Bouaké

Adm MBPE : KAMAGATE Daouda

Adm MT : TOURE Abdoulaye et Mme COULIBALY Affissata Diabaté

Effectif : 6 769 (+9%)

Filiales : SOTRA Industries (100%) ; Institut SOTRA (100%) ; SOTRA Tourisme (100%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	60,10
DISTRICT D'ABIDJAN	0,07
IVECO FRANCE	39,80
AUTRES ACTIONNAIRES	0,03

FAITS MARQUANTS

- Déploiement de la société à Grand-Bassam et à Yamoussoukro ;
- Réception de 373 autobus neufs ;
- Augmentation de 40 FCFA du prix du carburant ;
- Lancement des activités de la chaîne d'assemblage de la filiale SOTRA Industrie ;
- Apurement de dettes fournisseurs anciennes pour un montant de 8,49 millions, après négociation de décotes auprès des créanciers, permettant à la SOTRA de d'enregistrer un produit comptable de 6,63 milliards FCFA au terme de l'opération.

A propos de la SOTRA

La Société des Transports Abidjanais (SOTRA) est une société à participation financière publique concessionnaire du transport collectif urbain à Abidjan et dans sa proche banlieue via ses lignes d'autobus et de bateaux-bus. Depuis 2021, la SOTRA étend ses activités dans les villes de l'intérieur du pays, notamment Bouaké, Grand-Bassam et Yamoussoukro.

En 2022 c'est, entre autres :

- 🚍 300 autobus et 25 bateaux-bus pour le renforcement du parc ;
- 🚍 296 millions de passagers transportés, soit 823 milles/jour en moyenne (hausse de 14% par rapport à 2021) ;
- 🚍 62 millions de km réalisés dont 51 millions de km consacrés aux activités concédées.

En 2022, le parc moyen en ligne de la société est de 1 369 autobus, en hausse de 12% par rapport à 2021. Grace à cet accroissement de la capacité opérationnelle, le nombre de passagers transportés a connu une augmentation de 14%, se fixant à 296 millions contre 260 millions en 2021.

En conséquence, le chiffre d'affaires de la société est passé de 46,2 milliards FCFA en 2021 à 49,3 milliards FCFA en 2022, soit une hausse de 7%.

Nonobstant cette amélioration des activités commerciales, les produits d'exploitation ont baissé de 3,2%, passant de 99,5 milliards FCFA en 2021 à 96,3 milliards FCFA en 2022, en raison de la diminution de la subvention d'exploitation. En effet, en 2021, la SOTRA avait bénéficié d'une subvention exceptionnelle COVID de 5,5 milliards FCFA et d'une compensation des dettes sociales de 13,4 milliards FCFA. D'où le repli des produits d'exploitation constaté en 2022.

Quant aux charges d'exploitation, elles se fixent à 97,5 milliards FCFA en 2022, contre 92,1 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 5,38 milliards FCFA, en lien avec l'extension des activités de la société et l'ouverture de nouvelles zones de desserte.

Il en résulte un déficit de l'exploitation à hauteur de 1,23 milliard FCFA, contre un bénéfice de 7,42 milliards FCFA en 2021.

Au terme de l'exercice 2022, le résultat net ressort déficitaire de 2,6 milliards FCFA contre un excédent de 6,5 milliards FCFA en 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'État s'élèvent à 1,29 milliard FCFA, contre 1,15 milliard FCFA en 2021.

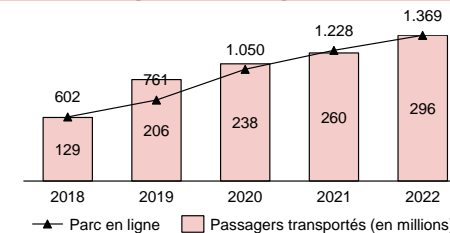
Perspectives 2023

L'intégration des nouveaux enjeux de mobilité urbaine appelle la mise en place de nouveaux modes de transports de masse (BRT, Metro...) et, par conséquent, la restructuration des modes de transports existants.

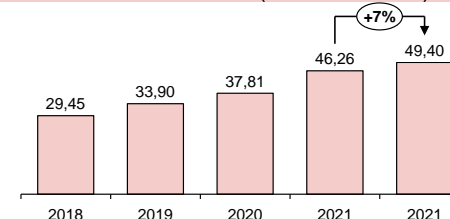
Dans la perspective de faire de la SOTRA un acteur majeur de cette mutation, l'Etat a entrepris une révision de la convention SOTRA, avec pour objectifs, entre autres :

- ❖ l'extension du périmètre concédé à ladite société dans le Grand Abidjan ;
- ❖ l'extension des activités de la SOTRA dans les villes de Korhogo et San-Pedro.

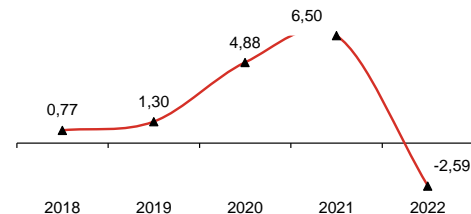
Parc en ligne et passagers transportés



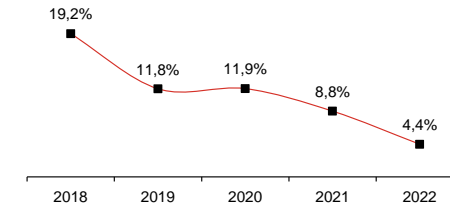
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat net (millions FCFA)



Ratio dette fin. / bilan (%)



BTP et Autres infrastructures

BTP et Autres infrastructures

Une amélioration du résultat net cumulé, malgré la baisse des activités commerciales, témoignant ainsi, de la diversité des activités génératrices de revenus des sociétés du secteur.

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement de la Côte d'Ivoire, le Gouvernement a mis un accent particulier sur les performances des infrastructures et en particulier celles du secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP). A cet égard, des réformes structurelles ont été engagées en vue de résoudre durablement les problématiques liées à ce secteur et accroître sa compétitivité au niveau national.

En 2022, alors même que certaines des difficultés liées à la pandémie de COVID 19 commençaient à se dissiper à la faveur du recul de ladite pandémie, la guerre en Ukraine a provoqué un nouveau choc négatif pour l'économie mondiale, impactant ainsi les entreprises du secteur « BTP et Autres Infrastructures » du portefeuille de l'Etat.

Il convient de rappeler que le secteur « BTP et Autres Infrastructures » comprend deux (2) sous-secteurs : le sous-secteur BTP et celui des Infrastructures industrielles et commerciales.

Concernant le sous-secteur BTP – composé du Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de l'Agence de Gestion Foncière (AGEF) et de la Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA), il a vu son chiffre d'affaires cumulé en baisse de 7,23%, passant de 32,085 milliards FCFA, en 2021 à 29,765 milliards FCFA, en 2022

Cette contre-performance est en rapport avec le chiffre d'affaires de l'ANAH qui a connu une chute de 46 % en passant de 10,546 milliards FCFA en 2021 à 5,6 milliards FCFA en 2022, ainsi que les difficultés structurelles et financières rencontrées par la SONITRA qui n'a exercé aucune activité génératrice de revenus au cours de l'année 2022.

Cependant, les activités commerciales du LBTP et de l'AGEF, ont connu des hausses respectives de 10,2% et 56,66% ; leurs chiffres d'affaires s'établissent respectivement à 22,759 milliards FCFA et 1,388 milliard FCFA.

Cependant, **le résultat net cumulé du sous-secteur BTP est bénéficiaire de 2 milliards FCFA, contre un déficit de 17 millions FCFA en 2021**, malgré le déficit de 4,511 milliards FCFA réalisé par l'ANAH.

S'agissant du sous-secteur « infrastructures industrielles et commerciales » – constitué de la Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (SOGEDI), de la Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT) et de la Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB) – il a vu son chiffre d'affaires cumulé connaître une légère augmentation de 0,58%, pour se fixer à 1,187 milliard FCFA.

Cette performance est portée par la SEMGB qui, en dépit de décroissance du nombre de produits traités au niveau du pont bascule de 24%, affiche un chiffre d'affaires qui passe de 435 millions FCFA en 2021 à 455 millions FCFA en 2022, représentant une hausse de 4,6%. Cette hausse est relative à l'augmentation de 19 millions FCFA des revenus locatifs et l'obtention de revenus issus de la signature d'un partenariat avec l'opérateur « MTN », pour la location d'espace publicitaire au sein du Marché de Gros de Bouaké.

S'agissant de la SGMT, les effets cumulés du manque à gagner sur les loyers, résultant de la réduction de moitié des loyers des emplacements depuis 2005 et la vétusté des infrastructures du grand marché de Treichville, ont impacté négativement les activités commerciales de la société. Cette situation s'est traduite par un chiffre d'affaires en légère baisse de 1,6%, par rapport à 2021 en passant de 745 millions FCFA en 2021 à 732 millions FCFA en 2022.

Le résultat net cumulé du sous-secteur infrastructures industrielles et commerciales s'établit à un déficit de 158,88 millions FCFA, contre un bénéfice de 171 millions FCFA en 2021, principalement lié à l'impact de la chute du résultat net au niveau de la SEMGB liée à la baisse du résultat HAO qui est passé de 172 millions FCFA à 4,6 millions FCFA, en 2022

Par ailleurs, dans le cadre de sa nouvelle politique industrielle, l'Etat a créé en 2022 la SOGEDI à l'issue de la fusion des sociétés FODI (Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles) et AGEDI (Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles). Elle a essentiellement pour missions, de promouvoir, financer, concevoir, réaliser, réhabiliter et gérer ou de faire gérer des infrastructures industrielles. Elle a débuté ses activités au cours du dernier trimestre de l'année 2022.



DONNEES PROVISOIRES

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 06 mai 1999

Capital social : 400 millions FCFA

Participation Financière Publique : 60,97% (dont 25,07% d'actionnariat indirect via SICOGL et CRGAE)

PCA : Ibrahima BAKAYOKO

DG : ANIKPO Mélei

Adm MBPE : TRAORE Seydou

ACTIONNARIAT

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	35,90
SICOGL	18,05
CGRAE	7,02
SIPIM	10,03
SATCI-IAU	5,76
SCI LES ROSIERS	5,76
BATIM	5,76
HABITAT POUR TOUS	5,76
SAHAM-EX COLINA	5,76
SCI LES LAURIERS	0,5
IAU	0,5

FAITS MARQUANTS

A propos de l'AGEF

L'Agence de Gestion Foncière (AGEF) est une société à participation financière publique majoritaire ayant pour missions principales : (i) la constitution de réserves foncières pour son propre compte et celui de l'Etat, (ii) la vente des terrains aménagés, sécurisés et viabilisés, (iii) la vente de parcelles brutes, et (iv) l'ingénierie foncière.

En 2022 c'est :

- 📈 1,32 milliards FCFA de chiffre d'affaires (+57%) ;
- 📈 79 millions FCFA de résultat net (105%).

L'exercice 2022 a été marqué par un ralentissement de l'activité commerciale sur ladite période justifiée par une décision stratégique et managériale de la nouvelle équipe de gestion axée sur l'apurement préalable des passifs fonciers de la société.

Toutefois, elle a procédé à la vente de terrains aménagés et non aménagés pour des montants respectifs estimés à 1,3 milliard FCFA et 182 millions FCFA.

A fin décembre 2022, la situation financière de l'AGEF est caractérisée par une hausse de 57% du chiffre d'affaires passant de 886 millions FCFA en 2021 à 1,39 milliard FCFA en 2022.

En outre, le résultat d'exploitation est ressort déficitaire de 1,34 milliard FCFA, contre un déficit de 1,93 milliard FCFA en 2021

Le résultat HAO quant à lui a connu une amélioration de 1,4 milliard FCFA du passant d'un bénéfice de 56 millions FCFA en 2021 à un bénéfice de 1,51 milliard FCFA en 2022, grâce à l'appui financier de 1,51 milliard FCFA que l'Etat a bien voulu apporter à ladite société.

En définitive, après la prise en compte du résultat hors activités ordinaires de 1,51 milliards FCFA et de l'impôt sur le résultat de 96 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 79,2 millions FCFA contre un déficit de 1,70 milliard FCFA en 2021.

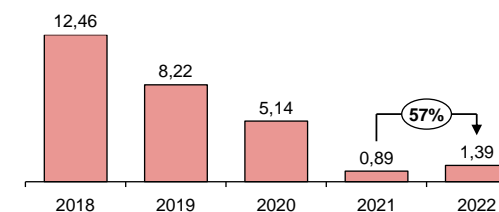
Perspectives 2023

L'année 2022 a vu une amélioration nette de la performance financière de l'AGEF, due en parti à l'appui financier de l'Etat dont elle a bénéficié.

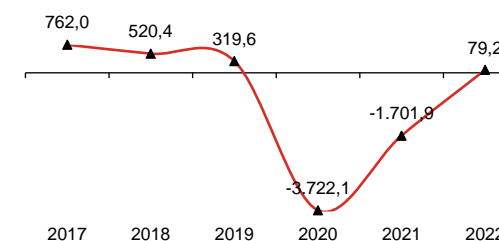
Ainsi pour 2023, la société envisage :

- ❖ élaborer un projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'Etat en vue de préciser sa mission ;
- ❖ relancer les activités génératrices de revenus, avec la mise en place d'un nouveau projet d'aménagement à Yamoussoukro ;
- ❖ gérer son passif par la restructuration et la finalisation des projets existants.

Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
Date de création : 15 décembre 2021
Capital social : 6,78 milliards FCFA
Fonds propres : 6,34 milliards FCFA (-41,58%)
Participation Financière Publique : 100%
PCA : DANHO Pierre Nandjui
DG : TRAORE Brahim
Adm MBPE : DIAKITE Kaba Tidiane Amadou
Adm MCLU : GBA Téan & KOALLA Célestin
Effectif : 176 (+24%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

FAITS MARQUANTS

- Transformation de la SICOGI en Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) par le décret n°2021-864 du 15 décembre 2021 ;
- Nomination du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général ;
- Déploiement d'un nouvel organigramme ;
- Lancement du Programme d'urgence d'habitat social de 25 000 logements ;
- Poursuite des programmes inscrits dans le portefeuille de l'ex-SICOGI.

A propos de l'ANAH

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) est une société d'Etat créée par le décret n°2021-864 du 15 décembre 2021. Née de la transformation de la SICOGI, elle a pour missions principales de (i) favoriser l'accès au logement à des coûts d'acquisition et de location compétitifs, de (ii) veiller à l'amélioration et à l'entretien du cadre de vie et de (iii) réaliser toutes opérations se rapportant directement et indirectement à l'amélioration de l'habitat urbain ou rural.

En 2022 c'est, entre autres :

- 102 remises de clés de logements sur 5 programmes immobiliers hérités de l'ex-SICOGI ;
- 503 réservations de logements répartis sur 6 programmes immobiliers.

L'exercice 2022 s'est déroulé dans un contexte de finalisation de la mutation effective de la société. Ainsi, étaient inscrits au plan d'actions le lancement de nouveaux programmes et la poursuite de certains projets hérités de l'ex-SICOGI.

Sur le plan opérationnel, l'exercice 2022 a été cependant marqué par le quasi-arrêt des chantiers hérités de la SICOGI, dû au non-respect des engagements des partenaires techniques et financiers de l'ANAH. Toutefois, à l'issue des actions entreprises pour la reprise des différents projets à l'arrêt, l'ANAH a pu procéder (i) à la remise de 102 clés sur les programmes « CONCORDE 2 & 3 », « CITE ADO », « AZITO 1 » et « JULES FERY » et (ii) à la vente de terrains.

A fin 2022, la situation financière de l'ANAH est caractérisée par une baisse de son chiffre d'affaires de 46,73%.

En effet, celui-ci est passé de 10,55 milliards FCFA en 2021 à 5,62 milliards FCFA en 2022, en raison du ralentissement des activités de la société et du faible taux des remises de clé des logements.

De même, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 4,3 milliards FCFA, en dégradation par rapport au déficit de 3,729 milliards FCFA enregistré en 2021. Le résultat financier est également ressorti déficitaire de 284,5 millions FCFA, contre un déficit de 238,5 millions FCFA en 2021, découlant de la hausse de 19,27% des frais financiers et charges assimilées.

Le résultat HAO quant à lui, est passé d'un déficit de 73,2 millions FCFA en 2021 à un bénéfice de 29,9 millions FCFA en 2022, grâce aux produits de cessions d'immobilisation de 4,2 millions FCFA en 2022 et aux autres produits HAO de 116,1 millions FCFA en 2022.

En définitive, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 4,51 milliards FCFA en 2022 contre un déficit de 4,08 milliards FCFA en 2021.

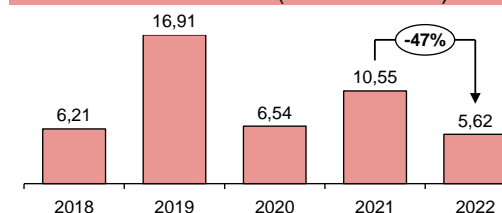
Les impôts dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 343,92 millions FCFA contre 262,04 millions FCFA en 2021.

Perspectives 2023

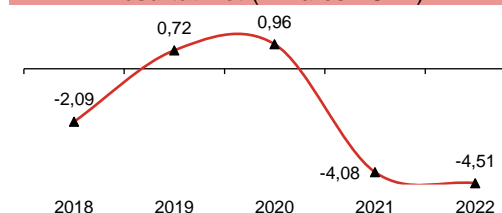
De même que l'exercice 2022 qui a été marqué principalement par la relance des activités héritées de la SICOGI nonobstant quelques difficultés liées au non-respect des engagements de certains partenaires techniques, l'année 2023 devrait également demeurer dans ce même contexte.

Dans ce cadre, le démarrage effectif du Programme d'Urgence Habitat Social de 25 000 logements (ABIDJAN, BOUAKE, YAMOOUSSOUKRO, KORHOGO et SAN PEDRO) sera un indicateur majeur de cette relance.

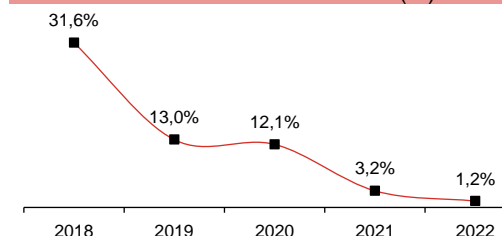
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire

Date de création : 02 décembre 1978

Capital social : 1 milliard FCFA

Fonds propres : 21,88 milliards FCFA (+42%)

Participation Financière Publique : 95,2%

PCA : BITTY Kokora Daniel

DG : KOUASSI KOUASSI Jean-Claude

Adm MBPE : AHUELIE Manouan

Adm MEER : EZOA Ebagnilin Stéphane

Effectif : 564 (+13%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
ETAT DE CÔTE D'IVOIRE	95,20
SIPE	2,00
CEBTP	1,00
CETE-APAVE	1,00
ORIGNY-SERVICE	0,50
PERSONNEL LBTP	0,30

FAITS MARQUANTS

- Lauréat du prix de la performance économique et financière catégorie « entreprises commerciales » ;
- Investissements sur fonds propres à hauteur de 4,88 milliards FCFA ;
- Signature d'un contrat d'assurance maladie avec la société NSIA pour la couverture des soins médicaux de tout le personnel

A propos du LBTP

Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) a été créé en 1978 dans le but d'accompagner l'Etat et les Opérateurs Economiques du secteur Privé dans la réalisation d'infrastructures viables, de qualité et durables dans les secteurs du BTP et de l'Energie. Ainsi, ses principales missions sont orientées vers les études de sols, les études énergétiques, le contrôle des travaux et l'expertise technique dans le domaine des matériaux de construction

En 2022 c'est, entre autres :

- ☞ **55% de croissance des activités commerciales relatives aux routes et ouvrages d'art et 27% pour les matériaux de construction ;**
- ☞ **21% de hausse sur les revenus commerciaux issus des activités de SECUREL à Abidjan et 14% pour l'intérieur du pays.**

Sur ces 10 dernières années, le secteur du BTP et de l'Energie a connu un essor avec des niveaux d'investissements publics et privés importants, créant ainsi un secteur d'activité de plus en plus concurrentiel. C'est d'ailleurs dans ce même contexte qu'a évolué le LBTP en 2022.

Ainsi, sur le plan opérationnel, notwithstanding la forte concurrence qui prévaut dans le secteur du BTP et de l'Energie, la société a su maintenir une tendance à la hausse de ses activités. En effet, hormis le département « Génie Civil (GC) » qui a eu un taux de réalisation de chiffre d'affaires de 84,4%, les autres départements, à savoir « SECUREL (DS) », « Contrôle Industriel et Energétique (DCIE) » et « Recherche et Formation (DRF) », ont réalisé des chiffres d'affaires à des taux respectifs de 149,38%, 104,67% et 116,27% par rapport aux prévisions budgétaires.

A fin 2022, la situation financière du LBTP est caractérisée par une nette amélioration des activités commerciales, comme le démontre l'évolution du chiffre d'affaires qui passe de 20,634 milliards FCFA en 2021 à 22,73 milliards FCFA en 2022.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 8,54 milliards FCFA, en amélioration par rapport au bénéfice de 7,73 milliards FCFA enregistré en 2021. La croissance du résultat d'exploitation résulte de l'effet combiné du marketing et des retombées de la Certification du Laboratoire de la société, tout ceci dans un contexte de maîtrise des charges opérationnelles.

Le résultat financier quant à lui est passé d'un déficit de 14,6 millions FCFA en 2021 à un bénéfice de 8,55 millions FCFA en 2022. Pour ce qui est du résultat HAO, il est passé d'une valeur nulle en 2021 à un bénéfice de 3,5 millions FCFA en 2022, grâce aux produits des cessions d'immobilisations.

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat de 2,11 milliards FCFA, **le résultat net est bénéficiaire de 6,44 milliards FCFA, contre 5,76 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 679,22 millions FCFA, représentant une hausse de 12%.**

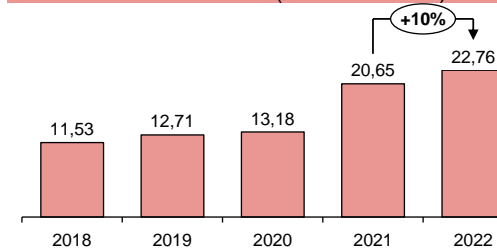
Quant aux impôts et taxes dus à l'Etat au titre de l'exercice 2022, ils s'élèvent à 2,28 milliards FCFA, contre 2,17 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 115,92 millions FCFA

Perspectives 2023

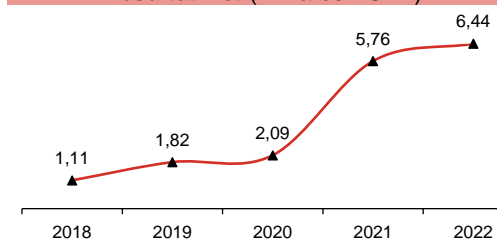
Avec la poursuite du PND 2020-2025, les investissements publics devraient continuer à un rythme soutenu. Suivant ce contexte, le LBTP envisage pour 2023 :

- ❖ la signature de nouvelles conventions de partenariat notamment sur les travaux d'aménagements et projets routiers ;
- ❖ la réalisation d'études géotechniques, le suivi et le contrôle de travaux de construction de bâtiments et infrastructures diverses ;
- ❖ le renforcement des campagnes de vérification et de conformité.

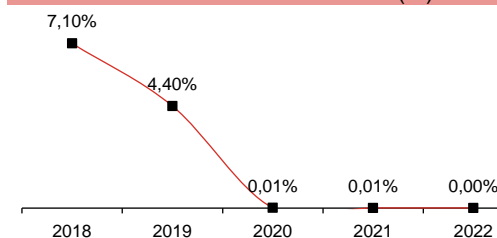
Chiffre d'affaires (milliards FCFA)



Résultat Net (milliards FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)





INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Minoritaire Contrôlée

Date de création : 02 octobre 1997

Capital social : 700 millions FCFA

Fonds propres : 488 millions FCFA (-26,72%)

Participation Financière Publique : 74,58% (dont 68,58% d'actionariat indirect via la CCC-CI et la Commune de Bouaké)

PCA : OUATTARA Souleymane

DG : SAGANOGO Mohamed

Adm MBPE : Col. KOUASSI Haccandy

Adm MCI : OGBA Aline

Effectif : 37 (+6%)

ACTIONNARIAT

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	6,00
CCI	60,00
COMMUNE DE BOUAKE	8,58
CONSEIL REGIONAL DU GBEKE	5,00
ASSOCIATION	4,00
COOPERATIVE	3,00
CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE	2,00
FIRCA	2,00
GROUPEMENT	2,00
SOCIETE AFRICAINE DE COM	2,00
AUTRES	5,60

FAITS MARQUANTS

- Organisation de missions de benchmark en France, Turquie, Allemagne ;
- Organisation de missions à l'ouest, au centre et au nord dans le cadre du contrôle statistique des sorties de nos produits vivriers et de la lutte contre la vie chère ;
- Démarrage des activités dans le cadre du Piducas et financées par la Banque Mondiale ;

A propos de la SEMGB

La **Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB)**, créée en 1997 est une plateforme logistique de commercialisation des produits vivriers et agroalimentaires en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. Elle a adopté en 2020 un nouveau plan de relance avec pour vision de faire de la plateforme un agrégateur de solutions de soutien à la compétitivité et l'intégration des chaînes de valeurs des filières vivrières et de rentes.

En 2022 c'est, entre autres :

- 📦 **238 581 Tonnes de produits traités dont 215 217 Tonnes de vivriers (soit 90%) ;**
- 📦 **10% de hausse des revenus de location d'actifs immobiliers.**

Depuis 2020, un nouveau plan de redynamisation du marché de gros de Bouaké est mis en œuvre à travers d'importants projets d'infrastructures et de Développement urbain. L'année 2022 marque ainsi la deuxième année de la mise en œuvre du Projet d'Infrastructures et de Développement Urbain et Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS).

Toutefois, la SEMGB enregistre une baisse des activités au niveau opérationnel, caractérisée par la diminution du nombre de produits traités de 24% au niveau du pont bascule.

Malgré le repli de l'activité, **la situation financière de la société SEMGB à fin 2022 se caractérise par une nette amélioration des activités commerciales, avec un chiffre d'affaires qui passe de 435 millions FCFA en 2021 à 455 millions FCFA en 2022.**

En revanche, le résultat d'exploitation est ressorti déficitaire de 140 millions FCFA, contre un déficit de 132 millions FCFA en 2021, du fait de la hausse des charges de personnel (+46 millions FCFA) et des frais de transport (+17 millions FCFA).

De même, le résultat financier ressort déficitaire de 13 millions FCFA contre un déficit de 15 millions FCFA en 2021.

Pour ce qui est du résultat HAO, il passe d'un bénéfice de 172 millions FCFA en 2021 à un déficit de 21 millions FCFA en 2022 en raison de la hausse des charges HAO qui se sont établies à 433 millions FCFA en 2022 contre 105 millions FCFA en 2021.

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat de 3 millions FCFA, **le résultat net est déficitaire de 178 millions FCFA, contre un bénéfice de 27 millions FCFA en 2021, soit une dégradation de 205 millions FCFA.**

Par ailleurs, en raison du résultat déficitaire de l'exercice, les capitaux propres de la société ont baissé de 178 millions FCFA et s'établissent à 488 millions FCFA en 2022. Ce niveau de capitaux propres reste supérieur au minimum réglementaire qui est de 350 millions FCFA au regard du capital social de la SEMGB.

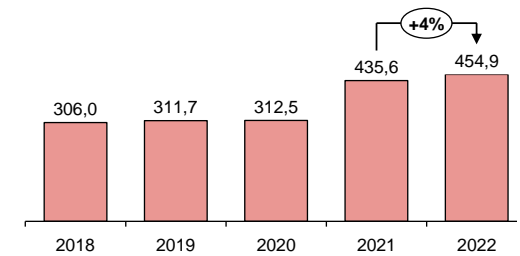
Perspectives 2023

En 2022, la SEMGB connaît un début de réalisation des travaux de réhabilitation à travers le PIDUCAS.

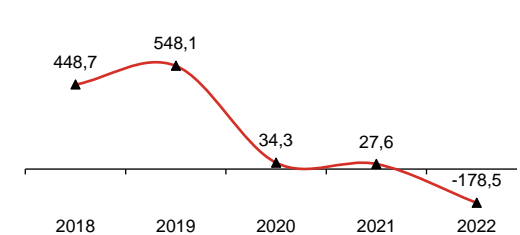
Ainsi, pour 2023, qui marque la troisième année de la mise en œuvre du plan de relance, la société envisage :

- ❖ effectuer la réhabilitation des blocs sanitaires ;
- ❖ acquérir de nouveaux ponts bascules ;
- ❖ construire des aires de séchage de produits agricoles ;

Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Majoritaire

Date de création : 02 octobre 2003

Capital social : 250 millions FCFA

Fonds propres : -3,02 milliards FCFA (+0,44%)

Participation Financière Publique : 100% (actionnariat indirect via la SIGOGI et la Mairie de Treichville)

PCA : TRAORE Brahima

DG : KOFFI André

Adm MBPE : CISSE Aboubakari

Effectif : 34 (+10%)

ACTIONNARIAT

Actionnaires	(%)
SICOGI	90,00
MAIRIE DE TREICHVILLE	10,00

FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un Comité technique dans le cadre de l'examen des possibilités ou non de proroger la Convention de concession entre la Mairie de Treichville et la SICOGI, arrivée à expiration à fin 2021 ;
- Contrôle fiscal sanctionné par un redressement provisoire de 9 millions FCFA et une taxation d'office en matière de renouvellement du droit d'enregistrement du bail commercial des commerçants d'un montant de 24 millions FCFA ;
- Contrôle social sanctionné par un redressement de 7 millions FCFA.

A propos de la SGMT

La Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT), créée en 2003 a pour missions principales l'exploitation et l'entretien dudit marché. Ce marché est né d'une convention « Build Own Operate and Transfer (BOOT) » entre la Mairie de Treichville et la SICOGI qui a pris fin en 2021.

En 2022 c'est, entre autres :

- 4 865 places (étals, boxes, ...) sous gestion pour une fréquentation journalière estimée à 12 600 personnes ;
- 531 millions FCFA de loyers encaissés (71% de taux d'encaissement).

En 2022 La SGMT a procédé à la mise en place d'un cadre permanent de concertation entre la société et les commerçants.

Ainsi sur le plan opérationnel, cela s'est matérialisé par une hausse du taux de recouvrement des loyers qui est passé de 66,79% en 2021 à 71,22% en 2022, traduite par des encaissements d'un montant de 531 millions FCFA, contre 497 millions FCFA en 2021.

Toutefois, la situation financière de la SGMT est caractérisée par une légère détérioration des activités commerciales, avec un chiffre d'affaires qui passe de 745,3 millions FCFA en 2021 à 732,7 millions FCFA en 2022, soit une baisse de 2%.

Le résultat d'exploitation a également enregistré une baisse de 86%, passant d'un bénéfice de 77,3 millions FCFA à un résultat bénéficiaire de 10 millions FCFA, du fait de la hausse des charges de personnel (+30 millions FCFA) et des services extérieurs (+59 millions FCFA).

Quant au résultat financier, il ressort déficitaire de 1,5 million FCFA contre un déficit de 500 milles FCFA en 2021.

De même le résultat HAO a connu une baisse de 56,6 millions FCFA s'établissant à un bénéfice de 13,8 millions FCFA contre un bénéfice de 76 millions en 2021, en raison de la baisse des produits HAO qui sont passés à 13,8 millions FCFA en 2022, contre 76,03 millions FCFA en 2021.

En définitive, après la prise en compte de l'impôt sur le résultat de 9,6 millions FCFA, le résultat net est bénéficiaire de 13,3 millions FCFA, en baisse de 91% par rapport au bénéfice de l'exercice 2021.

Par ailleurs, les capitaux propres de la société demeurent négatifs et s'établissent en 2022 à -3,02 milliards FCFA, induisant un besoin de recapitalisation de 3,02 milliards FCFA au regard de son capital social.

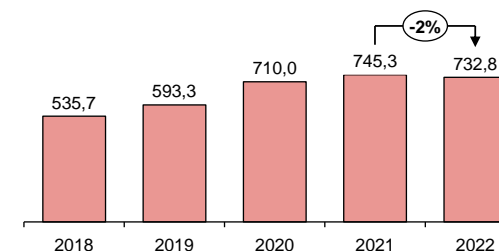
Perspectives 2023

Au titre des perspectives pour 2023, la SGMT prévoit de renforcer le cadre de collaboration et de concertation avec les commerçants.

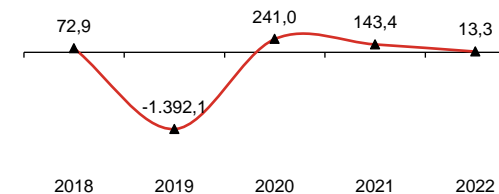
A ce titre elle envisage de procéder à :

- l'amélioration du taux d'occupation du marché par la poursuite de la politique de sous-location des boxes inoccupés ;
- la poursuite de la fermeture des emplacements des mauvais payeurs et le recours par voie judiciaire afin de relever le niveau des recouvrements.

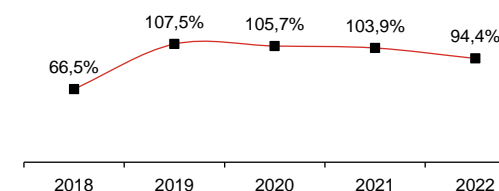
Chiffre d'affaires (millions FCFA)



Résultat Net (millions FCFA)



Ratio dette fin. / total bilan (%)



Annexes

ANNEXE 1 : LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

ANNEXE 2 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 3 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SEGMENT

ANNEXE 4 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET BENEFICIAIRE EN 2022

ANNEXE 5 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET NUL EN 2022

ANNEXE 6 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET DEFICITAIRE EN 2022

ANNEXE 7 : SOCIETES AYANT BENEFICIE DE SUBVENTIONS (SUBVENTION-ETAT) EN 2022

ANNEXE 8 : SOCIETES AYANT DISTRIBUE DES DIVIDENDES A L'ETAT EN 2022

ANNEXE 9 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 10 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITES

ANNEXE 11 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

ANNEXE 12 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SEGMENT

Les valeurs sont en **millions FCFA**

ANNEXE 1 : LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

SOCIETES D'ETAT

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBIC
1	AGERROUTE	Agence de Gestion des Routes	300,0	100,0%	100,0%	300,0
2	AIGF	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radio électriques	14 675,0	100,0%	100,0%	14 675,0
3	ANAH (ex-SICOGI)	Agence Nationale de l'Habitat	6 777,4	100,0%	100,0%	6 777,4
4	ANSUT	Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC	86 078,1	100,0%	100,0%	86 078,1
5	BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement	2 000,0	100,0%	100,0%	2 000,0
6	BPCI	Banque Populaire de Côte d'Ivoire	53 000,0	100,0%	100,0%	53 000,0
7	CI PME	Côte d'Ivoire PME	ND	100,0%	100,0%	ND
8	CI-ENERGIES	Energies de Côte d'Ivoire	20 000,0	100,0%	100,0%	20 000,0
9	FER	Fonds d'Entretien Routier	300,0	100,0%	100,0%	300,0
10	I2T	Société Ivoirienne de Technologie Tropicale	250,0	100,0%	100,0%	250,0
11	IDT	Société Ivoirienne de Télédiffusion	4 574,7	100,0%	100,0%	4 574,7
12	INS-SODE	Institut National de la Statistique	2 000,0	100,0%	100,0%	2 000,0
13	ONAD	Office National de l'Assainissement et du Drainage	1 000,0	100,0%	100,0%	1 000,0
14	ONEP	Office National de l'Eau Potable	150,0	100,0%	100,0%	150,0
15	PAA	Port Autonome d'Abidjan	100 000,0	100,0%	100,0%	100 000,0
16	PASP	Port Autonome de San-Pedro	2 817,5	100,0%	100,0%	2 817,5
17	PCI	Poste de Côte d'Ivoire	12 664,0	100,0%	100,0%	12 664,0
18	PETROCI HOLDING	Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire	33 104,1	100,0%	100,0%	33 104,1
19	RTI	Radio Diffusion Télévision Ivoirienne	6 000,0	100,0%	100,0%	6 000,0
20	SGPME	Société de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises Ivoirienne	ND	100,0%	100,0%	ND
21	SIPF	Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire	3 000,0	100,0%	100,0%	3 000,0
22	SNDI	Société Nationale de Développement Informatique	1 130,1	100,0%	100,0%	1 130,1
23	SNPECI	Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire	175,0	100,0%	100,0%	175,0
24	SODEFOR	Société de Développement des Forêts	50,0	100,0%	100,0%	50,0
25	SODEMI	Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire	600,0	100,0%	100,0%	600,0
26	SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique	1 414,7	100,0%	100,0%	1 414,7
27	SOGEDI (ex-FODI)	Société de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles	10,0	100,0%	100,0%	10,0
28	SONAPIE	Société Nationale de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat	ND	100,0%	100,0%	ND
Total général			382 357,3			382 357,3

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MAJORITAIRE

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBIC
1	ADCI	Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire	50,0	40,0%	60,0%	30,0
2	AGEF	Agence de Gestion Foncière	400,0	35,9%	61,0%	243,9
3	AIR CI	Air Côte d'Ivoire	130 000,0	57,5%	57,5%	74 802,0
4	ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural	500,0	35,0%	59,0%	295,0
5	BHCI	Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire	53 176,0	86,8%	92,9%	49 379,2
6	BNI	Banque Nationale d'Investissement	25 359,0	80,8%	100,0%	25 359,0
7	CI-ENGINEERING	Côte d'Ivoire Engineering	5 864,0	93,6%	93,6%	5 488,7
8	CML	Compagnie Minière du Littoral	600,0	10,0%	61,0%	366,0
9	CNRA	Centre National de Recherche Agronomique	500,0	40,0%	56,0%	280,0
10	EDIPRESSE	EDIPRESSE SARL	25,0	0,0%	65,0%	16,3
11	GUCE CI	Guichet Unique du Commerce Extérieur de Côte d'Ivoire	10,0	70,0%	70,0%	7,0
12	INIE	Institut Ivoirien de l'Entreprise	120,0	62,5%	62,5%	75,0
13	LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics	1 000,0	95,2%	95,2%	952,0
14	LONACI-SEM	Loterie Nationale de Côte d'Ivoire	400,0	80,0%	95,0%	380,0
15	SEMGB	Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké	700,0	10,0%	81,0%	567,0
16	SGMT	Société de Gestion du Grand Marché de Treichville	250,0	0,0%	100,0%	250,0
17	SONITRA	Société Nationale Ivoirienne de Travaux	2 272,5	55,0%	55,0%	1 249,9
18	SOTRA	Société des Transports Abidjanais	17 038,0	60,1%	60,2%	10 251,7
19	VERSUS BANK	Versus Bank	10 000,0	52,9%	100,0%	10 000,0
Total général			248 264,5			179 992,7

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MINORITAIRE CONTROLEES PAR L'ETAT

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBIC
1	GESTOCI	Société de Gestion des Stocks Pétroliers	240,0	0,0%	12,5%	30,0
2	OIC	Office Ivoirien des Chargeurs	500,0	15,0%	20,0%	100,0
3	SIR	Société Ivoirienne de Raffinage	39 000,0	1,5%	47,3%	18 439,2
4	SIVAC	Société Ivoirienne d'Abattage et de charcuterie	38,0	31,6%	31,6%	12,0
5	VITIB SA	Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie	2 176,4	8,3%	27,6%	601,1
Total général			41 954,4			19 182,3

SOCIETES A PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE MINORITAIRE

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBIC
1	AERIA	Aéroport International Abidjan	1 418,0	10,0%	14,5%	205,6
2	AGBAOU	Agbaou Gold Operations SA	100,0	10,0%	15,0%	15,0
3	BGM (ex-AGOLD BONIKRO)	Lihir Gold Limited	400,0	10,0%	10,0%	40,0
4	BM SA	Bondoukou Manganèse SA	1 010,0	10,0%	10,0%	101,0
5	BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières	3 055,6	1,9%	1,9%	56,7
6	CIDT	Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles	7 200,0	10,0%	10,0%	720,0
7	CIE	Compagnie Ivoirienne Electricité	14 000,0	15,0%	15,0%	2 100,0
8	CIPREL	Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité	29 200,0	14,7%	14,7%	4 292,4
9	CMB	Compagnie Minière du Bafing	100,0	10,0%	15,0%	15,0
10	DCBR	Dépositaire Centrale Banque de règlement	1 525,7	1,8%	1,8%	27,5
11	FOREMI	Société de Forage Minier	100,0	0,0%	49,0%	49,0
12	HGM (ex-AGOLD HIRE)	Newcrest Hiré Côte d'Ivoire	600,0	10,0%	10,0%	60,0
13	IPS (WA)	Industrial Promotion Services (West Africa)	1 000,0	15,0%	15,0%	150,0
14	Ivoire Manganèse	Ivoire Manganèse	610,0	10,0%	10,0%	61,0
15	LEB	Lagune Exploitation Bongouanou	2 010,0	10,0%	10,0%	201,0
16	ORANGE CI	Orange Côte d'Ivoire	6 026,2	5,0%	5,0%	301,3
17	PMCI	Perseus Mining Côte d'Ivoire	100,0	10,0%	10,0%	10,0
18	PMF	Persus Mining Fimbiasso	100,0	10,0%	10,0%	10,0
19	PMY	Perseus Mining Yaouré	606,0	10,0%	10,0%	60,6
20	QUIPUX-AFRIQUE	Quipux-Afrique	1 000,0	0,0%	35,0%	350,0
21	ROXGOLD SANGO	ROXGOLD SANGO	600,0	10,0%	10,0%	60,0
22	SIB	Société Ivoirienne de Banque	10 000,0	5,0%	5,0%	500,0
23	SIFAL	Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiant	560,0	0,0%	32,1%	179,8
24	SITARAIL	Société International de Transport Africain par RAIL	5 000,0	0,0%	15,0%	750,0
25	SM Lafigué	Société des Mines de Lafigué	600,0	10,0%	10,0%	60,0
26	SM Lobo	Société Minière de la Lobo	600,0	10,0%	10,0%	60,0
27	SM SA	Shiloh Manganèse S.A	600,0	10,0%	10,0%	60,0
28	SMD	Société des Mines de DAAPLEU	600,0	10,0%	15,0%	90,0
29	SMF	Société des Mines de Foleu	600,0	10,0%	10,0%	60,0
30	SMI	Société des Mines d'Ity	600,0	10,0%	15,0%	90,0
31	SOCOPRIM	Société Concessionnaire du Pont Riviéra - Marcory	18 366,9	18,7%	25,2%	4 624,8
32	SODECI	Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire	4 500,0	3,2%	3,2%	146,1
33	TONGON SA	Société des Mines de Tongon SA	10,0	10,0%	10,0%	1,0
34	TRCI	Tropical Rubber Côte d'Ivoire	2 000,0	20,0%	20,0%	400,0
35	VECI	VIVO ENERGY-CI	3 150,0	0,0%	5,0%	157,5
Total général			117 948,4			16 065,2

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ETAT)

N	SOCIETES	DESIGNATION	CAPITAL	PART ETAT	PARTICIPATION PUBLIQUE	CAPITAL PUBLIC
Total général			760 318,0			567 391,1

ANNEXE 2 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITES

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 ANADER	8 076	6 483**	-19,73%	735	76**	-110,41%
2 CIDT	72 330	75 868	4,89%	5 211	1 768	-66,06%
3 CI-ENGINEERING	732	937**	28,07%	-	154**	192,34%
4 CNRA	7 770	8 113	4,41%	-	596	142,35%
5 I2T	473	54	-88,52%	341	572	-267,78%
6 IPS (WA)	2 816	3 005	6,70%	2 582	945	-63,40%
7 SIVAC	134	139	3,66%	126	8	-93,86%
8 SODEFOR	8 516	7 837	-7,97%	1 090	530	-51,38%
9 TRCI	4 514	2 475	-45,18%	1 609	8 497	428,13%
Total général	105 361	104 910	-0,43%	10 118	11 850	17,11%

AUTRES SERVICES

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 ADCI	8	9	12,23%	-	71	-91,47%
2 BNETD	36 097	46 744	29,49%	4 221	11 014	160,90%
3 INIE	114	-	-100,00%	11	12	1,78%
4 INS-SODE	3 939	4 940	25,40%	-	4 819	3099,34%
5 LONACI-SEM	371 399	425 444	14,55%	3 721	5 610	50,77%
Total général	411 558	477 137	15,93%	7 756	21 384	175,70%

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 AGEF	887	1 388 **	56,56%	-	79**	104,65%
2 LBTP	20 653	22 759	10,20%	5 761	6 440	11,79%
3 MGB	436**	455	4,43%	28	179**	-747,38%
4 SGMT	745	733	-1,68%	143	13	-90,71%
5 ANAH (ex-SICOGI)	10 546	5 618	-46,73%	-	4 512	-10,67%
Total général	33 267	30 953	-6,96%	153	1 842	1102,95%

** Données provisoires

EAU ET ASSAINISSEMENT

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 ONAD	1 090	462	-57,63%	7	269	-4235,94%
2 ONEP	8 254	7 652	-7,29%	238	376	57,87%
3 SODECI	135 514	160 671	18,56%	4 352	4 806	10,42%
Total général	144 857	168 785	16,52%	4 597	4 912	6,86%

ELECTRICITE

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 CIE	231 783	238 854	3,05%	9 757	9 819	0,64%
2 CI-ENERGIES	44 194	50 659	14,63%	1 834	5 481	198,80%
3 CIPREL	52 825	59 509	12,65%	27 593	21 583	-21,78%
Total général	328 801	349 023	6,15%	39 184	36 883	-5,87%

FINANCE

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 BHCI	3 857	5 687	47,45%	-	5 125	62,12%
2 BNI	57 849	71 179	23,04%	35 583	23 444	-34,11%
3 BRVM	5 462	6 726	23,14%	1 183	2 204	86,41%
4 DCBR	4 612	4 928	6,86%	1 586	1 575	-0,65%
5 SIB	76 532	83 542	9,16%	34 031	40 090	17,80%
6 VERSUS BANK	12 047	10 928	-9,29%	3 511	375	-89,32%
7 BPCI	9 987	11 784	17,99%	-	12 279	-35,37%
Total général	170 345	194 774	14,34%	53 292	50 285	-5,64%

HYDROCARBURES

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 GESTOCI	22 027	29 222	32,67%	103	1 255	1121,84%
2 PETROCI HOLDING	332 808	518 643	55,84%	3 026	2 486	-17,87%
3 SIFAL	29 046	30 678**	5,62%	156	153**	-1,92%
4 SIR	1 378 581	2 661 099	93,03%	24 673	125 105	407,06%
5 VECI	366 644	488 902**	33,35%	2 360	3 753**	59,03%
Total général	2 129 104	3 728 545	75,12%	30 317	132 751	337,87%

** Données provisoires

MEDIA

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)		
1 IDT	4 622	3 444	-25,48%	10	433	4253,95%		
2 RTI	8 748	8 597	-1,73%	-	1 812**	6,35%		
3 SNPECI	4 685	4 667**	-0,38%	-	71**	87,31%		
Total général	18 055	16 708	-7,46%	-	2 484	-	1 449	41,64%

MINES

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)		
1 AGBAOU	108 382	117 684**	8,58%	13 941	22 029**	58,02%		
2 BM SA	5 598	10 801	92,93%	-	1 292	179,86%		
3 CMB	40 451	62 888	55,47%	-	3 430	9 184	367,77%	
4 CML	23 845	22 248	-6,70%	-	3 062	1 489	-51,38%	
5 FOREMI	6 910	4 767**	-31,01%	-	842	-	157**	81,36%
6 Ivoire Manganèse	851	-	-100,00%	-	164	-	123	24,92%
7 LEB	-	**	-	-	1 466	-	720**	50,90%
8 PMCI	83 427	58 261	-30,17%	-	19 103	-	4 122	-121,58%
9 PMY	185 943	298 815	60,70%	-	71 519	-	171 776	140,18%
10 SM SA	10 827	16 215	49,76%	-	1 614	-	470	129,11%
11 SMD	92 644	38 286	-58,67%	-	59 060	-	26 552	-55,04%
12 SMF	1 716	103 749	5947,08%	-	4 760	-	51 173	1175,00%
13 SMI	228 318	250 353	9,65%	-	36 763	-	48 601	32,20%
14 SODEMI	186	287	54,48%	-	3 646	-	659	-81,92%
15 TONGON SA	204 959	222 733	8,67%	-	48 388	-	27 550	-43,06%
16 BGM (ex-AGOLD BONIKRO)	24 933	23 120	-7,27%	-	3 512	-	16 638	573,69%
17 PMF	-	-	-	-	-	-	113	-
18 ROXGOLD SANGO	-	-	-	-	1 049	-	8 067**	-669,20%
19 SM Lafigué	-	-	-	-	-	-	3 832	-
20 SM Lobo	-	-	-	-	-	-	2 402	-
21 HGM (ex-AGOLD HIRE)	58 635	78 490**	33,86%	-	6 609	-	12 975**	-296,31%
Total général	1 077 627	1 308 698	21,44%	243 635	344 905	41,57%		

TECHNOLOGIE, TELECOM ET POSTE

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)		
1 AIGF	9 214	11 445	24,22%	193	224	15,99%		
2 ANSUT	29 033	30 763	5,96%	-	857	15 717	1933,16%	
3 GUCE CI	23 034	25 626	11,26%	-	444	8 876	1900,41%	
4 ORANGE CI	558 697	565 925	1,29%	-	104 279	123 371	18,31%	
5 PCI	5 685	5 982**	5,24%	-	4 704	-	6 358**	-35,17%
6 QUIPUX-AFRIQUE	12 736	19 357	51,98%	-	253	1 978	682,37%	
7 SNDI	6 369	7 187	12,85%	-	93	379	307,30%	
8 VITIB SA	1 801	1 792	-0,52%	-	631	327	-48,13%	
Total général	646 569	668 077	3,33%	100 332	144 515	44,04%		

** Données provisoires

TRANSPORTS

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 AERIA	22 757	29 228	28,43%	2 077	2 799	34,74%
2 AGEROUTE	11 542	12 488	8,20%	1 041	1 345	29,14%
3 AIR CI	78 578	113 474	44,41%	-	935	89,63%
4 FER	22 353	27 192	21,65%	-	-	
5 OIC	5 314	6 188	16,44%	395	1 277	223,34%
6 PAA	118 878	132 363	11,34%	26 926	31 853	18,30%
7 PASP	10 651	12 573	18,04%	1 491	2 300	54,21%
8 SIPF	1 387	1 324	-4,54%	73	52	-28,64%
9 SITARAIL	36 296	37 503**	3,33%	-	2 757**	-736,45%
10 SOCOPRIM	17 045	18 180	6,66%	7 216	10 556	46,30%
11 SODEXAM	8 047	10 312	28,14%	138	1 281	827,94%
12 SOTRA	46 264	49 396	6,77%	6 495	2 594	-139,93%
Total général	379 112	450 221	18,76%	36 513	45 179	23,73%

** Données provisoires

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ETAT)

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
Total général	5 444 657	7 497 830	37,71%	523 415	793 057	51,52%

ANNEXE 3 : CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIETES EN FONCTION DU SEGMENT

CHAMPIONS NATIONAUX

N	SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1	AIR CI	78 578	113 474	44,41%	-9 010	-935	89,63%
2	BNETD	36 097	46 744	29,49%	4 221	11 014	160,90%
3	BNI	57 849	71 179	23,04%	35 583	23 444	-34,11%
4	LBTP	20 653	22 759	10,20%	5 761	6 440	11,79%
5	PETROCI HOLDING	332 808	518 643	55,84%	3 026	2 486	-17,87%
6	SIR	1 378 581	2 661 099	93,03%	24 673	125 105	407,06%
7	SNDI	6 369	7 187	12,85%	93	379	307,30%
8	ANAH (ex-SICOGI)	10 546	5 618	-46,73%	-4 077	-4 512	-10,67%
	Total général	1 921 480	3 446 704	79,38%	60 271	163 421	171,14%

GESTION PATRIMONIALE

N	SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1	ADCI	8	9	12,23%	-37	-71	-91,47%
2	AGBAOU	108 382	117 684	8,58%	13 941	22 029	58,02%
3	BHCI	3 857	5 687	47,45%	-13 530	-5 125	62,12%
4	BM	5 598	10 801	92,93%	-1 618	1 292	179,86%
5	BRVM	5 462	6 726	23,14%	1 183	2 204	86,41%
6	CIDT	72 330	75 868	4,89%	5 211	1 768	-66,06%
7	CI-ENGINEERING	732	937	28,07%	-166	154	192,34%
8	CIPREL	52 825	59 509	12,65%	27 593	21 583	-21,78%
9	CMB	40 451	62 888	55,47%	-3 430	9 184	367,77%
10	CML	23 845	22 248	-6,70%	3 062	1 489	-51,38%
11	DCBR	4 612	4 928	6,86%	1 586	1 575	-0,65%
12	FOREMI	6 910	4 767	-31,01%	-842	-157	81,36%
13	GESTOCI	22 027	29 222	32,67%	103	1 255	1121,84%
14	GUCE CI	23 034	25 626	11,26%	444	8 876	1900,41%
15	IPS (WA)	2 816	3 005	6,70%	2 582	945	-63,40%
16	Ivoire Manganèse	851	-	-100,00%	-164	-123	24,92%
17	LEB	-	-	-	-1 466	-720	50,90%
18	OIC	5 314	6 188	16,44%	395	1 277	223,34%
19	PMCI	83 427	58 261	-30,17%	19 103	-4 122	-121,58%
20	PMY	185 943	298 815	60,70%	71 519	171 776	140,18%
21	QUIPUX-AFRIQUE	12 736	19 357	51,98%	253	1 978	682,37%
22	SEMGB	436	455	4,43%	28	-179	-747,38%
23	SGMT	745	733	-1,68%	143	13	-90,71%
24	SIB	76 532	83 542	9,16%	34 031	40 090	17,80%
25	SIFAL	29 046	30 678	5,62%	156	153	-1,92%
26	SIVAC	134	139	3,66%	126	8	-93,86%
27	SM SA	10 827	16 215	49,76%	-1 614	470	129,11%
28	SMD	92 644	38 286	-58,67%	59 060	26 552	-55,04%
29	SMF	1 716	103 749	5947,08%	-4 760	51 173	1175,00%
30	SMI	228 318	250 353	9,65%	36 763	48 601	32,20%
31	TONGON SA	204 959	222 733	8,67%	48 388	27 550	-43,06%
32	TRCI	4 514	2 475	-45,18%	1 609	8 497	428,13%
33	VECI	366 644	488 902	33,35%	2 360	3 753	59,03%
34	VERSUS BANK	12 047	10 928	-9,29%	3 511	375	-89,32%
35	BPCI	9 987	11 784	17,99%	-9 071	-12 279	-35,37%
36	BGM (ex-AGOLD BONIKRO)	24 933	23 120	-7,27%	-3 512	16 638	573,69%
37	PMF	-	-	-	-	-113	-
38	ROXGOLD SANGO	-	-	-	-1 049	-8 067	-669,20%
39	SM Lafigué	-	-	-	-	-3 832	-
40	SM Lobo	-	-	-	-	-2 402	-
41	HGM (ex-AGOLD HIRE)	58 635	78 490	33,86%	6 609	-12 975	-296,31%
	Total général	1 783 278	2 175 108	21,97%	298 497	421 097	41,07%

OPERATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 AGEF	887	1 388	56,56%	- 1 702	79	104,65%
2 IDT	4 622	3 444	-25,48%	10	433	4253,95%
3 PCI	5 685	5 982	5,24%	- 4 704	6 358	-35,17%
4 RTI	8 748	8 597	-1,73%	- 1 935	1 812	6,35%
5 SNPECI	4 685	4 667	-0,38%	- 559	71	87,31%
Total général	24 626	24 079	-2,22%	- 8 889	7 728	13,06%

OPPORTUNITES DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 AERIA	22 757	29 228	28,43%	2 077	2 799	34,74%
2 CIE	231 783	238 854	3,05%	9 757	9 819	0,64%
3 LONACI-SEM	371 399	425 444	14,55%	3 721	5 610	50,77%
4 ORANGE CI	558 697	565 925	1,29%	104 279	123 371	18,31%
5 PAA	118 878	132 363	11,34%	26 926	31 853	18,30%
6 PASP	10 651	12 573	18,04%	1 491	2 300	54,21%
7 SITARAIL	36 296	37 503	3,33%	- 330	2 757	-736,45%
8 SOCOPRIM	17 045	18 180	6,66%	7 216	10 556	46,30%
9 SODECI	135 514	160 671	18,56%	4 352	4 806	10,42%
10 SODEXAM	8 047	10 312	28,14%	138	1 281	827,94%
11 SOTRA	46 264	49 396	6,77%	6 495	2 594	-139,93%
12 Total général	1 557 330	1 680 448	7,91%	166 122	187 046	12,60%

STRUCTURES NON COMMERCIALES

N SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
1 AGEROUTE	11 542	12 488	8,20%	1 041	1 345	29,14%
2 AIGF	9 214	11 445	24,22%	193	224	15,99%
3 ANADER	8 076	6 483	-19,73%	735	76	-110,41%
4 ANSUT	29 033	30 763	5,96%	- 857	15 717	1933,16%
5 CI-ENERGIES	44 194	50 659	14,63%	1 834	5 481	198,80%
6 CNRA	7 770	8 113	4,41%	- 1 408	596	142,35%
7 FER	22 353	27 192	21,65%	-	-	
8 I2T	473	54	-88,52%	341	572	-267,78%
9 INIE	114	-	-100,00%	11	12	1,78%
10 INS-SODE	3 939	4 940	25,40%	- 161	4 819	3099,34%
11 ONAD	1 090	462	-57,63%	7	269	-4235,94%
12 ONEP	8 254	7 652	-7,29%	238	376	57,87%
13 SIPF	1 387	1 324	-4,54%	73	52	-28,64%
14 SODEFOR	8 516	7 837	-7,97%	1 090	530	-51,38%
15 SODEMI	186	287	54,48%	3 646	659	-81,92%
16 VITIB SA	1 801	1 792	-0,52%	631	327	-48,13%
17 Total général	157 942	171 491	8,58%	7 414	29 221	294,12%

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ETAT)

N	SOCIETES	CA 2021	CA 2022	var CA. (%)	RN 2021	RN 2022	var RN. (%)
	Total général	5 444 657	7 497 830	37,71%	523 415	793 057	51,52%

ANNEXE 4 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET BENEFICIAIRE EN 2022

N	SOCIETES	RN 2021 (en millions FCFA)	RN 2022 (en millions FCFA)	var RN.	var RN. (%)
1	SIR	24 673	125 105	100 432	407,06%
2	ORANGE CI	104 279	123 371	19 093	18,31%
3	SMF	-4 760	51 173	55 933	1175,00%
4	SMI	36 763	48 601	11 838	32,20%
5	SIB	34 031	40 090	6 059	17,80%
6	PAA	26 926	31 853	4 928	18,30%
7	TONGON SA	48 388	27 550	-20 837	-43,06%
8	SMD	59 060	26 552	-32 508	-55,04%
9	BNI	35 583	23 444	-12 139	-34,11%
10	AGBAOU	13 941	22 029	8 089	58,02%
11	CIPREL	27 593	21 583	-6 010	-21,78%
12	BGM (ex-AGOLD BONIKRO)	-3 512	16 638	20 150	573,69%
13	ANSUT	-857	15 717	16 575	1933,16%
14	BNETD	4 221	11 014	6 792	160,90%
15	SOCOPRIM	7 216	10 556	3 341	46,30%
16	CIE	9 757	9 819	63	0,64%
17	CMB	-3 430	9 184	12 614	367,77%
18	GUCE CI	444	8 876	8 433	1900,41%
19	TRCI	1 609	8 497	6 888	428,13%
20	LBTP	5 761	6 440	679	11,79%
21	LONACI-SEM	3 721	5 610	1 889	50,77%
22	CI-ENERGIES	1 834	5 481	3 646	198,80%
23	INS-SODE	-161	4 819	4 980	3099,34%
24	SODECI	4 352	4 806	453	10,42%
25	VECI	2 360	3 753	1 393	59,03%
26	AERIA	2 077	2 799	721	34,74%
27	PETROCI HOLDING	3 026	2 486	-541	-17,87%
28	PASP	1 491	2 300	808	54,21%
29	BRVM	1 183	2 204	1 022	86,41%
30	QUIPUX-AFRIQUE	253	1 978	1 725	682,37%
31	CIDT	5 211	1 768	-3 443	-66,06%
32	DCBR	1 586	1 575	-10	-0,65%
33	CML	3 062	1 489	-1 573	-51,38%
34	AGEROUTE	1 041	1 345	303	29,14%
35	BM	-1 618	1 292	2 910	179,86%
36	SODEXAM	138	1 281	1 143	827,94%
37	OIC	395	1 277	882	223,34%
38	GESTOCI	103	1 255	1 153	1121,84%
39	IPS (WA)	2 582	945	-1 637	-63,40%
40	SODEMI	3 646	659	-2 986	-81,92%
41	CNRA	-1 408	596	2 005	142,35%
42	SODEFOR	1 090	530	-560	-51,38%
43	SM SA	-1 614	470	2 084	129,11%
44	IDT	10	433	424	4253,95%
45	SNDI	93	379	286	307,30%
46	ONEP	238	376	138	57,87%
47	VERSUS BANK	3 511	375	-3 136	-89,32%
48	VITIB SA	631	327	-304	-48,13%
49	AIGF	193	224	31	15,99%
50	CI-ENGINEERING	-166	154	320	192,34%
51	SIFAL	156	153	-3	-1,92%
52	AGEF	-1 702	79	1 781	104,65%

53	SIPF	73	52	-21	-28,64%
54	SGMT	143	13	-130	-90,71%
55	INIE	11	12	0	1,78%
56	SIVAC	126	8	-118	-93,86%
Total général		536 869	863 175	326 306	60,78%

ANNEXE 5 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET NUL EN 2022

N	SOCIETES	RN 2021	RN 2022	var RN.
1	FER	0-	0-	-
	Total	0-	0-	-

ANNEXE 6 : SOCIETES AYANT UN RESULTAT NET DEFICITAIRE EN 2022

N	SOCIETES	RN 2021 (en millions FCFA)	RN 2022 (en millions FCFA)	var RN.	var RN. (%)
1	SNPECI	-559	-71	488	87,31%
2	ANADER	735	-76	-811	-110,41%
3	PMF	0	-113	-113	
4	Ivoire Manganèse	-164	-123	41	24,92%
5	FOREMI	-842	-157	685	81,36%
6	MGB	28	-179	-206	-747,38%
7	ONAD	7	-269	-276	-4235,94%
8	I2T	341	-572	-913	-267,78%
9	LEB	-1 466	-720	746	50,90%
10	AIR CI	-9 010	-935	8 075	89,63%
11	RTI	-1 935	-1 812	123	6,35%
12	SM Lobo	0	-2 402	-2 402	
13	SOTRA	6 495	-2 594	-9 089	-139,93%
14	SITARAIL	-330	-2 757	-2 427	-736,45%
15	SM Lafigué	0	-3 832	-3 832	
16	PMCI	19 103	-4 122	-23 225	-121,58%
17	ANAH (ex-SICOGI)	-4 077	-4 512	-435	-10,67%
18	BHCI	-13 530	-5 125	8 405	62,12%
19	PCI	-4 704	-6 358	-1 654	-35,17%
20	ROXGOLD SANGO	-1 049	-8 067	-7 018	-669,20%
21	BPCI	-9 071	-12 279	-3 208	-35,37%
22	HGM (ex-AGOLD HIRE)	6 609	-12 975	-19 584	-296,31%
23	Total général	-13 455	-70 118	-56 663	-421,14%

ANNEXE 7 : SOCIETES AYANT BENEFICIE DE SUBVENTIONS (SUBVENTION-ETAT) EN 2022

SECTEUR/SOCIETE	SE 2021	SE 2022	SI 2021	SI 2022	ST 2021	ST 2022
Agriculture et agro-industrie	16 943	19 730	0	0	16 943	19 730
ANADER	9 300	11 300	0	0	9 300	11 300
CNRA	5 650	6 500	0	0	5 650	6 500
I2T	1 148	988	0	0	1 148	988
CI-ENGINEERING	407	578	0	0	407	578
SIVAC	318	251	0	0	318	251
SODEFOR	120	113	0	0	120	113
Autres services	5 823	6 552	904	1 255	6 727	7 807
INS-SODE	2 425	2 883	0	210	2 425	3 093
BNETD	1 628	1 703	0	0	1 628	1 703
SNPECI	190	1 043	352	0	542	1 043
INIE	1 234	773	530	1 045	1 764	1 818
ADCI	346	150	22	0	368	150
BTP & Autres Infrastructures	80	0	0	1 593	80	1 593
AGEF	80	0	0	1 593	80	1 593
Eau et Assainissement	406	2 557	1 496	0	1 902	2 557
ONEP	406	2 557	1 496	0	1 902	2 557
Média	2 302	2 074	3 751	2 119	6 053	4 193
IDT	1 938	1 709	2 000	2 048	3 938	3 756
RTI	364	365	1 751	71	2 115	436
Technologie, Télécom et Poste	8 876	4 906	23	313	8 898	5 219
PCI	2 564	2 322	23	313	2 587	2 635
ANSUT	5 812	2 124	0	0	5 812	2 124
VITIB SA	500	460	0	0	500	460
Transport	44 547	44 589	36 144	162 103	80 691	206 692
SOTRA	26 922	18 447	33 199	0	60 121	18 447
SOCOPRIM	11 480	12 920	0	0	11 480	12 920
AIR CI	1 945	7 787	0	0	1 945	7 787
SODEXAM	4 200	5 400	2 450	3 000	6 650	8 400
SIPF	0	35	495	0	495	35
FER	0	0	0	151 100	0	151 100
PASP	0	0	0	8 003	0	8 003
Total général	78 977	80 408	42 318	167 383	121 294	247 791

* SE : Subvention d'Exploitation ; ** SI : Subvention d'Investissement ; *** ST : Subvention Totale

ANNEXE 8 : SOCIETES AYANT DISTRIBUE DES DIVIDENDES A L'ETAT EN 2022

N	SOCIETES	PPF	RN 2021	Dividende net d'IVRM 2021	RN 2022	Dividende net d'IVRM 2022	Commentaires
1	ORANGE CI	5%	104 279	15 881	123 371	5670	
2	PETROCI HOLDING	100%	3 026	1 700	2 486	4 250	
3	PMY	10%	71 519	0	171 776	3825	
4	SMF	10%	-4 760	0	51 173	3 045	
5	SMI	15%	36 763	937	48 601	2907	
6	LONACI-SEM	95%	3 721	1 700	5 610	2 380	
7	GUCE CI	70%	444	264	8 876	2 550	AG Non encore tenue à la date d'élaboration du rapport
8	TONGON SA	10%	48 388	5 495	27 550	1 584	
9	SMD	15%	59 060	1 506	26 552	1 559	
10	TRCI	20%	1 609	0	8 497	1 465	
11	CIPREL	15%	27 593	1 505	21 583	1 405	
12	CIE	15%	9 757	1 212	9 819	1 323	
13	SIB	5%	34 031	1 013	40 090	1 238	
14	SOCOPRIM	25%	7 216	515	10 556	809	
15	IPS (WA)	15%	2 582	266	945	248	
16	SODECI	3%	4 352	79	4 806	132	
17	BMSA	10%	-1 618	0	1 292	85	
18	CML	61%	3 062	170	1 489	77	
19	AERIA	15%	2 077	43	2 799	68	
20	BRVM	2%	1 183	17	2 204	31	
21	SM SA	10%	-1 614	0	470	25,5	
22	DCBR	2%	1 586	18	1 575	18	
23	AGBAOU	15%	13 941	592	22 029	0	
24	HGM (ex-AGOLD HIRE)	10%	6 609	140	-12 975	0	
25	PMCI	10%	19 103	272	-4 122	0	
26	SODEMI	100%	3 646	340	659	0	
	Total		457 553	33 664	577 714	34 694	

ANNEXE 9 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

Secteur	Chiffres d'affaires 2021	ratio 2021*(%)	Chiffres d'affaires 2022	ratio 2022*(%)	Var. Chiffres d'affaires	Var. Chiffres d'affaires (%)
Agriculture et agro-industrie	105 361	1,94%	104 910	1,40%	-451	-0,43%
Autres services	411 558	7,56%	477 137	6,36%	65 579	15,93%
Bâtiment & Infrastructures	33 267	0,61%	30 953	0,41%	-2 314	-6,96%
Eau et assainissement	144 857	2,66%	168 785	2,25%	23 928	16,52%
Electricité	328 801	6,04%	349 023	4,65%	20 221	6,15%
Finance	170 345	3,13%	194 774	2,60%	24 429	14,34%
Hydrocarbures	2 129 104	39,10%	3 728 545	49,73%	1 599 440	75,12%
Média	18 055	0,33%	16 708	0,22%	-1 347	-7,46%
Mines	1 077 627	19,79%	1 308 698	17,45%	231 071	21,44%
Technologie, Télécom et Poste	646 569	11,88%	668 077	8,91%	21 509	3,33%
Transports	379 112	6,96%	450 221	6,00%	71 108	18,76%
Total général	5 444 657	100,00%	7 497 830	100,00%	2 053 172	37,71%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 10 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITES

Secteur	Résultats nets 2021	ratio 2021*(%)	Résultats nets 2022	ratio 2022*(%)	Var. 2022/2021	Var. 2022/2021
Agriculture et agro-industrie	10 118	1,93%	11 850	1,49%	1 731	17,11%
Autres services	7 756	1,48%	21 384	2,70%	13 627	175,70%
Bâtiment & Infrastructures	153	0,03%	1 842	0,23%	1 689	1102,95%
Eau et assainissement	4 597	0,88%	4 912	0,62%	315	6,86%
Electricité	39 184	7,49%	36 883	4,65%	-2 301	-5,87%
Finance	53 292	10,18%	50 285	6,34%	-3 007	-5,64%
Hydrocarbures	30 317	5,79%	132 751	16,74%	102 434	337,87%
Média	-2 484	-0,47%	-1 449	-0,18%	1 034	
Mines	243 635	46,55%	344 905	43,49%	101 270	41,57%
Technologie, Télécom et Poste	100 332	19,17%	144 515	18,22%	44 184	44,04%
Transports	36 513	6,98%	45 179	5,70%	8 666	23,73%
Total général	523 415	100,00%	793 057	100,00%	269 642	51,52%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 11 : REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

Segment	Chiffres d'affaires 2021	ratio 2021*(%)	Chiffres d'affaires 2022	ratio 2022*(%)	Var. Chiffres d'affaires	Var. Chiffres d'affaires (%)
Champions nationaux	1 921 480	35,29%	3 446 704	45,97%	1 525 224	79,38%
Gestion patrimoniale	1 783 278	32,75%	2 175 108	29,01%	391 830	21,97%
Opérateurs publics de service public	24 626	0,45%	24 079	0,32%	-548	-2,22%
Opportunité de Délégation de Service Public	1 557 330	28,60%	1 680 448	22,41%	123 117	7,91%
Structures non commerciales	157 942	2,90%	171 491	2,29%	13 549	8,58%
Total général	5 444 657	100,00%	7 497 830	100,00%	2 053 172	37,71%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 12 : REPARTITION DU RESULTAT NET PAR SEGMENT

Segment	Résultats nets 2021	ratio 2021*(%)	Résultats nets 2022	ratio 2022*(%)	Var. 2022/2021	Var. 2022/2021
Champions nationaux	60 271	11,51%	163 421	20,61%	103 150	171,14%
Gestion patrimoniale	298 497	57,03%	421 097	53,10%	122 601	41,07%
Opérateurs publics de service public	-8 889	-1,70%	-7 728	-0,97%	1 161	13,06%
Opportunité de Délégation de Service Public	166 122	31,74%	187 046	23,59%	20 924	12,60%
Structures non commerciales	7 414	1,42%	29 221	3,68%	21 807	294,12%
Total général	523 415	100,00%	793 057	100,00%	269 642	51,52%

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

PROJET DE LOI DE FINANCES
PORTANT BUDGET DE L'ETAT
POUR L'ANNEE

2023

**CONCOURS FINANCIERS
ACCORDES PAR L'ETAT
AUX ENTREPRISES DU
PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



MBPE
MINISTÈRE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

DGPE
DIRECTION GÉNÉRALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Ce document a pour objet de présenter les montants, bénéficiaires et modalités de répartition des concours financiers (subventions et fiscalités affectées) accordés par l'Etat aux sociétés du portefeuille de l'Etat au cours de l'exercice 2022, comparativement à l'exercice 2021.

Subventions

A travers l'octroi de subventions, l'Etat accompagne le développement de certaines entreprises publiques qui ont une mission de service public. Au titre de l'exercice 2022, **vingt-cinq (25) sociétés du portefeuille ont bénéficié de subventions de l'Etat.**

Le montant total des subventions s'est établi à 247,79 milliards FCFA contre 121,29 milliards FCFA en 2021.

Ce montant se décompose comme suit :

- subventions d'exploitation et d'équilibre : 80,41 milliards FCFA contre 78,98 milliards FCFA en 2021 ;
- subventions d'investissement : 167,38 milliards FCFA contre 42,32 milliards FCFA en 2021.

Le niveau des subventions octroyées aux entreprises publiques s'explique notamment par la volonté de l'Etat d'accompagner le développement de celles assurant des missions de service public.

Sur les vingt-deux (22) entreprises bénéficiaires des subventions d'exploitation et d'équilibre, la SOTRA, la SOCOPRIM et l'ANADER sont celles qui ont bénéficié des montants les plus élevés, représentant respectivement 23%, 16% et 14% de la subvention d'exploitation totale accordée par l'Etat.

La SOTRA a reçu une subvention d'équilibre d'un montant de 18,45 milliards FCFA, d'une part, en compensation des tarifs sociaux pratiqués et, d'autre part, pour le transport gratuit des écoliers, policiers, gendarmes et militaires.

La SOCOPRIM quant à elle a reçu une subvention de 12,92 milliards FCFA, en application de la garantie de revenu prévue par la Convention de Concession conclue avec l'Etat.

L'ANADER, dont la mission principale consiste en l'encadrement du monde paysan, a bénéficié de subventions d'exploitation pour le financement de son activité à hauteur de 11,3 milliards FCFA notamment pour contribuer au paiement des charges salariales.

En ce qui concerne les **subventions d'investissement accordées par l'Etat, sur les neuf (09) sociétés bénéficiaires**, le FER a perçu 90% du montant total de subvention d'investissement accordée en 2022, en compensation de la baisse puis suspension de la TSU survenue en 2022.

Par niveau de participation, les SODE et les SPFP majoritaire ont le plus bénéficié de subventions avec des montants respectifs de 193,77 milliards FCFA et de 40,39 milliards FCFA, soit 78% et 16% des subventions totales.

Au niveau des segments, les « Structures à caractère non commercial » ont bénéficié des subventions les plus importantes, avec un cumul de 180,05 milliards FCFA en 2022, soit 73% du montant global des subventions d'autant plus qu'une bonne proportion de celles-ci portent des missions de service public.

Sur le plan sectoriel, les entreprises du secteur « Transports » ont bénéficié des subventions les plus importantes, avec un cumul de 206,7 milliards FCFA, soit 83% du montant global des subventions.

Tableau 1 : Sociétés ayant bénéficié des subventions de l'Etat en 2022 (en millions FCFA)

Sociétés	Subv Exploitation		Subv Investissement		Subv Totale	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
ADCI	346	150	22	0	368	150
AGEF	80	0	0	1 593	80	1 593
AIR CI	1 945	7 787	0	0	1 945	7 787
ANADER	9 300	11 300	0	0	9 300	11 300
ANSUT	5 812	2 124	0	0	5 812	2 124
BNETD	1 628	1 703	0	0	1 628	1 703
CI-ENGINEERING	407	578	0	0	407	578
CNRA	5 650	6 500	0	0	5 650	6 500
FER	0	0	0	151 100	0	151 100
I2T	1 148	988	0	0	1 148	988
IDT	1 938	1 709	2 000	2 048	3 938	3 756
INIE	1 234	773	530	1 045	1 764	1 818
INS-SODE	2 425	2 883	0	210	2 425	3 093
ONEP	406	2 557	1 496	0	1 902	2 557
PASP	0	0	0	8 003	0	8 003
PCI	2 564	2 322	23	313	2 587	2 635
RTI	364	365	1 751	71	2 115	436
SIPF	0	35	495	0	495	35
SIVAC	318	251	0	0	318	251
SNPECI	190	1 043	352	0	542	1 043
SOCOPRIM	11 480	12 920	0	0	11 480	12 920
SODEFOR	120	113	0	0	120	113
SODEXAM	4 200	5 400	2 450	3 000	6 650	8 400
SOTRA	26 922	18 447	33 199	0	60 121	18 447
VITIB SA	500	460	0	0	500	460
TOTAL	78 977	80 408	42 318	167 383	121 294	247 791

Fiscalités affectées

Certains impôts prélevés par l'Etat sont affectés directement à des entités qui exercent des missions de service public pour son compte. Il s'agit, de manière générale, d'impôts ou de contributions que la Loi ou un texte réglementaire rendent obligatoires, et qui sont affectés à des organismes autres que l'Etat ou l'administration centrale.

Au titre de l'exercice 2022, dix (10) entreprises (FER, SIR, CI-ENERGIES, ANSUT, ONAD, GESTOCI, AIGF, ONEP, IDT et RTI) ont bénéficié de fiscalités affectées d'un montant global de 309,12 milliards FCFA contre 371,02 milliards FCFA en 2021, soit une baisse de 17% à périmètre constant.

En effet, la suspension puis le retrait de la TSU intervenue dans le courant de l'année 2022 a eu pour effet un repli de 94,8 milliards FCFA de la fiscalité affectée au FER.

De même, la fiscalité affectée à l'ONAD enregistre une baisse de 74% avec le démarrage effectif des activités du Fonds National de l'Assainissement et du Drainage (FNAD) qui assure désormais la gestion des fonds d'une partie des études et travaux antérieurement géré par l'ONAD.

Malgré la baisse globale des ressources affectées, la fiscalité affectée à CI-ENERGIES affiche une hausse de 48% due à l'effet cumulé de (i) l'augmentation des ventes nationales d'électricité de 8% qui a induit une hausse des recettes parafiscales (TVA et RER) et (ii) la subvention reçue pour couvrir le surcoût de la consommation du combustible liquide (HVO & HFO) et autres dépenses.

En ce qui concerne l'AIGF, la hausse de 24% enregistrée au niveau des ressources affectées s'explique par la hausse des revenus perçus des opérateurs de télécommunications, notamment pour l'usage des fréquences radioélectriques.

Il en est de même en ce qui concerne la SIR et GESTOCI dont la hausse de la fiscalité affectée en 2022 s'explique principalement par la hausse des volumes mis à la consommation nationale.

D'une manière générale, la fiscalité affectée aux entreprises publiques au cours de l'exercice 2022 enregistre des variations plus ou moins significatives selon les sociétés concernées.

Tableau 2 : Fiscalités affectées en 2021 et 2022 (millions FCFA)

SOCIETES	PPF	2 021	2 022	Var (%)	OBSERVATIONS
FER	100%	162 760	67 968	-58%	Taxe Spécifique Unique (TSU) sur les produits pétroliers
SIR	47%	84 100	91 300	9%	Soutien accordé par l'État de Côte d'Ivoire à la SIR, inscrit dans la structure des prix des produits pétroliers, et pour la restructuration de sa dette
CI-ENERGIES	100%	56 730	83 789	48%	Redevance secteur électricité
ANSUT	100%	23 839	26 004	9%	Redevance perçue au titre de la taxe pour le développement de la téléphonie en zone rural
AIGF	100%	9 206	11 438	24%	-Redevance perçue au titre de la taxe pour le développement de la téléphonie en zone rural -Quote-part de la redevance d'utilisation des fréquences radioélectriques -Contribution des opérateurs et fournisseurs de services de Télécommunication à la recherche et à la normalisation en matière de Télécommunication
RTI	100%	11 608	11 149	-4%	quote part de la Redevance perçue de la CIE
GESTOCI	13%	9 910	10 827	9%	Redevance Stock de sécurité
IDT	100%	0	1 352		quote part de la Redevance perçue de la CIE
ONAD	100%	11 319	2 887	-74%	Quote part de l'impôt foncier
ONEP	100%	1 548	1 407	-9%	Subvention d'exploitation Fonds De l'Eau (FDE)
TOTAL		371 020	308 121	17%	

ANNEXE : SUBVENTIONS ETAT 2021-2022 et prévisions 2023-2024 (en millions FCFA)

Sociétés	Subvention d'exploitation (Etat)				Subvention d'investissement (Etat)				Subvention Totale (Etat)			
	Réalisation 2021	Réalisation 2022	Prévision. 2023	Prévision. 2024	Réalisation 2021	Réalisation 2022	Prévision 2023	Prévision. 2024	Réalisation 2021	Réalisation 2022	Prévision 2023	Prévision 2024
ADCI	346	150	0	0	22	0	0	0	368	150	0	0
AGEF	80	0	0	0	0	1 593	600	150	80	1 593	600	150
AIR CI	1 945	7 787	2 000	1 000	0	0	0	0	1 945	7 787	2 000	1 000
ANADER	9 300	11 300	10 300	10 800	0	0	0	0	9 300	11 300	10 300	10 800
ANSUT	5 812	2 124	0	0	0	0	0	0	5 812	2 124	0	0
BNETD	1 628	1 703	1 703	1 703	0	0	0	0	1 628	1 703	1 703	1 703
CI-ENGINEERING	407	578	210	247	0	0	0	0	407	578	210	247
CNRA	5 650	6 500	6 000	5 000	0	0	0	0	5 650	6 500	6 000	5 000
FER	0	0	0	0	0	151 100	57 300	14 400	0	151 100	57 300	14 400
I2T	1 148	988	257	257	0	0	0	0	1 148	988	257	257
IDT	1 938	1 709	1 174	922	2 000	2 048	75	75	3 938	3 756	1 249	997
INIE	1 234	773	415	415	530	1 045	657	373	1 764	1 818	1 072	788
INS-SODE	2 425	2 883	3 461	3 514	0	210	300	100	2 425	3 093	3 761	3 614
ONEP	406	2 557	198	198	1 496	0	0	0	1 902	2 557	198	198
PASP	0	0	0	0	0	8 003	0	0	0	8 003	0	0
PCI	2 564	2 322	1 700	1 700	23	313	0	0	2 587	2 635	1 700	1 700
RTI	364	365	2 226	408	1 751	71	0	0	2 115	436	2 226	408
SIPF	0	35	50	50	495	0	0	0	495	35	50	50
SIVAC	318	251	210	295	0	0	0	0	318	251	210	295
SNPECI	190	1 043	200	400	352	0	0	0	542	1 043	200	400
SOCOPRIM	11 480	12 920	12 000	8 000	0	0	0	0	11 480	12 920	12 000	8 000
SODEFOR	120	113	204	204	0	0	40	40	120	113	244	244
SODEXAM	4 200	5 400	1 280	2 800	2 450	3 000	8 910	7 408	6 650	8 400	10 190	10 208
SOTRA	26 922	18 447	18 401	18 401	33 199	0	0	0	60 121	18 447	18 401	18 401
VITIB SA	500	460	500	500	0	0	0	0	500	460	500	500
TOTAL	78 977	80 408	62 489	56 814	42 318	167 383	67 882	22 546	121 294	247 791	130 371	79 360